THE UNIVERSITY OF JORDAN

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9869 **22 PAGES** **DERNIÈRE ÉDITION** · DIMANCHE 17 - LUNDI 18 OCTOBRE 1976

APRÈS LE NAUFRAGE D'UN BATEAU EST-ALLEMAND

De très importantes nappes de pétrole atteignent les côtes du Finistère

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, S 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 P. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Cuba, les États-Unis et la piraterie aérienne

Va-t-on assister à une reprise des détournements d'avions américains vers Cuba ? M. Fidel Castro a indiqué vendredi 15 octobre, à La Havane, qu'il dénonçait l'accord sur la piraterie aérienne conclu le 15 février 1973 avec les Etats-Unis : du fait du préavis de six mois prévu par le traité, cette dénonciation ne sera cependant effective que le 15 avril 1977. Les autorités de La Havane avaient laissé entendre à plusieurs reprises que l'« accident » survenu à un DC-8 des lignes régulières cubaines, qui s'est abîmé en mer le 6 octobre peu après avoir quitté la Barbade, était dû à un attentat anti-castriste. Le premier ministre cubain accuse maintenant la C.I.A. d'être impliquée dans cette affaire. Il estime que ce « crime brutal », qui a coûté la vie à soixante-dix-huit personnes, rompt un accord qui devait normalement durer jusqu'en 1978.

Les Etats-Unis et Cuba avaient signé en 1973 un « mémorandum de compréhension » sur la prévention de la piraterie aérienne et maritime. Cuba s'engageait à juger les auteurs de détournements d'avions ou à les remettre aux autorités américaines. En échange, les Etats-Unis acceptaient de mettre un terme aux activités trop voyantes des réfugiés anti-castristes rassemblés surtout dans la région de Miami, en Floride.

L'accord a eu d'heureux résultats : les détournements d'avions vers Cuba ont pratiquement cessé. Les relations entre les deux pays s'amélioraient lentement, malgré l'absence de liens diplomatiques. L'accord de 1973 a été signé séparément à Washington et à La Havane, par l'entremise respective des ambassades de Tchécoslovaquie et de Suisse). On peut donc se demander ce qui pousse le leader cubain à dénoncer ce texte.

La situation économique de l'île apporte peut-être une réponse. M. Fidel Castro a indiqué à ses compatriotes, dans un discours courageux prononcé sur la place de la Révolution le 28 septembre, que des temps difficiles les attendaient en raison notamment de la chute des cours du sucre et du coût croissant des importations. Le sucre, qui représente environ 80 % des exportations cubaines, avait atteint le cours exceptionnel de 65 cents par livre (un peu plus de 3 F) sur le marché mondial il y a deux ans. Il est aujourd'hui retombé à 10 cents.

Le gouvernement cubain connaît ainsi actuellement une chute vertigineuse de ses rentrées de devises, même si l'Union soviétique lui garantit l'achat de près de la moitié de sa production au cours de 30 cents.

Il serait cependant injustifié de ne voir dans le geste du premier ministre cubain qu'une opération de propagande, destinée à faire oublier à la population les restrictions en rappelant la présence de l'« impérialisme américain » à proximité immédiate de l'île. M. Fidel Castro a énuméré les attentats commis ces derniers mois contre les installations cubaines. Le 6 juin, une bombe explosait devant l'immeuble abritant la délégation de Cuba auprès des Nations unies. Trois jours plus tard, une autre explosait dans une valise qui devait être placée dans un avion cubain à la Jamaïque.

Il ne faut sans doute pas voir la main de la C.I.A. partout, et les groupes anti-castristes, nombreux et bien organisés, auteurs de la plupart de ces attentats, ont repris, précisément depuis l'accord de 1973, une grande partie de leur autonomie vis-à-vis des services de renseignement américains. Il n'en reste pas moins que la C.I.A. a utilisé à plusieurs reprises les services d'organisations de réfugiés cubains, notamment pour tenter d'assassiner M. Fidel Castro lui-même. Même si les services de renseignement américains sont, comme l'a solennellement affirmé M. Kissinger, étrangers à l'attentat commis contre l'avion cubain, ils resteront suspects aux yeux de l'opinion, en particulier dans le tiers-monde, de n'avoir pas contrôlé très efficacement leurs anciens protégés.

Les Chinois sont préparés à des révélations sur les « crimes » des dirigeants déchus

L'épuration de la « gauche » se poursuit en Chine, où plusieurs responsables de milieux universitaires et de comités révolutionnaires auraient été arrêtés à Pékin et à Changhaï. Les « traîtres » sont de plus en plus violemment pris à partie par voie d'affiches. Mais, si la campagne déborde désormais dans les rues de Changhaï et de Wuhan, par exemple, elle demeure cantonnée à certains endroits bien délimités de la capitale, où une grande manifestation pourrait avoir lieu la semaine prochaine.

La population est activement préparée à d'impressionnantes révélations sur les « crimes » des dirigeants déchus. Les Pékinois ne « bougeront » sans doute pas avant que les grandes décisions politiques puissent être annoncées. Or la presse n'a toujours pas mentionné de réunions des instances suprêmes du parti ni la nomination d'un nouveau premier ministre. Dans cette étrange atmosphère de crise, la foire de Canton s'est ouverte samedi, et, à cette occasion, les dirigeants insistent sur la nécessité de promouvoir les échanges avec l'extérieur.

De notre correspondant

Pékin. — La situation évolue terriblement vite à Pékin. Voici une semaine apparaissaient les premières affiches annonçant la nomination de M. Hua Kuo-feng à la présidence du comité central du parti. Aujourd'hui, la veuve de Mao Tse-toung et trois de ses plus proches amis au sein du bureau politique se voient publiquement dénoncés comme *« conspirateurs anti-parti »*.

Rien n'est certes « officiel » en Chine depuis huit jours. Mais comment imaginer que les affiches de Changhaï et de Wuhan — par exemple — aient pu être placardées sur les murs des rues les plus fréquentées sans la bénédiction des autorités ? Ce qui suppose, soit dit en passant, que le pouvoir a changé de mains à Changhaï, ville où précisément, MM. Chang Chun-chiao, Yao Wen-yuan et Wang Hong-wen occupaient jusqu'à présent les trois premiers postes au sein du comité du parti et du comité révolutionnaire de la municipalité.

L'authenticité des « rumeurs » est plus délicate à apprécier. Celles qui font état de l'accusation de tentative d'assassinat portée contre Mme Chiang Ching semblent provenir de sources dont les informations, ces derniers jours, se sont généralement vérifiées. D'autres bruits, d'origine plus incertaine, courent également, notamment celui d'une tentative de coup d'Etat montée par la veuve du président Mao, du vivant même de ce dernier, pour faire barrage à M. Hua Kuo-feng (déjà premier ministre à l'époque), avec l'improbable appui d'un des membres du bureau politique les moins « gauchistes », commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

La grève des détaillants en fruits et légumes touchera de nombreuses régions

Le mouvement de protestation des détaillants de fruits et légumes contre le blocage en valeur absolue des marges bénéficiaires applicables aux légumes d'hiver, décidé dans le cadre du plan de lutte contre l'inflation, prend une certaine ampleur.

Tout d'abord circonscrit à la région parisienne, le mot d'ordre de grève illimitée lancé par l'Union des détaillants de fruits et légumes, à partir du 18 octobre, s'étend en province : après ceux de Marseille, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Nord-Pas-de-Calais, les commerçants des régions de Grenoble et de Lyon ont décidé à leur tour la grève pour deux jours et ceux du Midi-Pyrénées pour quatre jours, avec l'appui des producteurs et des grossistes. Les P.M.E. commerciales, dans un communiqué, « approuvent sans restrictions » l'action des commerçants spécialisés, « plus durement pénalisés que d'autres encore par le plan d'austérité ».

A la différence de novembre 1973, où le gouvernement avait accepté après une semaine de grève des détaillants d'assouplir son dispositif réglementaire, M. Raymod Barre a clairement annoncé, vendredi soir à la télévision, qu'il ne céderait pas aux protestations catégorielles.

« Frappe, mais écoute »

par PIERRE DROUIN

M Raymond Barre a pris le parti du sage de l'Antiquité qui, à son tortionnaire, disait, sans se démonter : *« Frappe, mais écoute. »* Face à l'*« intoxication »*, à l'*« intimidation »*, aux *« fantasmes »* et à toutes les protestations qui ont accueilli son plan, le premier ministre présente aux Français le visage de la sérénité et leur demande d'écouter la voix de la raison.

C'est, hélas ! celle qui passe le plus difficilement aujourd'hui, malgré le talent de l'orateur, démontré encore vendredi soir sur les écrans d'Antenne 2. Nos concitoyens sont plus habités par la passion, puisqu'on les aide, au moyen de tous les médias, à préparer les luttes politiques de demain (M Mitterrand face aux patrons) ou la civilisation d'après-demain (M Giscard d'Estaing, son livre *Démocratie française* et ses commentaires).

Même M Chirac, qui professe à Epernay que *« la réflexion ne serait rien sans l'action »*, nous parle plus de l'avenir de notre société que de son présent. Personne ne lui reprochera, certes, de vouloir *« inventer une démocratie du quotidien qui donne à chacun le choix et la maîtrise de son existence de tous les jours »*. La France a trop souffert jusqu'ici de son administration et de la centralisation. On ne lui en voudra pas plus de vouloir *« construire un monde dont l'homme est avant tout le principe et la mesure »*. Mais ne s'envole-t-on pas un peu trop à l'heure où des sujets plus terre à terre empoignent les Français ?

M Raymond Barre paraît du coup singulièrement seul au créneau de la bataille contre l'inflation. Sans doute, avant de partir pour la Pologne, M. Giscard d'Estaing a-t-il demandé à toute la majorité et à tous les ministres de l'aider, et il a eu des mots durs contre ceux qui veulent *« désorganiser l'économie française »*. Mais ces mots s'ajoutent à d'autres pour alimenter les polémiques plutôt que pour inviter nos concitoyens à ne pas éparpiller leur attention. N'auront-ils pas besoin, en effet, de concentrer leurs forces pour passer le mauvais cap économique d'aujourd'hui ?

(Lire la suite page 19.)

Mise en garde de M. Poniatowski aux syndicats de policiers

avant les manifestations des 18 et 20 octobre

Les relations se dégradent entre le ministère de l'intérieur et les grandes organisations syndicales de policiers qui réclament l'application immédiate de la parité de traitements entre les fonctionnaires de la police nationale et les militaires de la gendarmerie, bénéficiaires depuis quelques mois d'améliorations matérielles sensibles.

L'entrevue qu'a eue, vendredi 15 octobre, une délégation des trois principaux syndicats avec M. Michel Poniatowski n'a apporté aucun élément d'apaisement, le ministre de l'intérieur ayant clairement laissé entendre que le budget prévu pour 1977 ne serait pas révisé. Il n'a pas manqué non plus de mettre en garde ses interlocuteurs « contre toute attitude d'indiscipline et de non-respect de leurs obligations statutaires », sans pour autant, semble-t-il, entamer leur détermination.

(Lire page 7 l'article de JAMES SARRAZIN.)

AU JOUR LE JOUR

Patenôtre

Il faut reconnaître ce mérite à M. Chirac que la formule « démocratie du quotidien » est particulièrement heureuse. Ces maîtres du verbe que sont les vrais politiciens ont rarement la chance de trouver une incantation à la fois plus vraie et plus évocatrice.

C'est peut-être l'invocation — ou la connotation, comme disent les linguistes — qui fait problème. Le citoyen, chaque jour, dans sa prière civique, demandera sa démocratie quotidienne. Toute la question est de savoir qui, dans l'esprit de M. Chirac, est le Père tout-puissant dont la volonté doit être faite et vers qui s'élèvera la patenôtre.

ROBERT ESCARPIT.

Des contacts sont pris entre des responsables de l'agriculture et des classes moyennes pour peser dans le débat politique

nous déclare M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A.

Particulièrement touché par les critiques adressées au monde rural à propos de l'impôt de solidarité, M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), pense qu'en dépit des inégalités entre agriculteurs le problème du maintien du revenu paysan en 1976 ne peut être posé que globalement. A son avis, les prix agricoles doivent être déterminés en fonction du prix de revient des exploitants agricoles, mais la communauté doit donner aux plus déshérités les moyens de rester à la terre. Parallèlement, il envisage une relance de la politique des structures d'exploitation.

Sur un autre plan, M. Debatisse amorce avec des responsables des organisations professionnelles de l'artisanat, du commerce et des cadres une réflexion sur les moyens de peser d'un plus grand poids dans le débat politique. Il en explique les raisons dans une interview accordée au « Monde ».

« Vous avez explicitement reproché à une partie des Français leur « sécheresse de cœur » lorsque des réactions contre un impôt de solidarité se sont fait jour. Mais pourquoi pensez-vous que les agriculteurs aient une « mauvaise cote » dans l'opinion publique ?

— D'abord, parce que dans la présentation qui est faite de l'agriculture à l'opinion publique, on a tendance à souligner que c'est un secteur qui coûte de l'argent à l'économie. Et beaucoup moins à rappeler que ce secteur, en vingt-cinq ans, a connu une mutation profonde : la population paysanne active a diminué des deux tiers. Malgré cela, l'agriculture apporte depuis 1970 une contribution positive à l'équilibre de la balance commerciale. Même en 1975, année difficile, l'excédent net a été de 5 milliards et demi de francs.

» Seconde raison : on insiste plus sur des situations particulières, qui certes existent, mais qui sont marginales. Cela donne une idée fausse de la situation générale des agriculteurs.

» Enfin, demander que l'aide à une catégorie sociale s'opère au travers de l'impôt ne pouvait que provoquer des réactions. Chacun se considère comme moins favorisé que son voisin... Or, dans cette affaire, il s'agissait en fait d'un engagement de maintenir le revenu paysan de 1976 à son niveau de 1975. Il n'aurait donc pas fallu recourir à un impôt nouveau, puisque le maintien du revenu correspondait à un engagement qui aurait dû, de toute façon, être pris en compte dans le budget. Une certaine présentation des choses a amené à ne pas accepter un effort qui, aux yeux des agriculteurs, n'est pas exceptionnel, puisqu'il revient à bloquer leur revenu à son niveau médiocre de 1974.

Propos recueillis par ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 19.)

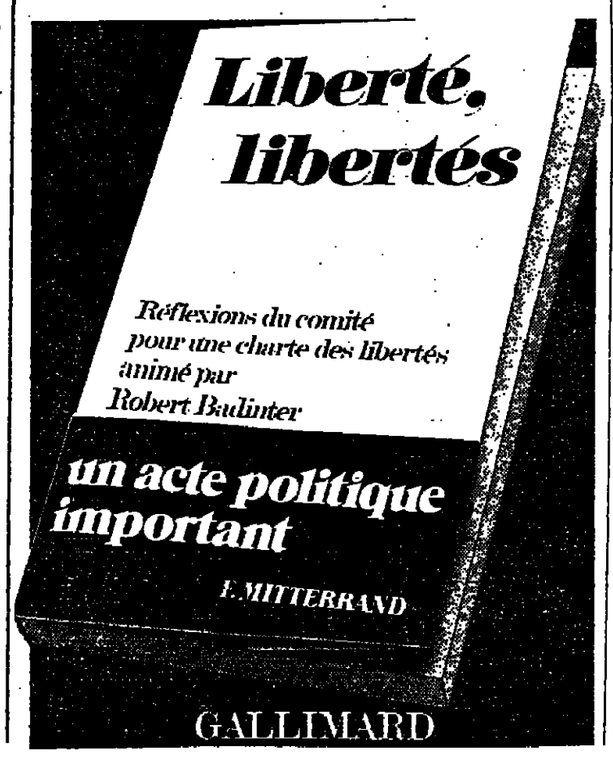

Lundi 18 octobre
COURSES A SAINT-CLOUD
Un excellent programme avec
LE PRIX DE FLORE
pour pouliches de 3 ans
2.100 mètres
100.000 F à la gagnante

DE LA BIOLOGIE A LA CULTURE

Les paliers de l'évolution

par le professeur JEAN BERNARD, de l'Académie française

Une dame anglaise, vers 1860, se fait expliquer les théories de Darwin, puis s'exclame : « Ainsi, nous descendrions du singe. J'espère bien que cela n'est pas vrai ; mais si c'était vrai, prions pour que cela ne s'ébruite pas ». Le livre de Jacques Ruffié aurait à la fois rassuré et inquiété la dame anglaise. Il se présente comme une synthèse précise de l'évolution, libérée des vieilles confusions. Il apporte et dispense une large et vigoureuse information.

Tout commence avec la vie, qui comme le note Jacques Monod, n'a pas été un événement aléatoire, accidentel, mais un événement à peu près inévitable dans les conditions physico-chimiques de la Terre primitive. L'évolution, ensuite, a-t-elle été gouvernée par la nécessité sans le hasard comme le veulent les lamarckiens et néo-lamarckiens, par le hasard et la nécessité comme le veulent les darwiniens et néo-darwiniens, ou par le hasard sans nécessité comme le soutiennent les neutralistes ? Jacques Ruffié, plutôt que d'opposer ces différents concepts, s'efforce de les concilier, de les transcender. Cela grâce à la notion de palier évolutif qui inspire toute son œuvre. L'évolution est considérée comme une série de paliers ou niveaux d'intégration de plus en plus complexes. A chaque palier on retrouve les mêmes éléments qu'au palier précédent, mais spécialisés et fortement intégrés à un ensemble constituant une sorte de super-individu doué de qualités nouvelles. Les paliers retenus sont le palier moléculaire, le cellulaire, le pluri-cellulaire et le social.

« Contre la faux du temps rien ne peut se défendre que la lignée », écrivait déjà Shakespeare. Jacques Ruffié souligne l'importance de l'héritage génétique, la richesse des connaissances, des qualités transmises par chaque espèce animale à sa descendance au long des chromosomes. Mais avec l'homme tout change : les connaissances acquises l'emportent très souvent sur les connaissances innées transmises avec les chromosomes. Par sa culture et sa technologie, l'homme a brisé la sélection naturelle et créé une nouvelle pression sélective liée à l'intelligence. Désormais le plus fort ne sera plus le mieux bâti, le plus résistant, le coureur le plus rapide, mais le plus savant, celui qui a acquis les connaissances les plus nombreuses et sait le mieux les utiliser.

(Lire la suite page 5.)

ASIE

La population est préparée à d'impressionnantes révélations

(Suite de la première page.)

Celui-ci aurait, bien entendu vendu la mèche, mais l'histoire aurait rebondi après la mort de Mao, lors d'une dramatique confrontation entre Mme Chiang Ching et M. Hua Kuo-feng. Celui-ci se serait présenté comme le véritable légataire des volontés et de l'héritage politique du président défunt.

Sans doute n'en est-on qu'au début de ces rumeurs que la campagne d'affiches et de journaux muraux, déjà bien engagée en province, mais encore limitée à Pékin aux enceintes des universités, ne peut que contribuer à relancer. Il est douteux que l'on sache avant longtemps ce qui s'est réellement passé. Qu'on songe à tous les mystères qui planent encore sur l'affaire Lin Piao et la disparition de cet autre *« fidèle compagnon »*, il y a cinq ans...

Ce qui est clair, c'est que l'heure des réquisitoires, sinon des règlements de comptes, a sonné, et que la population est activement préparée à d'impressionnantes révélations sur les « crimes » des dirigeants déchus. Sans doute sera-t-il délicat d'accuser ces derniers de déviation « droitière », leur réputation « gauchiste » étant, malgré tout, un peu trop solidement établie. Leur reprocher leur « ultra-gauchisme » n'est pas non plus aisé dans un système de propagande qui ne désigne d'autres adversaires concevables au régime que ceux de la réaction et du *« révisionnisme de droite »*. Plusieurs textes déjà, et notamment l'éditorial du 10 octobre, qui sert actuellement de document de référence dans les séances d'étude au sein des organisations de base, ont déjà fait allusion sur le plan historique à *« la lutte contre les lignes opportunistes de droite et de « gauche » au sein du parti »*. Les guillemets sont de rigueur et permettent tous les rétablissements.

En 1972 déjà, dans un article concernant le cas Lin Piao, *le Drapeau rouge* dénonçait ceux qui *« prêchent l'ultra-gauchisme »* et appliquent une ligne de *« gauche »* en apparence, mais de *« droite »* en réalité.

On peut penser que les mêmes formules peuvent être appliquées à ceux qui sont aujourd'hui accusés de *« conspiration »*.

D'autres références sont d'ailleurs limpides. Un article du *Quotidien du peuple* évoquait jeudi le souvenir de la conférence de Tsunyi, qui se tint en janvier 1935, et au cours de laquelle Mao Tse-toung avait été élu à la présidence du comité militaire du parti. *« Au cours de la conférence de Tsunyi*, écrivaient les auteurs de l'article, *c'est en levant toujours haut le drapeau du marxisme-léninisme que le président Mao en a fini avec la domination de la ligne opportuniste de « gauche » de Wang Ming au sein du comité central du parti, rétablissant ainsi l'orientation de la révolution chinoise »*. Le parallèle est tentant avec les événements récents, consécutifs eux aussi à la nomination d'un autre président du parti et de sa commission militaire.

Avec ce travail de préparation des esprits se dessine vaguement dans l'opinion une sorte de réaction thermidorienne d'autant plus naturelle que la dénonciation de Mme Chiang Ching y rencontre un terrain favorable. Pour des raisons dont les unes tiennent à sa propre personnalité, à son histoire de « troisième épouse », et les autres relèvent d'une tradition bien antérieure à la révolution, et qui fait mauvaise réputation aux impératrices douairières, la veuve du président Mao n'est pas en Chine un personnage populaire. Peu de voix, fussent-elles discrètes, s'élèveront sans doute pour la défendre. Ainsi apparaît-elle comme l'élément le plus vulnérable d'un groupe politique au sein duquel comptent également les liens familiaux, et dont les autres membres se trouvent en même temps qu'elle exposés aux coups des Fouché du moment. Les manifestations organisées en province n'ont pour objet officiellement que d'acclamer la nomination de M. Hua Kuo-feng à la présidence du parti. Il faudra toute la poigne de fer du nouveau chef pour que le mouvement d'opinion ainsi déclenché, mais jusqu'à présent solidement encadré, ne déborde pas ses objectifs.

ALAIN JACOB.

Chine

La campagne contre les éléments «radicaux» se développe dans la capitale et à Changhaï

La purge des éléments *« radicaux »* s'étend en Chine. A Pékin, indique une source chinoise citée par l'A.F.P., M. Chih Chun, vice-ministre de l'éducation, président du comité révolutionnaire de l'université Tsinghua, proche de Mme Chiang Ching, et Mme Hsieh Ching-yi, secrétaire adjoint du comité du parti de Tsinghua, vice-présidente du comité révolutionnaire de la ville, auraient été démis de leurs fonctions. Les noms des quatre *« conspirateurs »* viennent d'apparaître sur les affiches placardées à l'université Peita de Pékin.

A Changhaï, indique l'A.F.P., un millier de personnes, massées, vendredi 15 octobre, devant l'immeuble du comité révolutionnaire, ont demandé que deux membres de cette organisation leur soient livrés ; ces deux personnes ont été placées par la foule sur la plate-forme d'un camion. Il s'agit vraisemblablement de dirigeants locaux liés au *« groupe de Changaï »*. Une personnalité de la grande ville, M. Hsu Ching-hsien est d'ailleurs prise à partie par voie d'affiche. Sur d'autres affiches, les noms des *« traîtres »* apparaissent tracés à l'envers — signe d'insulte : d'autres affiches montrent les *« traîtres »* pendus à une potence. Il s'agit de Mme Chiang Ching et de MM. Yao Wen-yuan, Wang Hong-wen et Chang Chun-chiao. *« Ecrasez la tête des quatre chiens ! »*, *« Ecrasez et étranglez la bande des quatre ! »*, proclament les slogans.

Quel est le sort réservé aux *« traîtres »* ? L'*Asahi Shimbun* de Tokyo écrit samedi que MM. Yao, Wang et Chang ont été tués au cours de la réunion pendant laquelle fut fomenté le *« complot »*. L'agence yougoslave Tanyoung, dans une dépêche datée de Pékin, indique, en revanche, que les *« traîtres »* sont vivants, mais que trois gardes ont été tués lorsque la police a découvert le *« complot »*. On s'interroge aussi sur un possible retour de M. Teng Hsiao-ping à la vie politique. L'agence Kyodo fonde l'hypothèse sur le fait que, mercredi soir, la télévision chinoise a diffusé un ancien feuilleton sur la guerre civile, qui retrace un épisode héroïque de la vie de l'ancien vice-premier ministre. La diffusion de ce feuilleton avait commencé lorsque M. Teng revint au pouvoir ; elle se poursuivit quelque temps si fut suspendue en mai, à la suite des événements d'avril sur la place Tien-An-Men.

Signalons enfin que, samedi, la Foire de Canton s'est ouverte. A cette occasion, la presse publie une citation de Mao datant de 1949, qui n'avait pas été utilisée depuis plus de dix ans, et dans laquelle le président parlait de *« l'accroissement du commerce international »*, qui doit aider *« au développement de la production »*. Une autre citation est présentée dans laquelle Mao, toujours en 1949, disait que les révolutionnaires ne pourraient garder le pouvoir si le niveau de vie du peuple n'était pas rapidement amélioré. Les hommes d'affaires présents à Pékin sont frappés par le ton nouveau dont usent depuis quelques jours leurs interlocuteurs. Or une des accusations portées contre M. Teng portait justement sur sa volonté de promouvoir les échanges avec l'extérieur.

Thaïlande

La vague d'arrestations ne cesse de s'étendre

De notre correspondant

Bangkok. — La vague de perquisitions et d'arrestations de personnes considérées comme représentant un danger pour la sécurité nationale ne cesse de s'étendre et la presse n'en rend compte que partiellement.

M. Pansak Vinyartu, directeur de l'hebdomadaire gauchisant *Chaturat*, a été arrêté vendredi 15 octobre à l'aéroport de Bangkok alors qu'il tentait de prendre l'avion pour l'étranger. Les autorités venaient de lui refuser l'autorisation de faire reparaître sa publication. Sa famille, de nationalité américaine, s'est vu interdire de quitter le pays. Des quotidiens, comme *The Nation*, de langue anglaise, et la plupart des journaux de langue chinoise sont toujours interdits. Il y a quelques jours, les forces de l'ordre ont organisé un raid contre la ferme où résidait un célèbre écrivain de gauche, membre du parti socialiste, M. Khamsing Srinawk. Ce dernier avait quitté la maison peu avant et n'a pas reparu depuis.

Les nouvelles venant de province sont rares. Jeudi soir, selon le *Bangkok World*, quatorze personnes ont été arrêtées à Korat ; des étudiants, des enseignants, mais aussi un employé et un gros commerçant. Certains militants de partis de gauche sont recherchés.

Les mesures de sécurité ne cessent de s'aggraver. Les patrouilles sont renforcées.

Il s'agit officiellement de prévenir toute tentative de terrorisme urbain.

Enfin, parlant devant la presse étrangère de Bangkok, M. Thanat Khoman, ancien ministre des affaires étrangères du maréchal Thanom et conseiller diplomatique de la junte militaire, a condamné ce qu'il considère comme la politique de capitulation du précédent gouvernement devant Hanoï, tout en affirmant qu'il était en faveur d'une *« détente »* avec les pays indochinois. Il a aussi demandé que la Thaïlande resserre ses liens avec les Etats-Unis, l'Europe occidentale, la Malaisie et le Japon — où il vient de se rendre ces derniers jours.

PATRICE DE BEER.

Corée du Nord

DIFFUSION D'UN MESSAGE DU PRÉSIDENT KIM IL SUNG

Le président Kim Il Sung a adressé, vendredi 15 octobre, un message aux dirigeants des pays socialistes qui l'avaient félicité à l'occasion du 28e anniversaire de la République démocratique populaire de Corée. L'information, diffusée par l'agence nord-coréenne d'information, paraît mettre fin aux rumeurs selon lesquelles une révolution de palais aurait eu lieu à Pyongyang. M. Kim Jung, fils du président, ayant arrêté son père — rumeurs dont le Monde daté 16 octobre s'était fait l'écho dans ses dernières éditions.

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET MILITAIRE DE LA CRISE LIBANAISE

Le «sommet» de Ryad pourrait être suivi d'une conférence élargie

Les Palestiniens opposent une vive résistance à l'offensive syrienne

Un « sommet » arabe restreint devait se réunir ce samedi soir 16 octobre à Ryad, pour rechercher une issue à la guerre civile au Liban. Devaient assister à cette conférence : le roi Khaled (Arabie Saoudite), l'émir Sabah (Koweït), M. Sadate (Egypte), le général Assad (Syrie), M. Sarkis (Liban) et — s'il parvenait à rejoindre Ryad — M. Arafat (O.L.P.).

Si un accord de principe est conclu, les chefs d'Etat des pays de la Ligue arabe se réuniraient ultérieurement au Caire pour entériner les décisions prises dans la capitale saoudienne.

De notre correspondant

Beyrouth. — A quelques heures de l'ouverture du « sommet » de Ryad, des combats acharnés se poursuivaient samedi matin 16 octobre à l'intérieur de la ville de Bhamdoun. Les forces palestiniennes et celles de la gauche libanaise opposaient une vive résistance à l'armée syrienne, qui n'avait réussi, en définitive, qu'à occuper des points stratégiques de la localité. Les francs-tireurs embusqués dans les maisons tiraient sur les chars syriens. Des combats de rues, parfois au corps à corps, empêchaient les forces du président Assad de poursuivre leur avance vers Aley. La tactique des Palestiniens et de leurs alliés consiste à ne pas s'opposer de front au « rouleau compresseur » syrien. Mais ils reviennent à la charge par des actions de guérilla sur les arrières de l'armée de Damas.

Le commandant militaire de l'O.L.P. dans la région, M. Abou Jihad, affirmait vendredi après-midi : *« Les forces que nous affrontons sont imposantes : deux brigades d'infanterie et une brigade de blindés. Cependant, malgré ce déploiement, nous continuerons à nous battre à l'intérieur de Bhamdoun. Nous avons déjà infligé à l'adversaire des pertes considérables. »* Nombre d'observateurs estiment que ces combats sont les plus violents depuis le début de la guerre civile.

On pensait généralement samedi que l'armée syrienne tenterait de contourner la ville de Bhamdoun pour prendre d'assaut celle d'Aley, avant l'ouverture du « sommet » de Ryad samedi soir.

Sur le front du Sud, l'armée syrienne ne semble pas avoir progressé davantage en direction du port de Saïda, mais elle a soumis la localité à un bombardement intensif au cours de la nuit du vendredi au samedi. Les bateaux qui se trouvaient dans le port, ainsi que ceux qui attendaient leur tour pour débarquer leurs cargaisons, ont pris le large.

Selon la radio progressiste, l'armée israélienne aurait participé aux combats dans le sud-est du Liban. L'artillerie de l'Etat juif aurait bombardé notamment le château de Beaufort et plusieurs localités voisines tenues par la gauche, au moment où les forces de la droite chrétienne et celles du camp palestino-progressiste se livraient bataille dans le secteur de Marjayoun-Koleya, près de la frontière israélienne.

Cependant, l'opinion s'intéresse moins à l'évolution de la situation militaire qu'aux développements politiques que l'on pourrait attendre du « sommet » de Ryad. Le président Sarkis a quitté ce samedi le Liban pour la capitale saoudienne, via Damas. M. Rachid Karamé, le président du conseil, qui aurait dû être à ses côtés, selon la Constitution libanaise, a dû renoncer au déplacement, puisqu'il n'est pas en mesure de quitter le secteur progressiste de la capitale. M. Yasser Arafat se trouve dans une situation analogue, sa sécurité ne pouvant pas être assurée. En l'état actuel des relations syro-palestiniennes, il lui est malaisé de se rendre à Damas soit par hélicoptère, soit en traversant par la route des régions contrôlées par les forces syriennes. Le président de l'O.L.P. ne veut pas non plus, semble-t-il, prendre le risque de s'embarquer à Saïda sur un bateau qui le conduirait en Egypte, de crainte d'être intercepté par la marine israélienne. Certes, il pourrait prendre l'avion à partir d'un aéroport de fortune aménagé par la résistance au sud du Liban, mais il faudrait pour cela que le président Sadate lui dépêche un avion spécial, qui devrait atterrir sur une piste située à la portée des canons israéliens.

Le gouvernement saoudien s'est efforcé d'assurer le déplacement de M. Arafat en obtenant la coopération de Damas. En cas d'échec, M. Farouk Kaddoumi, qui se trouve actuellement à l'étranger, devrait, selon toute vraisemblance, représenter l'O.L.P. au « sommet » de Ryad.

Compte tenu des intérêts et des objectifs divergents des six protagonistes de la conférence de Ryad, les Libanais demeurent sceptiques quant aux résultats à attendre. D'autant plus que les Syriens paraissent décidés à poursuivre leur offensive jusqu'à la victoire, tandis que les Palestiniens, encouragés par les succès relatifs qu'ils ont enregistrés sur le terrain, refuseront sans doute d'accepter les conditions de Damas.

LUCIEN GEORGE.

Frictions entre chrétiens conservateurs et forces d'obédience syrienne

Beyrouth (A.F.P.). — La situation était très tendue en fin de semaine à Zahlé (troisième ville du Liban, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Beyrouth), à la suite de frictions entre des militaires libanais favorables au camp conservateur (dits « loyalistes ») et d'autres « d'obédience syrienne », rapporte la Voix du Liban (station de radio des Phalanges libanaises).

Des détachements des « avant-gardes de l'armée libanaise arabe » (sous contrôle syrien) avaient encerclé mercredi à minuit une caserne près de Zahlé où sont cantonnés des contingents loyalistes de l'armée régulière sous les ordres du commandant Tarek Noujaim et sommé ces militaires soit de rallier les rangs des « avant-gardes », soit de « rentrer chez eux et de livrer leurs armes », rapporte vendredi la presse de Beyrouth.

Selon la « Voix du Liban », un échange de tirs s'est produit entre militaires « loyalistes » et « pro-Syriens », et une grève générale a été observée par la population de Zahlé (à majorité chrétienne), qui a manifesté sa solidarité avec les forces « loyalistes ».

Des tensions se sont déjà produites entre « forces libanaises » (chrétiens conservateurs) et leurs alliés syriens. M. Camille Chamoun, ancien président de la République et l'un des « hommes forts » du camp chrétien, passe pour avoir été particulièrement « irrité » par l'attitude des forces syriennes dans la montagne (région du Metn), qui auraient refusé aux « forces libanaises » l'accès de certains villages à population mixte, chrétienne et druze.

Autre événement significatif, le « Front d'union national » (FUN) — qui regroupe des personnalités traditionnelles, chrétiens et musulmans, dont plusieurs anciens présidents du conseil, qui ne font pas partie du front progressiste — a publié, le vendredi 15 octobre, un manifeste dénonçant la « violation par la Syrie de la souveraineté nationale » du Liban. Certaines personnalités du FUN s'étaient rendues à Damas ces derniers jours et paraissaient disposées à un compromis avec la Syrie.

Cependant, le communiqué publié vendredi déclare notamment : « L'offensive syrienne a d'autant plus surpris qu'elle est intervenue au moment où de grands espoirs étaient fondés sur les réunions tripartites de Chtaura visant à parvenir à un accord de cessez-le-feu. » « Cette invasion consacre la violation de la souveraineté du Liban, de son indépendance et de la sécurité de son peuple, ainsi que de ceux qui résident sur son territoire », poursuit le FUN, qui réclame « le retrait des forces syriennes de tout le territoire libanais ».

M. Raymond Eddé : la Syrie tente d'anéantir notre pays

M. Raymond Eddé, président du Bloc national (droite chrétienne libérale) a fait au *Monde*, le samedi 16 octobre, une déclaration dont nous extrayons les passages suivants :

« Sous prétexte de libérer notre pays de la résistance palestinienne, la Syrie tente d'anéantir le Liban tant sur le plan politique qu'économique. Elle a commencé par utiliser la Saïka, formation dite palestinienne mais d'obédience syrienne qui, dès le début des événements (été 1975), a mis à sac Beyrouth, pillant les banques, les fonds de commerce, les entrepôts douaniers, ainsi que son aéroport. C'est ainsi que de nombreux navires qui venaient à Beyrouth pour décharger des marchandises destinées aux pays du Proche-Orient se dirigent depuis des mois vers les ports syriens pour le plus grand profit de ceux-ci. L'aéroport international de Beyrouth, lui aussi fermé depuis plusieurs mois, a été remplacé par celui de Damas avec tous les avantages que cela comporte pour la Syrie. »

Après avoir déploré le fait que le président Sarkis ait gardé le silence au sujet de l'offensive syrienne, notamment à Jezzine et Bhamdoun, *« où les morts se comptent par centaines »*, M. Eddé a poursuivi : *« Lors de mon passage à Paris, au début de cette année, j'avais déclaré* (le Monde du 24 janvier), *que* « le Liban venait de passer sous » mandat syrien » *et qu'il serait bientôt* « amputé des deux bouts, » au nord et au sud ». *Personne n'a voulu me croire. Mes appréhensions se sont malheureusement révélées fondées. La Syrie, après avoir occupé la plaine de la Bekaa et Akkar, en juin dernier, a conquis le mont Liban sous prétexte de voler au secours des minorités chrétiennes. Israël, au sud du Liban, procède plus intelligemment en ravitaillant les populations chrétiennes et musulmanes, mais aussi en les armant les unes contre les autres, jusqu'au jour où des affrontements lui permettront, sous prétexte de rétablir la sécurité au nord de sa frontière, d'occuper le Liban-Sud jusqu'au fleuve Litani, dont il convoite les eaux depuis 1919. »*

Le président du Bloc national a conclu : *« Le Liban est en train de disparaître dans l'indifférence générale. La France, vers laquelle les Libanais chrétiens et musulmans tournent leurs regards, s'est contentée de proposer une « table ronde ». L'Amérique, en perpétuelle campagne électorale, détruit le Liban pour que vive Israël. Les Arabes volent de « sommet » en « sommet » sans jamais atterrir. Quant à la Syrie de Hafez El Assad, elle veut, en compensation du Golan qu'Israël lui a pris, annexer le Liban ou, du moins, les territoires que le général Gouraud, au nom de la France, avait réunis à la patrie libanaise en 1920. Tel est le véritable objectif que poursuit l'armée syrienne. »*

« L'HUMANITÉ » : une aide militaire dévoyée.

« En des heures aussi décisives, l'attitude du pouvoir giscardien, telle que M. de Guiringaud l'a définie devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est des plus lamentables. (...) M. de Guiringaud a prétexté qu' « une grande puissance » ayant des moyens de pression sur Damas ne les utilisait pas autant qu'elle le pourrait. Piètre alibi !

» *Certes, il est vrai que l'U.R.S.S. dispose de possibilités considérables pour se faire entendre des dirigeants de Damas. (...) Dramatique paradoxe que celui de cette aide militaire ainsi dévoyée...*

» *Mais cette constatation d'évidence, que nul ne songe à mettre en doute, ne saurait affecter la politique française, à moins d'admettre que celle-ci se déterminerait ailleurs qu'à Paris. »*

Deux grands succès de
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Lettre ouverte aux hommes politiques

140.000 Exemplaires **Albin Michel** 22 F.

Histoire de la République Gaullienne

I. La fin d'une époque (1958-62) Nouvelle réédition
II. Le temps des orphelins (1962-69) 100.000 exemplaires.

Fayard. Tome I : 55 F. Tome II : 59 F.

EUROPE

Espagne

Les Cortès devront examiner selon la procédure d'urgence le projet gouvernemental de réforme

De notre correspondant

Madrid. — Le conseil des ministres espagnol a décidé, vendredi 15 octobre, d'envoyer aux Cortès le projet de loi de réforme politique, sans tenir compte des propositions d'amendement présentées par le Conseil national (*le Monde* du 12 octobre). Les suggestions du Conseil national, qui réduisent considérablement la portée du projet gouvernemental de réforme, seront transmises aux membres des Cortès comme un document annexe. Le projet de loi devra être examiné par les Cortès selon la procédure d'urgence. Le référendum pourrait alors avoir lieu au cours de la première quinzaine de décembre.

Le gouvernement a également envoyé aux Cortès le projet de budget de l'Etat pour 1977, dont le montant est de 967 milliards de pesetas, soit une augmentation de 19,4 % sur celui de 1976 ; cette augmentation correspond au taux d'inflation de l'économie espagnole au cours de cette année.

Le projet de réforme de M. Suarez modifie l'essence même du régime, dit de « démocratie organique », qui n'admettait qu'un parti unique (le Mouvement national). Il instaure un régime pluraliste fondé sur le suffrage universel, direct et secret. Les étapes de la procédure prévue par la Constitution franquiste, toujours en vigueur, pour modifier une ou plusieurs « lois fondamentales », sont au nombre de cinq :

1) Le conseil des ministres élabore le projet de loi et l'envoie au Conseil national ;

2) Le Conseil national émet à son sujet un avis dont le gouvernement n'est pas obligé de tenir compte ;

3) Le conseil des ministres, après avoir reçu l'avis du Conseil national, a trois possibilités : *a*) accepter dans son ensemble l'avis du Conseil national et modifier en conséquence le projet de loi ; *b*) tenir compte d'une partie seulement de l'avis de la Chambre haute ; *c*) ne pas accepter cet avis.

4) Le conseil des ministres envoie le projet de loi aux Cortès pour que ces dernières l'approuvent ou l'amendent. Il est important de rappeler à ce propos que tous les membres du Conseil national sont automatiquement membres des Cortès.

5) Si les deux tiers des membres des Cortès votent le projet, celui-ci se transforme en loi, qui doit être soumise au référendum national pour pouvoir être promulguée. Si les votes favorables au projet n'atteignent pas aux Cortès la proportion des deux tiers ou si les amendements adoptés altèrent le projet de façon substantielle, ou bien le gouvernement retire le projet, ou le roi dissout les Cortès. Dans ce cas, le souverain décide immédiatement, par décret-loi, un référendum, mais il appartiendrait alors au prochain Parlement de se prononcer sur le fond de la réforme.

En imposant aux Cortès la procédure d'urgence, le gouvernement compte empêcher des discussions interminables ou des manœuvres d'obstruction au sein de la commission des lois fondamentales.

Le débat aux Cortès permettra de mieux savoir sur quelle force réelle peut compter l'Alliance populaire, formée le 9 octobre par six anciens ministres de Franco, dont cinq sont les dirigeants d'associations politiques créées pendant la dictature. Cette Alliance populaire a déclaré qu'elle acceptait la réforme de M. Suarez avec « certaines réserves ». Si les membres des Cortès qui font partie de ces associations suivent leurs dirigeants, il ne fait pas de doute qu'ils obtiendront facilement le tiers des votes de l'Assemblée, ce qui suffirait pour bloquer le projet de loi. Mais en sera-t-il ainsi ? M. Feder ... Silva, qui était en minorité au sein de l'Union démocrate espagnole, a dû démissionner de celle-ci. Un autre fondateur de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga Iribarne, a également des difficultés avec son association, Réforme démocratique. Les seuls votes certains pour l'Alliance populaire sont ceux des soixante et onze membres des Cortès qui font partie de l'Union nationale espagnole que préside M. Gonzalo Fernandez de la Mora.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Union soviétique

L'agence Tass diffuse les commentaires de « l'Humanité » critiquant M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Moscou. — L'affaire de l'interview accordée par M. Giscard d'Estaing à TF 1, et retransmise par la télévision soviétique, vient de rebondir. La *Pravda* de ce samedi 16 octobre publie le résumé fait par l'agence Tass d'un commentaire de *l'Humanité* consacré aux déclarations du président de la République, affirmant notamment : « *Il y a une certaine distorsion entre les déclarations présidentielles et l'état des choses en France.* » La dépêche de l'agence Tass ajoute : « *Le journal* [du P.C.F.] *relève que des défauts substantiels ont été passés sous silence, tels que l'inflation et le chômage. Il n'a pas été dit aux auditeurs soviétiques que les loyers en France sont quatre fois ou même cinq fois supérieurs aux loyers en Union soviétique, et que les transports en commun sont deux fois ou même trois fois plus chers qu'en U.R.S.S.* »

L'agence Tass reprend également les critiques de *l'Humanité* contre la politique de défense de la France « *qui a érigé en stratégie militaire l'utilisation de l'arme nucléaire* », et « *qui ne prend toujours pas part aux pourparlers sur le désarmement à Genève, ni aux négociations de Vienne* ». « *Pas un mot*, ajoute la dépêche, *n'a été dit au cours de l'interview sur les intentions de la France de renoncer à ce boycottage. Rien n'a été dit non plus au sujet des propositions concrètes soviétiques relatives au désarmement* ».

La dépêche de l'agence soviétique se termine ainsi : « L'Humanité *critique les élections directes au Parlement européen qui constituent, juge-t-elle, une tentative de priver partiellement le peuple français de sa souveraineté. On se trouve en présence d'une contradiction entre les déclarations des dirigeants français sur leur politique d'indépendance et la réalité de leur atlantisme.* »

Si ces reproches adressés indirectement à la France ne sont pas nouveaux, encore qu'ils soient formulés d'une manière beaucoup plus brusque que d'habitude, c'est la première fois que le président de la République est mis en cause de cette façon par la presse soviétique. Jusqu'à présent, les commentateurs prenaient plutôt pour cible les membres du gouvernement ou certains experts, comme par exemple le général Méry. La publication du résumé des commentaires de *l'Humanité* ne s'explique donc pas par le seul souci du Kremlin de faire plaisir aux communistes français, mais aussi par la profonde irritation qu'ils ont ressentie en voyant M. Giscard d'Estaing exposer aux téléspectateurs soviétiques les principes de base de la société française. Cela a été considéré comme une ingérence dans les affaires intérieures soviétiques.

JACQUES AMALRIC.

Belgique

A la suite des élections communales
Deux secrétaires d'État sont remplacés

De notre correspondant

Bruxelles. — Au château de Laeken, samedi matin 16 octobre, deux nouveaux secrétaires d'Etat ont prêté serment entre les mains du roi. L'un d'eux porte un nom célèbre de la politique : M. Marc Eyskens, qui aura le portefeuille de l'économie régionale flamande, est le fils de l'ancien premier ministre, M. Gaston Eyskens, l'homme qui marqua la vie publique du pays depuis la libération de 1944 jusqu'à sa retraite en 1973.

Le nouveau secrétaire d'Etat, quarante-deux ans, professeur à l'université de Louvain, auteur de nombreuses publications scientifiques, est considéré comme le meilleur économiste de Flandre. De tendance sociale-chrétienne, il n'est pas parlementaire. Il remplacera au gouvernement M. Luc Dhoore, qui devient ministre de la prévoyance sociale, en remplacement de M. Placide De Paepe, désigné comme bourgmestre de Gand à la suite des élections communales du 10 octobre.

Un autre membre du gouvernement, M. D'Haeseleer, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a également dû démissionner, à la suite de son élection comme bourgmestre d'Alost. Après la fusion des communes, le cumul des mandats de maire et de ministre a en effet été supprimé. C'est M. André Kempinaire, député libéral de Courtrai, qui remplacera M. D'Haeseleer. Agé de quarante-sept ans, M. Kempinaire a été secrétaire d'Etat au commerce extérieur de janvier à octobre 1973.

Un autre départ marquera davantage le monde politique. Le président du parti social-chrétien, M. Charles-Ferdinand Nothomb, a adressé une lettre aux membres du comité directeur de son parti pour leur annoncer sa démission. Le 19 octobre, il transmettra la présidence du P.S.C. à son successeur statutairement désigné, M. Georges Gramme, sénateur de Verviers. Dans un entretien avec le journal *la Libre Belgique*, M. Nothomb explique son départ par un souci de rotation dans les fonctions politiques importantes et par le désir de mettre à la tête du parti un président « *frais* », doué pour l'organisation, au moment où le P.S.C. « *se fixe pour objectif d'être le premier parti francophone en 1983* ». M. Nothomb annonce qu'il n'est pas exclu qu'il se représente à la présidence du parti social-chrétien « *dans trois ou cinq ans* ». Il assure encore qu'il n'est pas candidat à une fonction de commissaire européen et qu'il désire « *reprendre du champ* », notamment pour préparer les élections au Parlement européen.

PIERRE DE VOS.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le premier ministre du Transkei assure que son succès électoral rejaillira sur le nouvel État

De notre correspondante

Johannesburg. — Obtenant la presque totalité des sièges, M. Kaiser Matanzima, premier ministre du Transkei, Bantoustan qui accédera à l'indépendance le 26 octobre prochain, a annoncé, vendredi 15 octobre, en exultant de joie, les résultats des élections législatives organisées le 29 septembre dernier.

Soixante-quinze des cent cinquante sièges que comprend le Parlement étaient soumis au vote (les soixante-quinze autres sont occupés par des membres nommés, en l'occurrence des chefs tribaux). Soixante et onze reviennent au parti de M. Kaiser Matanzima, le Transkei National Independant Party (T.N.I.P.), ce qui lui assure une majorité écrasante, puisque soixante-douze des chefs nommés étaient favorables à ce parti.

« *Ces résultats vont faire taire le monde entier et faire réexaminer la question de notre reconnaissance* », a aussitôt commenté le premier ministre. « *Ils mettront fin aux accusations selon lesquelles notre indépendance sert la politique d'« apartheid » de la République Sud-Africaine.* »

Ce serait, en effet, une belle victoire si M. Matanzima n'avait préalablement faussé les élections en arrêtant, voici déjà plusieurs semaines, les principaux responsables du Democratic Party, opposition non officielle, adversaire de l'indépendance du Transkei. Celui-ci a cependant trois sièges au Parlement (un membre élu et deux nommés).

L'opposition officielle, favorable à l'indépendance, le New Democratic Party, sera également représentée dans la nouvelle Assemblée par trois députés, deux élus et un nommé, mais son président, M. Knowledge Guzana, a été battu par un candidat du Democratic Party.

Le soixante-quinzième membre élu est un indépendant, M. Bilson Bacela.

A Soweto, où vivent des milliers de travailleurs xhosas (ethnie majoritaire au Transkei), le Conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.) a décidé, vendredi, de lancer un mot d'ordre pour boycotter le meeting organisé ce samedi par le premier ministre transkéien dans l'immense *township* africain de la banlieue de Johannesburg. « *Cette visite est une insulte à nos parents, qui vont perdre leur citoyenneté sud-africaine à cause de la politique de Matanzima* », a expliqué M. Khotso Seathlolo, président du S.S.R.C. — C. C.

● *Un « Comité Françoise Claustre »*, qui siège depuis le début de 1976 aux environs de Gand, dans la localité de Tronchienne (Drongen en flamand), a lancé, vendredi 15 octobre, un appel urgent auprès de l'opinion publique pour la libération de Mme Claustre. Il rappelle que celle-ci entame, le 21 octobre prochain, son trente et unième mois de captivité au Tibesti. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Israël

● UN OFFICIER ISRAELIEN, ayant le rang de commandant, a été condamné à deux ans de prison et à la dégradation pour avoir, au cours d'un interrogatoire, causé la mort d'un habitant arabe du village de Salfit, en Cisjordanie, a annoncé vendredi 15 octobre la radio israélienne.

Portugal

● LES OUVRIERS BOULANGERS PORTUGAIS sont en grève illimitée depuis le vendredi 15 octobre à la suite de l'échec des négociations entreprises en vue d'une révision de l'échelle des salaires et d'une amélioration des conditions de travail. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE PRESIDENT BOURGUIBA a amnistié vingt étudiants jeudi 14 octobre à l'occasion du 14e anniversaire de l'évacuation de la base française de Bizerte.

CORRESPONDANCE

La grève de la faim d'un ingénieur roumain

Mme Claire Gérard nous écrit :

Petre Mateescu, ingénieur roumain, a été arrêté le vendredi 15 octobre, à Bucarest. Il avait commencé le même jour une grève de la faim pour les raisons suivantes : il vit en partie (au gré des vacances et des visas) avec une Française depuis 1968. Ils ont une petite fille de quatre ans, n'ont pas encore obtenu l'autorisation de se marier et connaissent depuis huit ans des ennuis en tous genres. Petre Mateescu s'est vu refuser jusqu'à présent passeport et visa touristique. Il a subi pendant des années des tracas professionnels (chômage arbitraire, déclassement, perte de droits économiques liés à la continuité du travail... malgré une dizaine de procès intentés pour essayer de rentrer dans ses droits) et des ennuis personnels (filatures, surveillance, harcèlement psychologique, agressions...).

Après s'être adressé solennellement au président de la République roumaine, il a voulu protester publiquement par cette grève. Il demande justice pour ses droits économiques. Il demande aussi l'autorisation de se marier et la délivrance d'un passeport.

DIPLOMATIE

M. GISCARD D'ESTAING EN POLOGNE

La détente est au centre des conversations du président de la République avec M. Gierek

Accueilli, vendredi après-midi 15 octobre, à Varsovie, par M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier polonais, et M. Jablonski, chef de l'Etat, le président Giscard d'Estaing est aussitôt parti en voiture avec les dirigeants polonais « *pour la province* » — selon une « *bonne source* » citée par l'A.F.P.

L'avion, dans lequel le président de la République voyageait seul avec son aide de camp, devait se rendre à Rzeszow, au sud-est de la Pologne, à 600 kilomètres de Varsovie, au pied des Carpathes. De là, M. Giscard d'Estaing devait aller à une réserve de chasse, où les dirigeants polonais ont une résidence. Mais le Mystère-20 présidentiel a dû être détourné sur la capitale en raison du mauvais temps.

Les autorités polonaises espéraient cependant vendredi soir que le voyage reprendrait ce samedi « *son cours normal* ».

M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a souligné vendredi que le voyage du président de la République, « *bien que ne revêtant pas le caractère d'une visite d'Etat* », est « *d'un intérêt politique évident* ». Ce sera, a-t-il dit « *la seule rencontre en tête à tête entre un dirigeant occidental et des dirigeants d'un pays socialiste à un moment crucial pour l'appréciation de la détente en Europe entre la conférence d'Helsinki (sur la sécurité et la coopération en Europe) et la conférence prévue à Belgrade en 1977 qui doit faire le point de l'application des accords d'Helsinki* ».

M. Giscard d'Estaing regagnera Paris dimanche soir. Un communiqué sera alors publié dans les deux capitales.

LES ENTRETIENS FRANCO-PORTUGAIS

Paris appuie l'orientation européenne du gouvernement de Lisbonne

M. José Madeiros Ferreira, ministre portugais des affaires étrangères, a eu, vendredi 15 octobre, à Paris, des entretiens avant, pendant et après le déjeuner, avec son collègue français, M. de Guiringaud.

Les deux ministres ont surtout évoqué la question de l'insertion du Portugal dans l'Europe, et notamment les formules propres à faciliter l'adhésion du Portugal à la Communauté européenne. « *L'entrevue d'aujourd'hui a constitué la première des consultations régulières entre les gouvernements français et portugais, décidées en février dernier. Elle a permis de constater une grande identité de vues sur l'ensemble des questions débattues* », a indiqué M. Medeiros Ferreira.

Dans une allocution au déjeuner, le ministre français des affaires étrangères s'est félicité qu'après avoir « *rejeté un régime sclérosé* » le Portugal eût opté pour la « *démocratie pluraliste* », adopté une politique de décolonisation « *en dépit des difficultés énormes qu'elle comportait* » et voulu affirmer sa vocation européenne. « *Le gouvernement portugais*, a dit M. de Guiringaud, *s'est assigné pour objectif politique de resserrer ses liens avec la Communauté européenne. Quelles que soient les formules qui seront retenues, une telle orientation ne peut être accueillie qu'avec sympathie.* » Le ministre a conclu en soulignant les nécessités d'un approfondissement des relations entre les deux pays.

Au cours d'entretiens parallèles à ceux des ministres, les experts français et portugais ont examiné les questions bilatérales, et particulièrement l'accord en négociation pour améliorer les conditions de vie, de séjour et la protection sociale des travailleurs portugais en France, la réglementation des investissements étrangers au Portugal, l'état des changes commerciaux, la limitation des exportations textiles portugaises vers la France, l'extension de l'enseignement en langue portugaise pour les jeunes Portugais en France et un projet de lycée franco-portugais.

M. EMMANUEL DE CASTEJA EST NOMMÉ CHEF DU PROTOCOLE

Le *Journal officiel* du samedi 16 octobre publie la nomination de M. Emmanuel Alvar de Biaudos de Casteja, comme chef du protocole en remplacement de M. J.-P. Anglès nommé en août ambassadeur à Lisbonne.

[Né en 1916, M. de Casteja est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a occupé successivement des postes à l'administration centrale (accords techniques), à Tanger, à Rome (auprès du Saint-Siège), à l'administration centrale (Afrique-Levant), au Caire, à Bruxelles, à Londres, au service du protocole, à Tunis. Il était depuis 1971 consul général à San-Francisco.]

● *M. D.-C. Jamieson*, ministre des affaires extérieures du Canada, se rendra en visite officielle à Paris les 2 et 3 novembre prochain, annonce le Quai d'Orsay.

● *Le Parlement européen*, dans une résolution présentée par les groupes démocrate-chrétien et socialiste, a condamné, vendredi 15 octobre, les violations des droits de l'homme au Chili, en Argentine et en Uruguay.

POLITIQUE

A ANTENNE 2

M. Barre : dans un premier temps l'impopularité est fatale

Dans une interview diffusée vendredi 15 octobre par Antenne 2, M. Raymond Barre a expliqué : « *Le gouvernement est exposé à des tentatives d'intoxication dans le domaine politique, à des intimidations et à un certain nombre de fantasmes intellectuels. (...)*

» *L'intoxication, ce sont les manœuvres bien connues, petites ou grandes, dont j'ai déjà parlé, qui animent certains milieux qui ne pensent pas beaucoup à l'intérêt général. L'intimidation, c'est le fait d'un certain nombre d'organisations qui croient que le gouvernement va reculer.* »

Quant aux fantasmes intellectuels, ils s'appliquent, selon le premier ministre, aux interventions en faveur de l'impôt sur le capital. M. Barre a reparlé, à cet égard, de « *snobisme et de gadget intellectuel* ». Il a toutefois réaffirmé que les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat pourraient se pencher sur l'impôt sur le capital, mais aussi sur l'ensemble de la fiscalité française.

Interrogé sur le gel des prix, le premier ministre a estimé que « *les résultats obtenus sont satisfaisants* ». La politique de lutte contre l'inflation, approuvée par le gouvernement, sera appliquée, « quelles que soient les protestations ». Celles-ci, a-t-il dit, ont souvent pour but de défendre les intérêts catégoriels ; lorsqu'il s'agit de commerçants, de défendre des marges de profits. « *Mais je ne crois pas que la grande masse du pays soit très sensible aux protestations de ce genre* », a-t-il estimé.

M. Barre distingue la popularité de la confiance, et estime que la première est soumise aux aléas de la conjoncture. En ce qui le concerne, il a déclaré : « *Les Français ne me connaissaient pas. Je dois vous dire que les résultats n'ont pas tellement mauvais pour quelqu'un qui était inconnu jusque-là et qui apparaît uniquement pour augmenter le prix de l'essence, pour augmenter le prix de la vignette et pour proposer des impôts nouveaux. Dans ce cas-là, l'impopularité, dans un premier temps, est fatale. Ce que je souhaite, et ce que j'espère, c'est que les Français se rendent compte que le gouvernement mène une politique qui est indispensable au pays, qu'il le fait avec sérieux, qu'il le fait avec calme et qu'il le fait avec détermination.* »

Vient de paraître aux Editions Cujas

Kadhafi ● le livre vert

Après le petit livre rouge de MAO, le livre vert de KADHAFI (Le Monde)

AU COLLOQUE DU NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

M. Chirac : il faut que la participation au capital soit le plus large possible

De notre envoyé spécial

Epernay. — Les congressistes du sixième colloque du Nouveau Contrat social, réunis à Epernay, devaient entendre, samedi après-midi 16 octobre, M. Raymond Barre, après avoir écouté et applaudi, vendredi, M. Jacques Chirac. Toute rencontre entre les deux hommes a été évitée, comme l'avait souhaité M. Giscard d'Estaing. L'accueil réservé à M. Chirac a été chaleureux de la part de M. Edgar Faure et amical et sympathique de celle d'une salle composée essentiellement d'U.D.R., de réformateurs et de centristes divers, y compris Mme Nebout, secrétaire générale du parti radical, en plus des « non-politiques », universitaires et cadres d'entreprises. En dehors de MM. Feit, député du Jura, et Jacques Blanc, député de la Lozère, tous les républicains indépendants de marque qui avaient été invités s'étaient excusés avec un ensemble qui ne semble pas dû au simple hasard. De même, les radicaux de gauche avaient, après quelques hésitations, renoncé à envoyer un de leurs représentants.

A Epernay, l'ancien premier ministre a commencé à développer son programme. Sachant qu'il trouverait un écho favorable auprès des membres du Contrat social et auprès de certains centristes que son entreprise semble intéresser vivement, il a choisi le thème à caractère social de la participation à la fois pour se défaire de l'image trop « droitière » que certains de ses alliés cherchent à lui imprimer et pour accroître son audience populaire. Il n'a jamais fait allusion à la société libérale avancée, préférant se référer à « la participation » gaullienne et à « l'actionnariat » pompidolien.

Avant de regagner la Corrèze, M. Chirac a indiqué qu'il avait reçu le livre de M. Giscard d'Estaing avec « une très aimable dédicace » à laquelle il a été sensible. Il a jugé « *excellente et utile l'idée d'un débat sur l'avenir* » lancée par le chef de l'Etat, mais il a ajouté : « *L'avenir est conditionné par des échéances rapprochées qui sont également préoccupantes.* » Ce sont bien ces échéances qui préoccupent en effet M. Chirac comme le démontre son comportement depuis deux mois au moins.

Vendredi, les participants avaient entendu un rapport sur les jeunes et l'emploi, présenté par M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire, et un rapport de M. Jean-Claude Burckel, député U.D.R. du Bas-Rhin. C'est en présence de MM. Hoveida, premier ministre de l'Iran, et Hélou, ancien président du Liban, que M. Chirac a prononcé son discours. Il a notamment déclaré : « *Seule la participation permettra de créer un citoyen dans le travail, donnera la démocratie l'a créé dans la nation. La participation, c'est aussi la diffusion de la propriété, et notamment par le développement de l'actionnariat. Georges Pompidou a commencé en 1970 par les usines Renault. L'action doit être poursuivie. Par l'information, par l'éducation, par l'incitation, par l'appui de la loi, il faut que la participation au capital soit le plus large possible.* »

Après un exposé de M. Alain Cotta, professeur à l'université de Paris-IX, sur l'inflation, M. Loïc Bouvard, député réformateur du Morbihan, a présenté un rapport sur l'animation des zones rurales, et M. Pinte, député U.D.R. de Seine-et-Marne, une étude sur le financement de la Sécurité sociale.

ANDRÉ PASSERON.

À Mulhouse

M. ÉDOUARD BŒGLIN (P.S.) REJOINT LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — M. Edouard Bœglin, ancien membre du comité directeur du parti socialiste et ancien premier secrétaire de la fédération du Haut-Rhin, a annoncé jeudi 14 octobre qu'il quittait le parti socialiste pour rejoindre le Mouvement des radicaux de gauche. Dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, M. Edouard Bœglin explique sa décision, qui est aussi celle d'une quarantaine d'autres animateurs du P.S., pour la plupart mulhousiens. « *Notre décision*, écrit-il, *ne saurait être interprétée comme un désaveu de l'action déterminante que le parti vous a confiée à Epinay.* »

Il s'agit, en fait, d'un conflit entre les trois tendances qui se partagent la fédération du Haut-Rhin : le CERES, qui représente environ 40 % des mandats, les partisans de M. Mitterrand (environ 30 %) et ceux de la « Bataille socialiste » (30 % également), tendance fondée par les amis de Guy Mollet et à laquelle appartenait M. Bœglin.

Ce dernier reproche à la direction de la fédération socialiste haut-rhinoise animée par le CERES de « *bafouer la démocratie* » et de se « *livrer à une chasse aux sorcières en direction des anciens du parti (...) en leur appliquant un traitement que l'on peut comparer à celui infligé à Garaudy par le P.C.* ». Si, lors des élections municipales, M. Bœglin devait voir refuser sa demande de participer à la liste d'union de la gauche, il ne cache pas qu'il pourrait alors conduire personnellement une seconde liste de gauche face à celle de la majorité que dirigera M. Emile Muller, député réformateur, maire sortant de Mulhouse.

En Haute-Loire

M. PRORIOL SERA LE CANDIDAT DE LA MAJORITÉ

M. Jean Proriol, sénateur de la Haute-Loire, maire de Beauzac, président de la fédération départementale des républicains indépendants, a annoncé, vendredi 15 octobre, son intention de se présenter à l'élection législative partielle organisée dans la deuxième circonscription de la Haute-Loire, le dimanche 7 novembre, et destinée à pourvoir au remplacement de Jean-Claude Simon, député R.I. décédé.

Conseiller régional, M. Jean Proriol, vice-président du conseil général, a déclaré qu'il avait pris cette décision « *à la demande des familles de la majorité présidentielle* » pour continuer l'œuvre entreprise par Jean-Claude Simon. Son suppléant sera M. Jean-Yves Faucher, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Clermont-Ferrand.

● RECTIFICATIF. — Le dernier sondage France-Soir-IFOP fait apparaître que 43 % des Françaises et Français (et non 42 %, pourcentage qui figurait dans nos éditions datées du 16 octobre) sont satisfaits de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Questions orales à l'Assemblée

Vendredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants ont été abordés :

● LA TAXE D'HABITATION.

● M. BAUMEL (U.D.R., Hauts-de-Seine) ayant fait remarquer que la nouvelle répartition du calcul de la taxe d'habitation se traduira en 1976 par de grosses différences, d'une part, suivant les communes, et, d'autre part, dans les pourcentages d'augmentation par rapport au taux de 1975, M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, a noté que « *si la charge de certains contribuables augmente, c'est pour permettre une diminution de la charge d'autres contribuables qui étaient surimposés dans l'ancien système* ». « *Il ne peut donc être envisagé de revenir sur cette mesure. Les comptables du Trésor examineront dans un esprit de large bienveillance les demandes de délai dont ils seront saisis par les personnes de situation modeste.* »

● LA PÊCHE ARTISANALE.

En réponse à M. BEGAM (app. U.D.R., Finistère), M. CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat aux transports, a rappelé le concours financier « substantiel » apporté depuis 1971 par l'Etat aux pêcheurs artisans. Afin de favoriser un renouvellement harmonieux de la flottille, des instructions ont été données en vue d'abaisser le coût de la construction et de rechercher des concours financiers plus importants pour les projets les plus intéressants s'intégrant dans un programme d'ensemble.

● LE RAMASSAGE DES PAILLES.

M. BOURGES, ministre de la défense, a indiqué à M. HONNET (non-inscrit, Aube), que la participation de l'armée au ramassage et au transport des pailles a représenté cinq cent cinquante mille journées de travail, 16 millions de kilomètres parcourus par les camions et des centaines de milliers de tonnes de paille manipulées. La charge de ces opérations, destinées à venir en aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse, a été supportée par le budget de la défense. Seul le remboursement de l'essence était à la charge des agriculteurs. « *De telles opérations*, a fait observer le ministre, *ne peuvent durer indéfiniment. Mais*, a-t-il précisé, *je ne m'oppose pas à des arrangements locaux avec les autorités militaires dans la mesure où l'instruction des recrues ne sera pas compromise.* »

● LE CHOMAGE DES JEUNES.

M. CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique) ayant évoqué le chômage des jeunes, M. BONNET, ministre de l'agriculture, qui supplée M. Beullac, ministre du travail, absent, a estimé : « *Au-delà des mesures spécifiques, le problème ne peut être vraiment réglé que par le retour aux grands équilibres.* » Réponse de M. Carpentier : « *Quand un système économique et le système politique qui en émane sécrètent et tolèrent plus d'un demi-million de jeunes chômeurs, ils ne sont pas viables.* »

● LES IMPORTATIONS DE VIN.

« *La crise viticole résulte en premier lieu d'importations abusives et inutiles* », a déclaré M. BAYOU (P.S., Hérault). « *Les importations ont été réduites d'environ un tiers pour les mois de juin, juillet ou septembre par rapport aux quatre mois correspondants de l'année précédente* », a répondu M. BONNET. « *Nous n'accepterons pas la majoration des prestations d'alcools viniques si elle ne concerne pas la France comme l'Italie ; nous n'admettrons pas que soient arrachés, entre Narbonne et Montpellier, 100 000 hectares de vignes sans qu'il soit prouvé que le pourcentage en alcool des vins qu'elles produisent est faible* », a repris M. Bayou.

● LES CRÉDITS D'ADDUCTION D'EAU.

En réponse à M. BRIANE (réf., Aveyron), qui attirait son attention sur les conséquences du blocage des crédits destinés aux adductions d'eau et au réseau d'assainissement, M. BONNET a indiqué : « *Les crédits pour l'eau ne seront pas diminués, mais seront identiques à ceux de 1976.* »

● LES ECOLES MATERNELLES DE PARIS.

Répondant à M. VILLA (P.C., Paris), M. HABY, ministre de l'éducation nationale, a précisé qu'à la date du 5 octobre, « *seulement neuf cent soixante-six enfants de trois ans* » étaient inscrits sur les listes d'attente. Selon les dernières estimations, la direction des enseignements de Paris pense être en mesure d'accueillir les enfants de plus de trois ans encore sur les listes d'attente à la rentrée des vacances de la Toussaint. Pour M. Villa, « *cette réponse fait fi des réalités et tend à tromper les Français* ».

● L'UTILISATION DE L'AMIANTE DANS LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

M. HABY a précisé à Mme CREPIN (réf., Aisne) que ses services n'ont été alertés que depuis un an sur les dangers que pouvait présenter l'utilisation de l'amiante. « *J'ai saisi*, a-t-il indiqué, *le ministère de la santé, qui a lui-même saisi le conseil supérieur de l'hygiène publique, lequel a constitué un groupe d'étude. On ne dispose pas encore de conclusions précises.* »

M. GUÉRARD (C.D.S.) : depuis 1974 les démocrates sociaux ont avalé des couleuvres.

La convention constitutive de la fédération du Val-de-Marne du Centre des démocrates sociaux a eu lieu jeudi 14 octobre. A cette occasion M. François Guérard, conseiller national du C.D.S., a notamment déclaré : « *Nous avons eu le sens du bien national en 1974, mais depuis, nous sommes restés l'arme au pied (...) et nous avons avalé des couleuvres.*

« *La vertu, ce n'est pas l'avortement, la pilule dès l'enfance et le divorce à la carte. (...) Nous avons cautionné cette politique à tort. (...)*

« *En ce qui concerne la politique à l'égard des femmes (...) nos ministres ont failli. Ils ont laissé faire pour ne pas déplaire au président.* »

M. Guérard a encore affirmé : « *Nous avons aussi été absents du débat sur la taxation des plus-values. L'idée était bonne, mais le texte calamiteux. A l'exception de certains de nos élus sénatoriaux qui ont un peu réagi, nous sommes restés passifs pour ne pas déplaire, laissant à l'U.D.R. le travail d'amendement. Nous avons également été passifs face à l'abaissement de notre poids au gouvernement. A chaque remaniement nous baissons ! (...) Enfin la réforme électorale n'est pas faite.* »

« *En un mot comme en cent*, a conclu M. Guérard, *nous avons laissé le terrain complètement libre à l'affrontement entre l'U.D.R. et le président, sans y mettre notre grain de sel, notre force, la voix de nos militants, notre pouvoir d'infléchissement.* »

Mort de M. de Montesquiou DÉPUTÉ DU GERS

M. Pierre de Montesquiou, duc de Fezensac, député réformateur du Gers, est décédé vendredi 15 octobre, à Paris. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Jean-Louis Faget, vétérinaire, maire d'Eauze depuis 1971, conseiller général de ce canton de 1968 à 1976, date à laquelle il a été battu.

* * *

Descendant de Raymond Aimery de Fezensac, premier seigneur de Montesquiou, du maréchal de Montluc (1503-1577), du poète Robert de Montesquiou (1855-1921), Pierre de Montesquiou, duc de Fezensac, né le 1er mars 1909 à Paris, comptait aussi parmi ses ancêtres le comte d'Artagnan, maréchal de France, à qui il devait consacrer un ouvrage en 1963, le Vrai d'Artagnan.

Docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il était propriétaire-exploitant en Armagnac depuis 1936. Cette année-là, il avait été, sans succès, candidat « radical indépendant » aux élections législatives. Maire de Marsan (Gers) depuis 1953, Pierre de Montesquiou Fezensac avait été élu conseiller général du canton de Gimont en 1958 avant de représenter, de 1970 à mars 1976, celui de Mauvezin à l'assemblée départementale. Candidat malheureux aux élections législatives de 1956 avec l'étiquette U.D.S.R., il entrait en 1958 à l'Assemblée nationale comme député Centre républicain de la seconde circonscription du Gers (Condom).

Pierre de Montesquiou Fezensac avait fait campagne en faveur du « non » lors des référendums sur l'autodétermination de l'Algérie en 1961 et 1962. Il s'était aussi prononcé contre le principe de l'élection du président de la République au suffrage universel. En juin 1962, il avait été désigné comme président de la commission chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Georges Bidault. Après avoir voté la censure, en octobre 1962, il avait été réélu député le mois suivant, comme il devait l'être régulièrement par la suite : en 1967 (il s'inscrit au groupe Progrès et Démocratie moderne), puis en 1968 avec le soutien de l'U.D.R. et en 1973 avec celui du mouvement réformateur.

Membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe (1963), Pierre de Montesquiou Fezensac avait été élu, en 1968, secrétaire général de la délégation parlementaire française au Conseil de l'Europe et à l'Union de l'Europe occidentale, organisme au sein duquel il présidait, depuis 1970, la commission des questions scientifiques, techniques et aérospatiales.

Des bruits courent sur S.M.O.:

«Ils font gagner de l'argent aux détaillants.»

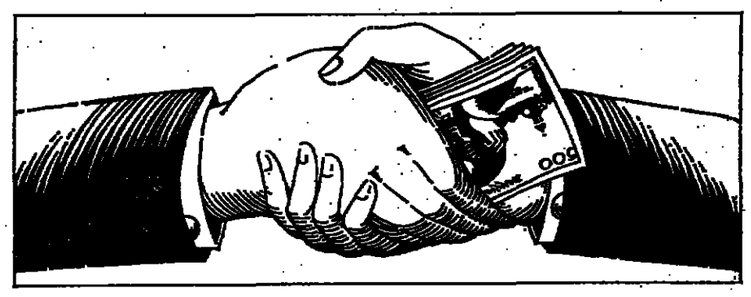

C'est vrai.

S.M.O. a mis au point – à leur intention – un programme de gestion immédiate de leurs stocks adapté à une machine aussi simple qu'efficace : la SMO T 82 OMRON. Une machine à peine plus grande qu'une machine à écrire ordinaire, mais dotée d'une "mémoire" d'éléphant. Et qui travaille vite, très vite : 30 secondes lui suffisent pour donner l'état d'un stock et donc permettre au détaillant de prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Les SMO/OMRON peuvent même contrôler la rotation des stocks et déclencher automatiquement les approvisionnements. C'est ainsi qu'on peut gagner beaucoup d'argent. En ne perdant plus de ventes. Jamais plus.

Et comme tous les matériels SMO – qu'il s'agisse des facturières électroniques ADLER, des sélectives ORMIG, des ordinateurs de bureau SMO 400, des optimateurs pour l'ordonnancement-lancement, ou des machines à traitement de textes WORD-PLEX – les SMO/OMRON peuvent se multiplier et se combiner. Pour grandir et prospérer avec vous.

SMO

Siège Social : 2-4, avenue de l'Europe 78140 Vélizy - Tél. : 946.96.38.

Pour mieux connaître S.M.O., renvoyez ce bon. Vous recevrez notre documentation générale.

Nom :
Fonction :
Société :
Adresse :

S.M.O. B.P. 93 78140 Vélizy MS

هكذا في الأصل

MÉDECINE

Les paliers de l'évolution

(Suite de la première page.)

Le plus fort, temporairement, pour quelques centaines de millions d'années. Peut-être pas éternellement. « Si un immense cataclysme atomique détruisait la totalité des pays développés et ne laissait subsister que quelques tribus de Nouvelle-Guinée, le monde se retrouverait brutalement ramené sept mille ou huit mille ans en arrière. Tout serait à recommencer. Même si de jeunes bébés américains, russes, chinois, fils des plus éminents savants du siècle, étaient sauvés du désastre et élevés dans des tribus primitives, ils auraient tout à réapprendre et tout à réinventer. Leurs chromosomes légués par des parents illustres leur serviraient à peu de chose : ils véhiculent des aptitudes non des connaissances. Mais supposons que le même cataclysme détruise toutes les abeilles sauf une femelle fécondée. En quelques semaines la ruche serait reconstituée selon les mêmes normes que par le passé. En quelques mois elle aurait donné naissance à des ruches filles bâties selon le même plan abritant des essaims ayant le même comportement. En quelques années les abeilles auraient repeuplé le monde. »

Notre temps est celui des couples de substantifs : le hasard et la nécessité, la puissance et la fragilité, la logique du vivant, la mesure et la passion. La rigueur et la générosité définissent l'œuvre de Jacques Ruffié. Elles inspirent son analyse des races et du racisme. Analyse méthodique et minutieuse conduite par un des maîtres de l'hématypologie. L'étude des caractères du sang, des hémoglobines, des enzymes, de leur répartition géographique, vient ruiner les dogmes menteurs qui paraissent justifier les esclavages et les massacres. La notion de population remplace la notion de race. L'absence de mélange est dangereuse. Les mélanges de populations, le polymorphisme génétique, sont nécessaires et permettent les progrès de l'homme.

La même alliance de la rigueur et de la générosité sous-tend les derniers chapitres de l'ouvrage consacrés à la crise de l'humanité ; le mot crise signifiant aussi bien catastrophe comme le veut le langage commun, que jugement, décision, comme le veut l'étymologie. Tout peut être remis en cause, jusqu'à l'existence même de la vie sur le globe. La notion de palier évolutif donne ici de l'espoir à Jacques Ruffié. Le seul moyen pour un système d'aller plus loin est de changer de nature. Une nouvelle culture doit être construite. Les sociétés humaines ayant supprimé ce qui les tient encore séparées (les classes, les nations) pourraient s'inclure dans un nouvel ensemble, parfaitement intégré et qui conduirait non pas à un surhomme, mais à une surhumanité fraternelle. L'humanité peut se perdre, comme se sont perdues bien des espèces. Notre survie n'est pas inscrite dans nos chromosomes. La crise évolutive actuelle suscite tout à la fois de grandes craintes et une espérance.

Tout au long de ce beau livre, passant du polymorphisme du vivant à la mécanique évolutive, puis à l'ontogénisme moléculaire, de l'histoire des primates à celle des comportements et du langage, le lecteur admire la solidité et l'étendue de la science. Il est ému vers la fin de l'ouvrage d'être accueilli par une tendresse occitanienne qui sait unir (en prologue aux unions espérées) l'amour du prochain et l'amour des masses.

JEAN BERNARD
de l'Académie française.

★ *De la biologie à la culture*, par le professeur J. Ruffié, Flammarion éd., 90 F.

Bio-histoire et bio-politique

par MICHEL FOUCAULT (*)

L'expérience nous a appris à nous méfier des grandes synthèses monumentales qui, du petit bout de la molécule, nous conduisent jusqu'aux sociétés humaines, en parcourant, sur des milliers de millénaires, au galop, l'histoire entière de la vie. De cette « philosophie de la nature » dont l'évolutionnisme fut jadis prodigue, le pire, bien souvent, est sorti. Le livre de Jacques Ruffié est tout à fait étranger à cette ambition dérisoire et il échappe aux châtiments qui d'ordinaire la sanctionnent. Parce que son auteur a une parfaite maîtrise de l'immense domaine qu'il parcourt. Et surtout parce qu'au lieu de prendre ce qu'il sait pour prétexte à dire ce qu'il pense, il interroge au contraire ce qu'on pense à partir de ce qu'il sait.

Je ne prendrai qu'un exemple : ce que la biologie a à dire aujourd'hui des races humaines. C'est là sans doute que la méthode et la réussite de Jacques Ruffié apparaissent le mieux puisqu'il est un des représentants les plus éminents de la nouvelle anthropologie physique. Et c'est là aussi qu'un savoir scientifique rigoureux peut prendre un sens politique immédiat à une époque où la condamnation globale, répétitive du racisme, mêlée à une tolérance de fait, permet aussi bien le maintien des pratiques ségrégatives, d'insidieuses tentatives « scientifiques » comme celles de Jensen ou la honteuse résolution de l'ONU sur le sionisme. Plutôt qu'une rhétorique où les indignations abritent tant de complicités, un filtrage du problème des races en termes scientifiques est indispensable.

Des pages fortes que J. Ruffié consacre au problème des « races humaines », il faut retenir, je crois, quelques propositions fondamentales :

— De même que l'espèce ne doit pas être définie par un prototype mais par un ensemble de variations, la race, pour le biologiste, est une notion statistique — une « population ».

— Le polymorphisme génétique d'une population ne constitue pas une déchéance ; c'est lui qui est biologiquement utile, alors que la « pureté » est le résultat de processus, souvent artificiels, qui fragilisent et rendent plus difficile l'adaptation ;

— Une population ne peut pas se définir d'après ses caractères morphologiques manifestes. En revanche, la biologie moléculaire a permis de repérer des facteurs dont dépendent la structure immunologique et l'équipement enzymatique des cellules — caractères dont le conditionnement est rigoureusement génétique. (Parce qu'il est plus facile de les étudier sur les cellules sanguines, on les appelle, un peu improprement, « marqueurs sanguins »).

Bref, les « marqueurs sanguins » sont aujourd'hui pour le problème des races ce que furent les « caractères sexuels » pour les espèces à l'époque de Linné. A cela près que la typologie sexuelle a permis de fonder pour longtemps les grandes classifications botaniques alors que l'hémato-typologie autorise actuellement à dissoudre l'idée de race humaine. Par toute une série de recoupements avec la préhistoire et la paléontologie, on peut établir qu'il n'y a jamais eu de « races » dans l'espèce humaine ; mais tout au plus un processus de « raciation », lié à l'existence de certains groupes isolés. Ce processus, loin d'avoir abouti, s'est inversé à partir du néolithique et, par l'effet des migrations, déplacements, échanges, brassages divers, il a été relayé par une « déraciation » constante. Il faut concevoir une humanité où ce ne sont pas des races qui se juxtaposent mais des « nuages » de populations qui s'enchevêtrent et mêlent un patrimoine génétique qui a d'autant plus de valeur que son polymorphisme est plus accentué. Comme le disait Mayr, l'humanité est un « pool de gènes intercommunicants » : des populations, c'est-à-dire des ensembles de variations, ne cessent de s'y former et de s'y défaire. C'est l'histoire qui dessine ces ensembles avant de les effacer ; il ne faut pas y chercher des faits biologiques bruts et définitifs qui, du fond de la « nature », s'imposeraient à l'histoire.

L'ouvrage de Jacques Ruffié contient bien d'autres analyses de ce genre. Toutes sont importantes ; car on y voit s'y formuler en toute clarté les questions d'une « biohistoire » qui ne serait plus l'histoire unitaire et mythologique de l'espèce humaine à travers le temps et une « biopolitique » qui ne serait pas celle des partages, des conservations et des hiérarchies mais celle de la communication et du polymorphisme.

(*) Professeur au Collège de France.

PRESSE

Les modifications des structures du « Figaro »

Nous avons reçu de M. Denis Périer-Daville, ancien président de la Société des rédacteurs du Figaro, une lettre que nous avons publiée dans notre dernière édition du 16 octobre et dans laquelle il déclarait notamment :

M. d'Ormesson vient, avec discrétion, d'indiquer, en termes très généraux, que « *le Figaro réorganise et simplifie ses structures administratives et ses organes directeurs* ». Ce qu'il ne dit pas aux lecteurs du *Figaro*, c'est que lui-même, Raymond Aron et Xavier Marchetti, tous trois journalistes, sont écartés du directoire au bénéfice d'hommes liges de M. Hersant.

Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il laisse son fauteuil de président du directoire à Robert Hersant, et que celui-ci l'occupera. — ce qui ne manque pas de piquant — en tant que journaliste et représentant de la rédaction. (...)

Lorsque M. Jean Prouvost fut contraint de céder *le Figaro* (à la suite de ses propres imprudences financières, mais non à cause de difficultés du quotidien), Robert Hersant se mit sur les rangs. La rédaction estima que la personnalité de ce candidat acquéreur était antinomique du *Figaro* du fait de son passé, de ses méthodes de gestion et de l'origine obscure des capitaux dont il disposait, et marqua officiellement son opposition formelle à cette candidature.

A partir de ce jour, des forces obscures se sont mobilisées jusqu'au sein du gouvernement pour frayer la voie à Robert Hersant, jugé seul capable de « nettoyer les tranchées » au *Figaro* et de mater ces bourgeois libéraux qui donnent un si mauvais exemple en se refusant d'être vendus comme bétail à la foire et en se permettant même de récuser un candidat propriétaire.

Cette mauvaise action contre nous, menée à bien dans un silence quasi général, beaucoup commencent maintenant à la regretter, y compris l'Elysée, et à penser qu'ils ont joué à l'apprenti sorcier. (...)

● *Le rachat de* France-Soir *et la clause de conscience.* — Le président du tribunal de grande instance de Paris a rendu vendredi 15 octobre une ordonnance décidant de reporter l'application de la clause de conscience pour les journalistes de *France-Soir* du 15 octobre, date limite fixée par M. Winkler, au 5 décembre.

(Publicité)

A nos compatriotes Libanais

Le **CENTRE SUPÉRIEUR D'ÉTUDES COMMERCIALES (C.E.C.)** de **BEYROUTH** (Centre d'Enseignement privé à distance régi par la loi du 12 juillet 1971), correspondant également du Centre National d'Etudes Supérieures et de Séminaires de Bruxelles, prie les Libanais se trouvant en France ou ailleurs, amis du C.E.C., anciens étudiants et étudiants de se mettre en contact avec le C.E.C. au 51, rue du Bois-de-Boulogne, 92200 Neuilly-sur-Seine - Téléphone 747-00-80, où ils pourront désormais poursuivre leurs études, s'ils le désirent.

Elie AOUN.

l'école et la nation
Revue mensuelle du Parti Communiste Français
168 rue du Temple 75003 PARIS - 277-35-22

1951-1976
XXVe ANNIVERSAIRE

N° 264 - OCTOBRE 1976 - 64 pages - 8 F

Les communistes, l'école... vers l'An 2000

Des articles de dirigeants du P.C.F. : Georges MARCHAIS, Etienne FAJON, Guy BESSE, Lucien SÈVE, Pierre JUQUIN, Michel DUFFOUR, Georges COGNIOT, Maurice PERCHE

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

(Publicité)

NAIROBI, OCTOBRE 1976 : ISRAEL ET L'UNESCO

ENTRE OCTOBRE 1974 ET FÉVRIER 1975, PRÈS DE DEUX MILLE PERSONNES ONT SIGNÉ LE TEXTE SUIVANT :

L'UNESCO a refusé d'inclure Israël dans une région déterminée du monde. En conséquence, l'Etat juif ne pourra participer à aucune activité régionale de l'UNESCO.

On pourrait croire que c'est pour mieux marquer qu'Israël et son patrimoine appartiennent à l'humanité entière. Mais non : si Israël n'a été situé ni en Asie (comme l'Australie) ni en Europe (comme le Canada), c'est qu'il n'est nulle part : c'est-à-dire qu'il n'existe pas.

Qu'on ne se laisse pas tromper par la forme « administrative » de cette affaire, où quelques Etats dont le système ne favorise pas précisément la liberté de l'esprit, s'arrogent le droit d'interdire à tel ou tel pays de participer aux activités de telle ou telle « région » du monde.

Israël n'a pas le droit d'exister, donc il n'existe pas. L'annulation spirituelle d'Israël justifie à l'avance son anéantissement physique. C'est le procédé d'extermination mis au point par les totalitarismes du XXe siècle. On sait qu'il a coûté la vie à des dizaines de millions d'hommes et de femmes.

L'UNESCO est une organisation des Nations Unies qui a pour charge de répandre et de défendre l'éducation, la science et la culture. Ce qui vient de se passer représente une perversion, un retournement du rôle.

Les soussignés refusent désormais de collaborer à cette organisation tant qu'elle n'aura pas prouvé, à propos d'Israël, sa fidélité à ses propres fins.

Parmi les signataires, on relevait les noms de :

Sir Julian HUXLEY †, premier Directeur Général de l'UNESCO.

Les prix Nobel : Kenneth ARROW, Julius AXELROD, John BARDEEN, Hans A. BETHE, Félix BLOCH, Heinrich BOLL, Owen CHAMBERLAIN, Robert HOFSTADTER, François JACOB, Simon KUZNETZ, André LWOFF, Isidor RABI, Paul SAMUELSON, Edward L. TATUM, George WALD.

et

Anatole ABRAGAM, Raymond ARON, Jacques ATTALI, Robert BADINTER, Jean-Louis BARRAULT, Simone de BEAUVOIR, Etienne BERNARD, Alain BESANÇON, Bruno BETTELHEIM, Jean PIERRE-BLOCH, Roger BRAUN, Georges BRASSENS, Henri CARTAN, Jean-Claude CASANOVA, Jean CASSOU, Pierre CHAUNU, Noam CHOMSKY, Gustave CHOQUET, Hélène CIXOUS, Maurice CLAVEL, Jean DANIEL, Jacques DERRIDA, Jean DIEUDONNE, Marguerite DURAS, Friedrich DURRENMATT, Pierre EMMANUEL, Bernard d'ESPAGNAT, Jean-Pierre FAYE, Jean FERNIOT, Suzanne FLON, Georges FRIEDMANN, Graham GREENE, Pierre-Gilles de GENNES, Bernard HALPERN, Léo HAMON, Eugène IONESCO, Vladimir JANKÉLÉVITCH, Joseph KESSEL, Annie KRIEGEL, Claude LANZMANN, Yves LECORRE, Louis LEPRINCE-RINGUET, Emmanuel LE ROY-LADURIE, Jacques MADAULE, Clara MALRAUX, Igor MARKEVITCH, Henri-Irénée MARROU, Daniel MAYER, Mary McCARTHY, Albert MESSIAH, Arthur MILLER, Alexandre MINKOWSKI, Yves MONTAND, Henry MOORE, Hans MORGANTHAU, Iris MURDOCH, Pierre NORA, Claude OLIEVENSTEIN, Kostas PAPAIOANNOU, François PERIER, Francis PERRIN, François PERROUX, K.-R. POPPER, Madeleine RENAUD, Michel RIQUET, Marthe ROBERT, Denis de ROUGEMONT, André ROUSSIN, Claude ROY, Arthur RUBINSTEIN, Philippe SAINT-MARC, Nathalie SARRAUTE, Jean-Paul SARTRE, Arthur SCHLESSINGER Jr, Laurent SCHWARTZ, Michel SERRES, Simone SIGNORET, Philippe SOLLERS, Stephen SPENDER, Manès SPERBER, Jean STAROBINSKI, Ady STEG, Isaac STERN, Jean TOULAT, VERCORS, Jean-Pierre VERNANT, Mortimer WHEELER, Etienne WOLFF.

Seule une nouvelle Conférence Générale de l'UNESCO était habilitée à prendre des décisions qui apportent une réponse à cet appel. Or la prochaine Conférence aura lieu à Nairobi en octobre 1976.

Il peut paraître choquant, en cet automne 1976, marqué par les effroyables événements du Liban, de s'appesantir sur un problème de vote. Qu'est-ce qu'un acte juridique, en effet, comparé aux morts par milliers ? Qu'on ne s'y trompe pas : les abominations juridiques préparent toujours la voie aux massacres. Et puis, qu'elle aubaine, pour tous ceux qui se disent amis du peuple palestinien, de pouvoir se dédouaner à bon compte de leur laisser-faire et de leur passivité devant les massacres du Liban, leur solidarité se résumant à la condamnation systématique d'Israël dans les organismes internationaux ! La vigilance, dans ces questions de droit international, est donc plus que jamais nécessaire ; elle sert la cause de tous les peuples.

Or il y a tout lieu d'être inquiet. On assiste en effet, depuis un an, à une offensive concertée : un groupe de pays a mis en place un dispositif qui, dans toutes les rencontres internationales, provoque la mise en accusation systématique d'Israël : à l'ONU et à l'O.M.S., mais aussi au BIT, et lors des conférences sur la femme (Mexico 1975), sur l'habitat (Vancouver 1976), etc.

C'est donc, a priori, sans aucune prise en compte de la réalité effective — qu'elle soit politique, sociale, économique, culturelle — que se répètent inlassablement ces débats obsessionnels et abstraits qui bloquent le fonctionnement des institutions et détournent l'attention des vrais problèmes de l'humanité. On ne s'en prend pas à la politique d'un gouvernement par de telles pratiques, on machine la mise à l'écart d'un Etat dont le droit à l'existence est remis en cause. Et la vérité politique de cet unique vote à tous propos répété, c'est bien la volonté délibérée de bloquer la voie de la négociation, c'est-à-dire d'empêcher toute solution réaliste et pacifique d'intervenir sur le terrain, ce qui revient à nier magiquement que les accords intérimaires israélo-égyptiens ont déjà engagé une dynamique de paix.

La prochaine Conférence Générale de l'UNESCO sera au test, en ce qu'elle devra réexaminer son attitude vis-à-vis d'Israël. En octobre 1974, le vote de l'UNESCO inaugurait une campagne de condamnation systématique par les organisations internationales. En octobre 1976, la Conférence Générale renchérira-t-elle, ou bien en reviendra-t-elle à un fonctionnement normal de l'institution ?

Si Israël était de nouveau condamné à propos de Jérusalem, ceci au mépris des expertises positives faites par les archéologues (cf. le rapport Lemaire resté secret), et surtout si Israël devait, encore une fois, ne pas être inclus dans une région du monde — ce qui pourrait être invoqué en faveur de son exclusion de l'ONU — on verrait alors se démasquer le double jeu de certains gouvernements : peuvent-ils en effet réclamer la négociation entre les parties concernées par le conflit — conférence de Genève — ce qui implique nécessairement la reconnaissance d'Israël, et en même temps refuser à ce pays le plein exercice de ses droits d'Etat-membre. Aussi attend-on des Etats qui détiennent actuellement la majorité à l'UNESCO, qu'à la prochaine Conférence Générale, ils renoncent à leurs manœuvres. C'est d'eux que dépend la paix au Proche-Orient. On ne sait que trop ce que serait une nouvelle guerre : une tuerie généralisée dont la situation actuelle du Liban peut donner l'idée.

Les soussignés, se considérant comme les continuateurs du « Comité Intellectuels-UNESCO 1974 », saluent et soutiennent tous les efforts entrepris pour rendre possible l'intégration d'Israël à la région Europe. Ils en appellent à tous les gouvernements pour qu'ils mettent fin au processus infernal et contribuent à faciliter l'élaboration d'une solution négociée. Ils déclarent qu'en cas d'un nouveau vote inique, non seulement ils s'en tiendront à leurs déclarations de 1974 et 1975, c'est-à-dire qu'ils boycotteront l'UNESCO, mais que, de surcroît, ils utiliseront tous les moyens à leur disposition pour contrecarrer les causes et les effets d'un tel vote.

COMITÉ INTELLECTUELS-UNESCO 1976

Jacques ATTALI, Robert BADINTER, Jean-Louis BARRAULT, Simone de BEAUVOIR, Alain BESANÇON, Jean PIERRE-BLOCH, Henri CARTAN, Hélène CIXOUS, Marguerite DURAS, Pierre EMMANUEL, Jean-Pierre FAYE, Benoîte GROULT, Paul GUIMARD, Bernard HALPERN, Eugène IONESCO, Vladimir JANKELEVITCH, Annie KRIEGEL, Claude LANZMANN, Emmanuel LE ROY LADURIE, André LWOFF, Daniel MAYER, Robert MERLE D'AUBIGNE, Alexandre MINKOWSKI, Madeleine RENAUD, R.P. Michel RIQUET, Arthur RUBINSTEIN, Philippe SAINT MARC, Nathalie SARRAUTE, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean STAROBINSKI, Ady STEG, Jean-Pierre VERNANT, Etienne WOLFF.

25 septembre 1976.

SECRÉTARIAT :

Association des Universitaires et Chercheurs pour la Paix au Proche-Orient, 6, rue de Castellane, 75008 Paris.

Pour recevoir de la documentation et apporter un soutien financier (chèques libellés à « A.U.C.P.P.O. »), prière de s'adresser au secrétariat.

ÉDUCATION

Mme SAUNIER-SEÏTÉ ANNONCE L'INTÉGRATION EN QUATRE ANS DES PERSONNELS PAYÉS SUR LES CRÉDITS DES UNIVERSITÉS

Présentant le projet de budget 1977 du secrétariat d'Etat aux universités à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, jeudi 14 octobre, Mme Alice Saunier-Seïté a annoncé une revalorisation, au 1er octobre 1977, de l'ordre de 20 % à 25 %, du taux des « cours complémentaires », un plan quadriennal d'intégration des personnels payés sur le budget propre des universités et une redistribution des postes d'enseignants entre les disciplines et les universités. Le secrétaire d'Etat a indiqué que les priorités portaient sur une répartition plus rationnelle des moyens, l'amélioration de la situation des personnels, l'aide aux étudiants et l'entretien du patrimoine de l'enseignement supérieur.

Il s'agit, en premier lieu, a dit Mme Saunier-Seïté, de *« mettre fin à certaines situations privilégiées »* en matière d'heures complémentaires d'enseignement, ce qui permettra, en contrepartie, d'en augmenter le taux à la rentrée 1977. Il convenait aussi d'inciter à nouveau les Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) à se tourner vers les activités économiques et sociales en faisant effectivement participer des personnalités extérieures aux enseignements.

Mme Saunier-Seïté a précisé que l'intégration des personnels « hors statut », qui commence dans le budget 1977 avec la création de mille quatre cent cinquante postes, s'étendra sur quatre ans. Elle a indiqué que la diminution du nombre de créations d'emplois d'enseignants est liée au ralentissement de la croissance des effectifs d'étudiants depuis trois ans. Un *« redéploiement »* entre les différentes disciplines et les universités s'impose à terme, a-t-elle dit : les universités et les unités d'enseignement et de recherche ne sont pas *« propriétaires »* des postes qui leur sont alloués.

Le secrétaire d'Etat a souligné que les *« deux axes fondamentaux »* de sa politique étaient *« de redonner confiance dans l'enseignement supérieur »* à l'administration, aux grands corps de l'Etat et à la représentation nationale et de *« restaurer la crédibilité de la recherche universitaire »*, devenue un simple *« sous-produit »* de l'enseignement supérieur.

M. Haby, l'école et la société

Épanouir l'individu et non l'écraser

L'école, « reflet de la société », joue aussi un rôle dans son développement et son évolution, par *« le type d'homme qu'elle crée, au niveau culturel, mais aussi dans la façon de raisonner et de concevoir la vie »*, a déclaré M. René Haby ministre de l'éducation, pour conclure, vendredi 15 octobre, la semaine d'étude des inspecteurs généraux, qui portait cette année sur le thème « Ecole et Société ». Le ministre, développant l'idée — conforme au projet de M. Giscard d'Estaing — d' *« une société démocratique, moderne, libérale par la structure pluraliste de tous les pouvoirs »*, a exposé les objectifs qui doivent être ceux de l'école dans cette société.

Le pluralisme, a-t-il expliqué, implique notamment *« une mobilité considérable pour passer d'une catégorie à l'autre, soit directement, soit de génération en génération. Si cette société exclut vraiment l'immobilisme, elle exclut aussi la révolution car elle passe par une remise en cause permanente de ses caractéristiques, de ses classifications, de ses détenteurs du pouvoir, qu'il soit économique, politique ou autre »*. Ainsi, selon M. Haby, l'école ne doit pas *« figer les jeunes dans des catégories ou des classifications. Nous devons susciter en eux une volonté de dynamisme, un refus de se considérer en situation d'échec. Dans une société pluraliste l'échec ne peut être que provisoire »*. Pour cela, *« le développement de la personnalité et de l'esprit critique doit l'emporter à certains égards sur l'acquisition de connaissances »*. Bien que celle-ci, a repris le ministre, *« reste fondamentale »*, il ne faut plus *« négliger la créativité »* et s'attacher à la *« lutte permanente contre les inégalités »* dont il a reconnu qu'elles étaient en grande partie liées au milieu socio-culturel.

« Favoriser l'épanouissement de l'homme et non son écrasement » Tel doit donc être désormais, selon M. Haby, l'objectif de l'école, où d'autre part *« la notion de liberté et son corollaire, la responsabilité, sont à prendre de façon prioritaire. Car notre société se fera sur l'individu ou le petit groupe dans lequel l'individu aura un rôle à jouer. Or l'individu de l'an 2000, selon* le ministre de l'éducation, *n'acceptera pas de déléguer à des représentants, même élus, le pouvoir de traiter ses problèmes pour lui. La jeunesse nous aidera pour la recherche de ces solutions et au besoin nous les imposera. La notion d'individualisme, a-t-il ajouté, est ancrée dans la jeunesse. En la socialisant il nous appartient de ne pas étouffer cette flamme, qui sera vraisemblablement pour la société de demain un capital d'une très grande valeur »*.

Émotion à Reims après le suicide d'une institutrice débutante

De notre correspondant

Reims. — Le 24 septembre, à 10 h. 30, une institutrice rémoise de vingt ans, enseignante au C.E.S. de Prieur-de-la-Marne, Mlle Annick Menu, se pendait au domicile de ses parents. Sa famille consternée exprimait alors le désir de préserver à cette mort son caractère intime. Le drame est aujourd'hui tombé dans le domaine public.

Pourquoi ? Sans doute parce que dans cette affaire, pour beaucoup, des voisins de la famille aux enseignants proches de la jeune fille, l'affectation d'Annick Menu dans une classe réputée « difficile » n'est pas étrangère à son geste fatal. En effet, à la rentrée, le 15 septembre, la jeune normalienne nommée à un poste de troisième pratique, se trouvait pour la première fois seule face à vingt garçons et filles âgés de quinze à seize ans. Ces élèves attendaient généralement d'atteindre l'âge de seize ans pour quitter l'école. Certes, ils suivent les cours, mais de façon plus ou moins régulière. Et s'ils prennent le chemin de l'école, c'est parce qu'il le faut et non parce qu'ils en ont envie.

Élevée dans une famille modeste de deux enfants, Annik Menu s'est trouvée du jour au lendemain confrontée à la dure réalité des classes pratiques. Elle ne tarda pas à être la cible d'élèves dont on sait que certains l'avaient menacée. Ainsi, parce qu'elle avait peur, son père, actuellement chômeur, l'accompagnait chaque jour jusqu'à la porte du C.E.S.

De plus, huit jours après la rentrée, Annick Menu avait reçu la visite d'une conseillère pédagogique qui porta dans son rapport une appréciation sévère : elle qualifiait l'enseignement dispensé par la jeune institutrice de *« travail ennuyeux fastidieux et inutile »*. Apeurée par des élèves normalement confiés à des enseignants ayant reçu une formation spécialisée découragée par le rapport de cette conseillère, Annick Menu décida de ne pas aller assurer ses cours le 24 septembre. Elle est morte dix jours après sa première rentrée.

Les problèmes professionnels rencontrés par la jeune institutrice sont-ils seuls à l'origine de cette affaire ? On serait tenté de le penser. Annick Menu n'a laissé aucune explication écrite avant de mettre fin à ses jours.

Ouverture d'une enquête administrative

M. Jean-Louis Bonrsin, recteur de l'académie de Reims, a annoncé l'ouverture d'une enquête administrative et déclaré que *« rien ne permettait pour l'instant d'affirmer qu'il y a relation de cause à effet entre le geste de la jeune fille et les difficultés qu'elle rencontrait dans sa classe »*. Au ministère de l'éducation, on se limite à constater que ce métier est difficile quelle que soit la classe et qu'il nécessite des nerfs solides et une certaine qualité de rapports humains.

Les syndicats posent le problème des classes pratiques et de l'insuffisance de la formation des maîtres qui en sont généralement chargés. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) rappelle *« qu'une circulaire ministérielle de mars 1976 avait demandé aux autorités académiques d'éviter de nommer de jeunes normaliens dans ces classes »*. Le Syndicat national des instituteurs (FEN) estime que les classes pratiques sont *« une aberration »*, et qu'il faut les transformer en classes pré-professionnelles.

GASTON PERRUCHOUD.

● *Le projet de budget de l'éducation.* — Nous avons écrit par erreur dans *le Monde* du 16 octobre que, d'après les déclarations du ministre de l'éducation, quatre-vingt-quinze places nouvelles pourront être financées pour 1977 dans l'enseignement du second degré. Il s'agit de quatre-vingt-quinze mille places.

LES SYNDICATS AUTONOMES SOUHAITENT DES MODIFICATIONS AUX ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES

Le comité directeur de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, reçu par Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a notamment regretté l'absence de pluralisme et la participation insuffisante des étudiants aux élections universitaires, qui *« ne sont le plus souvent que des simulacres et portent au pouvoir dans trop d'universités des irresponsables, qui, emportés par leurs passions partisanes, se font les complices du sabotage d'un service public qui devrait rester pluraliste et laïque »*.

La Fédération a souhaité aussi que *« le mode de calcul des besoins des établissements en heures complémentaires soit revu, qu'une distinction soit mieux faite entre les universités et les U.E.R. où l'on travaille, dont certaines ne peuvent fonctionner sans moyens supplémentaires, et celles qui sont plongées dans l'anarchie, et qui se sont livrées depuis longtemps à des gaspillages »*.

Le comité directeur a d'autre part exprimé sa satisfaction des mesures prises par le secrétariat d'Etat pour les U.E.R. de droit de Nanterre et d'Amiens, qui permettront, estime-t-il, aux enseignants et aux étudiants d' *« échapper aux violences dont ils ont été les victimes. Il a demandé que les mêmes solutions soient appliquées partout où l'intolérance et le non-respect de la liberté du travail ont rendu la vie en commun impossible et entraîné des divorces de fait. Il souhaite que ne soient pas validés les diplômes nationaux pour lesquels les universités ont refusé de fournir aux recteurs le moindre renseignement »*.

CONFLIT A TOULOUSE ENTRE LES ÉLÈVES ET LA DIRECTION DE « SUP-AÉRO »

De notre correspondant régional

Toulouse. — Un mouvement de grève dans un établissement d'enseignement relevant du ministère de la défense se développe depuis le mardi 5 octobre à l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace. Il a pour origine des sanctions prises en septembre dernier envers un certain nombre d'élèves. Des élèves jugent que ces sanctions ont un caractère « abusif, injuste et scandaleux ». La direction de l'école ayant refusé un réexamen des cas les plus contestés, l'Association des étudiants de Sup-Aéro a appelé à une grève des cours, votée à une large majorité, le jour de la rentrée le lundi 4 octobre. La situation n'a pas évolué tout au long de la semaine dernière du fait des absences du directeur, de son adjoint et du directeur des études.

A son retour, lundi 11 octobre, le directeur a refusé de réexaminer les cas des élèves sanctionnés, malgré l'avis contraire d'un certain nombre de membres du corps professoral. Cette réaction a entraîné un durcissement de la grève. L'Association des élèves estime le blocage de cette situation nuisible et a pris l'initiative de saisir le ministère de tutelle. Un certain nombre de contacts ont été pris avec le ministère de la défense et la délégation ministérielle pour l'armement, dont relève l'école.

L. F.

JEUNESSE

● *Fin de la grève à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.) de Montréal.* — Cette grève, qui durait depuis le 1er septembre (*le Monde* daté 19-20 septembre), avait interrompu, des deux côtés de l'Atlantique, les voyages d'échange organisés par l'O.F.Q.J. Ces voyages reprendront le 19 octobre.

★ O.F.Q.J., 5, rue de Logelbach, 75017 Paris. Tél. 924-48-78.

inquiétantes et tragiques "communautés AA"

Mener de pair la libération sexuelle et la lutte contre le capitalisme, tel fut - et tel est encore - l'objectif de maintes « communautés ».

Le mouvement A.A. prétend avoir trouvé la solution. Reich, Freud et Marx à l'appui. Mais ce que cache cette façade idéologique donne froid dans le dos et éveille de sinistres souvenirs : une volonté déclarée de travailler à la formation d'un homme « nouveau » et « sain » ! Carlos de Sâ Rego rend compte de l'enquête qu'il a menée dans une « commune A.A. » et s'interroge avec inquiétude sur cette forme d'organisation sociale : n'est-elle pas un modèle plus raffiné que les autres de société totalitaire ?

Dans le même numéro de Politique Hebdo, quelques précisions qu'il est bon de connaître en ce qui concerne le dossier déjà lourd des inégalités sociales. Pour vous conforter dans l'idée que ce n'est sûrement pas vous qui devez faire les frais de la crise, lisez Politique Hebdo.

nouvelle formule

politique hebdo

En vente dès aujourd'hui.

JUSTICE

AU PARQUET DE NANTERRE

M. Le Pen demande l'ouverture d'une enquête sur les circonstances du décès de M. Hubert Lambert

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, accompagné de son avocat, Me André Guibert, s'est présenté au palais de justice de Nanterre pour demander au procureur de la République l'ouverture d'une enquête sur les circonstances du décès de M. Hubert Lambert-Saint-Julien, qui avait fait de lui son légataire universel peu avant de mourir, le 24 septembre dernier, à Saint-Cloud. La démarche de M. Le Pen a été enregistrée par la section criminelle du parquet, mais le procureur n'a toujours pas pris la décision d'ordonner une enquête.

D'autre part, M. Le Pen a demandé la saisie des films et des bandes sonores relatant les propos tenus par M. Philippe Lambert à Europe 1, le mardi 12 octobre, propos qu'il estime diffamatoires : M. Philippe Lambert avait affirmé que le testament léguant quelque 30 millions de francs à M. Le Pen devait « *nécessairement être annulé* », car il s'agissait, selon lui, « *d'une escroquerie sans nom* ».

Une mise au point

M. Le Pen, mis en cause dans l'article du *Monde* paru le 13 octobre et intitulé « M. Jean-Marie Le Pen héritera-t-il de M. Hubert Lambert Saint-Julien ? », nous demande de bien vouloir publier la mise au point suivante :

« 1) *Le récit des prétendues conditions dans lesquelles j'ai fait la connaissance de Hubert Lambert et celui d'une soi-disant rencontre du 21 janvier 1976 sont de pure imagination.*

» 2) *Aucun de mes amis, aucun membre de ma famille, aucun membre du Front national, n'a été cet été dans la propriété de famille de M. Lambert à Montjoie. La famille Lambert n'y a pas de propriété, Mme Lambert y possédait seulement une maisonnette. Je n'ai été moi-même à Montjoie pour la première fois de ma vie que pour accompagner le cercueil de mon ami.*

» 3) *Il est affirmé que M. Lambert a rédigé une trentaine de testaments. A l'heure où j'écris, c'est-à-dire près de trois semaines après le décès de M. Lambert, on n'en connaît encore officiellement que deux.*

» 4) *Il est inexact que j'ai bénéficié d'un non-lieu dans le procès des Barricades, n'ayant pas été inculpé.* »

Dans la Somme, les Yvelines et en Seine-et-Marne

QUATRE PEINES DE RÉCLUSION A VIE

Après plus de deux heures de délibération, vendredi 15 octobre à Melun, la cour d'assises de Seine-et-Marne a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Guy Menille, quarante-deux ans, et son neveu François Rannaud, vingt-cinq ans, jugés pour le meurtre, le 19 novembre 1972, de M. Gilbert Maries, garde-chasse, et pour tentative de meurtre sur la personne d'un autre garde-chasse, M. André Fournier (*le Monde* du 16 octobre 1976).

Deux autres condamnations à la réclusion criminelle à perpétuité ont été prononcées vendredi 15 octobre. L'une par la cour d'assises des Yvelines qui, ayant à juger un malfaiteur, Roger Riffet, pour le double meurtre de son associé, Michel Hoffmann, et d'une jeune femme, Jacqueline Prudhomme, témoin de ce premier assassinat, a suivi, dans son verdict, les réquisitions de l'avocat général.

La seconde condamnation, à la cour d'assise de la Somme, a frappé Jean-Claude Rambller, vingt-six ans, auteur, le 27 juin 1974, du meurtre d'une adolescente et également accusé d'attentat à la pudeur avec violence sur la personne d'une autre mineure.

Au tribunal de Paris

DEUX CONDAMNATIONS POUR DIFFAMATION ENVERS M. EDOUARD LECLERC

Pour diffamation envers M. Edouard Leclerc, animateur des centres de distribution qui portent son nom, M. Etienne Régnier, secrétaire général du CIDUNATI, et M. Maurice Rey, directeur de l'*Objectif* (l'organe des travailleurs indépendants), ont été condamnés chacun, vendredi 15 octobre 1976, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 2 000 F d'amende et à 6 000 F de dommages-intérêts envers le requérant.

Des affiches et des tracts du CIDUNATI publiés en septembre 1974 et un article paru dans le numéro du mois de novembre 1974 de *l'Objectif* évoquaient le passé de M. Leclerc en signalant qu'il avait été arrêté à la Libération (*le Monde* du 28 septembre). Le tribunal relève que les prévenus n'ont pas été de bonne foi en omettant de signaler notamment que M. Leclerc avait bénéficié, le 6 février 1946, d'une décision de classement sans suite du commissaire du gouvernement d. la cour de justice de Quimper.

● *Homonymie.* — M. Paul Peguin, directeur des Bagages Record à Saint-Etienne, nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec M. Péguin, qui avait été interné pendant trois mois et demi à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne et qui a introduit une requête pour internement abusif devant le tribunal administratif de Paris (*le Monde* du 18 septembre).

● *Le comité de soutien à l'écrivain Jack Thieuloy*, inculpé d' « incendies volontaires » et actuellement en liberté sous caution, se déclare, dans un communiqué, « *entièrement solidaire d'un écrivain qui n'a cessé de proclamer hautement son innocence* ».

Ce communiqué a été signé par Yvan Audouard, Simone de Beauvoir, Samuel Becket, Lucien Bobard, Jean-Louis Bory, Marie Cardinal, Daniel Guérin, Alain Jaubert, Claude Mauriac, Maurice Nadeau, Jean-Paul Sartre et Bernard Thomas.

Le comité indique que les signatures sont recueillies au journal *Maïge*, 341, rue des Pyrénées, à Paris (20e).

LES RÉFUGIÉS POLITIQUES QUI PERSISTERONT A TROUBLER L'ORDRE PUBLIC SERONT EXPULSÉS

indique le ministre de l'intérieur

Le gouvernement expulsera les réfugiés politiques qui persisteraient, par leurs actions subversives, à troubler l'ordre public, a indiqué vendredi 15 octobre M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, lors d'une déclaration faite à la presse après des opérations de contrôle menées par la police durant plusieurs jours au Pays basque.

« Plus de cent mille réfugiés politiques de toutes nationalités résident à l'heure actuelle sur notre territoire, a ajouté le ministre. Un petit nombre d'entre eux ne respectent pas les lois françaises, contrairement à l'obligation qui leur est faite et à l'engagement qu'ils ont souscrit. Leurs actions violentes et les troubles à l'ordre public qu'ils commettent conduisent les autorités françaises à prendre à leur encontre, conformément à la loi et dans le respect des droits de la défense, des sanctions ou des mesures d'assignation à résidence. »

M. Poniatowski a conclu : « Si, en dépit des mesures prises et des condamnations prononcées, ils persistaient dans leurs activités subversives et mettaient en cause les lois de la France qui les accueille, le gouvernement serait nécessairement conduit à faire application de l'article 33, alinéa 2 de la convention de Genève, c'est-à-dire de les expulser de son territoire. »

● *L'éditeur du jeu de cartes le Giscarte*, M. Marc Ways, a décidé de faire appel de la décision du tribunal de grande instance de Nancy ordonnant la mise sous séquestre du jeu. Dix mille exemplaires du Giscarte, soit la totalité du tirage, ont été vendus à ce jour en France, en Belgique, en Suisse, en Italie et même aux Etats-Unis.

● *Un commerçant âgé de soixante-six ans, M. René Morch, qui était recherché pour le meurtre de Mlle Yvette Laripidie*, vingt-neuf ans, dite « Fleur de Lotus », tuée le 7 octobre dans un hôtel de Limoges, s'est constitué prisonnier, mercredi 13 octobre, au palais de justice de Paris, en compagnie de son défenseur, Me Roland Dumas. M. René Morch a été entendu par M. Lothaire Husson, substitut, qui lui a notifié le mandat d'arrêt délivré à son encontre par Mlle Chantal Mechiche, juge d'instruction à Limoges.

FAITS DIVERS

● *Une quinzaine d'enfants blessés après une collision.* — Une quinzaine d'enfants ont été blessés, le 15 octobre, après la collision qui s'est produite à Ormeaux (Seine-et-Marne) entre un camion citerne et un car de ramassage scolaire. Les enfants, âgés de sept à douze ans, ont été transportés en ambulance jusqu'à l'hôpital de Coulommiers; quatre d'entre eux paraissent gravement atteints.

POLICE

Mise en garde de M. Poniatowski aux syndicats de policiers

Dans un tour d'horizon d'une demi-heure, le ministre s'est défendu de vouloir remettre en cause le droit syndical dans la police, mais il s'est aussi affirmé soucieux de préserver l'image de marque d'un service qu'il juge amélioré depuis quelques années. C'est dans cet esprit qu'il a exprimé à plusieurs reprises sa détermination de ne tolérer aucun « *franchissement des mesures statutaires* », aucun manquement à la loi, et, notamment, à l'obligation de réserve. De l'avis de ses interlocuteurs, ce fut le seul élément vraiment nouveau dans le conflit, mais il n'en est pas le moins inquiétant. Des instructions ont été, dans le même temps, envoyées aux responsables des services de police, leur recommandant une grande rigueur.

Les dirigeants de l'Intersyndicale — qui ont décidé de maintenir les assemblées générales d'information prévues pour le lundi 18 octobre au Nouvel Hippodrome de Paris et le mercredi suivant dans onze villes de province — se demandent quel sens M. Poniatowski a voulu donner à sa menace. S'agit-il d'appliquer, *stricto sensu*, la loi du 29 septembre 1948 relative au statut des personnels de police ? Auquel cas les prochaines réunions — qui doivent se dérouler en présence de la presse — peuvent effectivement tomber sous le coup de ces dispositions.

Pris en une base fièvreuse et une administration inflexible — la seule concession faite le 15 octobre allant dans le sens d'une transformation en indices, à la fin de l'année, des primes de commandement accordées aux commissaires et inspecteurs, — les responsables syndicaux paraissent aujourd'hui prêts à aller, s'il le faut, jusqu'à l'épreuve de force. Déçus par le refus du ministère de l'intérieur d'honorer dès maintenant ses engagements (il avait promis la parité en décembre 1974), ils découvrent, à l'occasion de la séparation du budget 1977 — qui marque un net retrait sur les rapides progressions enregistrées depuis 1976 — que les quelques avantages accordés dans le cadre de la réforme indiciaire l'ont été essentiellement au détriment d'autres postes.

Ainsi le budget de la formation des fonctionnaires — jugée pourtant prioritaire — se trouve amputé des deux tiers par rapport à cette année, alors qu'on prétend augmenter la durée de scolarité des inspecteurs et des gardiens de la paix. Les crédits affectés aux transmissions seront également en diminution.

« Un large débat parlementaire »

Au-delà de simples questions de crédits et d'indices, les syndicats continuent de se préoccuper des perspectives politiques que laisse entrevoir l'attitude du gouvernement. Au cours d'un congrès extraordinaire qu'il vient de réunir à Paris, le Syndicat des commandants et officiers — S.C.O., affilié à la C.G.C. — a déploré que « *l'orientation de l'administration vise plutôt à privilégier le maintien de l'ordre* ».

Incident symptomatique : lors du débat sur les réformes de structures envisagées par l'administration, les délégués C.R.S., « *désireux de maintenir leur particularisme* », ont quitté le congrès. Un clivage assez net semble se dessiner au sein de la police entre les services chargés de la sécurité publique et ceux qui assurent le maintien de l'ordre. Sans obtenir une satisfaction totale, les fonctionnaires des C.R.S. retirent la meilleure part de l'embryon de réforme indiciaire, tandis que certains avantages « indemnitaires » obtenus antérieurement les font apparaître comme privilégiés aux yeux des autres policiers, qui ne peuvent manquer de rapprocher cet état de fait des avantages accordés à la gendarmerie.

Conscient des dangers que fait courir à court terme une telle inclination, le S.C.O. souhaite élargir au plus tôt le débat : « *Décidé à dénoncer les options fondamentales de l'administration de la police nationale qui risquent de porter gravement atteinte aux libertés publiques* », il « *se déclare déterminé à saisir les élus de la nation de toutes tendances, afin que le devenir de la police française fasse l'objet d'un large débat parlementaire.* »

JAMES SARAZIN.

EN QUELLE BÊTE L'HOMME EST-IL DONC CHANGÉ PAR L'ARGENT?

Pas l'argent, bien sûr, qui se gagne au jour le jour, au mois le mois. Non.
Celui qui se compte en hectares et futaies, châteaux, lingots.

A ceux qui en ont, tout est possible.
Sans leur argent, ils ne seraient rien. Seulement, ils ont un AVOIR qui leur permet d'ÊTRE.

D'un côté, les nantis, les repus. De l'autre, ceux qui sont usés, malades avant l'âge, leurs enfants sans avenir.

La fortune ne divise pas simplement la France en classes. Elle oppose des races.

Voilà ce que criaient, il y a plus de 100 ans, Zola, Vallès, Marx. Vision aujourd'hui dépassée? Voire!

La fortune est un territoire interdit.
Nous y sommes allés.
Vous n'en reviendrez pas.

LE NOUVEL observateur

LA FORTUNE DES FRANÇAIS.
Trois numéros spéciaux en vente à partir d'aujourd'hui.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

P. T. T.

Les bureaux de poste ruraux ne fermeront plus

Parce que 60 % des personnes qui se plaignent du mauvais fonctionnement des P.T.T. déclarent ne pas bien connaître les services offerts par les postes et les télécommunications, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a décidé de publier un petit livre jaune, *les P.T.T. et vous*. Tiré à trois millions d'exemplaires et disponibles dans tous les bureaux et les agences des P.T.T., ce petit guide pratique et gratuit de quarante-huit pages dira aux usagers comment réduire les frais d'affranchissement, que faire en cas de perte ou de vol du chéquier, comment demander le téléphone.

M. Ségard a aussi présenté, le 15 octobre, la nouvelle politique commerciale qu'il entend mener « *pour faciliter les rapports de cinquante millions de Français avec l'administration des P.T.T.* ».

Une profonde réforme de la direction générale des postes est en cours. Elle aboutira notamment à la création d'une direction de l'action commerciale chargée des relations avec le public, conçue sur le modèle de celle que possède, par exemple, la S.N.C.F.

Pour mettre fin aux fermetures de bureaux de poste ruraux, M. Ségard a décidé qu'ils pourront, dans certains départements, faire des opérations pour le compte des ministères de l'économie et des finances, de l'intérieur et, peut-être, de la qualité de la vie. Autres innovations : l'affranchissement postal automatique et le paquet poste assuré.

Dans le domaine des télécommunications, M. Ségard a annoncé la naissance d'une société d'économie mixte qui gérera le réseau public « Transpac » de télé-informatique. Le capital de cette société sera détenu à 67 % par l'Etat, 5 % par le personnel des P.T.T. et 28 % par une coopérative d'usagers.

Le service des renseignements, la présentation des annuaires, les factures du téléphone seront améliorés. Enfin, M. Ségard a décidé d'abaisser à soixante-douze ans l'âge à partir duquel une priorité est accordée aux personnes âgées pour l'attribution du téléphone.

Paris

● NOMINATION DE MAIRES D'ARRONDISSEMENT. — Un décret du 14 octobre, publié au *Journal officiel* du 16, nomme plusieurs maires d'arrondissement à Paris : M. Jacques Gerville-Réache dans le neuvième, M. Charles Corsini dans le dixième, M. Fernand Rombach dans le douzième, M. Georges Escudié dans le quinzième, M. Georges Arzel dans le seizième, M. Pierre Remond dans le dix-septième et M. Robert Petit dans le dix-neuvième.

Transports

● LES AUTOBUS DE BESANÇON EN GRÈVE. — Le personnel de la Compagnie des transports bisontins est en grève depuis le 7 octobre et occupe les deux dépôts d'autobus. Le maire socialiste de la ville, M. Jean Minjoz, a demandé à la justice d'ordonner l'évacuation, au besoin par la force publique, des locaux occupés. Le juge des référés a donné droit à cette enquête et rendu son ordonnance exécutoire à compter du mardi 19 octobre. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont proposé d'évacuer un des deux dépôts si des négociations s'ouvraient. La municipalité ne veut engager des discussions qu'après la libération complète des locaux. — *(Corresp.)*

CARNET

Décès

— M. et Mme Pierre Lajeunesse et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Martin BRANCA,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, officier des Palmes académiques,
survenu le 15 octobre à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Pierre, à Marseille, le mardi 19 octobre, à 10 h. 30.
77, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— Corenc.
Mme Emmemond Venet,
Mme Roger Clément,
M. et Mme Georges Clément, Pascal, Philippe, Jérôme, Sophie, Edouard et Adélaïde,
M. et Mme Jean Debilly,
M. et Mme Jean Clément,
M. et Mme Gérard Venet, ainsi que leurs enfants, Mlles Marie-Thérèse et Marion Venet,
font part du retour à la Maison du Père, à l'âge de dix-sept ans, de
François CLÉMENT,
leur petit-fils, fils, frère et neveu.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Corenc le 16 octobre, à 15 heures.

— Mme Jean-Marc Dufour,
M. et Mme Claude Giron et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Dufour,
M. et Mme Pierre Mosnier et leurs enfants,
M. et Mme Robert Mosnier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Nicolas et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Jean-Marc DUFOUR,
leur époux, oncle et grand-oncle, survenue le jeudi 14 octobre 1976, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante et unième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 octobre, à 15 h. 45, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi (route de Saint-Cyr), où l'on se réunira.
18, rue Fernand-Queré,
78160 Marly-le-Roi.

— De Vallauris,
M. Alain Ramié,
M. et Mme Jean Ramié et leurs enfants,
M. le docteur Ramié,
M. et Mme Fantino,
M. et Mme Bernard Douly,
Les familles Ramié, Fantino, Douly,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges RAMIÉ,
survenu le 13 octobre 1976

Visites et conférences

LUNDI 18 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 51, rue de Visien, Courbevoie, Mme Penuce : « Somptueux décor Louis XVI d'un hôtel de Courbevoie ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz : « Hôtel Byron et le musée Rodin ». — 15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Jacques du Haut-Pas et la rue Saint-Jacques ». — 15 h., métro Abbesses, Mme Legregeois : « Du Bateau-Lavoir au Lapin agile ». — 15 h., salle, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Ramsès II et son temps ». — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais. La place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Histoire et archéologie). — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli : « Eléments du décor fixe et du décor mobile ». — 15 h., musée du Louvre, porte Denon : « Cycle au Louvre : Egypte » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, Mme Léo Hamon : « De la stratégie militaire à l'action humaine ». — 21 h., 36, rue Jacob : « Blaise Cendrars et Jean Giraudoux », par Simone Valère, Jean Desailly et Jean Juillard (La Tisanière - Andrée Gautier).

Avez-vous retourné une bouteille de SCHWEPPES Bitter Lemon aujourd'hui.

à l'HOTEL SOFITEL de PARIS
Porte de Vanves
Salon Blériot - Niveau 1
Les 15, 16, 17 et 18 octobre 1976
de 11 h. à 20 h.
LA MALLE D'ORIENT
vous invite à son exposition
d'ART CHINOIS et JAPONAIS
IVOIRES et PIERRES DURES
sculptés d'Extrême-Orient
et certaines pièces rares
A l'occasion de cette exposition une importante collection de
TAPIS PERSAN, DE SOIE, NAIM, SHIRVAN et plusieurs tapis anciens

SUISSE
A VENDRE DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR A
VERBIER
VALAIS « LA PLUS GRANDE STATION SUISSE DE SKI »
STUDIOS ET APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS
conditions favorables, inscription au Registre Foncier — excellent placement — crédit 50 % — service de location et de gestion.
AGIVAL - CH 1936 Verbier

BRETAGNE

APRÈS LA MORT D'UN JEUNE AUTONOMISTE

Les militants bretons organisent une manifestation à Quimper

Attentat à l'académie de Rennes

Après la mort de Yann-Mikael Kernaleguen — un jeune militant breton, employé des P.T.T., tué le 29 septembre par l'explosion d'une bombe sur le terrain militaire de Ty-Vougeret, près de Châteaulin (Finistère), — un rassemblement est organisé par « ses amis et sympathisants », le 17 octobre, devant le cimetière de Kerfeunteun, à Quimper, où il a été enterré. Il est également demandé à la population bretonne d'observer ce même jour « une journée de deuil ».

Le préfet du Finistère, M. Francis Bourgin, avait interdit la manifestation primitivement prévue sur le terrain de Ty-Vougeret. La mort d'Y.-M. Kernaleguen — selon la version officielle il a été tué par l'explosion prématurée de « sa bombe, selon ses amis parce qu'il s'est sacrifié pour ne pas causer de victimes — avait provoqué une très vive réaction du F.L.B., et, en sens inverse, des représentants des entreprises travaillant sur le chantier de Ty-Vougeret.

D'autre part, un attentat à l'explosif qui a causé d'importants dégâts matériels a été perpétré dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3 heures du matin, contre le rectorat d'académie de Rennes. Deux engins explosifs ont été placés contre les piliers de l'entrée principale du rectorat. La déflagration a détruit les vitres de la façade sur trois étages. L'attentat semble être revendiqué par le F.L.B.

Bataille autour d'une caserne

De notre envoyé spécial

Châteaulin. — « *Jusqu'où cela ira-t-il ?* », murmure une vieille dame en regardant la pluie tomber sur la petite place déserte de Dinéault, une commune rurale de 1 500 habitants proche de Châteaulin, dans la presqu'île de Crozon. Des forces de police qui patrouillent la nuit, des soldats qui dressent à la hâte des fils de fer barbelés autour d'un terrain militaire éclairé dès la tombée du jour, des hôteliers qui refusent de répondre, des cafetiers qui « *ne savent pas* », des serveuses qui « *n'ont pas d'idée sur la question* », des autonomistes et quelques écologistes qui « *s'attendent à être arrêtés d'un moment à l'autre* ». Depuis l'attentat manqué du 29 septembre et les menaces du F.L.B., la peur s'est installée à Dinéault et à Châteaulin.

L'affaire éclate au cours de l'été 1974, quand l'armée fait connaître son intention d'acquérir 193 hectares situés sur le territoire des communes de Dinéault, de Cast et de Plomodiern. Les municipalités concernées déclarent aussitôt : « *C'est une nouvelle étape dans l'envahissement de la région par l'armée.* » En juillet 1975, l'armée a acheté les terrains, notamment à des Belges ; « *sans aucune expropriation* », précise-t-elle. Mais, à l'intérieur de ces 193 hectares, se trouve une zone de 19 hectares à vocation industrielle qui longe la route conduisant de Châteaulin à Crozon : celle de Ty Vougeret. En mars 1975, la municipalité de Dinéault attaque devant le tribunal administratif l'acte de vente de la zone industrielle. Elle est déboutée au début de 1976. Les premiers travaux commencent. La construction d'une caserne et de ses dépendances, sur 30 hectares, devrait débuter en mai 1977 pour se terminer à la fin de l'été 1979. Plus de mille hommes s'installeront à Ty Vougeret ; principalement des recrues dont l'instruction sera *faite sur les terrains acquis depuis* plus d'un an et qui resteront « *tels qu'ils sont aujourd'hui* ».

Accusés d' « envahir » le Finistère, les autorités militaires répondent : « *Nous possédons dans ce département 300 hectares, soit moins de 1 % de sa superficie totale.* » Mais ces explications ne satisfont pas M. Armand Patrom, membre du comité de défense contre les implantations militaires en Bretagne, professeur au C.E.S. de Châteaulin : « *On affirme aujourd'hui*, déclare-t-il, *que la zone industrielle n'était pas viable, mais a-t-on tout fait pour la rentabiliser ? N'a-t-on pas considéré dès le début que, finalement, l'armée s'y installerait ?* » Il ajoute : « *Notre combat est, pour l'instant, perdu. Mais nous avons réveillé la région. Les autorités se moquent de nous, mais nous existons.* » Et puis aussi les reparties moqueuses d'un des responsables de l'administration du département qui lançait récemment : « *La caserne permettra aux filles de la région de se marier plus facilement.* » Propos que l'on croyait d'une autre époque et qui ont suscité de vives réactions. M. Patrom affirme encore : « *Nous sommes restés dans la légalité. Je réprouve la violence. Mais, avant de condamner ceux qui l'emploient, il faut chercher à comprendre pourquoi on commet de tels actes. Aujourd'hui, tout le monde est contre le camp militaire. Sa construction commence. Alors ?* »

Tout le monde est-il contre ? En fait, la population de Dinéault comme celle de Châteaulin — sous-préfecture de 5 600 habitants — est partagée. Le maire de Châteaulin, M. Jacques Le Guyader-Despres (majorité), qui avait, avec la municipalité de Dinéault, la responsabilité de la zone industrielle, explique : « *Cette zone industrielle n'était pas intéressante parce que mal placée, loin des grands axes routiers. C'est si vrai que seulement deux entreprises s'y sont installées. Quand j'ai pris la mairie en 1971, j'ai trouvé le terrain acquis par mon prédécesseur. Nous l'avons vendu. Une caserne près de la ville permettra à celle-ci de se développer et aux commerçants de prospérer.* » Il ajoute : « *Ce que les adversaires de ce projet ne précisent pas, c'est qu'une nouvelle zone industrielle de 14 hectares a été créée sur le territoire de la commune près de la route qui conduit de Brest à Quimper. Déjà, onze entreprises désirent s'y installer.* »

Un camp de soudards ?

Quoi qu'il en soit, le nom de Ty Vougeret s'entend aujourd'hui bien au-delà de la presqu'île de Crozon. Les autonomistes, les membres des mouvements culturels, ont su le faire résonner en Cornouaille, dans le Léon et bien au-delà, vers le Trégorrois et le Poher. Ty Vougeret a aujourd'hui son martyre de la « cause bretonne ». « *Après cette mort, Ty Vougeret est une zone où l'on doit faire le silence* », déclare le docteur Yves Gourves, trente ans, membre du « comité antirépression de Brest ». Vieux militant autonomiste, il fut, le 23 octobre 1975, un des deux cents Bretons arrêtés par la police. Le docteur Gourves affirme : « *Kernaleguen était un des principaux représentants du mouvement culturel Skol an emsav. C'était aussi un syndicaliste C.F.D.T. Il est mort la rage aux tripes de voir la Bretagne devenir un camp de soudards.* » Il pose aussi la question : « *Qu'est-ce que veut le F.L.B.? L'irlandisation ? Il n'existe pas ici de structures politiques qui permettent d'imaginer un tel genre d'action.* »

Et tel paraît bien être la réalité. Le renouveau culturel de la Bretagne est réel. « *Hier, on ne chantait plus, on n'écrivait plus de poèmes en breton*, constate le docteur Yves Gourves, *aujourd'hui, de nouveau, on chante, on écrit des poèmes, on parle breton* ». Mais cette révolution culturelle n'a pas suscité de véritable écho politique. D'abord de droite, puis à partir de 1968 de gauche, les autonomistes, les militants culturels, rencontrent toujours l'hostilité du P.C. et de la C.G.T. Les déclarations de M. Georges Marchais lors de sa récente venue en Bretagne le confirment. Le parti socialiste, après les avoir fréquentés, s'éloigne de ces mouvements à l'approche des élections. Car les urnes ont jusqu'ici été très défavorables aux idées autonomistes. Quant au F.L.B. créé en 1965, dissous le 30 juin 1974, traversé depuis de courants politiques opposés, il n'a plus d'activité légale. Mais la population l'oublie volontiers et est tenté de faire sous son nom l'amalgame de toutes les manifestations contestataires violentes ou non qui se déroulent en Bretagne. Comme le dit cette commerçante de Dinéault, née au pays : « *Pour moi, ce sont tous des F.L.B.* » Pas de détail.

JEAN PERRIN.

CORRESPONDANCE

La chasse et l'Alsace

Dans le projet de loi de finances pour 1977, au chapitre des recettes nouvelles, on trouve une taxe exceptionnelle sur les éléments du train de vie. L'un des cas visés concerne les locations des droits de chasse et les participations dans les sociétés de chasse. M. Christian Wagner, président de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin, nous a écrit à ce sujet une lettre que nous avons publiée dans notre dernière édition du 16 octobre et dans laquelle il précisait :

Le « plan Barre » prévoit une imposition de 33 % sur toute part de location de chasse dépassant 2 000 francs par an, en sus de la taxe de luxe déjà perçue. Cette mesure pénalisera principalement les chasseurs du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. En effet, elle atteindra avant tout les contribuables chasseurs de la seule région de France où la chasse louée est institutionnalisée (loi locale du 7 février 1881) (...).

Aussi, tout cela m'amène à poser trois questions :

— Si la « taxe Barre » devait être votée, qu'en sera-t-il des étrangers (locataires de 40 % du territoire du Haut-Rhin) non imposés sur le revenu en France ?

— Qu'en sera-t-il de l'Office national des forêts, réservataire de chasse dans le département ? Ses membres paieront-ils pour l'avantage de fonction qu'est la chasse ?

— De même, qu'en sera-t-il pour l'armée, pour ses membres qui chassent sur les terrains militaires du département ? (...)

Si la taxe devait être maintenue (contre tout bon sens), il serait équitable et salutaire que les locataires locaux puissent en déduire leur participation à la Caisse de péréquation des dégâts de sangliers...

Aussi, nous demandons un amendement de la taxe du « plan Barre », qui en exclurait les locaux domiciliés, qui en élèverait la tranche d'imposition à 10 000 F au moins, qui permettrait de déduire les sommes payées pour l'agriculture au Syndicat des chasseurs en forêt, ainsi que celles dépensées pour l'amélioration des territoires.

Nous demandons à terme la suppression de la « taxe de luxe » pour les locations du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, ou bien l'extension du droit local à toute la France.

SPORTS

Football

Le championnat de France

SAINT-ÉTIENNE ET LYON FONT MATCH NUL (1 à 1)

A quelques jours du match « aller » contre l'équipe néerlandaise d'Eindhoven, en huitième de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Saint-Etienne, sur son terrain, a fait match nul (1 à 1) avec Lyon en championnat de France. L'équipe stéphanoise, qui avait dû, pour cause de blessures ou de suspension, pourvoir au remplacement de cinq de ses titulaires — Larqué, Janvion, Piazza, Synaeghel, H. Revelli, a cependant produit une bonne impression et, sur l'ensemble de la rencontre, a dominé son adversaire. Après la dixième journée du championnat, Nantes, qui a fait match nul avec Paris-Saint-Germain (3 à 3) après avoir été menée par 3 buts à 0, conserve la première place du classement avec un point d'avance sur Bastia et Lyon.

RÉSULTATS

*Nantes et Paris S.G.	3-3
*Metz b. Rennes	1-0
Nîmes b. *Laval	1-0
*Saint-Etienne et Lyon	1-1
Bastia b. Nancy	3-2
*Troyes b. Sochaux	1-0
Angers b. *Valenciennes	2-0
*Lens et Reims	2-2
*Marseille b. Lille	3-2
*Bordeaux b. Nice	3-1

Classement. — 1. Nantes, 15 pts ; 2. Bastia et Lyon, 14 ; 4. Lens, Reims et Marseille, 12 ; 7. Nice, 11 ; 8. Laval, Nîmes, Metz et Bordeaux, 10 ; 12. Saint-Etienne, Paris S.G., Troyes et Angers, 9 ; 16. Nancy et Valenciennes, 8 ; 18. Sochaux, 6 ; 9. Lille et Rennes, 5

Libres opinions

MARO EVIT BREIZH

(mort pour la Bretagne)

par YANN BRÉKILIEN (*)

J'AVAIS un jeune voisin... Un garçon tranquille, bien élevé, un garçon sans histoires. Je l'ai connu tout petit. Nos jardins sont contigus et il a joué avec mes enfants. J'avais un jeune voisin, un brave gars de vingt-deux ans, tranquille, bien élevé, sans histoires... Il vient de mourir déchiqueté par la bombe qu'il avait déposée contre une baraque du futur camp militaire de Ty Vougeret.

Jean-Michel Kernaléguen, mon petit voisin tranquille et bien élevé, appartenait — qui s'en serait douté ? — au F.L.B.

Pour moi, je n'approuve pas la violence — aucune violence, — mais désapprouver est une chose, refuser de comprendre en est une autre. Il est manifeste qu'en Bretagne la jeunesse est aux limites de l'exaspération et du désespoir, qu'elle n'accepte plus d'être frustrée de son héritage, qu'elle ne supporte plus son aliénation culturelle, qu'elle se révolte contre l'étouffement de sa personnalité. L'arasement au bulldozer de zones verdoyantes de champs et de pâturages pour en faire un camp où des hommes en kaki apprendront à tuer, a été la goutte d'eau qui a fait, chez beaucoup, déborder le vase. On ne comprendrait pas qu'ils recourent à la violence s'ils avaient à leur disposition des moyens démocratiques d'exprimer leur volonté. Mais comment pourraient-ils faire entendre leur voix ? Que pèse la volonté de quelques centaines de milliers de jeunes Bretons dans une France centralisée de cinquante millions de citoyens ? Que pèse la volonté des Bretons quand toute politique est faite à Paris ?

* * *

Il est permis, même à un bon Breton, de n'être pas d'accord avec cette solution du désespoir que sont les attentats à la bombe. Mais il n'est pas permis pour autant de flétrir la mémoire d'un garçon généreux qui s'est sacrifié pour son idéal. Certains pantouflards ont été assez abjects pour le faire. Mais quand, il y a trente-cinq ans, je combattais dans la Résistance — oubliant, pour un temps, en raison des circonstances, mon horreur de la violence — n'étions-nous pas, nous aussi, flétris par tous les pantouflards ? Nos « actes de terrorisme » étaient lâches, ignobles, criminels... jusqu'au jour où, la victoire nous ayant couverts de son aile, ils sont devenus rétroactivement, au jugement des mêmes pantouflards, héroïques, nobles et justes. Quelle bassesse quelle pitoyable conception que de juger *a posteriori* les mêmes faits comme criminels ou héroïques selon l'évolution ultérieure des événements ! Même ses adversaires, même ses ennemis ont le devoir de se découvrir avec respect devant le courage d'un garçon de vingt-deux ans qui a fait le sacrifice de sa vie pour la cause à laquelle il croyait.

Mais il y a plus. Des *charognards ont voulu exploiter* contre cette cause même le sacrifice de Jean-Michel Kernaléguen, en déformant les faits, en défigurant la vérité. Mais cette vérité, il faut qu'elle soit criée à la face du monde. La vérité doit toujours être criée. Il est évident à quiconque essaie de reconstituer ce qui a pu se passer que les plastiqueurs de la baraque du camp militaire croyaient avoir affaire à un local inoccupé la nuit, et ignoraient qu'un officier y avait installé provisoirement ses pénates avec sa femme et leur enfant. C'est en s'apercevant qu'il y avait de la lumière à l'intérieur et donc des occupants, que Jean-Michel a repris la bombe déjà posée et prête à exploser. Cela crève les yeux. Voulait-il s'emporter ailleurs ? la désamorcer ? En tout cas, il est mort pour sauver la vie de trois personnes.

Or aucune autorité officielle n'a osé le dire. Il était tellement plus profitable de faire croire que les « terroristes » voulaient *massacrer trois* personnes...

En se faisant sauter pour épargner trois vies humaines, Jean-Michel Kernaléguen s'est conduit en héros, en chevalier. La Bretagne peut être fière de lui. Jean-Michel, nous étions des centaines à pleurer quand ton cercueil recouvert du drapeau breton est descendu en terre, mais nous étions fiers de toi Jean-Michel, *nous le jurons*, ton nom restera inscrit en lettres d'or dans l'histoire de ton Pays.

(*) Ecrivain breton.

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

FAMILLE

Et pourquoi pas un quatrième ?

BRIGITTE a trois enfants, trois gentils enfants de quatorze, onze et neuf ans ; un mari architecte, un appartement dans une tour du treizième arrondissement, pas immense, mais enfin chaque enfant à son coin ; un chien noir et une 504 achetée d'occasion. Jean-Paul, le mari, était en chômage l'an dernier, Brigitte garde chez elle six bambins de l'immeuble, en dehors des heures d'école jusqu'au retour des parents le soir : une façon astucieuse de boucler le budget.

Bref, une belle petite famille avec ni plus ni moins de problèmes que la moyenne. Si, avec un enfant en plus. Et voilà que Jean-Paul et Brigitte ont décidé d'adopter un quatrième, même pas un bébé, mais un de ces gosses de quatre, cinq ans dont personne ne veut : « *Tu comprends, j'ai quarante-trois ans, Jean-Paul en a quarante-six, nous serions de trop vieux parents. Et puis Frédéric, mon dernier, a déjà neuf ans. Si on veut que la petite soit vite intégrée, il ne faut pas une trop grande différence d'âge.* »

« La petite », on ne parle que de cela dans la famille. Car c'est une fille qu'on attend, celle que réclame depuis des années Anne-Claude, la cadette, qui souffre d'être seule de son espèce. Mais tout de même... On ne prend pas en charge à vie un petit être comme on achèterait une poupée. On entend d'ici les réactions : « *Ils sont fous ! On comprendrait s'ils n'avaient pas d'enfant. Mais avec trois déjà ! Plus ceux qu'elle prend dans la journée ! Elle n'y arrivera jamais. Et lui qui a des ennuis de situation...* » Ou encore : « *Ça, je ne le ferai jamais. C'est un trop grand risque. Vous imaginez les problèmes que cela peut poser entre les enfants.* »

Moi, je cherche à savoir pourquoi ce ménage-là risque l'aventure, accepte ce risque. Pourquoi donc adopte-t-on un enfant ? Par générosité qui cherche à s'employer, par amour qui voudrait avoir un objet. Mais encore ? « *Au début de notre mariage, nous voulions six enfants. Aujourd'hui, je sais que je ne peux plus en avoir d'autres. Alors c'est la seule solution.* » Et, un ton plus bas, Brigitte confie : « *Tu sais, notre première petite fille est morte à huit jours, mais elle a toujours gardé sa place dans la famille. Le plus grand des garçons ne s'est jamais senti vraiment l'aîné. Ce quatrième enfant, ce sera pour nous l'équilibre familial retrouvé.* »

Quand Brigitte a rendu visite pour la première fois aux organisations qui s'occupaient du rapatriement d'enfants du tiers-monde, on n'a rien fait pour l'encourager : « *N'espérez rien avant trois ans, madame. Et n'oubliez pas que, ayant déjà des enfants, vous devrez obtenir une dispense spéciale du président de la République.* »

Scandale dans la famille. On ne va tout de même pas attendre indéfiniment la petite sœur. Mais on a donné un « truc » à Brigitte : se faire inscrire auprès de la mairie comme nourrice agréée. Elle peut ainsi recevoir, en vue d'une adoption, des enfants de l'Assistance publique. Cela va vite. Et au bout d'une année, on engage la procédure si l'enfant n'a pas été réclamé (mais il y a bien peu de chances lorsqu'on prend en garde un enfant de cinq ans).

Alors, en janvier prochain, si tout se passe bien... Les enfants n'ont posé qu'une seule condition : venir avec Jean-Paul et Brigitte à l'Assistance publique le jour où la petite fille leur sera présentée. Pour que, tous ensemble, ils puissent décider de son entrée dans la famille.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

CROQUIS

Nadia dans le métro

NADIA rentre de son travail et parcourt les longs couloirs du métro. Elle voit venir vers elle un homme au regard décidé qui semble l'examiner de très loin. Il l'a bien prise dans son champ visuel et il est clair qu'il ne la lâchera pas. Elle n'a pas d'autre solution que de regarder ailleurs, pour éviter de rencontrer ses yeux, et de marcher droit devant elle, d'un pas un peu plus rapide peut-être pour hâter le moment où ils se croiseront et où tout sera fini.

Elle continue maintenant sa marche, comme allégée. Mais voilà que, tandis qu'elle longe une enfilade d'affiches pour une marque de soutien-gorge (un buste de femme bien galbé dont la répétition indéfinie ne voit sa monotonie rompue que par quelques déchirures, coups de canif, graffiti obscènes, outrages de toute sorte au pinceau ou au crayon), un petit personnage à col roulé en contemplation devant l'une des affiches se met à faire osciller, quand elle passe, son regard vers son buste à elle, comme s'il cherchait une allusion, une comparaison. Elle presse le pas.

Elle continue, mais avec le vif sentiment cette fois qu'un homme la suit, adapte son rythme au sien, l'observe avec insistance. Ce sentiment d'être regardée de dos lui est très désagréable, mais elle se dit que peut-être elle rêve, qu'elle n'a pas un radar sur la nuque pour détecter tout ce qui peut se passer derrière elle, qu'elle glisse dans le fantasme.

La voilà sur le quai. Elle l'arpente, un peu agitée, un peu nerveuse, regardant sa montre. Elle passe entre des hommes debout, dont certains sont plongés dans la lecture d'un journal. L'un d'eux relève légèrement la tête... Comme le métro tarde, elle va s'asseoir un instant sur un banc. Un demi-clochard, qui n'en est peut-être pas un, tourne vers elle son visage violemment couperosé. Il a l'air ébloui, illuminé. Il voudrait sûrement lui parler, mais les mots ne sortent pas de sa bouche pâteuse.

La rame arrive enfin. Nadia monte, accroche la main à une barre de métal. Il y a beaucoup de monde autour d'elle. Un superbe Noir ne la quitte pas des yeux. Elle s'en rend compte et essaie de modifier sa position pour lui tourner le dos, de regarder à droite, à gauche, en l'air, dans le vide. Mais il se déplace, change son angle de vue lui aussi. Il est vraiment magnifique. D'un aplomb imperturbable.

Tout à coup, à une station, la voiture se vide en partie. Elle se dépêche de gagner une place vide. La voilà assise, tranquille. Elle se tient bien droite, bien appuyée au dossier, la taille cambrée. Elle n'avait pas vu le monsieur à lunettes assis en face d'elle qui surgit maintenant de derrière son magazine. Il pose sans aucune gêne ses yeux, rendus bizarrement scintillants par ses gros verres, sur le bas de son corps : ses cuisses, son ventre, que dessine peut-être un peu trop son jean bien ajusté. Elle sent qu'elle ne pourra pas rester là très longtemps. Elle se demande quelle partie de son corps elle pourrait parvenir à mettre à l'abri.

Elle se lève. Elle va s'installer ailleurs. Il y a, à un mètre d'elle, un jeune homme blond qui, au moment où elle s'assoit, s'empourpre d'une manière excessive. Il fait tout pour ne pas la regarder, mais ne sait pas trop comment s'y prendre. Il a l'air très timide, très troublé. Ses yeux se dérobent, fuient en tous sens. Il faut le délivrer. Nadia, une dernière fois, décide de changer de place. D'ailleurs, elle est presque arrivée.

RAYMOND JEAN.

L'AGE

Dieu au wagon-restaurant

Nous avons fait connaissance de façon banale, assis l'un en face de l'autre, un soir, au wagon-restaurant. Nous avons parlé affaires pendant le dîner, après quoi, réchauffé par un petit alcool, il a pris la parole. C'était un directeur des ventes, la cinquantaine, célibataire, d'aspect interchangeable. Voici le résumé de ce qu'il a dit entre Fontainebleau et Paris.

IL y a, paraît-il, des paliers dans le vieillissement d'un homme. Je pense que je suis en train de changer de palier. Je peux vous le prouver avec quelques exemples. Je m'aperçois que je me tiens maintenant aux rampes d'escalier, aussi bien pour la montée que pour la descente. C'est nouveau et j'en suis étonné. Les jeunes qui chahutent dans le métro et qui poussent des cris, je ne les supporte plus. Je change de place de peur de leur mettre une claque.

L'impression d'être transparent

En revanche, dans la rue je commence à remarquer les vieux, ceux qui boitent, ceux qui n'avancent plus, ceux qui ont une canne blanche, ceux qui parlent tout seuls. C'est une population que je découvre littéralement, tout en me demandant s'il est possible qu'un jour j'en fasse partie. Autre signe : quand je vois un automobiliste se garer sur les clous, je me retiens d'aller lui faire un discours. Si vous me demandez qui a gagné le dernier Tour de France, je réponds « Lucien Van Impe » et ça s'arrête là, alors que je connais encore par cœur la vie, les victoires, les amours de Fausto Coppi. Et j'aime la voix de Tino Rossi, je n'ai aucun complexe à le dire.

Les femmes, tenez. En les rencontrant, on pense : ah ! celle-ci, c'est bien mon type. On se ressemble, on a le même genre. Donc on la regarde avec intérêt, tranquillement, et on s'attend qu'elle jette aussi un coup d'œil sympathique. Elle jette le coup d'œil, oui, elle le jette, mais presque aussitôt l'œil passe et s'en va plus loin. Et on a l'impression d'être transparent. C'est difficile, c'est étrange de se dire qu'on ne pourra plus arrêter le regard des femmes, ni des jeunes filles, bien entendu.

Et puis, la mode, je me fatigue de la suivre, de m'habiller dans le vent. Et même les photos des beaux mannequins masculins, dans les magazines, me laissent froid. Non, n'allez pas croire... j'observais seulement ce qu'ils avaient sur le dos. Je repérais le nouveau blouson en agneau, la dernière chemise en madras, je cherchais le nom des boutiques et j'allais y voir. J'étais copain d'un tas de vendeurs. Aujourd'hui, je suis désintéressé. Ou peut-être, simplement, ennuyé d'essayer des frusques devant la glace, entouré d'hommes de trente ans. Alors j'ai conservé une boutique dans laquelle j'achète les yeux fermés. Quand elle est citée dans les rubriques de mode, je suis vaguement content.

Voilà, je commence ainsi à vieillir et j'oublie mes cheveux qui flottent sur l'eau de la baignoire, après un shampooing. J'ai tendance à les compter et à les regretter. Excusez-moi, nous sommes à table.

Alors aujourd'hui il faut que je change de peau si je ne veux pas que mes années cinquante, mes années soixante, mes années soixante-dix, qui sait ?, deviennent un désert. Le temps commence à se précipiter. Je m'interroge sur mes solutions. Ma carrière est à peu près faite et, sauf accident, j'atteindrai la retraite sur ma lancée. Malheureusement pour moi, je ne m'identifie pas à mon entreprise, je n'y pense pas nuit et jour et je n'ai pas une réelle soif de puissance, pas plus que le vertige de l'argent. Pourtant, ce sont probablement ceux qui n'ont qu'une dimension professionnelle qui vieillissent le moins vite. Portés par leur passion, ils ne voient venir ni l'âge ni la mort. Ce sont évidemment des privilégiés. Sauf que lorsque la retraite arrive ils sont souvent tellement stupéfaits qu'il leur arrive de ne pas y survivre. Hop, enlevés.

Un grand projet

Donc : plus de femmes ou si peu, plus de soucis de carrière, aucune frénésie de l'argent, pas de famille et pas de violon d'Ingres particulier. Que reste-t-il devant moi maintenant ? A votre avis ? Moi, j'ai une idée. Il reste Dieu. J'ai la chance de croire, j'ai la foi du charbonnier. Mais c'est à peu près tout. Je ne sais rien de Dieu si ce n'est quelques phrases de catéchisme. Je n'ai pas lu les Evangiles depuis ma première communion, je ne fréquente pas les églises, je n'ai pas la Bible, je saute galement les rubriques religieuses des journaux. Eh bien, je me dis en ce moment qu'il y a là un domaine immense que mon indifférence a laissé en friche. Au fond, c'est comme si je me prétendais banquier sans avoir jamais vu d'argent. Alors, je vais voir si je peux cultiver un peu tout ça. Si je trouve un chemin, un éclairage, parce que je me sens bloqué un peu partout. C'est un grand projet. Quand nous nous retrouverons la prochaine fois dans un wagon-restaurant, je vous en reparlerai. Plus sérieusement que ce soir, sans doute...

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

LE CHEF

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN homme fort, un vrai chef : c'est le rêve, en politique, de beaucoup de braves gens qui, de monarchie en république, s'en vont soupirant : « Ce qui manque au gouvernement, voyez-vous, c'est de l'autorité », mais qui seront les premiers à gémir sur la liberté perdue quand, d'aventure, leur vœu viendra à être comblé. Des chefs, notre histoire en est pleine, enchanteurs souvent battés et casqués, demi-soldes en mal de revanche, illustres providentiels, sauveurs messianiques et glacés. A l'aube de cette « société de participation et de communication de masse » que M. Giscard d'Estaing oppose au « collectivisme », le chef n'a plus sa place chez nous, n'est-ce pas ? Voire ! Simplement il doit, lui aussi, comme tout le monde, s'adapter aux temps nouveaux, apprendre à user des nouveaux médias, construire son « image de marque » comme on dit, s'imposer par d'autres moyens qu'autrefois.

Toute tentative de classification, de catégorisation, de typification, ici comme ailleurs, comporte évidemment une grande part d'arbitraire et de subjectivité. Il y a l'homme et puis les circonstances. Cependant on peut tenter de ramener, en gros, les chefs que nous avons connus ou dont nous fûmes un moment menacés, à cinq modèles standard, cinq personnages-types, avec chacun son âge, son style, son passé ou sa légende. Et il peut être utile de se demander comment chacun d'eux aurait pu s'imposer dans les conditions et avec les machines d'aujourd'hui, afin de mieux nous préserver demain — *on ne sait jamais !* — d'un bégaiement de l'histoire.

* * *

Des cheveux blancs, une moustache poivre et sel, une voix chevrotante, l'allure d'un grand vieillard, mais dont la verdeur étonne, dont l'indifférence se déguise aisément en fermeté et l'ambition en détermination, c'est l'image même de la sagesse. Ces grands-pères la France sont octogénaires, il en ont beaucoup vu et n'ont rien oublié, ils défendent les robustes vertus de jadis, la famille, la pudeur, le travail, même s'ils ne les pratiquent guère, ils incarnent la tradition, la morale et la patrie. On les aime, on leur est reconnaissant d'avoir sacrifié sur le tard leur repos et leur renommée au malheur des temps. Mais ils n'apparaissent guère que dans les grands désastres, dans l'effondrement de l'Etat et la déliquescence de la nation. La télévision leur serait cruelle, et ils sont trop âgés aussi pour répondre au goût d'une époque où la jeunesse est si fort à la mode.

Descendons donc de dix ans dans l'échelle des âges. Voici le souverain septuagénaire à la fois débonnaire dans l'apparence et ferme dans l'exercice solitaire de l'autorité. Il parle volontiers par paraboles, et son laconisme engendre le mystère, l'éloignement, qui concourent à son prestige. Assoiffé de grandeur, homme d'avant-hier et d'après-demain, il se tient volontiers sur les sommets où souffle le vent glacé de la raison d'Etat. Le sentiment qu'il inspire est moins d'amour que la dévotion, et le respect y tient plus de place que l'affection. On l'admire et on le craint à la fois, c'est d'ailleurs ce qu'il recherche. Il sait imposer son style, tantôt anachronique, tantôt familier, sans rien abandonner de sa hauteur. Mais son horreur de la vulgarité de pensée, son souci des convenances, de la hiérarchie, du décorum, la royale attention qu'il porte aux humbles gens et aux menus problèmes, son sens de l'histoire aussi, corrigeant ses tendances charismatiques, l'empêchent de tomber dans l'autoritarisme, laissent place au doute dans la réflexion, au scepticisme dans l'expression, à la concession et même à l'hésitation dans l'action. Aussi ne peut-il devenir un dictateur.

Dix ans encore, la soixantaine. C'est l'âge idéal pour les meneurs issus du peuple qui se sont instruits, formés et élevés à la force du poignet. Beaucoup d'expérience et néanmoins une vigueur assez alerte pour répondre aux événements. Après le grand-père et le père, c'est le grand frère qu'on aurait voulu avoir, celui qui sait, un guide sûr qui fait la part des choses. Il n'est pas au Panthéon, lui, ni dans l'Olympe, mais bien dans la vie telle qu'elle est, parmi nous. Il est bon, à l'inverse du vieillard qui doit être sec, du souverain que l'on veut majestueux, qu'il ait physiquement de la rondeur, de l'ampleur et la calvitie ne lui messied point. On a confiance, on l'écoute, il rassure plus qu'il ne convainc et qu'il n'entraîne. Son souci des nuances, son humanité, son sens du relatif, peuvent faire merveille dans les moments d'incertitude et de doute. Après tout, il fera aussi bien que les autres, se dit-on, et puisqu'il faut changer, pourquoi pas lui ?

A cinquante ans, la démagogie est permise et même conseillée, l'excès n'est plus un défaut, la virulence est indispensable. Sortons les sortants, chassons la pourriture, imposons l'ordre nécessaire. Energique, déterminé, carré, le chef est là pour prendre nos affaires en main et entraîner la foule. Alors, on le suit sans trop prendre garde au caractère disparate des mécontentements dont il fait un faisceau, sans trop s'arrêter au vide de ses slogans sonores, sans trop chercher ce que seront les lendemains dont il promet seulement qu'ils seront différents.

Sa chance, c'est moins sa propre alacrité que la sottise, les divisions, l'inexistence de ceux qu'il combat et appelle à jeter bas ; aussi son entreprise ne peut-elle réussir que par surprise, si tout va très vite sans laisser le loisir de réfléchir, et c'est pourquoi le plus souvent elle échoue. La quatrième dimension de la télévision *fait éclater la superficialité de ses propos et de ses attitudes*, le vide de sa pensée, et il est bientôt percé à jour. Au moindre écueil, le personnage en carton-pâte s'effondre et le cortège se disloque.

* * *

Voici enfin, cinquième et dernier prototype, le chef à la mode d'aujourd'hui. Il est en pleine force et en pleine forme, dans la gamme de la quarantaine. Il a les épaules larges, le menton carré, des mâchoires de dogue, le verbe haut, la main prompte. C'est un fonceur, un battant. Son éloquence sèche et dure n'est pas de celles qui font rêver. L'efficacité, la discipline, l'ordre, sont ses maîtres mots. Tous derrière lui, au pas et en avant ; malheur à ceux qui n'obéissent pas : ils sont ses ennemis, donc ceux du peuple, de l'Etat et de la nation. Pas de quartier pour les traîtres et les coupeurs de cheveux en quatre !

Il se moque d'être aimé, n'a cure d'être admiré, se soucie peu d'inspirer l'estime et la sympathie. Mais à l'inverse du meneur démagogue, il entend imposer l'image de la compétence et du savoir-faire. Il sait qu'il est inutile de s'encombrer d'idéologies, de doctrines et de programmes : ainsi peut-il, au gré des circonstances, se réclamer successivement et même simultanément de tout et du contraire de tout. Quelques références à un passé emprunté rassureront les plus âgés ; quelques allusions à un avenir prometteur attireront les plus jeunes ; quelques variations enfin compléteront, à l'intention de tous, le solo qu'il joue à merveille sur les touches pourtant contradictoires du tempérament national : goût de l'ordre et de la stabilité, mais aussi appétit de mouvement pour briser la monotonie, et espoir de changement pour combattre le ras-le-bol ; désir de réforme et refus d'être dérangé ; nostalgie du passé et appétit de modernité. Ainsi pourra-t-il se poser en rassembleur et faire croire qu'il exprime la volonté de tous, alors qu'il impose celle de quelques-uns et d'abord la sienne.

Curieusement, beaucoup le détestent qui, en même temps, prédisent sa victoire. On le craint, mais tant est puissante l'image d'irrésistible résolution qu'il a su imposer qu'on en vient presque à se résigner d'avance à son succès. C'est le vrai chef d'aujourd'hui, celui de l'âge des médias et de l'image, l'homme fort de nos rêves et de nos illusions, que certains attendent sans trop oser le dire et qui, peut-être, nous attend.

Les autres, tous les autres, ne sont pas des chefs, mais des présidents, gestionnaires ou réformateurs, plus ou moins démocrates et plus ou moins paisibles, en un mot des hommes politiques qui, parfois, le temps d'une crise ou d'une brève étape, s'essaient au rôle d'homme d'Etat.

Un mot encore : comme disent les romanciers et les metteurs en scène, il va de soi que cette réflexion est purement imaginaire, que toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé, toute analogie avec des situations réelles, seraient ici non seulement fortuites et involontaires, mais, bien entendu, déplacées.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

WASHINGTON POST

Retour au nid de coucous

Le *WASHINGTON POST* indique : « *Les opérations du cerveau destinées à modifier le comportement des patients, l'un des traitements médicaux les plus controversés, peuvent être utiles et ne doivent pas être abandonnées, a estimé une commission gouvernementale américaine d'enquête.* »

Pour le quotidien américain, « *cette décision va certainement être très mal accueillie par ceux qui estiment que la « psychochirurgie » est un « assassinat de l'esprit ». Mais la commission estime que les risques de cette méthode de traitement ne sont pas du tout aussi grands qu'on le croyait jusqu'ici. Ces risques, y compris celui de rendre le patient à une vie végétative, peuvent, en certains cas, être moins grands que ceux de traitements prolongés aux tranquillisants ou aux électrochocs (...)* »

La commission recommande cependant que « *la psychochirurgie ne soit envisagée que pour les malades qui ont résisté à tous les autres traitements et se pratique sous surveillance médicale et juridique (...).*

» *Dans tous les cas, une commission composée de médecins et de non-médecins devrait témoigner que le chirurgien chargé de l'opération est compétent et le patient adéquat (...).*

» *La psychochirurgie a commencé sur une grande échelle au début des années 40, avec une opération très mutilante appelée lobotomie préfrontale (...). En raison des nombreuses critiques que ce traitement a soulevées, le nombre des interventions est tombé à 300 ou 375 l'année dernière.* »

Frankfurter Rundschau

Des fonctionnaires européens au-dessus de tout soupçon

La *FRANKFURTER RUNDSCHAU* raconte cette petite histoire pour illustrer les privilèges dont jouissent les fonctionnaires de la C.E.E. en matière de droit pénal : « *Au cours d'une réception à Bruxelles, les derniers invités donnent l'alarme en entrant dans l'appartement : une patrouille de police est en train de mettre des papillons sur toutes les voitures en stationnement illicite. La salle se vide en un clin d'œil. Mais les invités ne tardent pas à réapparaître, essoufflés et déçus. Trop tard : la police a déjà fait son œuvre. Seul un fonctionnaire de la C.E.E. reste calme : « Je n'ai pas l'intention de payer la contra- » vention. Je la transmettrai demain à mon chef hiérar- » chique qui fera le nécessaire. Je suis finalement ici un » peu pour raisons de service ! »*

Cette petite histoire explique peut-être pourquoi, malgré « *d'innombrables tentations* », autrement plus graves qu'une simple contravention (divulgation de secrets professionnels, cas de corruption ou de détournement de fonds), « *on n'a enregistré qu'un « scandale » et demi dans les dix dernières années au sein de la Communauté européenne* », conclut le quotidien allemand.

THE OBSERVER

La dépression nerveuse d'un superman

Il est très difficile de rester superman, si on en croit *THE OBSERVER*.

Selon l'hebdomadaire anglais « *Sept ans après son « alunissage », l'astronaute américain Buzz Aldrin a toujours l'air du gladiateur de l'espace qu'il était à l'époque: mince, la mâchoire à angle droit, la bouche ferme, les yeux comme deux pierres bleues.*

» *Il est difficile d'imaginer qu'Aldrin, qui a maintenant quarante-six ans, a été une ombre tremblante, incapable de contrôler ses larmes, plongé dans la dépression et l'alcoolisme. C'est pourtant, comme il l'explique lui-même, ce qui lui est arrivé peu après sa marche historique sur la Lune...*

» *En 1971, Aldrin fut envoyé faire un frénétique tour du monde par une administration Nixon qui voulait récupérer les années et les millions de dollars investis dans l'aventure lunaire. Aldrin en revint avec une terrible dépression qu'il combat depuis maintenant cinq ans. (...)*

» *Aldrin fut l'un de ces astronautes qui rapporta avoir vu des éclairs, provoqués par des particules d'énergie, traverser son vaisseau spatial. Certains scientifiques pensent que ces particules peuvent avoir causé des dommages au cerveau.*

» *A moins que la cause de la maladie d'Aldrin ait été tout simplement la terrible tension que sa célébrité instantanée lui a value dès son retour sur Terre. (...) La devise de la famille Aldrin, qui est d'origine militaire, est « Je peux ! je veux ! Je vais le faire ! ». « Buzz » n'a pas voulu démériter.* »

TIME

Une espèce en danger

La protection de la nature a ses problèmes. Selon l'hebdomadaire américain *TIME*, « *l'alligator américain, pourchassé par les fabricants de chaussures et de sacs à main, était sur le point de disparaître lorsque, il y a une dizaine d'années, il a été mis sur la liste des espèces protégées.*

» *Depuis, ces reptiles font un retour massif avec une évidente soif de vengeance. Leur nombre était estimé à quelque 52 000 en 1970 ; ils sont maintenant près de 600 000 et ils envahissent les zones de peuplement.* » » C'est l'homme » et non plus l'alligator qui est une espèce en danger » aujourd'hui, dans certaines localités de Louisiane », *a déclaré un fonctionnaire fédéral.*

» *Ces craintes paraissent justifiées : les joueurs de golf des clubs de La Nouvelle-Orléans sont devenus prudents depuis qu'un de leurs membres a tué un alligator de 1,60 mètre de long, près d'un parcours. A Métairie, une famille a dû renoncer à son bain d'après-midi lorsqu'elle a découvert un reptile de 1,20 mètre dans la piscine. En Alabama, enfin, le mois dernier, un alligator a avalé tout rond un chien de chasse de 15 kilos...* »

Lettre de Chisimayo

La ligne bleue du fleuve Juba

VISITANT, au début de ce siècle, la région du fleuve Juba, qui servait alors de frontière avec la colonie britannique du Kenya et plaçait ainsi Chisimayo à 25 kilomètres à l'intérieur des terres appartenant au Royaume-Uni, un voyageur italien porté à l'enthousiasme écrivait : « *Cette partie méridionale de la Somalie est un vrai paradis : des plantations de bananes, de blé de Turquie, de sésame, ensemencent le fleuve sur les deux rives. Les champs de tabac et de coton sont les plus répandus. Les indigènes, avec leur système primitif de culture, retirent de ces terres, d'une fertilité exceptionnelle, trois et même quatre récoltes par an...* » (1). C'était l'époque où il était courant d'entendre les partisans de l'expansion coloniale italienne affirmer que le Juba aurait pu être à la Somalie ce que le Nil est à l'Egypte.

En fait, il sembla indispensable aux Italiens de s'installer à Chisimayo aussi longtemps qu'ils ne purent y bénéficier que d'un droit de passage, que leur accorda dès 1905 le gouvernement de S.M. Edouard VII. Lorsque, vingt ans plus tard, par le jeu d'un traité tout aussi arbitraire que ceux qui l'avaient précédé, l'Italie de Victor-Emmanuel III annexa le Jubaland et la ville de Chisimayo, qui en était le centre administratif, rien de vraiment important ne fut entrepris pour mettre en valeur cette région si longtemps convoitée par ceux qui la recueillaient en héritage.

Il a fallu attendre la « révolution d'octobre » 1969 et la prise de pouvoir par les militaires à Mogadiscio pour que sorte vraiment de sa léthargie une agglomération qui changea pourtant fréquemment de main, de façon toujours éphémère. Il est vrai, comme en témoignent les sept bâtiments qui, en l'espace de quelques dizaines d'années, composèrent, et composent encore, sur une centaine de mètres, le décor de la place centrale de Chisimayo.

Nulle pierre ne commémore le coup de main manqué de l'aventurier écossais Mac Killeb, trop tard venu prendre possession des lieux, en 1875, pour la Sublime Porte, au nom du khédive Ismail d'Egypte au service duquel il s'était placé. En revanche, les ruines d'une citerne et d'un abreuvoir rappellent que Jenner, gouverneur du Jubaland de 1895 à 1900, mourut assassiné par une faction de dissidents somalis, alors qu'il était en inspection dans la région. La maison du gouverneur italien et les bureaux de l'ancien commissariat du Bas-Juba sont contemporains de l'époque fasciste, lorsque Chisimayo comptait dix mille habitants, dont une centaine d'Italiens. Mais l'église dédiée à saint François d'Assise, qui dresse son campanile toscan et arbore sur sa façade ocre une mièvre effigie du « Povorello », figure avec plus d'éloquence cette époque révolue. Bien que les locaux de l'école de la mission aient été « récupérés » par la municipalité, le vieux *padre* vit cloîtré à l'intérieur du presbytère qu'entoure un de ces ravissants jardins de curé qui faisaient, il y a encore un quart de siècle, la fierté des campagnes françaises.

LE poste de police est installé dans la *forteza*, ensemble harmonieux, de style arabo-portugais, construit en 1872 par le uali Sef Nur, représentant local du sultan de Zanzibar, qui venait d'imposer tribut aux habitants de la cité. Derrière les portes aux battants cloutés de cuivre et aux encadrements délicatement sculptés, les argousins flânent nonchalamment sur les vérandas de l'ancien potentat, jetant un regard blasé à travers les *mucharabiehs*. A l'une des autres extrémités de la piazza se trouve l'inesthétique monument commémorant le premier anniversaire de l'indépendance. C'est un don du président Nasser, car, en 1961, l'Egypte veillait sur les premiers pas de la République somalienne, dont elle avait équipé une partie des forces armées. La page est aujourd'hui tournée, et l'amitié somalo-égyptienne n'est déjà plus qu'un simple souvenir parmi beaucoup d'autres.

En revanche, le monument élevé aux héros de la Ligue de la jeunesse somalie, fer de lance de la lutte nationaliste, ne laisse personne indifférent. Jeunes et vieux savent tous que, si les colonialistes britanniques et italiens ont été brutalement mis en échec avant d'être chassés du pays, c'est aux sacrifices consentis par les militants de la Ligue qu'en revient le mérite. Apparemment, pourtant, la population de Chisimayo ne brille guère par son militantisme. La ville qui, ici comme dans tout le pays, fut le territoire, exerce la réalité du pouvoir — le commandant de la police, le commandant de l'armée et le commissaire politique — admet l'absence de zèle révolutionnaire des citoyens, qu'ils mettent pourtant tout en œuvre pour « conscientiser ».

« *C'est une population passive qui regarde faire, mais évite de participer activement aux projets qui est ouverte depuis un haut fonctionnaire, mais ne désespère pourtant point de voir l'attention des commerçants locaux sur d'autres thèmes d'intérêt que la vente des tissus ou le trafic de l'ivoire et des trophées de chasse.* » Depuis plus d'un siècle, les braconniers vendent ici les défenses d'éléphants, peaux de léopards et de crocodiles, dont la demande est forte en Europe, à des receleurs qui les écoulent clandestinement sur le marché kenyen. La peur des sanctions a pourtant commencé à ralentir leurs activités, surtout depuis que la chasse a été totalement interdite sur l'ensemble du territoire somalien.

Mais, la mentalité locale diffère toujours profondément de celle de Mogadiscio comme est distincte l'origine de la population. Somaliens, les habitants ne sont point tous d'origine somalie. Les physionomies sont arabes, indiennes, bantoues. Dans les boutiques, le chaland est somali, mais le vendeur est souvent yéménite, zanzibari, indien, pakistanais, kikiyu du Kenya, bajuni des îles situées au large de la ville.

PORT de relations avec le monde arabe, conçu pour être le débouché non point de la seule Somalie méridionale, mais aussi du pays Galla et du Harrar éthiopiens, cet ancrage qui est l'un des plus sûrs de l'océan Indien s'éveille progressivement à la vie moderne. Le cirque de collines, qui abrite le bassin, protégé de la houle du large par un cordon de coraux, des moussons du nord-ouest et du sud-est, incitèrent les Américains à apporter un concours à la modernisation de la ville et du port. Aujourd'hui, ce sont les Soviétiques qui ont pris la relève (2). Ils s'apprêtent à construire ici un institut technique des pêches maritimes, une « nouvelle base navale » dilient les Occidentaux, qui insistent sur le fait qu'en Union soviétique marine marchande, marine de pêche et marine de guerre forment un seul et même corps. Voire... Mais les experts du Pentagone n'affirment-ils pas que l'aéroport de Chisimayo est une base soviétique qui le dispute en importance à celles d'Hargeisah ou de Berbera ? A notre passage, le seul appareil militaire dont les marques distinctives avaient été dissimulées sous un camouflage de toile, était cependant un chasseur-bombardier éthiopien dont les pilotes avaient « choisi la liberté ».

Une conserverie de poissons va être installée de même qu'un chantier de constructions navales et une école de navigation maritime, avec le concours de l'Union soviétique, dont les Somaliens aiment à dire « *c'est notre meilleur ami* ». Un ensemble agro-sucrier, à la réalisation duquel s'intéresse un groupe financier anglais, est en voie de construction à Galib. D'ores et déjà fonctionne, depuis 1969, une conserverie, qui exporta, en 1973, année record, six millions de boîtes de viande, presque exclusivement en Union soviétique. Aux portes de la ville, un village touristique accueille depuis 1973 non seulement les hôtes du gouvernement, mais des « estivants » qu'attire le tourisme didactique, et que font fuir le snobisme et le cinquant du « Club Méditerranée ».

Dans la salle à manger du « village », « *onze nationalités sont représentées ce soir* », nous dit fièrement le gouverneur de la ville. Quelques Français, un Sikh enturbanné, des Américains, des Allemands de l'Est et quelques-uns de leurs « frères » de l'Ouest, une Autrichienne, un Canadien, des Anglais, des Bulgares, un Haïtien, dînent à proximité d'un groupe d'officiers de marine soviétiques. La densité des ors des galons des épaulettes de ces derniers incitent à penser autant que l'âge de ceux qui les portent, que ces visiteurs venus de l'Est ne sont point de simples *midships*.

MAIS qu'importe au fait si voyageur de passage que se joue en partie dans cette salle l'avenir de la Somalie ? Que se prennent foi les décisions qui transformeront bientôt la ligne bleue du Juba en oasis de prospérité et la région située entre Juba et Chebeli en véritable « Mésopotamie somalienne » ? Pour celui qui veut entendre battre le cœur de Chisimayo, c'est en ville, dans le dédale des ruelles ensablées qu'il faut plonger.

Comme à Bénarès, veaux et taurillons déambulent librement au milieu des flâneurs. Avec la nuit qui tombe, se lève la cruelle fraîcheur de la mousson. Eclairée par une lampe qui plonge dans un bain d'huile de tortue de mer, des vieillards qui ont dessiné à ciel ouvert sur la chaussée, y déplacent vivement les tessons de bouteille qui leur servent de pions. Sur les débris d'un fût d'essence, des gosses font brûler des épis de maïs piqués sur des brasiers ardents. Indifférent, un zébu aux cornes de lyre piétine un rat mort écrasé sur le seuil d'une échoppe, où des Pakistanais débitent des soieries importées des trois Chines. A la terrasse d'une gargotte, cinq jeunes gens se sont levés spontanément en signe d'hospitalité, pour céder leur place aux cinq étrangers qui vont déguster le thé somalien, fort en sucre et à l'inimitable goût de cardamone. Dans un ciel encore préservé de toute pollution, la Croix du Sud et l'Etoile polaire rivalisent de beauté, tandis que les chants des *Guiwadyal* (3) et ceux des *Ubax* (4) laissent supposer que les fils de Chisimayo commencent enfin à communier au souffle national de « *la grande révolution d'octobre* ».

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Baldacci, *la Somalie italienne*, revue économique internationale, Bruxelles 1911.

(2) En application du *Flag Shipping Provisions Act*, le gouvernement américain suspendit en mai 1970 son aide au gouvernement de Mogadiscio, par que des navires battant pavillon somalien avaient transportés à Hanoï des marchandises destinées aux Nord-Vietnamiens.

(3) *Pionniers.*

(4) *Fleurs de la révolution.*

Voyage

Les émigrés vietnamiens à Washington

PREMIERES impressions en arrivant dans la capitale des Etats-Unis : malgré l'affluence des touristes pour le bicentenaire du pays, et malgré la campagne électorale, Washington n'arrive pas à sortir de sa léthargie provinciale et désuète. La foule est triste, le laisser-aller et le mauvais goût font bon ménage. Un élément insolite : de temps à autre, des silhouettes d'une grâce et d'une finesse toutes naturelles, qui frappent d'autant plus que le contraste avec le milieu ambiant est grand. Ce sont des femmes vietnamiennes émigrées aux Etats-Unis depuis l'année passée. Dans leur désarroi et leur dépouillement, elles gardent toute leur dignité et leur élégance ; avec des chiffons, elles paraissent des reines. D'emblée, j'ai voulu les approcher et les connaître. J'ai été transportée dans un autre monde un peu irréel et ai vécu en milieu quasiment clos.

La colonie vietnamienne de Washington compte environ vingt mille personnes, plus ou moins compromises avec le gouvernement de Thieu ou ayant collaboré avec les Américains. J'étais partagée entre le dégoût et la fascination devant cette nouvelle société assez disparate. Mais je crois qu'ils ont frôlé la mort de très près. Les récits de leur évacuation donnent une idée impressionnante de l'endurance et de la détresse humaines : ces parents qui, dans un dernier geste d'espoir — ou de désespoir ? — lançaient leurs enfants vers les bateaux sans passerelle qui quittaient le port de Saigon en direction des Philippines et des Etats-Unis dans la panique et la cohue. Combien d'enfants sont tombés à l'eau, perdus entre la coque et la pierre du quai ? Combien de familles sont dispersées ? Combien d'enfants sont aujourd'hui orphelins ?

Ces êtres, quel que soit leur passé, dans leur souffrance, sont humains, très humains. Et, malgré tout, l'instinct de vie, je ne trouve pas d'autre terme, reste très fort ; dans les camps, beaucoup de mariages ont été célébrés entre des personnes qui, quelques semaines auparavant, se traînaient hagardes, comme accablées par un destin tragique, à la recherche qui d'une épouse, d'un fils, qui d'un fiancé, qui d'une sœur. Est-ce sceller deux vies, soudain esseulées, pour mieux supporter l'exil et la solitude ? Est-ce pour se soutenir mutuellement au moment d'affronter l'inquiétant extérieur, le monde étranger ?

Avec habileté et rapidité, ils ont recréé et réorganisé tout un environnement. Les Vietnamiens vivent beaucoup entre eux, ils sont très amers vis-à-vis des Américains et ont à leur égard une attitude très critique, voire « raciste ». Les familles amies, pour la plupart disséminées par l'exode, essaient de restaurer une ambiance familiale en organisant des réunions autour d'un repas traditionnel, car, pour les Vietnamiens, manger en famille fait partie du patrimoine culturel et représente un rite.

Deux fois par semaine, le vendredi et le samedi soir, ils louent une salle d'un grand restaurant de Washington, The Empress, pour en faire un cabaret-dancing, où près de deux cents Vietnamiens de la nouvelle génération, mais quand même d'âge moyen (vingt à quarante ans), se retrouvent et dansent le slow-swing et le tango langoureux en passant par la valse, le rock, le cha-cha-cha... Une ambiance mi-rétro, mi-bâtarde, qu'on rencontrait souvent dans les cabarets des faubourgs saigonnais et de Cholon. Une vie pour certains peut-être confortable sur le plan matériel, mais pour tous très nostalgique. Tous les centres d'intérêt, les conversations, les fêtes, sont tournés vers le passé. C'est inquiétant. Mais, en même temps, c'est réconfortant de voir qu'une culture, une civilisation sont ancrés si profondément dans l'âme de chaque peuple et que même des gens totalement déracinés, tels ces émigrés, ne se laissent pas entraîner dans les rouages de la modernité et la technicité. L'essentiel est de savoir combien de temps on peut résister à un tel appel du vide et du froid...

Thanh Tam JACCARD-N'GUYEN.

Racisme

Un discours ordinaire

CINQ heures et demie du matin à Grenoble. Une pluie fine traversée par le vent et la rumeur. Je prends place dans le car qui fait la navette entre la gare routière et l'aéroport Saint-Geoirs. Je suis seul dans le car. Le conducteur, gros et trapu, lit le journal. A la une, l'affaire des « brigades rouges ».

Le conducteur, dans un élan de confiance et de sympathie, se tourne vers moi et me dit sur le ton de la confidence : « Je les connais, moi, monsieur. Je les connais tous. Je travaille souvent la nuit et je les vois qui rôdent, à l'affût. Vous m'êtes sympathique, vous, alors je vais vous dire : brigades rouges ou noires, c'est pareil, ce sont tous des Arabes. Vous savez, Grenoble en est plein. Je les vois la nuit, moi, et je les reconnais, quand ils se faufilent... Ma parole, ils se croient dans le Djebel. Tous des Arabes. Je les connais bien. Ils tuent pour rien. J'ai soixante ans, monsieur, et bien, je suis encore assez fort pour donner un coup de main à ceux qui voudront bien nous en débarrasser. Ils volent tout. Ils se font aider par des Noirs. Et nous, pauvres Blancs, on se laisse faire. Vous croyez, vous, qu'ils vont rendre Olga ? Ils l'ont déjà violée.

» Vous savez, moi, quand j'étais là-bas, en Algérie, *j'étais chauffeur de camions*, mais j'avais une villa et une bonne. Mais depuis que les Français sont partis, j'ai perdu beaucoup. Remarquez, les musulmans, j'étais copain avec eux, ils ne voulaient pas l'indépendance. Ce sont les Français qui les ont obligés de choisir. La preuve, j'en connais beaucoup qui sont venus en France. Rien à voir avec les assassins. Leurs enfants ne sont pas bien élevés, alors ils forment des brigades rouges ou noires, n'est pareil. »

Il regarde sa montre et démarre. Tout le long de la route, les mêmes phrases, le même discours. Moi, je faisais des efforts et retenais au fond de la gorge la colère. Arrivé à l'aéroport, il me tend la main et me dit, « Vous m'êtes vraiment sympathique... si vous revenez à Grenoble... » *Je pris mon sac et lui dis en arabe :* « Vous n'avez pas peur de vous salir la main ?... »

TAHAR BEN JELLOUN.

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

CRÉATION MAL AIMÉE...

La bonne conscience des chaînes derrière les quotas

ELLES coûtent parfois cher ; elles n'obtiennent pas toujours les faveurs du public ; elles se font de plus en plus rares. Les émissions de création — dramatiques ou documentaires — ne sont plus au rendez-vous de la télévision. Les responsables de TF 1 et d'Antenne 2 leur préfèrent les rediffusions, les séries américaines et les films. Trois « catégories » de spectacle dont le volume a sensiblement augmenté au cours du premier semestre 1976.

Au même moment, le nombre des commandes fermes passées par les sociétés de programmes à la S.F.P. (Société française de production), continue de diminuer. Ce qui ne manque pas d'ailleurs d'inquiéter M. Jean-Charles Edeline. Le P.-D. G. de la S.F.P. a même jugé opportun, au printemps dernier, de faire part de ses préoccupations à l'Elysée. Et sa démarche a, en partie, provoqué la prise de position de M. Valéry Giscard d'Estaing en faveur de la création télévisée (*le Monde* du 23 juillet 1976).

Les sujets d'inquiétude ne se limitent pas à la seule S.F.P. L'Institut national de l'audiovisuel (INA) — héritier, entre autres, du service de la recherche de l'ex-O.R.T.F. et chargé de promouvoir de nouvelles formes de créativité — est également en situation critique. Les sociétés de programmes n'ont-elles pas respecté leurs engagements financiers à son égard ? Toujours est-il que l'INA s'est vu contraint, en août dernier, de demander une avance bancaire pour pouvoir payer son personnel.

Enfin — et cela ne simplifie rien — chacun se demande aujourd'hui vers qui se tourner pour faire entendre ses doléances. Depuis le remaniement ministériel du mois d'août, il n'y a plus au gouvernement d'interlocuteur officiellement chargé de l'information en général et de la télévision en particulier — un rôle tenu pendant deux ans par M. André Rossi. Et le secrétaire d'Etat à la culture, Mme Françoise Giroud, a fait savoir qu'elle ne détenait, en la matière, qu'un « magistère moral ». Ce vide a de quoi surprendre : certains s'attendaient à voir renaître un ministère de l'information. « *On l'a simplement oublié* », dit aujourd'hui, ironique, un spécialiste de ces questions à l'U.D.R. Bavard ou informé, un autre croit pouvoir préciser : « *Jean-Charles Edeline était même présent.* »

Oubliée par les uns, négligée par les autres, la création télévisuelle est bien mal lotie. Et 70 % des réalisateurs sont toujours au chômage. Le 9 août 1976, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait précisé, dans une lettre adressée aux présidents des trois chaînes, ce que voulait le chef de l'Etat. Parmi les mesures préconisées par l'Elysée figurait, rappelons-le, un quota de 130 heures par chaîne (TF 1 et A 2) et par an pour la diffusion des émissions françaises de « fiction originale ». Ce quota était de 150 heures pour les documentaires de création, par l'Elysée. Ainsi pour Antenne 2, qui semblait être la plus visée par les critiques : « *Nous sommes très à l'aise* », nous déclare Armand Jammot, directeur des spectacles de l'A 2, « *car nous sommes déjà au-dessus des quotas* ». Et de fournir, à titre d'exemple, une liste (non exhaustive) des émissions considérées comme « documentaires ». On y trouve pêle-mêle : « Aujourd'hui madame » (cinq heures par semaine). « Des animaux et des hommes » (une heure le dimanche). « Fenêtre sur... », etc. A ce régime, évidemment, l'A 2 peut avoir bonne conscience. Et les autres chaînes avec elle.

Mais il faut s'entendre sur les mots. Un magazine — même culturel — est-il assimilable à un documentaire de création ? Où commence-t-elle, d'ailleurs, cette fameuse « création » ? Et l'ambiguïté du vocabulaire n'autorise-t-elle pas finalement bien des dérapages ?

Une ébauche de définition nous a été proposée par le directeur général de TF 1 : « *La création s'oppose, estime M. Jean-Louis Guillaud, aux films, aux rediffusions, aux séries étrangères, aux retransmissions musicales ou théâtrales et à la télévision dite de compagnie.* » Voilà qui est plus clair.

Voyons maintenant les chiffres : les rediffusions sur TF 1 représentaient, en 1974, 5,7 % du volume total des programmes diffusés. En 1975, 6,4 %. Et pour le premier semestre 1976, 10,8 %. La progression est légèrement inférieure pour Antenne 2 : 6,7 % en 1974 ; 8,1 % en 1975 et 8,7 % pour la première moitié de l'année 1976.

En revanche, si l'on considère les séries américaines, la chaîne de M. Marcel Jullian passe en tête : elles occupaient 4 % des programmes en 1974 ; 7,5 % en 1975 et 8 % au premier semestre 1976 (contre respectivement 4,7 % en 1974 ; 0,6 % en 1975 et 6,6 % en 1976 pour TF 1).

Deux précisions s'imposent : l'année 1974 n'est pas une bonne référence (à cause des nombreuses grèves qui ont alors salué la réforme de l'O.R.T.F.). De plus, en trois ans, le volume d'heures d'antenne de TF 1 et d'A 2 a globalement augmenté de 11 %.

Quel « créneau » reste-t-il donc dans les programmes pour la « fiction originale » ? A la fin de l'année dernière, TF 1 et A 2 (FR 3 constitue un cas à part) faisaient connaître au Parlement leurs « prévisions 1976 » en ce domaine. TF 1 annonçait la diffusion de trois cent quatre heures de « production fiction et coproductions », établissant ainsi un équilibre avec les achats réalisés (deux cent quatre-vingt-dix-sept heures). Pour Antenne 2, au contraire, les achats l'emportaient (quatre cent soixante heures) sur la production (deux cent quatre-vingt-une heures).

Des impératifs économiques sont à l'origine de cette politique : la production d'une heure de « dramatique » revient, en moyenne, à 1 million de francs ; l'achat d'une heure de film à 200 000 francs. Soit cinq fois moins.

Du côté des commandes 1976, il est difficile de faire le point. Une certitude, cependant : la S.F.P. est délaissée par les chaînes au profit des sociétés privées de production. Il n'est pas encore possible d'évaluer avec précision l'ampleur du « déficit » pour la société de M. Edeline. Mais, s'il faut indiquer une tendance, en ce qui concerne la fiction, TF 1 semble nettement plus « boudeuse » qu'Antenne 2. Cette dernière dit avoir commandé, en 1976, cent trente-cinq heures environ d'émissions de création, dont quatre-vingt-huit heures à la S.F.P. (voir notre tableau).

En tout cas, nous a affirmé M. Samuel Attia, responsable financier à la S.F.P. : « *Depuis la fin de l'O.R.T.F., nous n'avons pas reçu des sociétés de programmes les commandes attendues.* » Et cela, bien que TF 1 et A 2 assurent à la S.F.P., cette année, 75 % de son chiffre d'affaires. Les Buttes-Chaumont ne sont donc pas en position dominante sur le marché : la S.F.P. ne recueille en moyenne, nous a dit son directeur des affaires extérieures, M. Jean Drucker, « *que 20 à 22 % des commandes de la production de fiction* ».

Evolution (en heures) des commandes passées par les chaînes à l'ex-production O.R.T.F., puis à la S.F.P., pour les dramatiques et les feuilletons (tous supports : film, vidéo fixe et vidéo mobile confondus).

	1972	1973	1974	1975	1976 (au 30-9)
TF 1	100 h. 42	101 h. 17	79 h. 35	52 h. 52	45 h. 30
A 2	76 h. 30	83 h. 03	55 h. 56	90 h. 13	58 h.
FR 3 (production Paris)	36 h. 15	36 h. 36	24 h. 07	—	3 h. 25

Les bourses de FR 3

Les chaînes avancent de bons arguments pour justifier leur « désaffection ». A commencer par les tarifs que pratique la S.F.P. : « *De 15 % supérieurs, environ, à ceux des entreprises privées de production* », estime M. Jean-Louis Guillaud. De plus, mais personne ne l'admet ouvertement, il semble que la « Une » — comme l'A 2 — résiste mal à la tentation d'avoir, un jour ou l'autre, ses propres productions « lourdes » et ses propres mécanismes de fabrication. Un privilège actuellement refusé par la loi.

FR 3 a acquis, en revanche, le droit de réaliser avec ses propres moyens un certain nombre de films regroupés sous le titre « Cinéma 16 » et diffusés une fois par mois. « *Nous avons voulu faire autre chose, non par esprit de concurrence, mais par souci de complémentarité* », souligne le directeur des programmes nationaux de FR 3, M. Maurice Cazeneuve, qui explique : « *Nous sommes à la recherche d'hommes nouveaux, capables de traduire par l'image les problèmes de notre temps.* »

Un certain nombre de « jeunes talents », comme Jean Hennin et Bernard d'Abrigeon, ont ainsi pu faire leurs premières armes à FR 3. Cette chaîne est d'ailleurs, à notre connaissance, la seule à avoir institué des « bourses de la création ». L'initiative est toute récente. Elle veut permettre à de jeunes auteurs de proposer des synopsis et de les mettre au point tout en gagnant — encore très modestement — leur vie. (Montant des bourses : 2 000 F.)

Si son budget le lui permettait, une telle initiative ne serait sans doute pas pour déplaire à l'Institut national de l'audio-visuel. « *On fait de la recherche et de la création, même avec de petits moyens* », explique Manette Bertin, chef du département des programmes de l'INA, « *mais nous n'avons pas la possibilité de réaliser tout ce que nous sommes capables de faire. Notre qualité de « laboratoire » n'est pas reconnue.* »

Apparemment, donc, rien ne va plus. La création se meurt et il est encore trop tôt pour savoir si les mesures annoncées récemment se révéleront assez efficaces pour lui redonner vie. En attendant, on cherche des responsables. En ce sens, le « verdict » prononcé par le haut conseil de l'audio-visuel est sévère : « *Le mode de financement des chaînes* (TF 1 et A 2), *d'esprit commercial, l'influence néfaste de la prééminence des sondages d'audience, la rente de situation dont bénéficient un très petit nombre de producteurs, l'absence de structures d'accueil des créateurs* », sont en cause, estime le haut conseil, dans son rapport publié en juin dernier. Depuis, suggestions et déclarations de bonnes intentions se succèdent. Mais certains, comme M. Joël Le Tac, député (U.D.R.) et rapporteur spécial pour le budget de la radio et de la télévision, se demandent aujourd'hui s'il ne faudrait pas surtout « réformer la réforme ». Une proposition qui ne devrait pas rencontrer beaucoup d'échos. L'audio-visuel n'est plus une priorité. En attendant l'heure des échéances politiques.

CATHERINE GUIGON.

« Hexagonal » scientifique

Les énigmes archéologiques de Glozel

FR 3 consacre son émission « Hexagonal » du dimanche 17 octobre aux « énigmes de Glozel » qui, de 1924 à 1930, mirent en ébullition le monde des préhistoriens.

LE 1er mars 1924, un jeune paysan de l'Allier, M. Emile Fradin, labourant un champ à Glozel (hameau situé à 25 kilomètres de Vichy), met au jour une fosse ovale, pavée, longue de près de 3 mètres, profonde de 50 centimètres, et portant des traces très nettes d'un fort chauffage. D'autres trouvailles sont faites ensuite aux alentours de la fosse : une bonne soixantaine de tablettes en argile gravées de signes ayant une certaine ressemblance avec l'alphabet phénicien, urnes, lampes (?), idoles (?), fragments d'objets en verre, fragments de hache de pierre polie, outils en os et schiste, plaquettes en os ou schiste portant des représentations animales gravées ou sculptées, tombes (?) avec fragments d'os humains et divers objets.

Très vite, les préhistoriens français, puis étrangers, sont divisés au point de qualifier d'épithètes malsonnantes ceux qui ne sont pas de leur avis. Pour les uns, il s'agit de la plus grande découverte du siècle : le site de Glozel date de dix mille, ou huit mille, ou deux mille ans... Ainsi, selon les estimations les plus « optimistes », les signes gravés sur les tablettes correspondent à la plus ancienne écriture connue et le verre est le plus vieux du monde. Pour les autres, au contraire, Glozel n'est qu'une supercherie frauduleuse. Enquêtes, commissions, procès même, ne persuadent personne et ne font qu'envenimer la querelle... au grand désespoir de M. Fradin, qui, ballotté dans ce tourbillon, a toujours protesté de sa bonne foi.

En 1974, les méthodes de datation par thermoluminescence ont enfin apporté quelques données objectives sur les énigmes de Glozel. Des mesures ont été faites, pour une vingtaine d'objets en céramique (tablettes, urnes, « idoles »), par M. Hugh McKerrel au Musée national des antiquités d'Ecosse (Edimbourg), par M. Vagn Mejdahl à la Commission danoise de l'énergie atomique (Risö, près de Copenhague), par MM. Henri François et Guy Portal au Centre d'études nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique (Fontenay-aux-Roses). Ces mesures ont montré que tous les objets étudiés ont été fabriqués entre 700 avant Jésus-Christ et 100 après Jésus-Christ, et que ceux-là au moins n'étaient pas récents. Diverses datations par le carbone 14, faites avant 1974 sur des os, ont donné, en revanche, des âges très variés, allant de l'époque actuelle jusqu'à — 19 000 ans.

Diverses méthodes de datation absolue permettent, avec une marge d'erreur acceptable, d'attribuer un âge, soit à des roches, soit à des objets de céramique, soit à des matières contenant du carbone. Chaque méthode, en effet, n'est pas universelle : elle s'applique à des matériels spécifiques et à une période du passé bien définie.

● *La thermoluminescence* est basée sur le fait qu'un minéral cristallin (quartz, feldspath...) chauffé à 400 °C émet de la lumière et que la quantité de lumière émise est fonction du temps pendant lequel cette matière a été soumise à une irradiation due aux éléments radioactifs naturels présents dans son environnement et, dans une moindre part, aux rayons cosmiques (solaires ou galactiques). Elle est utilisable sur certaines roches et sur des terres cuites ou céramiques qui, les unes et les autres, contiennent du quartz, du feldspath, etc. Pour les céramiques, la cuisson de fabrication a effacé toute trace des irradiations antérieures. Mais leur datation par thermoluminescence ne peut se faire qu'après mesure de la radioactivité naturelle du minéral qui a servi de matière première et de la radioactivité naturelle du sol dans lequel a été enfoui l'objet étudié. La thermoluminescence présente un grand avantage puisqu'elle peut se mesurer à partir d'un fragment minuscule (50 milligrammes). Elle permet de dater des roches ou des objets ayant un âge compris entre l'époque actuelle et quelques centaines de milliers d'années.

● *Les acides aminés* qui entrent dans la composition de toute matière vivante possèdent une particularité essentielle qui permet de dater les organismes ayant vécu depuis les temps actuels jusqu'à — 300 000 ou — 500 000 ans : une solution d'acides aminés extraits d'un organisme vivant dévie la lumière polarisée vers la gauche. Après la mort, les structures moléculaires des acides aminés se transforment de telle sorte qu'une solution de ces acides dévie de moins en moins vers la gauche la lumière polarisée. La mesure de la déviation résultante permet de dater l'organisme en question, sous réserve que la température ait été constante depuis la mort.

Plusieurs méthodes de datation sont, d'autre part, basées sur la mesure de radioactivité.

● *Le carbone 14* permet des datations parce que le rapport carbone 14 radioactif/carbone 12 stable est constant dans la matière vivante. Après la mort, le carbone 14 se désintègre, la moitié du carbone 14 disparaissant tous les cinq mille ans environ. Quarante mille ou cinquante mille ans après la mort, le carbone 14 n'est plus mesurable et ne peut donc servir à dater des matériaux carbonés plus anciens.

● *L'uranium 23d - thorium 230.* — Lors de leur formation, les carbonates marins (coquillages et coraux) contiennent des traces d'uranium 238 radioactif. Celui-ci donne naissance au thorium 230, radioactif lui aussi, dont l'activité augmente avec le temps et tend à rejoindre celle de l'uranium 238. La mesure du rapport de ces deux activités permet de dater la formation du carbonate. Au-delà de moins trois cent mille ans, la différence de l'activité des deux éléments n'est plus mesurable. Il n'y a donc plus de possibilité de dater des carbonates marins ayant un âge supérieur à trois cent mille ans.

● *Le potassium - argon.* — Le potassium est un des éléments constitutifs et originels de la Terre. Son isotope radioactif, le potassium 40, donne naissance à un gaz stable, l'argon 40, qui s'accumule dans les roches. Lorsqu'au cours d'un processus volcanique une roche entre en fusion, elle se dégaze et perd son argon. Lors du refroidissement, il se forme des cristaux ne contenant pas au départ de l'argon, mais seulement du potassium 40 qui commence, bien sûr, à « refabriquer » de l'argon 40. La mesure du rapport argon 40-potassium 40 permettra donc de dater la solidification de la roche volcanique. Alors que le carbone 14 ne peut mesurer l'âge d'objets plus vieux que cinquante mille ans, le potassium-argon n'est couramment employé que pour dater des roches plus vieilles que cinq cent mille ans.

YVONNE REBEYROL.

★ FR 3, dimanche 17 octobre, 19 h.

Zitrone sur R. T. L.

LE BON DIEU EN PERSONNE

A l'heure où les femmes, dans leur cuisine, font la vaisselle ou songent, après le déjeuner, à la suite de la journée, on appuie sur le bouton du poste, station RTL. Sur toutes les stations périphériques, c'est l'heure du téléphone. Partout, les auditeurs appellent, parlent d'eux; à l'autre bout du fil, une voix, en studio, une voix ferme et rassurante, répond. La voix qui vient de loin, par téléphone, lointaine, comme étouffée, livre des lambeaux de sa vie. Tout autour, une forêt de sons, rapides, rarement plus de deux minutes en continuité : alternance indéfinie de voix liées par fil, publicités mises en scène, musiques bouche-trous, informations flashes, une vie coupée en morceaux, comme la femme dans la magie. Faite pour empêcher qu'on la rassemble.

« Appelez, on est là, appelez, on est là, appelez, on est là. » Trois fois répété, voici l'appel sur la place publique. Celui qui le lance, c'en est encore un. Un de plus, à qui on a confié le rôle efficace, qui marche toujours, du médiateur qui arrange tout par la radio. Allons, ce vieux principe tient encore. Tient-il encore vraiment ? Tout est entre les mains du dépositaire. C'est Léon Zitrone.

Avec tout le monde

Avec sa voix, ses prononciations pleines d'afféterie, sa « légendaire courtoisie », entrent sur la scène de la radiophonie une série de séquences qui composent son personnage : le patinage artistique, les cheveux, les courses, le tric, les têtes couronnées, Jours de France, le tric, la mort de Churchill, les grands jours, Dassault, le tric... Celui qui commente, qui interviewe, qui fait du France-Dimanche *de luxe avec les grands de la terre, voici qu'il doit parler avec tout le monde, avec n'importe qui. Il s'y fait mal; ça grince de partout, le costume est mal ajusté. Le médiateur ne peut s'empêcher de composer son propre personnage, et les malentendus abondent, soulignés par une rengaine suspecte : voyez comme on est utile, oui, vraiment, on vous sert. Sans cesse répétée, cette proclamation dit le contraire, sans quoi il n'aurait pas besoin de l'affirmer si souvent : elle dit l'usure du principe, elle dit que cela échappe, que quelque chose enfin résiste, qu'on pourrait appeler le réel.*

Voyons cela. Premier épisode : la méridienne. *Une dame appelle, elle cherche une méridienne. Léon, il n'a pas l'air de savoir trop ce que c'est, mais il s'est renseigné, c'est une chaise longue. Il faut, parce que le mari de la dame a un bras fatigué, qu'un bras soit plus bas que l'autre. Léon fait de l'esprit : « C'est Byzance ! » Muette incompréhension de la dame. Léon en rajoute: « Chez vous, on est des Sybarites ! » Erreur d'aiguillage, ce que c'est de ne pas réfléchir à qui on parle. La dame ne comprend pas, et puis, puisqu'on peut appeler, et qu'on est là, pourquoi pas pour une méridienne ? Elle a raison, la dame, et le médiateur qui persifle, il n'est pas à sa place.*

Deuxième épisode : la bourse baladeuse. *Une femme attend depuis des mois une bourse pour sa fille, une somme qui se promène, comme c'est courant, d'administration en administration. Léon « n'ose pas en croire ses oreilles », cela lui fait « dresser les cheveux sur la tête », il ose à peine le dire, c'est pas possible, il n'a jamais vécu ? Après avoir ainsi tonitrué, il jure qu'il va la retrouver, la bourse. Musique : suspense, la musique est là pour l'entretenir. On fait du roman-feuilleton avec la misère des gens. Derrière la musique, une équipe s'agite, passe des coups de fil. Léon, lui, on le sent bien à la passion dans la voix quand il se déchaîne, ce qui lui plaît, c'est le tiercé. Ah ! quand « Maurice » (Bernardet) intervient pour parler des courses, comme il parle avec lui ! Là, et là seulement, il parle juste. Ce sont de petites saynètes bien plaisantes ; mais voilà, elles ne rentrent pas dans le contrat proposé avec ceux qui appellent, et qui ont besoin d'aide.*

Cœur sur la main

Troisième épisode : le Bon Dieu en personne. *M. « Sylvestre » (c'est un pseudonyme) est aveugle à 100 % à la suite d'un accident survenu dix ans auparavant. Un système complexe, passant par l'utilisation du laser, lui permettrait de voir un peu ; mais pour cela, il faut un oscilloscope. Quelqu'un d'important téléphone de chez Philips, et propose l'objet. Léon : « Vous êtes le Bon Dieu en personne » Publicité non comprise, et cœur sur la main. Et, bien sûr, la rengaine : voyez comme on est utile.*

(Dessin de BONNAFFÉ.)

Quatrième épisode : le compteur d'eau. *Un gérant réclame des factures d'eau qui, selon le débiteur supposé, sont payées directement sur un compteur autonome. Léon appelle le gérant, fait la grosse voix. Toujours poli, trop poli... Mais qu'est-ce que j'allais penser là ? Comme il le dit lui-même : « Nous sommes une maison honorable, croyez-moi, bien connue... » Léon s'aperçoit que le gérant n'est pas le vilain, mais que c'est l'autre, le débiteur — celui qui appelle — qui a un peu trafiqué la vérité. Alors il gronde, il sermonne. Mais, puisqu'on peut appeler, et que Léon est là, pourquoi pas... Voir plus haut. Ceux qui appellent ne font que répondre à la demande de R.T.L. Donc ils ont raison, eux.*

Cinquième épiso... Oh, et puis assez. C'est tous les jours, entre deux tranches de Ménie Grégoire et beaucoup, beaucoup de publicité. Léon s'essouffle ainsi quotidiennement à rattraper ses bévues, ses maladresses, ses naïvetés — celles du principe même de l'émission ; il va même parfois jusqu'à faire remarquer aux gens leurs fautes de français. Forcément, on n'est pas du même monde. L'argent, tout l'argent que Zitrone représente, pas le sien, mais celui de ceux qui l'ont fait, pèse lourd dans la balance entre ceux qui appellent et celui qui n'arrive pas à les entendre. Cela porte un nom, de ne pas entendre, un nom d'autant plus grave qu'on se propose à l'écoute, et qu'on demande d'appeler. Cela s'appelle un mal-entendu. Et, au bout du fil, sur R.T.L., tout simplement, « on » n'est pas là.

CATHERINE B. CLEMENT.

★ R.T.L., du lundi au vendredi, 14 h. 30.

RADIO-TELEVISION

POINT DE VUE

A propos du Conseil d'administration d'A2

L'AUTORITÉ CONTRE LA CHOSE JUGÉE

par JEAN FAVRE (*)

Le problème se posait de la manière suivante :

L'article L 432.4 du code du travail prévoit que « *dans les sociétés des délégués du comité d'entreprise assistent avec voix consultatives à toutes les séances du conseil d'administration* ». Le nombre de ces délégués est de deux ou de quatre selon les cas.

La loi du 7 août 1974 qui a supprimé l'O.R.T.F. porte expressément que les sociétés de programme (TF 1, Antenne 2, FR 3 et Radio-France) « *sont soumises à la législation sur les sociétés anonymes sous réserve des dispositions de cette législation incompatibles avec la structure particulière de ces sociétés et les exigences de leur mission de service public* ».

Il n'y avait donc aucune raison pour que le code du travail ne s'applique pas et que quatre délégués des comités d'entreprise n'assistent pas aux séances des conseils d'administration d'Antenne 2, Radio-France, TF 1 et FR 3.

Il n'y avait aucune raison...

Mais le gouvernement ne l'entendait pas de cette façon.

Pour lui, en effet, la présence supplémentaire et consultative de quatre représentants du personnel aux réunions des conseils d'administration de Radio-France, de FR 3, d'Antenne 2 et de TF 1 apporterait une grave modification à l'équilibre bien déterminé de ces conseils, qui ne comportent que six membres (deux représentants de l'Etat, un représentant du Parlement, un représentant de la presse écrite, un représentant du monde culturel et un représentant du personnel désigné par le gouvernement sur des listes présentées par les syndicats).

Pour le gouvernement, admettre en plus quatre représentants du personnel dans l'organisme essentiel des sociétés nationales de radio et de télévision, c'était détruire le service public, ni plus ni moins.

Il fallut donc recourir à la justice.

Ce que fit le comité d'entreprise d'Antenne 2.

La direction fit plaider que le conseil d'administration d'Antenne 2... n'était pas un vrai conseil d'administration. Il est plus qu'un conseil d'administration normal : il élabore les statuts de la société, approuve les comptes, peut augmenter ou réduire le capital, transférer le siège social ou émettre des obligations, ce qui est d'habitude du domaine de l'assemblée générale des actionnaires. Mais, surtout, il veille à l'expression sur l'antenne des principales tendances de la pensée et des grands courants de l'opinion.

Que des syndicalistes puissent assister, même si leurs voix ne sont que consultatives, aux réunions d'un organisme aussi important, ce n'était pas croyable.

Les sociétés nationales de radio et de télévision ne pouvaient pas être placées sur la même plan que les autres sociétés françaises...

D'abord, le tribunal d'instance se déclara incompétent et estima que l'affaire devrait être soumise aux juridictions administratives... dont les lenteurs permettent de conduire les affaires dans des voies sans issue.

Mais la cour d'appel de Paris, le 3 juillet 1975, donna raison au comité d'entreprise d'Antenne 2 en soulignant que la loi du 7 août 1974 n'a apporté aucune limitation aux prérogatives que les comités d'entreprise des sociétés nationales de programme tiennent du code du travail.

La cour d'appel considère que la présence des délégués du comité d'entreprise aux réunions du conseil d'administration n'est pas « *incompatible avec la mission de service public dévolue* » à Antenne 2, et n'est pas incompatible avec les structures particulières de cette société.

Par conséquent, la cour d'appel dit le président-directeur général d'Antenne 2 « *tenu de convoquer à toutes les séances du conseil d'administration de cette société les délégués* » désignés par le comité d'entreprise.

Ce jugement de la cour d'appel était applicable à FR 3, à Radio-France, à TF 1 et à Antenne 2.

Mais...

Mais le 24 août, la veille de quitter Matignon, bien qu'il soit démissionnaire depuis le 26 juillet, M. Chirac (avec ses compères Lecanuet, Fourcade, Durafour et Rossi) signa un décret : l'article L 432.4 du code du travail « *est incompatible avec la structure particulière et la mission de service public des sociétés nationales de programme et, par suite, n'est pas applicable à ces sociétés* ».

La cour d'appel avait dit l'inverse ?

Aucune importance !

Le code du travail ?

Brouillis !

Les personnels des sociétés issues de l'O.R.T.F. connaissaient déjà la limitation de leur droit de grève par instruction ministérielle et note de service.

Voici maintenant que le gouvernement oppose un décret à une décision de justice.

C'est la société libérale qui s'avance !

Qu'on se le dise.

(*) Secrétaire du comité d'entreprise d'Antenne 2.

CORRESPONDANCE

Controverse sur « Dreyfus »...

Mise en cause par Jean Cherasse à propos de la diffusion de Dreyfus *ou l'intolérable vérité, le 3 octobre, la direction de FR 3 apporte les précisions suivantes :*

1). C'est Jean Cherasse qui, par lettre du 26 février 1975, a demandé que FR 3 diffuse son film ou une version de celui-ci destinée à la télévision.

2) Il a assisté personnellement au visionnage de son film par les responsables de programme de la chaîne et a accepté de faire pour FR 3 une version documentaire de 50 minutes, seule solution compatible avec la grille de programme.

3) Il a procédé lui-même au découpage et le contrat a été signé le 24 mai 1976 pour ce document sans que Jean Cherasse ait élevé la moindre réserve ni protestation sur le principe de sa diffusion.

4) La copie diffusée le 3 octobre est celle qui a été livrée par Jean Cherasse à la cinémathèque de FR 3.

...et sur «l'Homme en question»

Le docteur Monaf Younes, de Paris, nous écrit à propos de la première émission de l'Homme en question, *dimanche 10 octobre, sur FR 3 :*

Au cours de cette émission, M. Gérard de Villiers a proféré deux monstruosités qui témoignent d'une grande ignorance des vérités (...).

La première, lorsqu'il affirme calmement que dans les pays chauds le manque de protéines dans l'alimentation entraîne un ralentissement dans le développement intellectuel des individus, qui demeurent ainsi « inférieurs » aux hommes occidentaux.

La seconde se traduit par son animosité et son aversion à l'égard des Arabes. Je ne lui reproche pas ici son racisme, qui n'est, après tout, que le résultat malheureux d'une certaine éducation et d'une mauvaise information subies, mais ce qui me paraît indigne et honteux pour un écrivain qui prétend maîtriser l'histoire du monde, c'est sa grossière et totale ignorance d'une vérité historique élémentaire, à savoir que les Arabes, qu'il déteste tant, ont été les précurseurs de la civilisation occidentale dont il s'enorgueillit en jubilant, sans se douter qu'elle puisse être actuellement au début de sa fin.

Quand on sait que les livres de cet auteur se vendent par millions (...), on se pose alors des questions, on comprend des choses, mais on devient réellement inquiet (...).

Écouter, voir

● **TÉLÉFILM : LES MISSILES D'OCTOBRE. — Lundi 18 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

L'affrontement entre les États-Unis et l'U.R.S.S. pendant les treize jours d'octobre 1962, lors de l'installation à Cuba des missiles soviétiques ; l'agressivité montante entre Khrouchtchev et Kennedy ; les craintes d'une guerre mondiale font l'objet de cette ambitieuse production américaine de l'A.B.C. Television. Le dialogue, signé Stanley Greenberg, est inspiré d'archives, recueillies notamment à l'O.N.U. et patiemment collectées. Les chefs d'Etat, les personnalités politiques et militaires, sont incarnés par des acteurs choisis pour leur ressemblance avec leur modèle.

Un récit dense, d'une grande clarté ; un montage serré ; une tension dramatique constante, une amorce à un débat sortant de l'ordinaire, dans le style des *Hommes du Président*.

● **DIALOGUES : OLIVIER GUICHARD - HANS FILBINGER. — Mardi 19 octobre, France-Culture, 20 h.**

L'intéressante série des dialogues franco-allemands met face à face pendant trente minutes, sur le thème de la décentralisation, M. Hans Filbinger, vice-président du Bundesrat, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg, et M. Olivier Guichard, ministre d'Etat et président de la commission du développement des responsabilités locales.

Deux tendances se trouvent ainsi mises en présence : l'aspiration à un centralisme plus poussé pour l'Allemagne fédérale, le désir de l'Hexagone.

● **ÉMISSION LITTÉRAIRE : LE LIVRE DU MOIS. — Mardi 19 octobre, TF 1, 22 h. 25.**

Après *Best seller*, après *De vive voix*, Jean Ferniot et Christiane Collanges s'essaient à de nouvelles « tables rondes » littéraires et font défendre les nouveautés de l'édition par des critiques, des libraires, des hommes de plume. Des notes seront données à l'issue de chaque émission (mensuelle) pour une élection (toute morale) du « livre du mois ».

Quand la promotion du livre cesse de faire appel aux auteurs.

● **ÉMISSION SCOLAIRE : LES VINGT-QUATRE JEUDIS. — Jeudi 21 octobre, TF 1, 14 h.**

Grande concentration, en milieu de semaine, des réalisations de l'OFRATEME, avec quatre heures d'enseignement audio-visuel ininterrompu, destiné, par progression d'âge, aux cours préparatoires, (« Notre monde », 14 h.), aux élèves de 6e et de 3e (« Etre secrétaire », 15 h.), au second cycle (« Civilisation américaine », 15 h. 30), avant les rubriques musique, cinéma, et un dossier sur le Sahel, (16 h.). Les enseignants ne sont pas oubliés, à partir de 17 h.

A noter, peut-être, l'émission destinée aux parents, « Les enfants et nous », et présentée par Pierre Dumayet (14 h. 50).

● **COMÉDIE MUSICALE : TO BIX OR NOT TO BIX. — Jeudi 21 octobre, A 2, 20 h. 30.**

Né en 1903 ; mort à vingt-huit ans : si l'on compte bien, le trompettiste de jazz Léon « Bix » Beiderbecke connut sa grande époque un peu avant les années 30. Cheveux gominés ; pantalons étroits ; chaussures claires : c'est ainsi que dut apparaître à ses contemporains (Bing Crosby, Mezz Mezzrow, ou Paul Whiteman) ce dandy blanc du jazz noir, usé trop tôt par l'alcool. Et c'est sous les traits de Patrick Arteto que « Bix » apparaîtra aux téléspectateurs dans une comédie musicale signée Jean-Christophe Averty.

● **MAGAZINE : L'ÉVÉNEMENT... L'AFFAIRE D'ENTEBBE. — Jeudi 21 octobre, TF 1, 21 h. 20.**

La piraterie aérienne à la « une » du magazine de la première chaîne. Julien Besançon présente le dossier de l'affaire du détournement de l'Airbus français sur l'aéroport ougandais, dénouée par un raid éclair de l'aviation israélienne. Un suspense encore présent dans toutes les mémoires, dont une reconstitution filmée (réalisée par C.B.S.) précède ici un débat entre différents otages, témoins ou responsables.

● **DOSSIER-REPORTAGE : LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA RETRAITE. — Samedi 23 octobre, France-Culture, 14 h. 05.**

Une vingtaine de travailleurs, hommes et femmes, de Paris ou de province, de toutes catégories socio-professionnelles disent leurs inquiétudes, parfois leurs espoirs. En 1976, ils ont pris leur retraite ou la prendront. On les écoute dans cette longue et bonne émission de Marie-Hélène Pinel et Georges Godebert. Il ne s'agit pas d'un plaidoyer ni d'un réquisitoire, mais d'un constat patient, honnête, complet. Il y a tant de questions : les ressources, la vie matérielle des retraités, leur santé, leur solitude. Les inégalités dans la vie active se retrouvent, se reproduisent à l'âge de la retraite. Il y a ceux qui s'adaptent à cette vacuité, hors du monde du travail, et ceux qui ne le peuvent pas. Des délégués syndicaux, des sociologues, des spécialistes donnent un contrepoint leur avis.

● **CHRONIQUE : MA VIE EST UN ROMAN. — Samedi 23 octobre, TF 1, 14 h. 15.**

Pierre Bonte, le grand [illegible] « Petit Rapporteur », revient parler du bonheur de vivre sur la première chaîne. Avec Denise Fabre, il anime, d'une part, les nouveaux numéros qui succèdent à ceux de Guy Lux — sans modifications fracassantes de la formule d'ensemble : séries américaines, rediffusions... Il propose, d'autre part — c'est la nouveauté de ces après-midi, — quinze minutes de conversation hebdomadaires avec des personnages choisis pour leur bel optimisme. Un ancien berger devenu instituteur, et aujourd'hui en retraite, vient en tête sur la liste des invités.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (III) les émissions de TF 1 relayées en couleurs sur FR 3.

Les films de la semaine

● **LES FÊTES GALANTES, de René Clair. — Dimanche 17 octobre, A 2, 14 h. 50.**

Le bon goût « français », la poésie humoristique et la mise en scène classique de René Clair dans un divertissement qui rappelle parfois *Fanfan la Tulipe*.

● **L'AFFAIRE DOMINICI, de Claude Bernard-Aubert. — Dimanche 17 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Reconstitution de l'affaire criminelle de Lurs (août 1952), pour laquelle Gaston Dominici, patriarche de la Grande-Terre, fut condamné à mort le 28 novembre 1954 (sa peine fut commuée en réclusion perpétuelle, puis, en 1960, le vieillard fut gracié). Pour Claude Bernard-Aubert, il s'agit d'une « *relation objective d'une enquête qui débouche sur un procès mal conduit* ». Cautionné par Me Pollack (avocat de Gaston Dominici), le film montre les failles du système judiciaire, mais achoppe sur l'étude des mœurs paysannes. La composition de Jean Gabin est impressionnante.

● **JULIETTE DES ESPRITS, de Federico Fellini. — Dimanche 17 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Ce qui se passe dans la tête de Giulietta Masina lorsqu'elle apprend qu'elle est trompée après quinze ans de mariage. Un carnaval frénétique de fantasmes felliniens, un film qui veut être *Huit et demi* au féminin et qui en reste surtout au spectacle baroque.

● **LE VOLEUR, de Louis Malle. — Lundi 18 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Un jeune bourgeois fin de siècle se fait voleur par esprit anarchiste. Dans cette adaptation très scrupuleuse du roman de Georges Darien (qui a beaucoup vieilli), Louis Malle joue de la provocation dans la démolition des valeurs bourgeoises (Belle Epoque), mais son style hautain et quelque peu glacé frise l'académisme.

● **TARZAN ET SA COMPAGNE, de Cedric Gibbons et Jack Conway. — Mardi 19 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Les exploits — inégalés — de Johnny Weissmuller, dans une jungle hollywoodienne qui est un vrai jardin zoologique. Assaut des lions et charge des éléphants, on se demande comment on arrivait à tourner ce genre de films où l'aventure est reine.

● **LA VACHE ET LE PRISONNIER, de Henri Verneuil. — Mercredi 20 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Fernandel, prisonnier de guerre en Allemagne, en 1943, s'évade avec la complicité d'une vache qu'il tient en laisse. Inspirée d'une histoire vraie, c'est une comédie semée d'imprévus, bien défendue par les deux acteurs.

● **THÉ ET SYMPATHIE, de Vincente Minelli. — Jeudi 21 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Délicates relations amoureuses d'un adolescent que ses camarades étudiants ne trouvent pas assez viril et d'une femme plus âgée qui se fait initiatrice à l'heure du thé. Tiré d'une pièce de théâtre, le film n'évite pas les pièges de la théâtralité psychologique, et l'audace de son sujet est, aujourd'hui, éventée.

● **WILD BOYS OF THE ROAD, de William Wellman. — Vendredi 22 octobre, A 2, 22 h. 50.**

Les années de la crise économique et l'épopée des « garçons sauvages » confrontés au chômage et à la misère. Pour redécouvrir Wellman, grand cinéaste hollywoodien de genre, aujourd'hui trop méconnu.

● **ATLANTIS, TERRE ENGLOUTIE, de Georges Pal. — Dimanche 24 octobre, TF 1, 17 h. 20.**

Le mythe de l'Atlantide revu par le romanesque historique d'aujourd'hui. Le tyran ressemble à Hitler et le continent inconnu est détruit par l'énergie atomique. Dommage que la réalisation, freinée par un budget réduit, ne soit pas à la hauteur du scénario.

● **UN HOMME, UNE FEMME, de Claude Lelouch. — Dimanche 24 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Palme d'or au Festival de Cannes 1966, ce film assura la notoriété de Claude Lelouch. Une caméra de virtuose — tenue à la main, — des effets de zoom et des jeux de couleurs donnaient une allure « moderne » à une histoire d'amour émouvante et vieille comme le monde. Dix ans après, qu'en reste-t-il, à part la larme à l'œil ? A (re) voir par curiosité.

● **SANDRA, de Lucchino Visconti. — Dimanche 24 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Un chant d'amour et de mort, dans un palais pourrissant, où la tragédie d'Electre transposée dans l'Italie d'après guerre (la ville étrusque de Volterra) avec souvenirs des camps de concentration et de la lèpre nazie. La vengeance et l'inceste font l'objet de variations romantiques. Un des plus beaux films de Visconti, qui fut mal compris malgré un Lion d'or au Festival de Venise en 1965.

● **LA RIVALE, de Sergio Gobbi. — Lundi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Une comédie de boulevard qui se promène entre un pavillon d'Enghien et un appartement parisien genre bohème. Tout est conforme à la morale de ce genre de théâtre et Sergio Gobbi ne s'est pas livré à des recherches de style cinématographique. Mais c'est bien interprété.

● **LES HOMMES EN BLANC, de Ralph Habib. — Lundi 25 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

La mission du médecin, la réalité professionnelle, sociale et psychologique du milieu médical. Ce film, discrètement romanesque, fut apprécié, il y a vingt ans, pour sa valeur humaine et documentaire. Raymond Pellegrin y fit une remarquable composition.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sas à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-nouveau ; 13 h., Journal de Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musique et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud : 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h. (●), Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 16 h. 30, Tout peut arriver ; 18 h., Le journal de Pierre Lescure ; 19 h., Jean-Loup Lafont ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall-Street (samedi : Ça va être ta fête) ; 24 h., G Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 24 h., Les nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon : 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 17), L'Union rationaliste (le 24) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit le professeur André Jouve (lundi), Robert Beauvais (mardi), le comédien Georges Geret (mercredi), Jacques Rigaud, directeur adjoint de l'UNESCO (jeudi), et Henri Troyat (vendredi).

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Journal ; 20 h., Journal (le dimanche, 19 h. 45) ; vers 23 h., Dernière édition.

A 2 : 13 h., Flash ; 20 h., Journal ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 19 h. 55, Journal ; vers 22 h., Dernière édition.

RÉGIONALES : 19 h. 20, Ensemble du réseau.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15, A Bible ouverte (le 17) ; 9 h. 30, Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 17), La source de vie (le 24) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur, « Accueil et annonce de la parole de Dieu aujourd'hui » (le 17), Eglise et religions en Chine (le 24) ; 11 h., Messe à l'église de Saint-Fulcran de Lodève, Hérault (le 17), à l'église de Hautvillers, Marne (le 24).

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) 8 h. 28 et 19 h. 55.

RADIO-TELEVISION

Samedi 16 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Nana Mouskouri) ; 21 h. 30, Série : Matt Helm ; 22 h. 30, Variétés : Les comiques associés.

CHAINE 2 : A 2

20 h. 30, Téléfilm policier : « Maigret chez les Flamands », d'après G. Simenon, réal. J.-P. Sassy, avec J. Richard.

Rivalités entre une riche famille flamande et deux foyers wallons, à la frontière franco-belge, autour du cadavre d'une jeune femme.

22 h. 5, Variétés : Les gens heureux ont une histoire ; 22 h. 45 (●), Cabaret et cafés-théâtres : Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Un homme, un événement : la francophonie dans l'océan Indien ; 20 h., Emissions d'outre-mer.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : La vengeance. (Une émission du studio « Sender Freies Berlin ».) Réal. H. Schirk.

Un téléfilm policier originaire d'Allemagne de l'Ouest : un détenu atteint de maladie incurable bénéficie d'une remise de peine qu'il utilise pour se venger.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Science-fiction : « le Pêcheur », de C.-D. Simak, adaptation C. Bourdet, avec J.-P. Aumont, R. Ménard, G. Brunet ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou « mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 35, Le Trio de clarinettes viennois (Krenek, Bjenk, Bartok) ;

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104... par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, direction J.-P. Marty : « la Voix humaine » (J. Cocteau et F. Poulenc), avec J. Rhodes ; « les Mamelles de Tiresias » (G. Apollinaire et F. Poulenc), avec A.-M. Miranda, J.-C. Benoît) ; vers 22 h. 30, Chronique critique ; 23 h. (●), Vieilles cires... Félix Weingartner et l'Orchestre symphonique de Londres : enregistrements de février 1940 (Brahms, Liszt, Beethoven) ; 0 h. 5, Porgy and Bess.

Dimanche 17 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 5 (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit. 13 h. 20 (III), Vive le cirque ! ; 14 h. (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. 25 (III), Téléfilm : « le Retour de Mongo » ; 18 h. 45, Feuilleton : Les jours heureux ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « l'Affaire Dominici », de Cl. Bernard-Aubert (1972), avec J. Gabin, V. Lanoux, G. Depardieu, G. Fontanel (N.).

Une famille de touristes anglais est assassinée, dans la nuit du 4 au 5 août 1952, en Haute-Provence, à proximité de la ferme Dominici. L'enquête conduit à l'arrestation et à l'inculpation du fermier patriarche.

22 h. 10 (●), La leçon de musique : l'Ensemble moyenâgeux Clementic Consort interprète les « vrais » Carmina Burana (treizième siècle).

CHAINE 2 : A 2

11 h. 30, Concert : « les Eléments », de J.-F. Rebel, par l'Orch. phil. de Radio-France, dir. E. Bour ; 12 h., Magazine du spectacle : Ecran blanc, rideau rouge ; 13 h. 30, Série : Kim ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 50 (R.), Film : « les Fêtes galantes », de R. Clair (1966), avec J.-P. Cassel, Ph. Avron, J. Richard, G. Casile, M. Dubois.

Un brigadier débrouillard et un paysan enrôlés de force connaissent, entre deux camps ennemis, les mésaventures de la « guerre en dentelles ».

Un divertissement satirique joliment mené.

16 h. 20, Des animaux et des hommes ; 17 h. 10, Résultats sportifs ; 18 h. 50, Série : Super Jaimie ; 19 h., Stade II.

20 h. 30, Variétés : Récital ; 21 h. 30 (●), Série soviétique : Les ombres disparaissent à midi (première partie : Maria la Rouge).

1915-1949 : trente-quatre années de la vie d'un petit village de Sibérie. Et, d'abord, la lutte de Maria pour regrouper, de village en village, les partisans de la révolution.

CHAINE III : FR 3

11 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 11 h. 30, Immigrés parmi nous ; 17 h. 35, Pour les jeunes ; 17 h. 50 (R.) (●), Reprises Méditerranée (rediffusion de l'émission du 15 octobre) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., (*) Hexagonal ; 20 h. 5, Feuilleton : La flèche noire.

20 h. 30 (●), Portrait : L'homme en question (Régine) ; 21 h. 45, Aspect du court métrage : « la Jeune Fille et la Mort », de G. Campana (musique de F. Schubert), et « Requiem », de P. Beuchot (musique de G. Aperghis) ; 22 h. 30 (R.) (●), Cinéma de minuit (cycle italien) : « Juliette des esprits », de F. Fellini (1965), avec G. Masina, S. Milo, M. Pisu, V. Cortese (v.o. sous-titrée).

Mariée depuis quinze ans à un homme d'affaires, Juliette découvre qu'elle est trompée. Le monde, autour d'elle, se transforme en cauchemar, et, à travers les souvenirs et les obsessions, la véritable personnalité de Juliette se révèle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de sons ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 13 h. 45, Musique de chambre (F. Kraptel, A. Tauriello, G. Donizetti, N. Castiglioni, Brahms) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Saul de Tarse », de O. V. de L. Milosz ; 16 h. 5, Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Cosma, avec R. Tear (Janacek, Britten, Penderecki, Honegger) ; 17 h. 30, Rencontre avec Louis Weiss, par P. Gaibeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : Prix Italia 1976 ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le 18e dimanche après la Trinité ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Festival de Vienne 1976, avec l'Orchestre du Festival et le pianiste C. Arrau, direction F. Leitner (Beethoven, Strauss) ;

13 h., Opéra-bouffon ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Macbeth » (Verdi) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de G. Hallmi (Mozart, Schubert, Beethoven, Grieg, Berlioz, J. Genet, L. Nono) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Schwetzingen... Duo de piano : « Sonate pour deux pianos en ré majeur K 448 » (Mozart), « Andante et variations pour deux pianos en si bémol majeur opus 46 » (Schumann), « Aria et toccata pour deux pianos » (1954) (B. Jolo), « Sonate pour deux pianos en fa mineur opus 34 » (Brahms), avec A. et J. Paratore ; 22 h. 30, Musique de chambre (Chevalev, Mozart) ; 23 h. 10 (●), Suite à la « Leçon de musique » de TF 1 ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musiciens du Nil ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 18 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30 (III), Emissions scolaires (reprise à 14 heures) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous ; 14 h. 45 (R.), Série : Colditz ; 17 h. 35 (III), Le club du lundi ; 18 h. 5 (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (*), Téléfilm : Les missiles d'octobre, réal. A. Page.

Comment et pourquoi l'installation, en 1962 à Cuba, des missiles soviétiques ?

Vers 23 h., Débat.

Sur le thème de la stratégie Est-Ouest sont invités : le général Pierre Gallois ; MM. Couve de Murville, ancien premier ministre ; Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S. ; Pierre Salinger et Louis Baillot, député de Paris (P.C.).

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens de rue ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. (R.), Série : Mannix ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Chacun chez soi.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Emissions pour la jeunesse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jacques Laurent ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30 (●) (R.), Prestige du cinéma : « le Voleur », de L. Malle (1966). Avec J.-P. Belmondo, G. Bujold, M. Dubois, J. Guiomar.

Dans les années 1890, un jeune bourgeois devient voleur pour se venger de son oncle. Mais il prend goût au vol et en fait son métier, et un défi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Suicide d'une République : Weimar », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Et Moïse fut instruit de toute la sagesse des Egyptiens », par G. Matthieu ; 9 h. 7 (●), Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ragtime », de Doctorow ; 14 h. 45, Radio scolaire ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : le photographe et sculpteur Brassaï ; 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : (R.), « les Fruits du Congo », d'A. Vialatte ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (R.), « le Cyclope », adapté d'Euripide, avec R. Bret, R. Vattier, V. Messica ; 21 h. 5, L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux » : « le Coran », avec E. de Vitray et M. Leiong, réalisation B. Saxel ; 22 h. 35 (●), Peinture : une fenêtre ouverte sur le monde ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; vers 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

14 h., Mélodies sans paroles : Portrait d'un musicien français... G. Pierné ; à 15 h., Italie I : Dallapiccola ; 15 h. 32, Après-midi lyrique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; à 19 h., Second souffle ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., « Symphonie espagnole » (Lalo) ; 20 h. 30, En direct de l'église des Blancs-Manteaux... Récital d'orgue, de L. Rogg : « Chaconne en ut mineur » ; choral « Nun komm der Heiden Heiland » et « la Dulci Jubila » (Buxtehude) ; « Kyrie » (Grigny) ; « Passacaille » et « Fugue en ré mineur » (J.-S. Bach) ; 22 h. 30, Scriabine : « Troisième Symphonie » ; 23 h., Inventaire et bricoleurs ; 0 h. 5, Le cabaret allemand ; 0 h. 30, Ballade.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 21, daté octobre 1976), qui les publie régulièrement tous les mois.

Mardi 19 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous ; à 14 h., Emissions scolaires (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 45 (R.), Série : Colditz ; 18 h. 5 (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Série : Des autos et des hommes, réal. Cl. Savarit. (L'auto s'en va-t-en guerre) ; 21 h. 30, Chronique : Ces années-là, de M. Droit ; 22 h. 25 (*), Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Avec Mme Françoise Mallet-Joris, MM. Paul Guimard, Jean-Paul Keller, François Nourissier, Jean-Pierre Rudin, Jean d'Ormesson, François Regis-Bastide, et notre collaboratrice Jacqueline Piatier.

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. (R.), Série : Mannix ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Chacun chez soi.

20 h. 30, Dossiers de l'écran... Documentaire : la Machine extraordinaire, réal. I. Rosten.

Un voyage dans l'organisme humain effectué à l'aide de caméras miniaturisées.

Vers 22 h., Débat : La recherche médicale.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union des femmes françaises ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventure : « Tarzan et sa compagne », de C. Gibbons et J. Conway (1934), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, N. Hamilton, P. Cavanagh (N.).

L'ancien associé du père de Jane revient, avec un autre chasseur, à la recherche du cimetière des éléphants. Jane refuse de retourner à la civilisation.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Suicide d'une République : Weimar », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Et Moïse fut instruit de toute la sagesse des Egyptiens », par G. Mathieu ; 8 h. 50, La fleur d'or ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Albert Memmi ; 11 h. 2, Libre parcours jazz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Anges de nos campagnes », de F. Ducout ; 14 h. 45, Radio scolaire (sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mardi sans frontières ; à 16 h., Portrait ; à 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Feuilleton : (R.), « les Fruits du Congo », d'A. Vialatte ; 19 h. 30, Sciences ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Dialogues franco-allemands : « Régions et Länder », avec MM. Hans Filbinger et Olivier Guichard ; 21 h. 20, Musiques de notre temps ; 22 h. 35, Une fenêtre sur le monde ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : musique ancienne, élèves de J.-S. Bach ; à 15 h. 32, L'univers d'Antoine Tisné ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; à 19 h., Philippe Carles ; 19 h. 40, Jacques Thibaud ;

20 h. 30, En direct de l'église des Blancs-Manteaux, par la Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder : Psaume 110 (Pergolèse) ; Messe de Sainte-Cécile (A. Scarlatti), avec J. Chamonin et G. Hartmann, sopranos, A. Bartelonni, mezzo, J.-P. Pegaud, ténor, J. Bona, basse ; 22 h. 30, Musique de l'Inde ; 0 h. 5, Le cabaret allemand ; 1 h., Jeux à quatre.

Mercredi 20 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (III), Emissions scolaires (reprise à 11 h.) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 5 (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Retransmission sportive : Le match de football Saint-Etienne-Eidhoven, en seizièmes de finale de la Coupe d'Europe ; 22 h. 5 (●), Documentaire : Les grandes énigmes. (L'apprentissage de la vie), de N. Skrotzky et R. Clarke, réal. Cl. Otzenberger.

Réalisée dans une crèche parisienne, une émission sur de nouvelles façons de concevoir la psychologie et la neurologie infantiles.

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. (R.), Série : L'aventure est au bout de la route ; 15 h. 50, Un sur cinq ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Chacun chez soi.

20 h. 30, Série : Kojak ; 21 h. 35, Magazine d'actualité : C'est à dire, prés. J.-M. Cavada ; 23 h. 10, Chronique : Pour adultes, de F. Chalais.

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, Emissions du CNAM : Dominique Weigand, voir et percevoir ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Super-cerveau ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Débat entre MM. Léo Hamon et Jean de Lipkovski ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30 (R.), « La vache et le prisonnier » (1959), de H. Verneuil, avec Fernandel, R. Havard, A. Rémy, R. Musson.

En 1943, un prisonnier de guerre français s'évade, tenant une vache en laisse, et franchit 300 kilomètres jusqu'à la frontière.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Suicide d'une République : Weimar », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Et Moïse fut instruit de toute la sagesse des Egyptiens », par G. Matthieu ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques » ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Eric Landerer, pianiste (J.-S. Bach, Prokofiev) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Jeu du roi », de J. Raspail ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse ; à 16 h. 50, Dossier-reportage ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (R.), Feuilleton : « les Fruits du Congo », d'A. Vialatte ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes : Dynamique de la musique, par J.-E. Marie et M. Fano ; 22 h. 35, Une fenêtre sur le monde, par D. Lecomte ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : émaux et mosaïques, couleurs d'Espagne (Albeniz, Granados, Paso, Luna, Chapi, Falla, Turina) ; 15 h., Italie II ; à 15 h. 32, Prométhée (Beethoven, Liszt, Fauré, Scriabine) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Amen ; 19 h. 40, Enregistrements de Ninon Vallin.

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... l'Orchestre national, direction G. Chmura, avec le violoniste H. Szeryng : « Symphonie n° 86 en sol majeur » (Haydn) ; Concerto pour violon « A la mémoire d'un ange » (A. Berg) ; « Concerto pour violon en la majeur K. 219 » (Mozart) ; « Mort et Transfiguration », poème symphonique opus 24 (R. Strauss) ; 22 h. 45, Critique du concert ; 23 h. 30, No man's land, par J.-L. Gralon ; 0 h. 5, Le cabaret allemand ; 0 h. 30, Non écrites.

Les écrans francophones

Lundi 18 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *les Apaches*, film de D.-G. Kolditz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les brigades du tigre ; 21 h., *Dernier Domicile connu*, film de J. Giovanni.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, Et la musique ; 22 h. 5, Entretien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Milot, mon ami ; 21 h. 35, Caf' Conc' ; 22 h., La voix au chapitre.

Mardi 19 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La grande vallée ; 21 h., *Drames et Mélodrames*, film de C. Chabrol.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Amour, Délices et Golf*, film de N. Taurog.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Etre médecin (film et débat).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La pêche miraculeuse ; 21 h. 15, Témoignage de l'objet ; 22 h. 15, Jazz panorama.

Mercredi 20 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Evasions célèbres ; 21 h., *les Grands Romans d'amour*, film de D. Lean.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *la Guerre des mondes*, film de B. Haskin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Télé-mémoires (problèmes linguistiques).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, Les brigades du tigre ; 22 h. 10, Sports.

Jeudi 21 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Colditz ; 21 h., *Hollywood Parade*, film de S. Donen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *la Maison*, film de G. Brach.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Un homme et une femme*, film de C. Lelouch ; 21 h. 55, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, La complainte des deux suisses ; 21 h. 30, Concert ; 21 h. 55, *Trains étroitement surveillés*, film de J. Menzel.

Vendredi 22 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Colditz ; 21 h., *Mariage royal*, film de S. Donen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Colditz ; 21 h., *Caravane vers le Soleil*, film de R. Rouse.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, Transit ; 21 h. 55, *le Vent des Aurès*, de M. Lakhdar Hamina.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, La complainte des deux Suisses ; 21 h. 30, Il y a vingt ans, la Hongrie ; 22 h. 30, *l'Extravagant Monsieur Ruggles*, film de L. McCarey.

Samedi 23 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *Solaris*, film d'A. Tarkovsky.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Quentin Durward ; 21 h., *Opération Macédoine*, film de J. Scandelari.

TELEVISION BELGE : 20 h. 05, *Et Briest*, dramatique allemande ; 22 h. 15, Si l'on chantait.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Jeu ; 20 h. 30, Variétés ; 20 h. 40, Les secrets de la mer ; 21 h. 30, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 40, Football.

Dimanche 24 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., A propos de *Lucky Luciano*, film de F. Rosi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Opération vol ; 21 h., *Manuela*, film de G. Hamilton.

TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Chansons à la carte ; 21 h. 15, Absurde n'est-il pas ? ; 22 h., Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Stalag 17*, film de B. Wilder ; 21 h. 50, Entretiens.

Lundi 25 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Rio Conchos*, film de G. Douglas.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les brigades du tigre ; 21 h., *Un aller simple*, film de J. Giovanni.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Elle court, elle court, la banlieue*, film de G. Pires ; 21 h. 10, Et la musique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h. 05, A bon entendeur ; 21 h. 30, Caf' Conc' ; 21 h. 50, La voix au chapitre.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 21 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (III), Emissions scolaires (reprise à 11 h.) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Objectif santé ; 18 h. 5 (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Série : La vie de Marianne ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon ; 22 h. 20, Allons au cinéma.

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens de rue ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. (R.), Mannix ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : L'opposition.

20 h. 30 (*), Jazz : To Bix or not to Bix, de J.-Ch. Averty.

La biographie imaginaire du trompettiste Léon Beiderbecke, surnommé « Le Louis Armstrong blanc ».

22 h. 10, Science-fiction : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La Laponie ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Débat entre MM. Léo Hamon et Jean de Lipkovski (suite) ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Thé et Sympathie », de V. Minnelli (1956), avec D. Kerr, J. Kerr, L. Erickson, Ed. Andrews.

Vendredi 22 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 14 h. (III), Emissions scolaires ; 17 h. 30 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. 5 (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Frédéric », de R. Lamoureux, mise en scène de P. Mondy, avec R. Lamoureux.

Un chercheur en physique nucléaire, doué d'une mémoire hors pair, a l'occasion d'apercevoir — et donc de retenir — une formule « top secret » que va vouloir lui extirper, en le séquestrant, une grande puissance étrangère : Lamoureux face aux barbouzes.

22 h. 15, Allons au cinéma.

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. (R.), Série : Mannix ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Chacun chez soi.

20 h. 30, Feuilleton : La poupée sanglante ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Le comique par l'absurde.)

Avec MM. Raymond Devos (« Sens dessus dessous »), Pierre Aucaise (« Entretiens avec Clanet »), François Caradec (à propos de « la Logique même à tout », d'A. Allais), J. Carelman (« Nouveau Catalogue d'objets introuvables »), et Michel Laclos (« Canal »).

22 h. 50, Ciné-club : « Wild boys of the road », de W. Wellmann (1933), avec F. Darro, Ed. Phillips, D. Coonan, A. Hovey. (V.o. sous-titrée. N.)

Les problèmes sociaux et les tribulations de deux adolescents, à l'époque de la crise économique aux Etats-Unis. Inédit. A découvrir.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France. (La bataille d'Alésia) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Ordre martiniste père ; 20 h. Les jeux de 20 heures.

20 h. 30, Magazine : Vendredi... En direct de l'Empire.

A l'occasion du premier anniversaire de leur magazine, Christine Ockrent, Jean Lesel et André Campana font le point d'une année d'émissions.

Samedi 23 octobre

CHAINE I : TF 1

11 h. 25 (III), Emissions scolaires ; 11 h. 55 (III), Philatélie-club ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 12 h. 45 (III), Jeunes pratique ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 55 (III) (●), Les musiciens du soir ; 14 h. 25 (*) (III), Restez donc avec nous... le samedi, prés. P. Bonte et D. Fabre, réal. R. Benayoun.

En remplacement de « Samedi est à vous » et en l'absence de Guy Lux, une « nouvelle » formule d'après-midi, réunissant des séries inédites, des rediffusions (« Jo Gaillard », à 15 h.) et, à 14 h. 45, l'émission « Ma vie est un roman », de Pierre Bonte, dont le premier invité est un instituteur en retraite.

18 h. 10 (III), Trente millions d'amis ; 18 h. 45, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Sacha Distel) ; 21 h. 30, Série : Matt Helm ; 22 h. 30, Variétés : A bout portant (Maria Pacome).

CHAINE 2 : A 2

12 h. 30, Défense des consommateurs : A vos marques ; 13 h. 45, Préhistoire : L'aube des hommes ; 14 h. 35, Sports : Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Variétés : C'est pour rire, de M. Lancelot ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h., Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Chacun chez soi.

20 h. 30 (*), Téléfilm : « le Collectionneur de cerveaux », réal. M. Subiela, avec Cl. Jade, G. Casadesus, F. Dunoyer, A. Reybaz.

Une mystérieuse partie d'échecs, entre deux automates. D'après « Robots pensants », une nouvelle de G. Langelaan (« la Mouche »).

22 h. 10, Variétés : Les gens heureux ont une histoire, avec F. Deguelt ; 22 h. 50, Cabarets et café-théâtre : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Un homme, un événement : Le professeur Pierre Galle, chef du service de biophysique et de médecine nucléaire à la faculté de médecine de Créteil ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30 (●), Retransmission lyrique : « Nabucco », de G. Verdi, par l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine, les chœurs de Bordeaux et du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, avec A. Gulin, R. Penkova, G. Mastromeil, réal. J. Manceau.

Une coproduction des théâtres de Bordeaux et de Toulouse, marquée par les performances d'Angelos Gulin dans le rôle d'Abigaïlle, la fausse fille du roi Nabuchodonosor.

Dimanche 24 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Le magazine du dimanche, d'Y. Mourousi ; 13 h. 20 (III), Vive le cirque ! ; 14 h. (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. 10 (R.) (III), Film : « Atlantis, terre engloutie », de G. Pal (1960), avec A. Hall, J. Taylor, J. Dall, B. Smith.

Un pêcheur grec sauve la fille du roi de la fabuleuse Atlantis et découvre ce royaume inconnu que domine un ministre sans scrupules préparant la conquête du monde.

18 h. 45, Feuilleton : Les jours heureux ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30 (●), Film : « Un homme et une femme », de Cl. Lelouch (1966), avec A. Aimée, J.-L. Trintignant, P. Barouh, V. Lagrange.

Un pilote de course et une script-girl, tous deux veufs, se rencontrent à Deauville, où leurs enfants respectifs sont en pension. Ils referont leur vie ensemble.

22 h. (●) Portrait Juan Carlos, par F. de Moreuil

CHAINE 2 : A 2

11 h. 30, Concert : « Concerto n° 1 pour piano et orchestre » de Rachmaninoff, par R. Orozco et l'Orch. nat. de Radio-France, dir. K. Kolzumi ; 12 h., Magazine du spectacle : Ecran blanc, rideau rouge ; 13 h. 30, Série : Kim ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, L'ami public numéro un ; 16 h. 20, Des animaux et des hommes ; 17 h. 15, Jeu : Chacun chez soi (finale) ; 18 h. 5, Série : Super Jaimie ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Récital Mort Schuman ; 21 h. 30, Série soviétique : Les ombres disparaissent à midi (deuxième partie : Les étrangers).

CHAINE III : FR 3

11 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 11 h. 30, Immigrés parmi nous ; 17 h. 35, Pour les jeunes ; 17 h. 50, Rediffusion : Opération survie (Le secret du baobab africain), réal. A.-J. Root.

Reprise du documentaire produit par Anglia Télévision et diffusé le 20 août dernier.

18 h. 45, Spécial DOM-TOM : 19 h., Hexagonal : Faux et usage de faux (troisième partie), réal. F. Vincent ; 20 h. 5, Feuilleton : La flèche noire.

20 h. 30, Tribune : L'homme en question (Mme Edmonde Charles-Roux face à quatre invités appropriés ou détracteurs de son œuvre littéraire) ; 21 h. 45, Aspects du court métrage français : « Trente-Six Heures » (réal. Ph. Haudiquet) et « Marjorie ne viendra pas » (réal. P. Beuchot) ; 22 h. 30 (●), Cinéma de minuit (cycle italien) : « Sandra », de L. Visconti (1965), avec Cl. Cardinale, J. Sorel, M. Craig, R. Ricci, M. Bell (N.).

Une jeune fuite italienne, mariée à un Américain, revient au domaine familial de Volterra pour honorer la mémoire de son père. Elle et son frère se sont aimés, dans le passé, et s'aiment encore.

Lundi 25 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emissions scolaires : à 14 h. 45 (R.), Série : Colditz ; 17 h. 35 (III), La France est à vous ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, La caméra du lundi (l'avenir du futur) : « les Hommes en blanc », de R. Habib (1955), avec J. Moreau, R. Pellegrin, J. Chevrier, F. Ledoux. (N.)

Un étudiant en médecine remplace un vieux médecin de campagne et découvre, dans sa lutte contre les préjugés et les superstitions des paysans, la noblesse de son métier.

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. (R.), Série : Mannix ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Chacun chez soi.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur, racontées par G. Bonheur (1932) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; 20 h., Les jeux de 20 heures.

20 h. 30, Cinéma public : « la Rivale », de S. Gobbi (1974), avec J. Piat, B. Andersson, G. Fontanel, M. Biraud.

Une femme découvre que son mari a une maîtresse. Elle se déguise pour se faire une autre personnalité et devient l'amie de sa rivale.

D'une chaine à l'autre

LA COMMISSION DES FINANCES REJETTE L'ARTICLE SUR LA RÉPARTITION DE LA REDEVANCE

● La commission des finances de l'Assemblée nationale, qui examine actuellement le budget de la radio et de la télévision, a rejeté le 15 octobre l'article 50 de la loi de finances réglant la répartition de la redevance entre les sociétés de programme et l'établissement de diffusion. La commission a suivi son rapporteur, M. Joël Le Tac, député U.D.R. de Paris, qui désire inciter le gouvernement à donner rapidement une base juridique au transfert des ressources. M. Le Tac préconise notamment la mise en place d'un organisme coordonnateur chargé de la gestion des services communs, ainsi que de la répartition de la redevance entre les sociétés de programme et les établissements publics.

Les émetteurs de la radio scolaire

Les émissions de radio scolaire du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) ont débuté le lundi 11 octobre pour l'année 1976-1977. Nous en publions les horaires dans « le Monde de l'éducation ». Voici la liste des émetteurs sur lesquels elles sont transmises.

● EMETTEURS ONDES MOYENNES diffusant les émissions de la rentrée scolaire (le chiffre entre parenthèses indique la longueur d'onde) : Bordeaux (249), Lille (218), Limoges (379), Lyon (495), Marseille (445), Nancy (359), Nice (222), Paris (347), Rennes (423), Strasbourg (235), Toulouse (318), ainsi que ces émetteurs de faible puissance (longueur d'onde 214) : Ajaccio, Bastia, Besançon, Brest, Clermont, Dijon, Grenoble, Pau, Bayonne.

● EMETTEURS A MODULATION DE FREQUENCE - FRANCE-CULTURE diffusant les émissions d'initiation aux œuvres musicales et de chant les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h. 45 à 15 heures (le chiffre entre parenthèses indique les mégahertz) : Abbeville (97,40), Ajaccio (97,60), Alençon (88,00), Aléa (96,10), Amiens (88,37), Angers (91,40), Argenton (89,80), Aurillac (98,00), Autun (97,30), Auxerre (88,30), Avignon (90,70), Bastia (89,20), Bayonne (96,10), Bergerac (94,00), Besançon « Lomont » (97,70), Besançon « Montfaucon » (89,30), Bordeaux (98,10), Boulogne (99,90), Bourges (88,50), Brest (97,80), Brive (93,60), Caen (91,53), Carcassonne (96,50), Chambéry (90,50), Chamonix (89,00), Chartres (98,14), Cherbourg (89,20), Clermont-Ferrand (98,60), Corte (91,00), Digne (95,00), Dijon (93,70), Epinal (92,40), Forbach (90,70), Gap (88,50), Gex (86,70), Grenoble (88,20), Guéret (98,80), Hirson (99,70), Le Havre (93,30), Le Mans (89,00), Le Puy (89,30), Lille (98,00), Limoges (89,50), Longwy (88,30), Lyon (88,80), Marseille (98,00), Menton (97,00), Metz (94,30), Mezières (90,10), Montpellier (97,80), Moutiers (97,40), Mulhouse (88,60), Nancy (88,70), Nantes (94,30), Nice (97,40), Niort (98,40), Orléans (95,80), Paris (93,35), Perpignan (99,80), Porto-Vecchio (90,90), Reims (98,85), Rennes (98,30), Rouen (94,00), Saint-Etienne (91,60), Saint-Flour (97,80), Saint-Martin-de-Belleville (93,70), Saint-Raphaël (88,70), Sarrebourg (99,40), Sens (98,50), Strasbourg (97,70), Toulon (89,60), Toulouse (95,70), Tours (97,80), Troyes (97,90), Vannes (96,00).

2MPpu

Mardi 26 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emissions scolaires ; à 14 h. 45 (R.), Série : Colditz ; 17 h. 35 (III), La France est à vous ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Les Dossiers de l'écran : « Mort d'un pourri », de G. Lautner, avec J.-P. Belmondo, C. Brasseur, M. Constantin, M. Ronet, M. Duchaussoy, M. Crouzet, J. Rochefort, J. Dutronc, M. Pagliero, J. Dalban, J. Bouise, J. Bouquet, J. Bouvier, J. Bouzy, J. Bouzy, J. Bouzy

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

New-York - Moscou - Paris

LES Temps modernes mettent « les Etats-Unis en questions ». Le pluriel a un sens. Cette interrogation multiple, cet interrogatoire qui presse de toutes parts une société et un empire, apportent sans doute plus de réponses et de clartés qu'une mise en question globale et quelque peu abstraite, laquelle s'y trouve d'ailleurs impliquée. Par exemple : New-York, « qui n'est pas Amérique » ; et qui l'est pourtant ; au point que l'Amérique, note Elise Marienstras, s'y reconnaît avec épouvante, et s'y « vomit ». Symbole d'une conquête qui se dévore ; symbole aussi de « la Ville », sans fin, ni issues. Mais on moins symbolique, l'épopée rouge et noire de « la Viande », un western à train de mal finir.

Cette large prise de vue est assez différente, on s'en doute, de l'apologie ou de l'effusion sentimentale ; mais également éloignée des « opérations anti-centenaire » inspirées, note encore Elise Marienstras, du mot de Guevara sur l'Amérique « ennemie du genre humain ». « Curieux retournement » : on n'en attend pas moins d'elle qu' « *elle connaisse sa vocation profonde et réalise nos rêves à tous de bonheur, égalité et de liberté* » ! C'est que, « *pour nous Européens, et pour les Français d'abord, cette célébration est largement celle d'une Amérique de l'imaginaire* ».

Aussi le bicentenaire n'aura-t-il fait qu'épaissir l'opacité de la réalité américaine, dont *les Temps modernes* s'attachent à rendre plus translucides certains aspects. D'abord en faisant apparaître « une autre Amérique ». Mais, par une certaine force des choses, ce dessein s'est trouvé limité, oriente principalement vers (il est vers la « contestation radicale ». C'est celle-ci qui s'exprime, témoigne, est objet d'analyse, dans ce numéro : un vrai, un gros volume de 450 pages, où quel la contribution la plus nombreuse et la plus apportée par des Américains (blancs et noirs) (1).

Il est impossible de mettre « Américains » au féminin : au sommaire, c'est de beaucoup le masculin qui l'emporte ; même à l'heure de l'égalité des droits. Le amendement constitutionnel, qui fait présentement tant de bruit et de remous aux Etats-Unis, trouve ici plus d'un écho. Annette Lévy-Willard lui consacre une étude — où nous apprenons, avec surprise, qu'au pays du mariage-divorce obligatoire les couples non mariés représentent aujourd'hui 30 % des foyers américains. C'est énorme. Mais ce qu'on voient surtout, c'est la perspective sur quoi débouchent ces réflexions : « *A l'horizon pointe une sorte de solution finale au problème des femmes : l'égalité qui fait disparaître les femmes.* » Elle aussi aperçoit le terme de l'évolution égalitaire où les femmes connaîtront le bonheur d'être devenues enfin « des hommes comme les autres ».

L'Amérique de 1930 est en marche. A l'exposition Chas Laborde, qui vient de s'ouvrir chez Kieffer, on voit un dessin représentant une grande femme conquérante sur fond de gratte-ciel, haute comme eux ; un petit homme la croise, fasciné, écrasé. Mais, derrière elle, se tient, uniforme noir, matraque en main, la vraie figure du « pouvoir mâle ». Celui-là même dont les femmes américaines, alarmées, réclament le maintien. Philippe Gavi, dans son journal de voyage, qui est une suite de flashes découpant la nuit, évoque l'extraordinaire succès de la campagne antiféministe, pour la « femme femme », la « femme totale », la « femme fascinante », selon le modèle proposé par Helen Adelin (1 200 000 exemplaires de son livre *Fascinating Womanhood ;* 400 000 « étudiantes » à ses « cours ») : la femme féminine doit toujours « *écouter son mari, même quand il fait le monologue le plus ennuyeux* » ; elle doit éviter « *de lui donner l'impression qu'elle peut avoir une capacité masculine* » ; ne pas perdre son charme en parlant d'argent ; si elle est en colère, qu'elle l'exprime de manière enfantine, en trépignant, en battant de ses petits poings la poitrine du mâle, en lui disant : « *Comment peux-tu faire cela à ta pauvre petite femme ?* » L'homme est un dieu, le chef de la famille et son seigneur. « *Ses besoins sont plus importants et doivent prévaloir sur ceux de sa femme.* » La femme fascinante se préoccupe seulement du désir de l'homme et se garde de toute attitude indépendante.

Belle perle pour le « sexisme ordinaire », ou plutôt pour l' « autosexisme ordinaire ». Justement, dans la rubrique du précédent numéro des *Temps modernes*, « Annette » dénonçait cette collusion, à travers un film « de gauche », dont l'auteur est une femme de gauche, et qui soulève aux Etats-Unis l'enthousiasme des « gens de gauche » et des féministes. Donc, une Italienne, belle, jeune, riche, libre et détestable, traite mal, si elle ne les maltraite pas (cela viendra, mais pour elle), les « marins-bonnes » de son yacht, et particulièrement le plus beau, fier et communiste. Naufrage. Ile déserte. Enfin, on revient à la justice naturelle : force, humiliation, viol..., etc. Jusqu'à ce que la mégère apprivoisée baise avec amour les pieds de son dompteur. « *Les fantasmes d'une femme de gauche font frémir. Un rêve d'attente salvatrice des coups prolétariens qui devraient extirper le mal du corps des femmes et en révéler la nature faite de douceur soumise. De gauche, cela ne surprend pas complètement, mais qu'une femme reproduise fidèlement les clichés les plus asservissants de l'éternel féminin est plus décourageant. Lina Wertmuller... Un cinéaste italien comme les autres* » Encore, ou déjà, une femme devenue un homme comme les autres.

***

Esprit se donne et nous donne à réfléchir sur le thème « Révolution et totalitarisme », à partir de l'inhibition, des espoirs statiques ou des illusions causés par les « désastreux succès des révolutions du XX^e siècle ». Réflexions à coup sûr très instructives. Mais je m'arrêterai, plutôt, en marge, aux notes de journal de Lotte Schwarz ; aux « rencontres » amicales de la jeune femme (qui vécut dix ans en Union soviétique), avec Litvinof, Pasternak, bien d'autres ; et des anonymes. Ainsi, cette vieille paysanne, partie à pied à la recherche de l'objet de sa dévotion, le saint enlevé dans son sarcophage de l'église du village et qu'après deux mois de marche elle retrouve enfin : au musée anti-religieux, où elle tombe en prière. Un écriteau dénonce la religion qui a favorisé une telle superstition, le culte idolâtre d'un vieux corps desséché. Cependant qu'à deux pas, dans l'autre sarcophage de la place Rouge, la petite momie...

En juin 1936, Lotte, échappée de Moscou, est à Paris. La veille des élections, promenade avec Vaillant-Couturier et Malraux, faubourg Saint-Honoré. Leçon de Malraux : « *Ne vous habillez jamais aux Champs-Elysées ; c'est de la confection tape-à-l'œil. Attendez toujours les soldes chez les grands couturiers.* » Petit bistrot. Soufflé aux écrevisses. Simple repos. « *Nous fonctions de Boulogne (...) à Belleville. Chaque fois Vaillant trouvait d'autres mots pour chanter la lutte.* » La nuit du dimanche victorieux : « *Dans un coin, j'aperçois Vaillant en violente altercation avec un homme bedonnant. Un dirigeant syndical, me dit-on. Ils criaient, trépignaient. Médusée, j'ai essayé de comprendre. J'allais enfin sortir des slogans, pénétrer les contradictions de la lutte... Il s'agissait du canard de Barbarie : était-il plus juteux si on faisait les injections de vin rouge sous la peau ou dans la chair ?* »

Elle a noté ailleurs : « *Toute la journée, je me suis cognée aux plus criantes contradictions, (...) la bagarre des vendeurs de journaux : « Scandale à la » bourse ! » « Thorez, agent de l'étran» ger ! » La tête grouillante du marché : « Elle est belle, ma fraise, elle » est belle ! » Et la misère puante des couloirs noirs. Et surtout, l'insidieuse et troublante beauté d'une cérémonie dans la cathédrale flamboyante de Chartres, défiant de son calme somptueux l'explosion de joie, le délire de la rue à l'annonce de la victoire électorale. Tout un monde à apprendre.* »

***

Dans sa *Passerelle*, revue dont il est le fondateur, le directeur, le rédacteur, le secrétaire et l' « homme de peine », Pierre Béarn retour d'U.R.S.S. rapporte ce qu'il a vu, entendu, recueilli, découvert, dans un domaine précis : celui des conditions de la création et de la publication littéraires (2). Il faisait partie de la délégation de la Société des gens de lettres sous la conduite de son président Yves Cazaux, qui répondait à l'invitation, nécessairement officielle, de l'Union des écrivains soviétiques.

La première constatation que le voyageur consigne, parce qu'elle lui est le plus sensible, c'est que le poète, loin d'être considéré à l'égal du joueur de quilles, voire comme un parasite social, « *est un homme au-dessus des autres* » (je laisse à Pierre Béarn la responsabilité de ce propos aristocratique). En tout cas, il est très écouté par les autres, puisque les recueils de poèmes sont souvent tirés à 100 000 exemplaires. Il fallait peut-être aller là-bas pour découvrir que, si Pouchkine y est honoré comme le père de la littérature russe, ce que nous savions, ce n'est pas pour ses récits, mais — ce que nous savions moins — pour ses poèmes. Hélas, trop tôt taris... Il doit être pénible de se souvenir, à Moscou, que le grand poète russe, qui avait été nourri au français, a reçu la mort de la main d'un Français. Il est vrai que c'était en duel. Il est vrai aussi que Pouchkine s'est battu parce que, semblable à tant d'hommes de son temps, il se considérait comme le propriétaire de sa femme. Quoi qu'il en soit, ni la langue ni la poésie françaises ne subissent de représailles : au fond de l'Asie centrale, les enfants d'une école ont récité à leurs visiteurs *le Pont Mirabeau* ; et Pierre Béarn a rencontré à Leningrad « *un comédien qui se promène un peu partout en disant des poèmes de Villon, de Hugo, de Verlaine, de Ronsard : il n'a jamais moins de cinq cents auditeurs* »

Il a posé, sans trop de précautions, des questions sur les conditions requises pour accéder au statut d'écrivain, et d'abord à la publication. Il apparaît en tout cas que la production littéraire, et donc la production des producteurs, est souhaitée et fortement encouragée. Des moyens tels qu'une école d'écrivains peuvent sembler naïfs : ils révèlent un état d'esprit. L'organisation même de l'Union des écrivains, son pouvoir économique en tant que détenteur et distributeur de tous les droits d'auteurs (y compris le théâtre, la chanson, etc), correspondent à l'équité et à la réalité de la rétribution du travail. Par exemple, un roman est immédiatement payé, au minimum, l'équivalent de 35 000 F (je rectifie le chiffre de Pierre Béarn, il vient d'une erreur de calcul), même si, à la limite, il ne devait pas se vendre. L'écrivain reçoit de son Union les garanties du travailleur, et d'un travailleur privilégié. « *En France,* écrit Pierre Béarn, *la Société des gens de lettres verse à ses pensionnaires, dont je suis, une retraite de 500 F par an. Auparavant* (elle) *n'était que de 50 F pour une année.* » De quoi se plaint-il ? Ces chiffres ne sont-ils pas eux-mêmes de la poésie pure ?

Tout cela est bel et bon. Mais la redoutable, l'intolérable contrepartie ? Pierre Béarn se borne à une allusion : on ne la connaît que trop. On la connaît d'ailleurs surtout par ceux des écrivains persécutés et interdits qui sont les plus gâtés en matière de droits d'auteur. Une contrepartie qui menace et atteint non seulement l'homme mais la littérature même : « *En U.R.S.S. aucun grand écrivain n'est né en quarante ans, dit-on.* » Mais : « *En France, les grands écrivains s'éteignent et ne sont pas remplacés... Nos grands poètes terminent actuellement leur vie dans l'indigence.* » Il n'est pas de prix trop élevé pour la liberté, diront fièrement ceux qui n'ont pas à le payer. Or, cette liberté — celle d'écrire — est en train de devenir une imposture : « *En France, une dictature d'un autre genre nous opprime : celle des banquiers, en prise directe sur l'édition. Dictature d'autant plus néfaste qu'elle est occulte. Peu à peu, les écrivains français s'acheminent vers un métier nouveau, celui de pourvoyeur de marchandises à grand débit pour grandes surfaces.* »

Pierre Béarn n'est, certes, ni le premier ni le seul à dénoncer cette dictature du profit et de l'argent qui va détruire la création (3). Mais dans quel projet politique voyons-nous s'inscrire clairement les moyens, la détermination ou même le souci de la briser ?

(1) Numéro 361-362, 35 F.
(2) 60, rue Monsieur-le-Prince.
(3) Voir B. Poirot-Delpech, dans la Nef, n° 60, « Liberté et Libertés ».

QUALITÉ DE LA VIE

La presse écologique est-elle condamnée ?

A compter du mois de novembre, la célèbre émission : « La France défigurée », de Michel Péricard et Louis Bériot, ne paraîtra plus qu'une fois par mois (le mercredi après-midi) sur les écrans de la télévision. Ainsi en a décidé la direction de la première chaîne dans le cadre d'une réforme plus générale ». « La France défigurée », qui avait débuté en 1971 au rythme d'une demi-heure chaque dimanche à 18 heures, était devenue bimensuelle en janvier 1975. La voici désormais mensuelle. Cette baisse de régime s'explique-t-elle par un manque d'audience ? L'émission continue à toucher entre deux et trois millions de téléspectateurs selon la saison. L'usure ? Hélas ! les sujets à enquête ne manquent pas. La concurrence ? Peut-être. Bien d'autres séquences télévisées traitent aujourd'hui de sujets écologiques. Des émissions pionnières et spécialisées, tout comme les agences de presse et les journaux militants, ne sont-elles pas succomber au succès même des idées qu'elles ont largement contribué à promouvoir ?

« La presse environnementaliste est destinée à disparaître quand tout le monde aura adopté son point de vue. Mais elle a encore beaucoup à faire. » *Tel est le pronostic d'un professionnel chevronné, M. Jean Vuaille, directeur de l'agence Presse-Environnement* (1).

Venu de la presse agricole, il a lancé son affaire en 1972. Composition de la société : un tiers de journalistes, un tiers de représentants du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, un tiers de représentants d'organismes publics. Son bulletin d'information hebdomadaire débuta avec 20 pages. Aujourd'hui, se limite volontairement à 46 pages, mais pourrait en produire le double. Quatorze professionnels à plein temps et une dizaine de pigistes collectent et traitent l'information. Deux machines offset l'impriment dans les bureaux mêmes de la rédaction. Ce ne sont pas les nouvelles qui manquent, mais les abonnés. Ils ne sont que cent cinquante : la moitié de ce que Jean Vuaille espérait. Des journaux bien sûr, quelques universités, une poignée d'associations, nombre d'industriels et des organismes publics surtout. L'information brute, sérieuse, contrôlée et honnêtement présentée se vend mal.

Ce qui n'empêchent pas Presse-Environnement de se développer. En juin 1975 paraît le Périodique d'information pour les associations françaises d'environnement, le PIAF. Un bulletin servi toutes les trois semaines, sur 20 pages, simple, pratique et bon marché. En quelques mois, il a récolté autant d'abonnés parmi les associations que son aîné en a gîné en quatre ans chez les clients dits « sérieux ». Enfin, dernière création, le Mois de l'environnement, *bulletin de 40 pages, lancé en juin 1976, et qui développe sous forme de dossier ce qui n'a été qu'effleuré dans les autres productions de la maison. Cent abonnés en quelques semaines.*

Beaucoup plus modeste, mais plus originale aussi, est l'Agence de presse réhabilitation écologique (APRE) (2), *dont les minuscules bureaux se nichent dans une vieille maison de Montargis (Loiret). Autour de Jean-Luc Burgunder, trente et un ans, ancien dessinateur-concepteur de publicité, travaillent d'arrache-pied deux permanents et quelques bénévoles.*

Le premier Bulletin hebdomadaire de l'APRE *est sorti sur 6 pages en janvier 1973. Il était tiré sur la* ronéo de la paroisse, et personne *n'aurait parié trois sous sur son avenir. Diffusant essentiellement les communiqués des associations les plus engagées du mouvement écologique, il a profité de la campagne présidentielle de M. René Dumont. Imprimé en offset, agrémenté de photos et de dessins, étoffé de quelques articles de doctrine, il a trouvé mille cinq cents abonnés militants.*

En juin 1975, il s'est doublé d'un bimestriel de 48 pages, Ecologie, *diffusé dans des librairies « amies » et qui a franchi le cap des mille abonnés.*

Enfin, l'APRE publie des documents techniques proposant des alternatives « écologiques » comme l'énergie solaire, les éoliennes, les utilisations du méthane, la lutte contre le bruit. Succès inattendu puisque le premier dossier s'est vendu à cinq mille exemplaires.

« Les militants, même les plus radicaux, *explique J.-L. Burgunder,* ne peuvent plus se cantonner dans la contestation systématique et le discours idéologique. Ils souhaitent à présent du concret, du positif, des idées pour vivre. »

C'est la même constatation qui a poussé la Gueule ouverte (3) *à modifier sa formule il y a quelques mois.*

« La G.O. », *comme disent ses lecteurs, reste l'expression la plus originale et la plus audacieuse d'un courant de pensée qui agite une fraction de l'opinion française depuis plusieurs années... On y refuse en bloc la société industrielle, ses pompes et ses œuvres. On lui prédit une fin catastrophique au cours de laquelle les humains crèveront tous « la gueule ouverte ».*

Pierre Fournier, journaliste de Charlie-Hebdo, *lança son mensuel en novembre 1972, d'un petit village savoyard. La hargne, l'audace de ses dissections, le talent aussi, rallièrent rapidement vingt-cinq mille adeptes. Trois mois plus tard, il torpillait sur sa barricade idéologique, victime du surmenage. La petite équipe persévère, mais en 1974 la G.O. ne vendait plus que sept mille exemplaires dans les kiosques... Pour serrer de plus près l'actualité, elle se mua en hebdomadaire sous l'impulsion d'Isabelle Cabut, venue également de* Charlie-Hebdo. *Autour d'elle, six permanents, tous rémunérés au même tarif (2 000 F) et autant de pigistes.*

Il y a quelque temps, eux aussi ont senti que le temps des anathèmes était passé. Ils essayent aujourd'hui, sur 20 pages chaque semaine, de donner à leurs lecteurs « un peu plus de vécu, un peu plus de charnel ».

Avec ses reportages, ses recettes de cuisine, ses conseils de jardinage, ses informations sur les animaux, la G.O., qui se veut toujours hebdomadaire d'écologie politique, a tout de même bien changé : La bouche béante qui orne sa couverture n'est plus celle d'un mourant mais d'un bon vivant qui se marre. La catastrophisme n'a donc pas fait recette très longtemps.

Pas plus d'ailleurs que l'écologie à l'usage des « intellectuels de gauche ». Le Sauvage (4), *supplément mensuel du* Nouvel Observateur *lancé voici trois ans sous les apparences séduisantes d'un magazine, a dû, malgré le talent de son rédacteur en chef Alain Hervé, se transformer en copieux trimestriel. Celui-ci se double chaque mois d'un guide pratique bourré de recettes « pour changer la vie ». Là encore, on est revenu sur terre, au ras des pâquerettes.*

On y est resté dans la plupart des publications qui, par dizaines, s'emploient à défendre encore plus modestement une certaine qualité de vie. Elles sont de tout format, de toute épaisseur, de périodicité parfois incertaine. Mais cette presse quasi marginale a au moins quelques traits communs. Elle est tenue à bout de bras par une pincée de militants, on ne la trouve jamais dans les kiosques et elle brûle d'une ferveur que la relative indifférence du public ne paraît pouvoir éteindre.

Certains titres ne sont qu'un assemblage de feuilles ronéotypées, d'autres se pavanent sur du papier glacé lorsqu'ils ont trouvé le soutien d'une association bien structurée. Quelques-uns ont déjà vingt ans, qui s'intéressent aux sites et aux paysages ; d'autres, quelques semaines, qui donnent dans l'écologie pratique. Citons les mensuels comme l'Action écologique, le Sang vert, *les bimestriels comme* Panda chouette, *les trimestriels comme* Combat nature, le Pont, Sites et Monuments, Aménagement et Nature. *Sur le terreau de la revendication écologique, les feuilles meurent et repoussent. Les défaites des premières équipes de journalistes improvisés n'empêchent pas d'autres escouades plus jeunes ou plus naïves de repartir « comme en 14 ». Aucun titre n'a réussi la percée décisive. Mais, après tout, ces francs-tireurs ont aiguillonné la grande presse, la radio, la télévision, qui à leur tour ont enfourché des thèmes naguère considérés comme contestataires. L'écologie, en somme, est devenue quotidienne.*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Presse Environnement, 86, rue de Monceau, 75008 Paris.
(2) Agence de presse réhabilitation écologique, 13, rue Neuve-du-Paris, 45200 Montargis.
(3) *La Gueule ouverte,* 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.
(4) *Le Sauvage,* 11, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

Thanatologie

L'ENFANT ET LA MORT

L'ENFANT ne peut être mis entre parenthèses lorsqu'il est question de la mort, la sienne ou celle des autres.

Plusieurs communications prononcées lors du huitième Congrès de la Société française de thanatologie, qui vient d'avoir lieu à Paris du 7 au 9 octobre, ont montré quels troubles pouvait occasionner chez de jeunes enfants le silence autour de la mort.

L'enfant gravement malade qui va mourir peut-il être affecté s'il sait que sa mère attend un autre enfant et par ce que signifie cet « enfant de remplacement » que se donne la mère ? Cette double question a été inspirée à Mme Nicole Alby, qui est psychologue, par la fréquentation régulière des services hospitaliers d'enfants malades. Elle a remarqué que les mamans d'enfants condamnés sont souvent enceintes. La gêne ou le silence des infirmières et de toute l'équipe soignante, ou leurs réflexions : « *Le pauvre, il est déjà remplacé* », ou « *c'est mieux pour elle...* » l'ont incitée à rechercher méthodiquement le sens et les conséquences de telles situations.

Cet enfant à naître ne signifie-t-il pas déjà la mort du petit malade ? Tout se passe comme si la mère accusait d'avance l'équipe soignante : « *Votre travail ne sert à rien. Mon enfant va mourir : j'en fais un autre.* » Tel peut être le « discours » inconscient de la mère. Un père a un jour déclaré à Mme Alby : « *Le jour où j'ai eu connaissance du diagnostic, j'ai fait un enfant à ma femme.* »

Une fois sûrés de cette grossesse « *non logique, pas organisée, très impulsive* », selon les termes de Mme Alby, les futures mères se consacrent entièrement à l'enfant malade, sans plus s'occuper de l'enfant *in utero*, « *comme pour expier* ». Mais l'ambivalence de la grossesse se trouve parachevée par cette contradiction maintes fois notée : la négation verbale de la grossesse s'accompagne souvent d'une sorte d'exhibition.

Né sous le signe de l'ambivalence, l'enfant « de remplacement » risque de ne pas avoir de véritable identité. « *A la limite,* dit Mme Alby, *il n'a pas le droit d'être lui-même, il ne peut être que l'autre, et c'est tragique.* » Quant au petit malade, il peut arriver qu'il prenne conscience d'être déjà remplacé.

S'il est vrai qu'« *un enfant qui va mourir est une agression qui met la mère dans une situation intenable* », en faire un autre aussitôt est parfois le seul moyen pour elle d'échapper à la fêlure — nerveuse ou mentale — et de se « reconstituer » comme mère. Plus généralement, « *l'enfant de remplacement* » renvoie à cette évidence : « *L'enfant qui va mourir nous atteint au plus profond de notre besoin narcissique de nous protéger de la mort* ». Il n'en reste pas moins, selon Mme Alby, que le meilleur enfant de remplacement est celui qui vient « *plus tard* », quand le deuil de l'enfant mort a été pleinement assumé.

La mort de l'enfant frappe les autres. La mort des autres peut aussi frapper l'enfant. Une autre psychologue, Mme Catherine Mathelin, a étudié, au dispensaire d'hygiène mentale du Havre, la relation fréquente entre le mutisme des enfants et un décès dans la famille. La réaction à une mort violente survenue dans sa famille peut être une des causes des troubles du langage, voire du mutisme, chez les enfants. Tous les parents d'enfants de quatre ans à quatre ans et demi soignés en groupe par une psychologue et une orthophoniste ont en effet signalé une mort survenue dans des conditions plutôt dramatiques dans leurs familles, et qui avait durablement traumatisé l'entourage.

Les progrès accomplis par les enfants, au cours de deux années de soins, étaient d'autant plus grands que les parents s'étaient mis à parler davantage avec l'équipe soignante et avec les enfants du ou des décès qui provoquaient le blocage. Etendue à d'autres groupes d'enfants, l'hypothèse de Mme Mathelin a été vérifiée : il y a un rapport entre les troubles du langage chez l'enfant et des deuils « non faits », c'est-à-dire marqués par « *l'impossibilité d'en parler* ». L'hypothèse de Mme Mathelin se résume ainsi : « *Le secret et le silence seraient repris par l'enfant à travers son symptôme : il ne peut rien dire. Il pourra parler dès lors que le secret sera levé.* »

Le silence gardé peut donc aboutir au traumatisme. Et cela à tout âge, car les enfants placés dans la même situation après l'acquisition des mécanismes du langage risquent d'être l'objet d'autres « blocages ». Il en va ainsi de la mort comme de la sexualité : le pire est de n'en rien dire.

MICHEL KAJMAN.

SOCIETE

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Celles qui dérivent...

AU Nouveau-Carré, Silvia Monfort tente des spectacles hors routine. *Parole de femme*, d'Annie Leclerc y a pris le corps d'une prodigieuse comédienne, Isabelle Ehni, portée, cette parole, soutenue par le groupe L.L.L. (Louise Labé, Lyonnaise) (1). Debout dans une longue chemise, et sans que rien se passe, Isabelle accouche, harcelée par les mensonges, les peurs, les freins séculaires. L'accouchée dit l'éclatement d'un corps qui refuse qu'on voile — et par là viole — sa douleur et sa joie. Face à ce monologue, l'incroyable, c'était le public qui s'entassait partout, restant debout, assis par terre. Les femmes avalent des rires de soulagement ou de revanche. Mais les hommes... Qu'ils étaient malheureux, se sentant accusés sans comprendre de quoi. Ce, qu'ils entendaient là heurtait, même chez les plus sincèrement progressistes, des réticences auxquelles ils ne peuvent rien. Ce malaise de l'homme, étayé par une immémoriale tradition, se manifeste dès que la femme dit son corps, exprime ce qu'elle ressent en *rejetant les conventions. Ce malaise*, il faut en tenir compte. Sinon on masquerait un phénomène-clé — et un des possibles écueils — de l'actuel bouleversement entre les sexes.

Un numéro — tout rouge — de la revue de Xavière Gauthier, *Sorcières - les femmes vivent*, consacré à « *porter, accoucher* » nous livre les témoignages, les réactions des femmes face à l'idée, puis à l'acte de donner la vie. C'est inventoriable, inimaginable, prodigieux. Certaines femmes y disent enfin ce que la plupart n'osent pas même penser et ce que les hommes préféreraient ne pas entendre.

Combien de femmes — et presque tous les hommes — désignent en soupirant la pile de livres de femmes — sur-femmes et souffrent : « *Oh, là, là ! Enfantements, avortements, orgasmes, frigidité, érotisme, brutalité des mâles, viol et coups, et pour finir le corps féminin voué à la femme seule ! C'est d'un monotone !* »

Mais pendant combien de siècles des voix d'hommes n'ont-elles pas dit le désir, la jalousie, la peur et le besoin de la femme pour l'homme, l'agressivité et la guerre. Voilà moins de dix ans que, *non plus une femme* de temps en temps et parce que son talent oblige à l'écouter, mais les femmes commencent à se dire. Elles tâtonnent ? Et comment ! Elles cherchent à trouver leurs valeurs, ce qui les rend différentes, à exprimer ce qui pendant des siècles a été tu. Elles, celles que Claudine Hermann a si parfaitement nommées « *les Voleuses de langue* ». C'est dur à percer, le printemps des femmes. Car même une Louise Labé ne fait pas le printemps. Se sentir femme : Mais où ? Mais comment ?

Une jeune cinéaste, Danielle Jaeggi, a trouvé ses mots. Dans une mince et ardente plaquette, *Me sentir femme* (2), elle veut comprendre qui elle est. Entre vingt et trente ans, plongée parmi ces guerres, ces convulsions. Où se situer, dans le monde comme dans le couple ? « *J'écoute le monde — Au transistor — Comme si vous y étiez — Mais sans risque — Dans les marais vietnamiens — Mais sans mort.* » Refus, révolte : « *J'écoute le monde — Au transistor — Au lieu de m'écouter — De nous écouter — Et de faire — Avec.* » La publicité qui veut l'enclore dans sa gangue : parfum, régime, maison, séduction... Il faut aussi râper l'écorce d'une autre tentation : la fameuse déprime qui vous conseille de vous terrer au fond d'un lit et de tout nier. S'interdire aussi la folie comme une facilité. Parfois resurgit l'amoureuse traditionnelle : « *J'aime aimer.* » Mais « *Tu as à faire — Je cesse d'exister.* » Une seule voie : « *Ma vie à faire — Mienne* » car l'enfant est « *de moi mais non à moi* ». Les mots les plus brefs, les plus précis cernent, enserrent, cette quêteuse d'une façon nouvelle de se sentir femme. « *Croire — Sans se laisser accroire.* »

Danielle Jaeggi refuse ce fameux pouvoir-des-femmes qui serait un pouvoir-des-hommes inversé, un renversement de tyrannie, une civilisation - masculine - bis. Elle ne cherche ni vengeance ni isolement. « Ne soyons pas que femme. » Comprendre pour transformer. *Chaque mot tombe de loin, fore* profond, balise une piste neuve et fragile. Le mot tout simple devient objet, devient pierre. Une précise poésie.

« *Le silence nous attend* »

D'autres jeunes femmes se complaisent au stade du — comment dire ? — du « miroir incarné ». Elles se mirent dans une autre, se veulent cette autre, mais tentent aussi de réduire l'amie à un reflet. *Qu'elle refuse, et le miroir se casse*, avec la mort au bout. Evelyne Gutman nous conte cet avatar de l'imaginaire dans *la Petite Elle*, cent vingt-cinq pages d'une écriture précieuse et parfois parfaite (3).

Cet étang de Narcisse, Hélène Bleskine l'a depuis longtemps dépassé. Elle continue à vivre son *Après-Mal*. Après *l'Espoir gravé*, quête déçue des vies en collectif, la voilà qui marche, loin des familles politiques, à travers la pluie de Paris. *Dérive gauche*, c'est un constat-promenade. L'incendie soixante-huitard n'est pas éteint sans brûlures ni traces : « *L'histoire nous a tiié entre les doigts, le silence nous attend.* » Des filles — Sarah, Judith, des garçons — François, Martin — refusent ce silence dans leur douloureuse dérive au long des rues et des rencontres. Ils rencontrent des manif', des copains, des clodos, des musiques et le froid et l'à-quoi-bon « *puisqu'on y était dans le lendemain qui ne chantera plus* ». Ils rencontrent aussi la lucidité et la trouvent amère. « *Il ne faut plus écrire la désillusion. Nous sommes au-delà.* » Alors que peut le « *déserteur de toutes les structures* » ? Boire ? Marcher ? Et, au-delà, aimer si l'on peut. *La rhapsodie pour flûte de Dérive gauche* est brève, elle aussi : 124 pages (4).

Oui, ce ne sont que des livres, et un spectacle.

Et pourtant, ces récits, ces cris, ces tentatives, ces constats représentent surtout des phases, des étapes de l'actuelle quête. De cette prise de conscience de son corps et de sa singularité qui mène la femme vers l'écriture. Non pour tenter de conquérir un pouvoir. Seulement pour apprendre où se situer. Sortir de sa résignation. Ne plus consentir à dire le temps usé à l'âge où les hommes commencent leur deuxième ou troisième jeunesse. Ne pas bifurquer dans les impasses du narcissisme à deux, l'impasse où l'amour-regard se révèle plus frustrant que l'amour-passion.

Prendre acte de sa différence. Chanter les joies que le compagnon ne peut pas connaître. Passer outre sa gêne devant ces douleurs, ces plaisirs qui le laissent au seuil. Et revenir au monde chargée de ces richesses neuves, dire avec Danielle Jaeggi : « *Je suis une femme — tu es une femme — nous ne sommes pas que femmes.* » Mais refuser le conditionnement féminin tous les jours et au fond de soi demande plus d'attention et d'effort qu'une simple révolte. Après tant de siècles passés à son ombre, que l'homme tolère à la femme quelques vacillements, quelques demi-réussites, quelques excès aussi quand elle cherche un chemin hors de sa caverne.

DOMINIQUE DESANTI.

(1) Le livre d'Annie Leclerc, d'où est tiré le spectacle présenté au Nouveau Carré (petite salle), a fait l'objet d'une chronique de Dominique Desanti (dans « Le Monde aujourd'hui » daté 5 et 6 mai 1974).
(2) Editions P. J. Oswald, 72 p., 15 F.
(3) Editions Galilée, 125 p., 27 F.
(4) Editions Hallier, 124 p., 28 F.

TERRAINS D'AVENTURE

Le manque de confiance

RECEMMENT, deux « terrains d'aventure » ont été équipés à Paris. Celui de Bouffémont, à 15 kilomètres au nord de la capitale, vient de se transformer en un centre aéré. Le terrain d'aventure, qui est, dans bien des cas, une nécessité, ne peut exister sans créer un certain malaise. Dominique d'Allaines-Margot a été, pendant un an, animatrice du terrain de Bouffémont. Cette expérience, elle la raconte dans un livre : *Terrain d'aventure et enfants des cités nouvelles* (Editions sociales). Elle explique pourquoi le terrain d'aventure dérange :

« *Le terrain d'aventure propose à l'enfant un rôle, une attitude tout à fait différents de ce qu'on lui impose d'habitude. A l'école, on lui demande de réciter ses leçons. A la maison, il faut qu'il soit sage... Au jardin public, les structures de jeu sont faites pour grimper, pour sauter, et elles suscitent toujours certains gestes. Sur le terrain d'aventure, on dit à l'enfant : « Tout est permis. » Mais on n'attend de lui rien de bien précis.*

— Comment réagissent les enfants quand ils arrivent sur le terrain ?

— *Au début, ils sont un peu désorientés. D'un seul coup, ils se trouvent plongés dans un monde totalement différent. Il arrive que les enfants réagissent de manière agressive, en gâchant du matériel, en cassant quelque chose. Ensuite, ils s'intéressent à ce qu'il y a sur place, et ils commencent à créer. A Bouffémont, nous n'avions aucun jeu, nous avions du matériel de récupération, des clous, des briques, de vieux vélos et des chariots qu'ils rapportaient de leurs caves ou de décharges. Et puis des scies, des marteaux, tout ce qui était plus ou moins interdit à la maison et dont ils pouvaient se servir librement.*

— En quoi cela dérangeait-il ?

— *Les enfants faisaient du feu, ils manipulaient des instruments dangereux, ils couraient, se salissaient, c'était une image de l'enfant inacceptable et inquiétante pour beaucoup d'adultes. Sur le terrain d'aventure, il y a une espèce de force qui se dégage et les adultes ne l'acceptent pas, pas plus qu'ils n'acceptent la délinquance. Mais il est certain qu'après l'école, quand des bandes d'enfants sont lâchées devant les immeubles, mieux vaut encore qu'ils aient un terrain d'aventure. Tant que l'urbanisme continuera dans la voie actuelle, les grandes cités anonymes dans lesquelles les enfants n'ont aucun lieu pour exister, le terrain d'aventure sera une nécessité. Personnellement, je souhaiterais que la disparition des terrains d'aventure devienne un jour possible.*

» *Je suis allée à Nancy parler des terrains d'aventure, dans un faubourg de la ville, et les parents ne comprenaient pas. Pourquoi créer-ait-on ainsi un endroit où l'enfant pourrait faire ce qu'il voudrait ? Chez eux, cela existait, naturellement. Il y avait des endroits où les enfants construisaient des cabanes, où ils avaient leurs rentes-tous secrets, des gens chez qui ils pouvaient aller jouer quand il pleuvait, des coins abrités. Bref, un univers fabriqué. Il n'y a pas non plus de raison que l'enfant ait son coin pour jouer, l'adulte son fauteuil pour lire son journal, et qu'il n'existe aucun contact entre les deux.*

— Une innovation sociale comme le terrain d'aventure, ce n'est donc pour vous que le produit d'un malaise, ce n'est pas positif en soi ?

— *C'est bien ainsi que je ressens le fait que soit né le terrain d'aventure. Mais c'est tout de même un endroit expérimental. Dans un terrain vague, l'enfant est bien, il est lui-même. Sur le terrain d'aventure, il est lui-même aussi, mais en plus il a la possibilité de se découvrir lui-même, de voir quelles sont ses limites...*

— La liberté vécue par l'enfant sur le terrain fait-elle évoluer ses rapports avec l'entourage ?

— *Par de petits faits. Un enfant à qui on interdit, à la maison, de toucher à des allumettes, s'il passe un après-midi à jouer près du feu, n'acceptera plus l'interdiction en rentrant chez lui. Mais je ne pense pas que le terrain d'aventure puisse transformer beaucoup un enfant, parce que c'est un élément de sa vie. Il y a tout le reste, l'école, la maison, les copains, etc.*

» *La transformation, si elle existe, est en profondeur, dans sa découverte du monde. On lui propose là une nouvelle façon d'appréhender son environnement, il peut transformer, toucher, créer. Les enfants, chez eux, ne savent pas jouer, ils disent : « Je ne sais pas quoi faire, je » m'ennuie », alors que si on leur donne, tout petits, des éléments pour sortir quelque chose de leurs mains, n'importe quoi devient un jeu.*

» *Les adultes étaient scandalisés qu'on laisse aux enfants des instruments « dangereux », c'est une marque de confiance. J'ai vu que les enfants sont parfaitement capables de juger d'eux-mêmes s'ils peuvent ou ne peuvent pas se servir d'un instrument. A Bouffémont, il n'y a eu pratiquement aucun accident.*

— Comment l'animateur, personnage adulte, se situe-t-il par rapport à ces enfants qui sont dans une situation nouvelle ?

— *C'est un rôle compliqué à tenir pour l'animateur, parce qu'il ne faut pas qu'il dise à l'enfant : « Fais ceci, fais cela » Il faut toujours être présent, mais en s'adressant à ce que l'enfant n'exprime pas, à ce qu'il ne montre pas...*

» *Je n'étais pas là pour lui apprendre quelque chose, je n'étais pas là non plus comme le gardien, le père ou la mère, et il leur fallait me redéfinir par rapport à eux. C'était très important pour les enfants, surtout pour les deux-quatorze ans, d'avoir un adulte avec qui parler, mais avec qui la parole n'avait pas de conséquence. Ils pouvaient me raconter n'importe quoi, il n'y avait pas de punition, ni de suite pour eux.*

— Le terrain serait alors un lieu clos, une sorte de « défouloir » pour enfants ?

— *Il ne devrait pas l'être. Le terrain, à mon avis, ne peut exister s'il n'a pas de lien avec l'extérieur, avec l'école, les parents, les gens du quartier, et s'il n'y a pas un échange au niveau des personnes et de la mentalité. A Bouffémont, pendant un moment, les enfants ont fait un journal qui a été diffusé auprès de parents et de tous les habitants. Il y a eu des dîners, des fêtes, et c'est ainsi qu'un petit groupe d'adultes se sont intéressés au terrain, ont voulu nous aider...*

» *Mais alors s'est enclenché le même processus qu'à Paris, les autorités ont refusé cette prise en charge. On dirait que les autorités ont peur de tout ce qui est prise d'un certain pouvoir par des groupes de gens, et non pas par une hiérarchie, par une autorité qui peut être contrôlée. Ces parents qui auraient pris en charge le terrain d'aventure, qu'auraient-ils fait sur place ? Est-ce qu'ils n'auraient pas fini par faire des réunions d'adultes ? Qu'est-ce qu'ils auraient réclamé ? Qu'est-ce qu'ils auraient permis aux enfants ?* »

Propos recueillis par KATIE BREEN.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 588

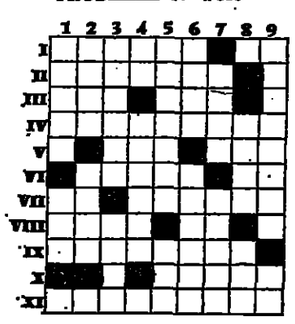

HORIZONTALEMENT

I. Les petites vieilles n'en manquent pas ; N'est pas inflexible. — II. Orne un revers. — III. Maigrissent en été ; Chose courante. — IV. Regardera de près. — V. Demi-ration ; Possessif. — VI. Ne fut tenté par aucune création ; D'un auxiliaire. — VII. Abréviation ; L'stancera ou pensera à l'avenir. — VIII. N'agit pas à la légère ; Langue. — IX. Trouvent rarement quelque chose à louer. — X. Facilement effarouché. — XI. Prennent grand soin de leurs pieds.

VERTICALEMENT

1. Obligatoire quand on voit rouge ; N'en disons pas plus. — 2. Résultat d'une liaison non secrète ; Vraiment parti. — 3. Fait nombre ; Bien naturel. — 4. Tonnom ; Agités à des fins apaisantes. — 5. Partie ailleurs ; Se couche quand il a la tête lourde. — 6. Prénom d'un célèbre comique américain ; Sujets potelés et joufflus. — 7. Jouées ; Pas encore lavée. — 8. Emettre certains sons ; Ne tint pas ses belles promesses. — 9. Fis des tas de choses ; Conjonction.

Solution du problème n° 1 587

Horizontalement

I. Avoir ; Bouc ; Clin. — II. Ronces ; Brouille. — III. Et ; Italienne ; Es. — IV. Tée ; Ego ; P.T.T. — V. Eugène ; Ermite. — VI. Vus. — VII. Es ; Trieste. — VIII. Passe ; Egoïnes. — IX. Talon ; Ir ; Tard. — X. Cri ; Dosées ; U.S.A. — XI. Macéra ; Us. — XII. Lueur ; Ilotes ; An. — XIII. Et ; Resserrés ; Bé. — XIV. Papier ; Isère. — XV. Alèse ; Rats ; Zélé.

Verticalement

1. Arête ; Spéculera. — 2. Voleur ; Ut. — 3. Ou ; Eg ; Estime ; Pé. — 4. Ici ; Evasa ; Auras. — 5. Retenu ; El ; Crêpe. — 6. Sages ; Ode ; Si. — 7. Lô ; Renoriser. — 8. Oni ; Berg ; Salera. — 9. Ures ; Iole ; Or. — 10. Con ; Epère ; Tris. — 11. Unir ; Sn ; Suées. — 12. Cie ; Motet ; Assez. — 13. LL ; Pi ; Esaü ; Ré. — 14. Ilette ; Rs ; Abel. — 15. Neste ; Bedaine.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 octobre 1976 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 64-54 du 16 janvier 1964 relatif au Conseil supérieur de la recherche agronomique et à l'Institut national de la recherche agronomique.

● Modifiant le décret n° 68-96 du 10 janvier 1968 relatif au recrutement et à l'avancement des personnels d'encadrement et de surveillance des écoles de cadres et des écoles d'infirmiers et d'infirmières rattachées aux établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics.

MÉTÉOROLOGIE

Lignes d'égale hauteur de baromètre colées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽averses ⚡orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 octobre à 0 heure et le dimanche 17 octobre à 24 heures :

Une nouvelle perturbation pluvieuse, venant de l'Atlantique, atteindra les côtes européennes dans la nuit de samedi à dimanche puis pénétrera progressivement sur nos régions occidentales et méridionales. Le minimum dépressionnaire qui l'accompagne provoquera un nouveau renforcement sensible des vents sur les côtes de la Manche occidentale et celles de l'Atlantique.

Dimanche, la nouvelle perturbation donnera dès le matin un temps très nuageux à couvert de la Bretagne et du Cotentin au Bassin aquitain avec des pluies, qui pourront être assez marquées dans le Sud-Ouest. Le soir, cette zone pluvieuse gagnera les régions s'étendant de l'ouest du Bassin parisien au golfe du Lion, tandis que le temps deviendra plus variable sur la Bretagne. Cette zone pluvieuse sera accompagnée d'un adoucissement.

Sur le reste de la France, le temps sera encore frais pour la saison, surtout le matin. Le ciel sera nuageux avec des éclaircies, mais on notera des formations brumeuses dans les vallées du Centre, du Centre-Est et du Nord-Est. Des gelées blanches sont probables au lever du jour dans l'intérieur sous les éclaircies.

Les vents se renforceront sensiblement des côtes de l'Atlantique à la Manche occidentale et pourront localement atteindre la tempête, surtout dans l'Ouest.

Samedi 16 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 008,8 millibars, soit 756,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 16 et 4 ; Marseille, 17 et 6 ; Nancy, 14 et 2 ; Nantes, 14 et 1 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 1 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 15 et 0 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 12 degrés ; Amsterdam, 12 et 5 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 15 et 7 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 10 et 8 ; Genève, 13 et 0 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 18 et 9 ; Moscou, —2 et —4 ; New-York, 22 et 19 ; Palma-de-Majorque, 16 et 11 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 5 et 4.

Formation

● *La chambre de commerce italienne de Paris* organise à partir du 4 novembre des cours du soir de « langue et de pratique commerciale italiennes » et à partir du 15 novembre des cours de traductions techniques, commerciales et juridiques franco-italiennes, ainsi que des cours de sténographie italienne.

★ Chambre de commerce italienne de Paris, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 225-39-80, 225-41-88 et 359-46-27.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.

98 F	175 F	252 F	330 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE

188 F	335 F	523 F	690 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE

125 F	230 F	335 F	440 F

II. — TUNISIE

163 F	305 F	445 F	590 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ivan le Terrible, ballet (sam., 19 h. 30).
Chaillot : Elisabeth Un (sam., 15 h. et 20 h. 30). — Salle Gémier : Solitude mulâtresse (sam., 20 h. 30).
Petit-Odéon : la Nuit... les clowns (sam. et dim., 18 h. 30).
Odéon : Io. Bertolt Brecht (dim., 16 h.).
TEP : Comme il vous plaira (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : A la campagne (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30). — Salle Papin : Parole de femme (sam., 20 h.) ; Steve Lacy (sam., 21 h. 30).

Les autres salles

Atelier : Monsieur chasse (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : le Séquoia (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bio-théâtre-Opéra : la Servante (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Mesure pour mesure (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVII[e] : le Sang épais de l'aube (sam., 21 h.).
Centre culturel du Marais : le Sauvage (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Coupe-Chou : Je n'imagine pas ma vie demain (sam., 20 h. 30).
Edouard-VII : Dis-moi, Blaise... (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : Comme avant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Tu es un chic type Charlie Brown (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Galerie 55 : Volpone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : Happy Birthday (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Qui est qui ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Nouveautés : la Musica ; Yes, peut-être (sam., 20 h.).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Oeuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palace, grande salle : les Troubadours (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Petite salle : Paris c'est grand (sam., 19 h. ; dim., 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Ils sont là (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Récamier : Tout contre un petit bois (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Lucienne et le boucher (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Goulagie, l'appel du printemps (sam., 20 h. 45).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30) ; l'Amant armé (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie : Raz de marée (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Atelier choregraphique Serge Keuten (sam., 21 h.). — La Resserre : Pasolini (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : D'homme à homme (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaion : Notes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Vierge (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).
Théâtre du Manitout : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : la Créole opiniâtre (sam., 21 h.) ; Histoire d'amour (sam., 22 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : l'Amante anglaise (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Portrait de Dora (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Procès de Jeanne d'Arc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Histoire d'une révolte (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Dracula Travel (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Veuve rusée (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Trogodyte : Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Théâtres de banlieue

Voir Festival d'automne.
Asnières-sur-Oise, abbaye de Royaumont : Reine Giasoli, piano (Chopin, Schumann) (sam., 20 h. 45).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Quatre à quatre (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bezons, Théâtre de Bezons : Zao, pop music (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : Signé Boris Vian (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Bourg-la-Reine, Salle municipale : Dick Annegarn (sam., 21 h.).
Chilly-Mazarin, Centre culturel : Francisco Montaner (sam., 21 h.) ; les Troubadours (sam., 15 h.).
Evry-Ville-Nouvelle, Arènes : Nicolette (sam., 21 h.). — Hexagone : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec R. Petrosian, piano (Tchaïkovski, Beethoven).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : la Ballade de Mr. Punch (sam., 21 h.).
L'Isle-Adam, Maison de L'Isle-Adam : Fataphonie (sam., 21 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Surplus en stock-Fusaille (sam., 21 h. ; dim., 16 h. dernière).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Mère Courage (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Cyr-l'Ecole, Centre culturel : Berliner Doppelquartett (Bach, Haydn, Schubert, Brahms, Chopin, Poulenc, Debussy).
Versailles, Théâtre Montansier : le Tube (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : la Viande et les Etoiles (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : les Marionnettes de Philippe Genty (dim., 17 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Sans ficelle ni boîte à clous (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : la Gran Carpa de los Rasquachis (dim., 17 h.).
Yerres, Centre éducatif et culturel : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Bach, Bartok, Leclair, Vivaldi).

Festival d'automne

Nanterre, Théâtre des Amandiers : les Estivants (sam., 20 h. 30) ; Empédocle (dim., 20 h. 30).
Bouffes-du-Nord : la Bouteille à la mer (dim., 18 h.).
Musée Galliera : Musiciens kurdes syriens (sam., 20 h. 30).
Centre culturel américain : Music with roots in The Aether (sam., 12 h., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h.).

Les opérettes

Bouffes-Parisiens : la Belle Hélène (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin : Mayflower (sam., 21 h.).
Henri-Varna-Mogador : Rêve de valse (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : Secs sans provisions (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Ânes : Marianne ne vois-tu rien venir ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Tu crois que c'est mieux ailleurs (sam. et dim., 22 h. 15).

Les concerts

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre de la Madeleine : G. Bolchany, piano, et J. Mouillère, violon (Beethoven) (sam., 17 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach) (sam., 20 h. 30).
Maison de la radio : l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Marty (Poulenc : la Voix humaine ; les Mamelles de Tirésias) (sam., 20 h. 30).
Bateaux-Mouches : W. Parrot, flûte à bec, et Cl. Zibi, guitare (dim., 10 h. 30).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillot, avec M.-J. Pires, piano (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, avec D. Wayenberg, piano (Gershwin) (dim., 17 h. 45).
Eglise Notre-Dame : M. Boulnois, orgue (J. Boulnois. Vierne, M. Boulnois) (dim., 17 h. 45).
Salle Gaveau : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Beethoven) (dim., 18 h.).
Théâtre Essaion : A. Neveux, piano (Schubert, Brahms, Stockhausen) (dim., 18 h. 30).
Salle Chopin-Pleyel : Quatuor Parrenin (Beethoven, Mozart) (dim., 20 h. 30).

Le music-hall

Centre culturel du Marais, Studio : Jean-Claude Monnet (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 16 - Dimanche 17 octobre

Comédie des Champs-Elysées : Guy Béart (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).
Cirque d'Hiver : Maxime Le Forestier (sam., 16 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 16 h. 30).
Espace Cardin : Charles Dumont (sam., 21 h.).
Olympia : Alain Barrière (sam. et dim., 21 h. 30).
Palais des congrès : Frederick Mey (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais des sports : Johnny Hallyday (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).
Théâtre Antoine : les Frères Jacques (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Montparnasse : Mercedes Sosa (sam., 15 h. 30).

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir de 13 h. 30 : Around the Stones.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45 et 16 h. : Panorama du cinéma belge ; 15 h. : Modesty Blaise, de J. Losey ; 18 h. 30 : Week-End, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini ; 0 h. 30 : la Main de la momie, de Ch. Cabanne. — Dim., 14 h. 45 et 16 h. : Panorama du cinéma belge ; 15 h. : Que Viva Mexico, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Une poule, un train et quelques monstres, de D. Risi ; 20 h. 30 : la Maison du Dr. Edwards, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 ; Boom, de J. Losey ; 0 h. 30 : Quand la Terre s'entrouvrira, d'A. Marion.

Les exclusivités

AFRICA EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Balzac, 8[e] (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 13[e] (326-69-34) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18[e] (606-34-25).
L'AMOUR BLESSÉ (Fr.) : La Clef, 5[e] (357-90-90).
ANATOMIE D'UN RAPPORT (Fr.) (**) : Noctambules, 5[e] (033-42-34).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6[e] (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16).
BRONCO (Ang., v.o.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Bilboquet, 6[e] (222-87-23) ; v.f. : Marséville, 9[e] (770-72-60).
LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5[e] (633-25-97) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723 - 69 - 23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9[e] (770-01-90) ; Liberté, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Miramar, 14[e] (326-41-02) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (288-99-75) ; Napoléon, 17[e] (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82) ; Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9[e] (770-11-24) ; Studio Raspail, 14[e] (326 38-98).
COMME UN BOOMERANG (Fr.) : Normandie, 8[e] (359-41-18).
COURS APRÈS MOI QUE JE T'ATTRAPE (Fr.) : Omnia, 2[e] (231-39-36) ; George-V, 8[e] (225-41-46) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Caméo, 9[e] (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (328-22-17) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-97-59) ; Elysées - Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; 14-Juillet, 11[e] (357-90-81) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8[e] (387-35 - 43) ; Montparnasse - Pathé, 14[e] (328-65-13).
DUELLE (Fr.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38).
DRACULA PERE ET FILS (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnasse - Pathé, 14[e] (328-65-13) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Elysées - Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Balzac, 8[e] (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2[e] (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9[e] (073-95-48) ; Images, 18[e] (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CORPS DE MON ENNEMI, film français de Henri Verneuil : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8[e] (359-31-97) ; Paramount - Opéra, 9[e] (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18[e] (606-34-25).
LA DERNIERE FOLIE, film américain de Mel Brooks, v.o. : Quintette, 5[e] (033 - 35 - 40) ; Quartier Latin, 5[e] (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; Les Nations, 12[e] (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Gaumont - Sud, 14[e] (331-51-16) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
LES ORPHELINS DU BON DIEU, film américain de Ashley Lazarus, v.o. : Calypso, 17[e] (754-10-68) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8[e] (073-56-03) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
LA DUCHESSE ET LE TEUAND, film américain de M. Frank, v.o. : Studio-Galande, 5[e] (033-72-71) ; Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Murat, 16[e] (288-99-75) ; Rio-Opéra, 2[e] (742-82-54).
CIAO MANHATTAN, film américain de D. Westman et J. Palmer, v.o. : Action-Christine, 6[e] (325-85-78).
ENFIN L'AMOUR (A., v.o.) : Action-Christine, 6[e] (325-85-78).
FACE À FACE (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2[e] (073-97-52) ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; Saint-Michel, 5[e] (321-79-17) ; v.f. : Nation, 12[e] (343-04-67) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5[e] (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Miramar, 14[e] (326-41-02) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64).
ICI ET AILLEURS (Fr.) : 14-Juillet, 11[e] (357-90-81).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12) ; Publicis-Saint - Germain, 6[e] (222-72-80) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17[e] (758-24-24).
LA MARGE (Fr.) (**) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27) ; Concorde, 8[e] (359-92-84) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Caravelle, 16[e] (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
LAURE (Fr.) (**) : Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Botonde, 6[e] (633-08-22) ; Haussmann, 9[e] (770-47-55).
LE MARIN QUI ABANDONNA LA MER (A.) (**) v.o. : Studio-Alpha, 5[e] (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; v.f. : Arlequin, 6[e] (548-62-25) ; Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03).
MES CHERS AMIS (It.) v.o. : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; v.f. : Français, 9[e] (770-33-88).
1900 (It.) (**) (1[re] partie), v.o. : Studio, 5[e] (633-08-40) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2[e] (231-33-16) ; Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
LES NAUFRAGES DE L'ILE DE LA TORTUE (Fr.) : A.B.C., 2[e] (236-57-54) ; Saint-Germain-Village, 5[e] (633-87-59) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13) ; Olympic, 14[e] (783-67-42) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.) v.o. : Cinoche-Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).
OTALIA DE BAHIA (Fr.-Br.) v.br. ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; v.f. : Haussmann, 9[e] (770-47-55).
POUR QUELQUE CHOSE DE PLUS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19).
SALO (It., v.o.) : La Pagode, 7[e] (705-12-15).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : La Clef, 5[e] (337-90-90) ; v.f. : Athéna, 12[e] (343-07-48).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (033-42-72), Dragon, 6[e] (548-54-74), Mercury, 8[e] (225-75-90), Paris, 8[e] (359-53-99), Lumière, 9[e] (770-84-64), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27), Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75), Wepler, 18[e] (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Marais, 4[e] (278-47-86), Quintette, 5[e] (033-35-40), 14-Juillet, 11[e] (357-90-81), Olympic, 14[e] (783-67-42), Mac-Mahon, 17[e] (380-24-81).
UN TYPE COMME MOI NE DEVRAIT JAMAIS MOURIR (Fr.) : Quintette, 5[e] (033-35-40).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82), Studio de la Harpe, 5[e] (033-34-83), Saint-Lazare - Pasquier, 8[e] (387-34-43), Olympic, 14[e] (783-67-42), Calypso, 17[e] (754-10-68).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8[e] (225-67-29 ; v.f. ; Haussmann, 9[e] (770-47-55), Secrétan, 19[e] (206-71-33), Grand Pavois, 15[e] (531-44-58).
BLACKMAIL (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5[e] (033-47-62).
CABARET (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66) à 21 h. 45, perm. S. et D.
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9[e] (770-63-40) (sf mar.).
LA CHARGE HEROIQUE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8[e] (359-61-70).
LES DAMNES (It.-all., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7[e] (551-04-55) (sf mar.).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8[e] (225-67-29), Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).
FANTASIA (A., v.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93), Panthéon, 5[e] (033-15-04), Montparnasse-83, 6[e] (544 - 14 - 27), Marignan, 8[e] (359-92-82), France-Elysées, 8[e] (723-71-11), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16).
FELLINI-ROMA (It. v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Champollion, 5[e] (033-51-60).
LA HONTE (suéd., v.o.) : Actus-Champo, 5[e] (033-51-60).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Escurial, 13[e] (707-28-04).
MA VACHE ET MOI (A.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
M LE MAUDIT (A., v.o.) : André-Bazin, 13[e] (337-74-39).
N° 17 (A., v.o.) : Balzac, 8[e] (359-52-70).
NIAGARA (A., v.o.) : Action-République, 11[e] (805-51-33).
MURDER (A., v.o.) : Action - La Fayette, 9[e] (878-80-50).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : U.G.C. - Marbeuf, 8[e] (225-47-19), Grands-Augustins, 6[e] (633-22-13) ; v.f. : Secrétan, 19[e] (206-71-33).
PATTON (A., v.o.) : Studio-République, 11[e] (705-51-97).
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Studio - Git-Le-Cœur, 6[e] (326-80-25).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15[e] (306-50-50).
WALT DISNEY (A., v.f.) : La Royale, 8[e] (265-82-66), Elysées-Point-Show 8[e] (225-67-29), Diderot, 12[e] (343-19-29).

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14) à 20 h.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1[er] à 16 h.
DANCING LADIES (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (325-85-78) à 12 h.
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : La Clef, 5[e] (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1[er] à 22 h. (S. et V. + 24 h.).
GHOST STORY (A., v.o.) : Action-Christine, 6[e] (325-85-78) à 12 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99) à 12 h. 20.
MAGNUM (Ang., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14) à 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] à 18 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99) à 12 h. 15.
THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
VICES PRIVES ET VERTUS PUBLIQUES (You., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1[er] à 12 h. (sf dim.).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

Les festivals

FELLINI (v.o.), Acacias, 17[e] (754-97-83), 16 h. : les Nuits de Cabiria ; 18 h. : Amarcord ; 20 h. : 8 1/2 ; 22 h. 30 : les Feux du music-hall.
PASOLINI (v.o.), La Pagode, 7[e] (705-12-15) : Théorème (sam.) ; Médée (dim.).
U.S.A. 60-70, CINEASTES DE LA REVOLTE (v.o.), Olympic, 14[e] (783-67-42) : Milestones (sam.) ; Un après-midi de chien (dim.).
TRENTE ANS DE CINEMA ANGLAIS (v.o.), Olympic, 14[e] (783-67-42), Royal Flash (sam.) ; le Forum en folie (dim.).
ROBERT REDFORD (v.o.), Action La Fayette, 9[e] (878-80-50) : la Poursuite impitoyable (sam.) ; Jeremiah Johnson (dim.).
BERGMAN (v.o.), Racine, 6[e] (633-43-71) : le Septième Sceau (sam.) ; Sourires d'une nuit d'été (dim.).
JAMES DEAN (v.o.), Ranelagh, 16[e] (288-64-44), en alternance : A l'est d'Eden, la Fureur de vivre, Géant.
REGGAE - SOUL (v.o.), Palais des Glaces, 10[e] (607-49-93), en alternance : Tout, tout de suite, Soul to Soul.
MEL BROOKS (v.o.), Boîte à films, 17[e] (754-51-50), 13 h. : le Mystère des douze chaises ; 22 h. 30 : Le shérif est en prison.
VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17[e] (754-51-50), 16 h. : Mort à Venise ; 17 h. : les Damnés ; 20 h. 30 : Violence et passion.
MARX BROTHERS (v.o.), Boîte à films, 17[e] (754 - 51 - 50), 14 h. : Plumes de cheval ; 15 h. : Une nuit à Casablanca.
LE NOUVEAU CINEMA ALLEMAND (v.o.), Artistic-Voltaire, 11[e] (700-19-15), 14 h. : Karl May ; 17 h. : la Paloma ; 18 h. 45 : Moïse et Aaron ; 20 h. 30 : le Droit du plus fort ; 22 h. 30 : Ludwig ou Requiem pour un roi vierge.

TOUS LES SOIRS A 20 H. 30
sf dim. et lundi - Matinée dim. 17 h.
THEATRE ANTOINE
SIMONE BERRIAU (208.77.71)
les frères Jacques

NOCTAMBULES (5)
ANATOMIE D'UN RAPPORT
un film de LUC MOULLET et ANTONIETTA PIZZORNO
Interdit aux moins de 18 ans

HAUTEFEUILLE
OLYMPIC ENTREPOT

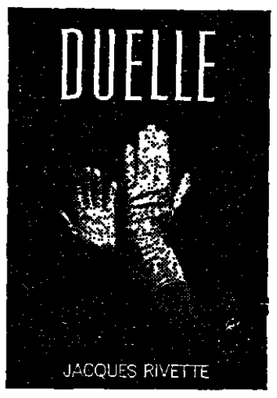

THEATRE 71
Place du 11 novembre
92240 MALAKOFF
Tél. : 655.43.45
directeur-animateur Guy Kayat
Véra OELSHLEGEL
et l'Ensemble 66
de la
République Démocratique
Allemande chantent
BRECHT
SAMEDI 16 OCTOBRE à 21 h.

VILLE DE COLMAR
23 et 24 avril 1977
CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE DE CHAMBRE
Ensembles professionnels et dilettantes
uniquement trios et quatuors à cordes avec piano
Prix : de 500 F à 6.000 F
Renseignements et inscriptions :
OFFICE DU TOURISME
68000 COLMAR
Tél. : (89) 41-02-29
Délai limite d'inscription : 15 janvier 1977

MAXIME LE FORESTIER
polydor
MATINÉE SUPPLÉMENTAIRE
mercredi 20 octobre
à 16 h 30
CIRQUE D'HIVER

(PUBLICITE)

OLIVIER HUSSENOT (LE MINISTRE BURGHLEY) ET NICOLE GARCIA (ELISABETH Ier) DANS « ELISABETH UN », DE PAUL FOSTER ADAPTATION D'ERIC KAHANE. MISE EN SCÈNE DE LIVIU CIULEI AU THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT (GRANDE SALLE JUSQU'AU 12 NOVEMBRE. LOCATION : 727-81-15.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

L'art portugais aujourd'hui

C'est au « psychodrame » portugais de 1974 que nous devons cette exposition, la première manifestation d'art contemporain qui nous soit venue de Lisbonne. Le Portugal de Salazar n'envoyait pas ses artistes à l'étranger, sinon en exil. D'où une curiosité légitime : voir la peinture qui a accompagné la montée de fièvre portugaise de ces dernières années.

On la cherchera en vain parmi ces œuvres de trente-cinq artistes, en majeure partie de la jeune génération. Pas plus qu'on n'y trouvera la perspective historique qui montrerait d'où ils viennent et peut-être où ils vont. A vrai dire, il existe au Portugal depuis le siècle dernier un courant dont le pôle d'attraction est Paris ; les artistes portugais y ont participé à bien des mouvements. Mais des « accidents » peuvent modifier le cours de cette participation routinière.

Le récent changement de régime, par exemple. Il avait stimulé la création picturale et, pendant un moment, l'avait même bouleversée. Soudain les artistes sont sortis de leurs ateliers. Ils se sont trouvés dans la rue, par « brigades de peintres » parcourant les cités, peignant sur les murs des images que les gens pouvaient voir se faire devant leurs yeux, des images murales, discours véhéments et militants. Dans des pays latins au tempérament expressif, fougueux, il arrive que les grands bouleversements sociaux deviennent aussi des toiles, comme ce fut le cas des peintures-discours du muralisme mexicain révolutionnaire, de Siqueiros et Orozco, durant les premières décennies du siècle.

De ce côté, cette exposition, sera une déception. Car elle passe sous silence cette peinture politique parlante, qui agite des idées et a une haute teneur de vécu. Pas de fresques populaires donc, qui témoignent aujourd'hui encore dans les cités du Portugal de ces moments de haute pression sociale. Cela va de soi. Mais pas d'images de ces fresques non plus, ni même de projections pourtant annoncées, mais qu'on ne voit pas venir.

Alors, que nous montre ce choix de cent soixante et une œuvres, forcément incomplet et qui aurait donc pu être différent ? La peinture d'un autre « événement », plus diffus celui-là, qui a marqué le Portugal contemporain : le développement économique. Comme ailleurs, à commencer par l'Espagne toute proche, le relatif enrichissement de pays a stimulé et modifié la fabrication de ces objets culturels appelés peintures et sculptures. Des fortunes se constituaient, des galeries se créaient ainsi qu'un marché. La production artistique qui répondait à ce marché tendait tout naturellement à stimuler l'art national.

En cela, le Portugal artistique d'aujourd'hui ne présente pas de caractéristiques particulières, tant il est vrai que le « style international » est une réalité de l'art contemporain. Avec une différence : le décalage entre les centres qui inventent et ceux qui suivent. Le Portugal a aussi sa peinture pop, ses abstraits lyriques, ses conceptuels, ses minimalistes. Les artistes se donnent au courant et se mettent dans le vent... Heureusement, il y a les tempéraments, c'est de ce côté-là qu'on note les différences.

Voici la pathétique Helena de Almeida. Elle fait de sa propre image, que barre une impondérable trajectoire de couleur bleue, un médium artistique ; Bartholo, Portugais de Paris et peintre de mythologies quotidiennes dans la tradition naïve surréaliste ; Eduardo Luis, l'illusionniste visionnaire, surréaliste aussi ; Rogerio Ribeiro dont le Champ de coquelicots pour Puig est une peinture politique qui reste peinture ; Joachim Rodrigo manipule l'imagerie pop avec une faculté d'étonnement également surréelle.

Au fond, on le voit bien — mais cela tient peut-être également au choix qui préside à cette exposition, — l'art portugais présente, à travers des apparences de diversité, comme constante, une même quête. La quête d'une expression poétique intégrée à la vie quotidienne, pour en sortir aussitôt et aller ailleurs....

JACQUES MICHEL.

★ L'Art portugais au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson ; organisée avec le concours de la Fondation Gulbenkian. Voir également l'exposition du Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna, qui présente d'autres peintres.

Théâtre

« COMME IL VOUS PLAIRA » AU TEP

Supposons qu'un peintre, sur une toile d'un trouble on voit son image bouffie ou étirée et que, la tête tournant, on imagine être soi-même l'image. Tout se renverse, on marche les pieds dans le ciel... Il a plu à Benno Besson de voir ainsi ce *Comme il vous plaira*, créé à Avignon (*le Monde* du 14 juillet 1976) et repris au TEP. La cour de l'usurpateur et la forêt des Ardennes, où se sont réfugiés les proscrits, apparaissent comme un champ de nuages, comme un matelas blanchâtre sur lequel les personnages gambadent, pataugent, et dont le reflet aérien est un voile agité par un vent mmet.

Tout est à l'envers de ce que l'on attend : les amoureux ressemblent à ces poupées de bois mal taillées, peinturlurées, qui collent un peu et lettent le vernis. Les nobles sont tranchement affreux, pantins rafistolés rabougris, un peu gâteux. Les paysans sont plus laids encore, et dans cette progression particulière, prennent une beauté étrange. Leurs tares deviennent des symptômes de santé. Le summum est atteint par le Fou, mutant, homme-oiseau, mi-perroquet, mi-pivert, auquel échappent parfois d'inquiétants croassements.

Sans ménagement, Benno Besson prend le contrepied de la comédie d'intrigues où se mêlent marivaudages et farce joviale. Tout est dur, brutal, agressif, dans cette satire de la « bergerie ». L'interrogation sur l'amour — thème central de la pièce — sert ici de révélateur et souligne dans les comportements ce qui tient à la classe sociale et à l'éducation. C'est de la caricature dont le comique grince et se prolonge dans l'amertume. Le dessin en est si juste, si serré, si dense, que nous voyons bien en quoi nous en sommes le pâle reflet. Ce n'est pas confortable, et pas plus, sans doute, pour les acteurs : seuls trouvent le ton les paysans et les domestiques (Alain Salomon, Pierre Trapet, Pierre Frag, Marie Pillet), le philosophe mélancolique (Jean-Pierre Jay) et l'homme-oiseau, l'extra-terrestre, le fou-poète à la sagesse acérée, Mario Gonzales.

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

Cinéma

« Ciao Manhattan »

Certains ratages en apprennent parfois plus sur le cinéma que des films bien construits, parfaitement aboutis, recommandables sous tous les rapports : ainsi *Ciao Manhattan*, de John Palmer et David Weisman, réalisé en 1972. Œuvre bâtarde s'il en fut, ce film n'arrive jamais à trouver le ton juste, mais, par sa maladresse même, il traduit le désarroi de cinéastes indépendants victimes de leurs propres contradictions, à l'image de leur héroïne.

Une riche héritière de la côte ouest regagne sa Californie natale après avoir conquis New-York. Susan (Edie Sedgwick) y a connu Andy Warhol, l'enfant terrible des années 60, découvert le grand amour avec Paul America, et pratiqué la drogue. Elle a frôlé au passage Verdocchio, personnalité trouble qui semble tirer les ficelles de cet univers à la dérive et travaille en réalité pour le compte de « la Ligue » (lé Mafia).

Susan se retrouve seule, perdue, dans la demeure familiale de Malibu, entre une mère odieuse (Isabel Jewell), veuve d'un magnat du pétrole, et des *boy-friends* secourables qu'elle lui jette dans les bras. Elle campe dans la piscine, parmi ses souvenirs de la Belle Epoque. Butch, son dernier *boy-friend*, lui sert de confident. Il l'aide à déclencher un récit (en voix « off ») qui rend un peu plus obscure l'histoire, fabriquée au possible. Il part à son tour, improbable boy-scout, vers un New-York rêvé où il ne pourra que se casser la figure.

Filmant tantôt en noir et blanc, le triomphe de Susan à New-York, tantôt en couleurs, sa déchéance californienne, les auteurs ont voulu opposer deux styles de vie, deux lieux privilégiés, le New-York mythique d'Andy Warhol, l'Hollywood « libéré » d'*Easy Rider*. Pour rendre ce contraste, ils ont mélangé une technique d'actualité à la Richard Leacock, ou du moins l'image grossière qu'on pouvait s'en faire dans les années 60, et une narration éclatée à la *Citizen Kane*.

D'Andy Warhol, nous ne retrouvons que la pathétique présence, hors contexte, d'Edie Sedgwick, ancienne « super star » de la *Factory* — le nom donné au studio de Warhol, à Manhattan — qu'il avait révélée dans *Poor Little Rich Girl*, en 1965, et qui devait mourir trois mois après la fin de *Ciao Manhattan*, à l'âge de vingt-huit ans. D'Hollywood, nous ne devinons que l'ombre portée, la caricature à travers Isabel Jewell, vedette des films B de l'ancien Hollywood, ou Butch, le hippy béat échappé d'*Easy Rider*.

David Weisman a tenu lui-même la caméra, dans le meilleur style Lelouch, passant à côté d'un sujet possible, d'un personnage attachant, d'un nid-eu — de deux milieux — légendaires.

LOUIS MARCORELLES.

★ Action Christine (v.o.).

« LA DUCHESSE ET LE TRUAND »

C'est une comédie-western réalisée par Melvin Frank (*A Touch of Class, le Prisonnier de la 2e Avenue*). La diligence et les aventuriers de l'Ouest sont prétextes à gags.

En 1882, en Californie, Charlie Malloy (George Segal), joueur et tricheur professionnel, est mêlé malgré lui à un hold-up et s'enfuit avec 40 000 dollars ravis au gang des frères Bloodworth. A San-Francisco, Charlie rencontre, dans un « beuglant », Amanda Quaid, une fille de petite vertu mal embouchée, qui veut se faire passer pour une duchesse auprès d'un riche mormon. Amanda vole à Charlie la valise contenant l'argent afin de s'acheter une robe. Les voilà liés l'un à l'autre, pour une cascade d'aventures sur les routes de Virginia-City et Salt-Lake-City.

C'est drôle, en dépit de quelques temps morts, car les scénaristes (Melvin Frank, Barry Sandler et Jack Rose) ont eu beaucoup d'idées et la mise en scène repose essentiellement sur le couple vedette. George Segal : charme, flegme, brusques éclats comiques, parodie possible des héros de westerns. Goldie Hawn : tous les culots. Elle transforme à l'usage de la famille du mormon, une chanson grivoise en ballade pour enfants. Elle se mêle avec George Segal aux invités d'une noce juive, pour échapper à la fois au shérif et au gang Bloodworth.

Melvin Frank manie les charmes de l'inattendu. Jusqu'à faire surgir, dans le désert, un vieil homme fou conduisant une jument coiffée d'un chapeau à fleurs, dénommée Cléopâtre...

JACQUES SICLIER.

★ Cluny-Ecoles, Ermitage (v.o.) ; Rio-Opéra, Bretagne, U.G.C. Gobelins, les Trois Murat (v.f.).

Danse

Le ballet Moïsseïev

C'est à une réflexion que nous convie Moïsseïev en ouverture de rideau ; ses artistes, vêtus d'une sombre tenue de travail, exécutent à la barre un entraînement progressif ; d'abord, tout un jeu de pied, pointes-talons, puis viennent les assouplissements, les parcours en diagonale, les tours et les grands sauts. Voici le matériau à l'état brut, prêt à toutes les métamorphoses, toutes les virtuosités, capable d'assumer toutes les situations selon le bon vouloir du chorégraphe.

Moïsseïev a été l'un des premiers à nous révéler, après la guerre, les richesses et la diversité du folklore de l'U.R.S.S. Il nous a fait voyager, rêver. Vingt ans après, son ballet est réputé dans le monde entier. Il a été imité. Certaines troupes ont renchéri sur la splendeur des costumes et les effets de masse, mais elles ne réussissaient qu'à créer des superproductions mécaniques et sans âme. Moïsseïev, lui, a su transposer sur la scène les danses de village. Peu à peu, elles se sont stylisées, théâtralisées. On sent qu'au fil des années il a soupesé, trié, éliminé, pour ne garder que la quintessence de chaque mouvement. Mais jamais dans cette décantation, les ensembles n'ont perdu leur fraîcheur et leur spontanéité. Les danseurs vivent intensément le spectacle. Ils passent, au train d'enfer, des tressaillements rythmés de la danse bulgare au flirt cocasse du quadrille citadin ou aux figures de virtuosité de la célèbre « danse russe ». Pas de temps mort, les lignes sont simples, les groupes se croisent dans des effets de houle et, sous les coups imposants de deux cents pieds bottés, le plancher vibre comme un navire démâté.

Arrivé à ce point de perfection Moïsseïev s'est senti insatisfait ; il a cherché à élargir encore ses répertoires. Les folklores du monde entier ne lui suffiraient pas. Il s'est tourné vers les légendes populaires. Ainsi est né « Tsam », un conte mongol, prétexte à montrer de merveilleux masques tibétains. C'est une vraie féerie. Avec les danses polovtsiennes du « Prince Igor », il s'attaque à un classique et orchestre un somptueux divertissement, prélude peut-être à ce « Tarass Boulba » qu'il rêve de monter un jour.

Mais peut-être en a-t-il trop fait. Trop de monde sur la scène ; les acrobaties de ses guerriers sont noyées dans les évolutions doucereuses des femmes. Il vaut mieux rester à l'image des « Partisans », glissant miraculeusement dans leur vaste cape et se fondant dans un ciel d'orage. C'est un moment d'une beauté bouleversante que l'immense salle, pleine comme un œuf, applaudit avec transport.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 13 novembre, 20 h. 45, Palais des congrès.

■ **Gilbert Bécaud** donnera un récital le 18 octobre, à 21 heures, au cours du gala organisé au Palais des congrès par l'Union nationale des déportés et victimes de guerre.

■ **Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix** organise une soirée le vendredi 22 octobre, au Théâtre de Chaillot. Au programme : « Solitude, la mulâtresse », la pièce de Patrick Chamoiseau adaptée du roman d'André Schwarz-Bart. Tél. 231-09-57.

■ **Daniel Guichard** donnera un récital à l'hippodrome de la porte de Pantin le lundi 25 octobre, à 21 heures, au profit du Comité pour l'expansion du dix-neuvième arrondissement.

■ **Les premières Journées internationales à la mémoire du violoncelliste Pablo Casals** auront lieu du 16 octobre au 11 novembre, à Mexico.

■ **Trois batteurs parmi les plus grands seront**, mardi 19 octobre, de 20 h. 30 à une heure avancée de la nuit, sur la scène de la Mutualité : **Elvin Jones** en quartette, **Al Mouzon** en quintette (avec Gary Bartz) et **Bernard Lubat** en trio (avec Didier Levallet et Christian Escoudé).

■ **Confrontation franco-espagnole : Tete Montoliu et Martial Solal** (avec le bassiste Niels Pedersen), pour la première fois réunis à Paris, joueront à la Maison de Radio-France, salle 104, lundi 17 octobre, à 20 h. 30.

MARIGNAN PATHÉ vo – ÉLYSÉES LINCOLN vo – QUARTIER LATIN vo
QUINTETTE vo – REX vf – IMPÉRIAL PATHÉ vf – MONTPARNASSE 83 vf
CLICHY PATHÉ vf – MAYFAIR vf – GAUMONT SUD vf – CAMBRONNE vf
LES NATION vf – PLM ST-JACQUES vf
périphérie : BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais – CYRANO Versailles
TRICYCLE Asnières – MARLY Enghien – VÉLIZY 2
MULTICINÉ PATHÉ Champigny – AVIATIC Le Bourget – ARIEL Ruell
GAUMONT Évry

ÉCONOMIE

TRAVAUX PUBLICS

FAILLITE D'UNE ENTREPRISE A BAILLEUL (NORD)

La calme détermination des Flamands

De notre correspondant

Lille. — « *Nous, on avait tout de même un bon patron...* » Cet ouvrier, qui vient de son village de Boeschepe à Bailleul et qui parle plus couramment le flamand, a l'accent rude, le visage tanné, les épaules solides. Avec son équipe, il vient en autocar chaque jour travailler sur les chantiers de l'entreprise Lesage, de Bailleul. Une équipe bien particulière, soudée par les origines : des paysans que la mécanisation a chassés des « censes », ces grandes fermes qui jalonnent la plaine flamande, où les champs de céréales sont coupés de files de peupliers et de rangées de hautes perches où s'enroule le houblon. Pas de colère apparente. Pourtant les établissements Lesage, entreprise de travaux publics, sont en déconfiture, et sur quelque quatre cents ouvriers plus de deux cents sont actuellement à la recherche d'un emploi.

Un contrôle fiscal dans cette vieille entreprise de Bailleul que dirige le fils du fondateur, M. André Lesage, a fait apparaître une fraude de 2 millions de francs ; en ajoutant à cette somme due les amendes, c'est un total de 6 millions de francs que l'entreprise devait payer. Elle n'en avait guère la possibilité. Le 27 juillet dernier, un syndic était nommé pour une période de trois mois, tandis que d'autres sociétés de travaux s'offraient à reprendre une partie du personnel... mais aussi quelques chantiers intéressants.

Cette faillite a mobilisé toute la ville de Bailleul. Les ouvriers, pour une bonne part des Flamands, tâcherons sérieux et fidèles, n'étaient guère organisés comme dans beaucoup d'ateliers et de chantiers de cette Flandre intérieure où les syndicats n'ont jamais été bien admis. La réaction est venue de l'extérieur, par la création d'un comité de défense de l'emploi soutenu par la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, le parti socialiste et le parti communiste. C'est ce comité qui a mené une action opiniâtre en organisant une manifestation devant la préfecture de Lille, en provoquant une réunion du conseil municipal que dirige M. Joseph Legrand (U.D.R.), en organisant une opération « ville morte » le 6 octobre dernier. Ce jour-là, tous les Bailleulois élus, clergé, commerçants, syndicats, ont participé à une impressionnante manifestation, tandis que sonnait le tocsin.

« *C'est pour la Flandre intérieure que nous nous battons*, affirme M. Jean Delobel, un des animateurs du comité de défense, *car la disparition d'une entreprise de cette taille serait catastrophique.* » La seule « *entreprise d'importance* » à Bailleul est l'hôpital psychiatrique qui emploie environ un millier de personnes. On trouve encore une conserverie, une laiterie industrielle et une filature de moyenne importance. Or, la Flandre intérieure est placée pour les aides en zone IV : c'est dire qu'elle n'a guère de chance de voir venir vers elle de nouvelles industries. Les parlementaires de la région ont tous réclamé à Paris un classement en « *zone critique* », mais la réponse n'est pas encore venue.

« *Si vous enlevez le travail à ces hommes, vous leur enlevez la dignité* », dit encore un membre du comité de défense. Mais comment faire ? Le contrôle fiscal, dit-on, n'a fait que le révélateur d'une mauvaise gestion qui aurait, tôt ou tard, eu des conséquences catastrophiques.

Les offres venues de l'extérieur n'égalent pas toutes les espérances : il est toujours tentant de chercher à éliminer un concurrent. Les délégués du comité ont dû convaincre les ouvriers de refuser certaines propositions qui faisaient bon marché de leurs droits acquis. On a plaidé également la grève du zèle pour le moment, parce qu'elle ne fait qu'aggraver la situation.

Les ouvriers de chez Lesage et la population de Bailleul veulent que l'entreprise soit maintenue sur place. Elle représente non seulement la vie de cinq cents familles de Bailleul et des villages de la Flandre intérieure, mais aussi le travail d'une série de petits sous-traitants, eux aussi très inquiets. Mais comment obtenir des commandes, puisque le syndic ne dispose que d'un délai de trois mois, alors qu'en matière de travaux publics il faut pouvoir prendre les engagements à plus long terme ?

Les chantiers publics ne manquent pas mais, dans quelles conditions pourrait-on les offrir à l'entreprise Lesage, pour qu'elle puisse maintenir son activité avec deux cents personnes, avant d'envisager plus tard de rembaucher ceux qui ont dû s'expatrier ? Quel serait le statut futur de cette entreprise et qui consentirait à la reprendre, en la laissant vivre et se développer à Bailleul ?

« *A la situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles* », répond le comité de défense de l'emploi, qui va développer son action appuyé par l'ensemble de la population. Il serait sans doute possible, par éparpillement de la main-d'œuvre, dans la région, de reclasser une bonne partie des licenciés. Mais ce n'est pas le problème. Bailleul veut garder son entreprise de travaux publics. Et on a le sentiment qu'au prix de quelques mesures administratives cela serait possible.

GEORGES SUEUR.

TIERS-MONDE

A ALGER

Des pays en voie de développement mettent en cause l'indemnisation des sociétés nationalisées

De notre correspondant

Alger. — Une colloque international sur le thème « Droit international et développement » vient de se tenir au Palais des nations, près d'Alger, sous les auspices du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et avec la participation de juristes de haut niveau et de quelques économistes représentant des Etats et des systèmes sociaux différents.

L'objectif était de chercher les voies et les moyens pouvant conduire à une refonte du droit international compatible avec les besoins des pays sous-développés et la mise en place du nouvel ordre économique international que l'Algérie réclame vigoureusement depuis 1973.

Les discussions ont permis de clarifier plusieurs notions, en particulier celles concernant l'indemnisation en cas de nationalisation. Du Dr Mossadegh à Salvador Allende, en passant par Nasser et M. Boumediène, le « droit » à la nationalisation s'est finalement imposé, non sans mal. Aujourd'hui, il s'agit du droit à l'indemnisation pour les sociétés nationalisées. Les nations en voie de développement entendent le mettre en cause, jugeant qu'il ne saurait être automatique.

C'est ainsi que M. Etcheverria, professeur à l'université de Genève, a étudié la prise en compte, dans le calcul de l'indemnisation, de « *l'enrichissement sans cause* » ou des « *profits abusifs* » réalisés par les sociétés nationalisées. Se fondant sur des exemples puisés dans l'histoire du Zaïre et de la Zambie, M. Kamitatu, ancien ministre des affaires étrangères de Lumumba, a soutenu que l'indemnisation est « *un facteur de sous-développement* », puisque le jeune Etat doit rembourser en devises en faisant un prélèvement parfois considérable sur l'épargne nationale, ce qui l'empêche d'investir. Or ce prélèvement est effectué au profit d'une entreprise qui, le plus souvent, a largement récupéré sa mise initiale.

Toutefois, M. Benchikh, doyen de la faculté de droit d'Alger, a souligné que le non-versement de l'indemnisation n'est pas suffisant pour garantir le développement. Ce dernier suppose que l'Etat « *mette en place une structure sociale qui permette d'utiliser les ressources nationales au service du peuple* ».

PAUL BALTA.

CONFLITS SOCIAUX

● **DANS LES CAISSES D'EPARGNE.** — La fédération C.F.D.T. de la Banque et le Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne ont lancé un mot d'ordre de grève générale pour le jeudi 21 octobre 1976.

Le mot d'ordre fait suite à la grève déclenchée depuis le 6 octobre par les employés de la Caisse d'épargne de Paris, contre « *les menaces qui pèsent sur la prime de fin d'année* ».

● **A USINOR, A DUNKERQUE**, la grève des travailleurs du service Mataggio (matières et agglomérations) continue. Par 23 voix contre 20, les grévistes ont décidé de poursuivre leur mouvement jusqu'au mardi 19 octobre, date à laquelle une nouvelle assemblée générale décidera de la reconduction ou non de la grève. Seuls quarante-trois des cent deux travailleurs concernés ont pris part au scrutin. La C.G.T. voudrait que le mouvement s'oriente vers une nouvelle forme d'action, tandis que la C.F.D.T. préconise la poursuite de la grève. *(Corresp.)*

صكرا عن الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

Le gouvernement italien arrête de nouvelles mesures contre l'inflation

Rome. — De nouvelles mesures pour défendre la lire ont été prises vendredi 15 octobre par le gouvernement italien. C'est à cette date qu'arrivait à échéance la taxation extraordinaire de 10 % sur les achats de devises, décidée le 1er octobre dernier et qui avait eu pour conséquence de bloquer le marché des changes.

Pendant quinze jours, des opérations eurent lieu à sens unique, la Banque d'Italie achetant des devises pour reconstituer ses réserves. Les industriels, eux, retardaient leurs opérations dans l'attente de la levée de la taxation. Il s'est créé ainsi une accumulation de demandes de devises étrangères (estimée à 400 millions de dollars), qui laissait craindre, le 18 octobre, à la réouverture du marché des changes, une forte hausse de la monnaie italienne désormais de toute protection.

Le gouvernement de Rome ne devait maintenir sa taxe de 10 % au-delà des quinze jours annoncés. Déjà, cette mesure avait été mal accueillie à Bruxelles et, en Italie même, beaucoup la critiquaient.

Les autorités italiennes veulent profiter de ces deux semaines pour mettre en place leur plan d'austérité. Parmi les autres mesures d'urgence rendues publiques vendredi, la première consiste à rendre encore plus étroite l'encadrement de crédits consentie par les banques. Jusqu'à la fin de 1977, les taux d'accroissement de ces crédits seront strictement limités. D'autre part, les banques italiennes ne pourront prêter des lires à des banques étrangères (de même que les banques françaises ne peuvent prêter des francs à l'étranger) et effectueront les acquisitions de devises pour le compte de leurs clients.

Parallèlement, le gouvernement a décidé de renforcer sa lutte contre « *toute perturbation du marché* » : les industriels et les commerçants qui spéculent sur les marchandises seront passibles de lourdes peines, allant jusqu'à quatre années de prison. On avait assisté, par exemple, ces dernières semaines, à une très forte augmentation du prix du parmesan, l'un des fromages de grande consommation en Italie.

Le gouvernement ne semble pas vouloir s'en tenir aux divers trains de mesures — provisoires ou à moyen terme — qu'il a prises jusqu'à présent. Selon des bruits qui n'ont pas été démentis, l'échelle des salaires serait de nouveau atteinte. On n'y bloquerait pas seulement pour deux ans les traitements supérieurs à 6 millions de lires net par an, mais aussi pour six mois les revenus compris entre 3 et 6 millions de lires. D'autres mesures concernant la consommation de viande seraient également à l'étude.

De notre correspondant

UN LEADER SYNDICAL : une politique d'austérité est nécessaire

« *Nous ne sommes pas contre l'austérité. Nous pensons, au contraire, que les mesures gouvernementales ne vont pas assez loin, compte tenu de la gravité de la crise économique.* » Venant d'un dirigeant syndical — et, qui plus est, de M. Bruno Trentin, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (F.I.M.), organisation qui a été la première à décider une grève générale après la publication du « plan Andreotti » — cette déclaration mérite pour le moins d'être explicitée. Même s'ils s'engagent, sous la pression de la base et après une période d'incertitude, dans un vaste mouvement revendicatif, les syndicats italiens continuent d'affirmer leur originalité : ils ne réagissent pas à la crise comme leurs homologues français et ne partagent pas non plus la « sagesse » des Allemands de l'Ouest.

« *La gravité de la crise économique et sociale*, nous explique M. Trentin, *est doublée en Italie par la dégénérescence de l'appareil administratif de l'Etat. Elle exige un tournant dans la politique économique. C'est-à-dire, simultanément, une lutte contre l'inflation et une orientation des ressources financières de la collectivité vers les investissements productifs et le développement des services publics.* »

Les syndicats sont persuadés que l'Italie ne peut sortir de la crise sans amorcer une reconversion de ses structures industrielles et agricoles, qui la rendrait plus indépendante des économies étrangères. « *Un tournant de cette dimension, et l'urgence des options qui en découlent*, poursuit le secrétaire général de la F.I.M., *impose une politique d'austérité. Mais, avec le gouvernement, nous divergeons profondément sur les finalités et les critères de la politique d'austérité.*

» *Nous demandons que les mesures adoptées — nécessaires selon nous, comme le rationnement dans la consommation des sources d'énergie — soient immédiatement rattachées à des programmes publics d'investissement dans les secteurs concernés (énergie, transports collectifs, télécommunications, etc.). Ainsi, et grâce à la participation et au contrôle des syndicats, la grande masse des citoyens pourra s'assurer que les sacrifices demandés se traduisent en bénéfices réels, même à long terme, pour la collectivité.* »

Autrement dit, oui aux sacrifices, à condition cependant qu'ils aient « un sens », soient équitablement répartis et préservent les revenus les plus faibles.

M. Trentin prend l'exemple des chemins de fer. « *Augmenter les tarifs de 10 %, comme le propose le gouvernement, est ridicule, compte tenu de la situation de ce service public et des tarifs actuels qui sont parmi les plus bas d'Europe.* » Il faut faire plus et, surtout, autrement : supprimer d'innombrables réductions, augmenter fortement les prix des billets de première classe, maintenir au contraire le coût des abonnements pour les ouvriers qui se déplacent quotidiennement, etc.

Cela signifie-t-il que, malgré toutes leurs réticences à l'égard de la politique gouvernementale, les syndicats italiens s'orientent vers un pacte social. « *La pratique de la « cogestion » ou celle du « pacte social » sont étrangères à la conception que nous avons du syndicat*, répond M. Trentin. *Le mouvement syndical italien s'efforce de confronter ses positions avec celles qu'énonce le gouvernement et les principales forces politiques, tout en maintenant sa pleine autonomie de jugement sur chacune des mesures adoptées par le pouvoir exécutif.* »

ROBERT SOLÉ.

CONJONCTURE

« Frappe, mais écoute »

(Suite de la première page.)

Ils en ont vu d'autres. A partir d'un certain degré de flottements, de hasards et d'irrésolution, c'est la grève claire et même dure d'une politique de redressement qu'ils soutiennent plus ou moins consciemment.

M. Raymond Barre le sait, et s'il frappe sur le terrain de la fermeté, il entend bien montrer qu'il ne cédera pas aux commerçants en relevant les douze mille cinq cents contrôles effectués et les six cent quarante manquements graves versés, c'est sans doute parce qu'il a le dos au mur, mais aussi parce qu'il sait qu'à la longue seule la raideur peut être payante.

Elle le sera surtout lorsque les premiers signes de rétablissement seront perçus par l'opinion. M. Barre a la franchise — et la sagesse — de dire que ce n'est pas pour tout de suite et que, « *d'ici à la fin de l'année, nous aurons encore des indices qui indiqueront une certaine hausse des prix* ».

Parler clair au pays, ne rien promettre qu'on ne puisse tenir, traiter les citoyens en adultes, ces attitudes du pouvoir suffiront-elles à faire reculer les périls qui menacent — avec bien d'autres pays — l'économie française ? Elles sont nécessaires en tout cas pour mobiliser les énergies, trop tendues aujourd'hui vers les conflits idéologiques. Les grands mots ne peuvent servir de grands remèdes dans la lutte de tranchées contre la hausse des prix.

PIERRE DROUIN.

AGRICULTURE

Les déclarations de M. Debatisse

(Suite de la première page.)

— Alors que le débat sur les inégalités est largement ouvert en France, ne craignez-vous pas que la défense des intérêts globaux de l'agriculture ne fausse le jugement qu'on peut avoir de cette agriculture ? Car les paysans riches donnent l'impression de profiter exagérément de la défense des « petits ».

— Certes, il y a à l'intérieur de l'agriculture des différences de revenu importantes. Comme dans d'autres secteurs. La position constante de la F.N.S.E.A. est qu'il faut rétablir un meilleur équilibre entre les productions et les situations. Toutefois, il est difficile de ne considérer le problème qu'en ces termes lorsque le revenu global de la profession, comparé au revenu global des autres catégories socio-professionnelles, est en baisse depuis trois ans.

— L'unité syndicale est en agriculture une règle de droit, mais pas de fait. Dans ces conditions, la distribution des aides décidées par le gouvernement aux exploitants sinistrés se fera-t-elle sans exclusive syndicale, comme cela a été parfois le cas au cours de l'été pour les subventions au transport de paille ?

— Il y a eu des cas marginaux. Mais l'attribution de toute aide est du ressort des pouvoirs publics. Le fait que des gens soient adhérents ou non à la Fédération nationale n'entrera pas en ligne de compte pour toucher les aides. Notre inquiétude tient à la mise en place des procédures. Certes, pour bien connaître l'importance des sinistres, il faut des délais. Toutefois ceux-ci risquent d'être trop longs. Déjà l'acompte décidé le 25 août, il y a près de deux mois, n'a été reçu pratiquement par aucun agriculteur.

Moins de dix mille jeunes s'installent chaque année

— Alors que la tendance actuelle des organisations paysannes est de demander des augmentations de prix pour régler les difficultés des producteurs, ne faudrait-il pas, au contraire, relancer la politique des structures pour mieux maîtriser l'évolution du monde paysan ?

— Si on laisse faire les choses, il ne restera plus, dans quinze ans, que cinq cent mille à six cent mille agriculteurs. Du fait même du très grand nombre d'exploitants âgés qui n'ont pas de successeurs. C'est une situation grave. Moins de dix mille jeunes s'installent chaque année. Autrement dit, moins qu'il ne serait nécessaire pour entretenir le potentiel de production de la terre de France. Il faut donc relancer vigoureusement la politique des lois d'orientation de 1960 et 1962. A l'heure actuelle, certaines décisions contreviennent à l'esprit du législateur. Une adaptation de ces textes est cependant nécessaire. A la demande des fédérations de l'Ouest, il a été décidé de rouvrir le dossier des structures d'exploitation au cours de la prochaine conférence annuelle. Un groupe de travail doit préparer les modifications des textes.

» Cela dit, pourquoi reparler-t-on d'une politique de prix, qu'il ne faut pas opposer à la politique des structures ? Quand on voit comment l'opinion publique réagit à l'attribution de subventions qui viennent compenser les inégalités provoquées par le niveau trop bas des prix, il ne faut pas s'étonner que les agriculteurs — même ceux qui pourraient bénéficier de ces aides — demandent que leurs revenus soient établis sur la base du prix de revient de leurs produits.

» Certains milieux agricoles pensent à nouveau que l'augmentation des prix pourrait résoudre tous les problèmes. C'est une erreur pour certaines catégories d'exploitants défavorisés. Reste que la fixation de justes prix est indispensable si l'on veut que l'agriculture devienne majeure. Le consommateur doit comprendre que les prix agricoles doivent assurer un certain revenu aux producteurs. Quitte à ce que les agriculteurs soient soumis, pour un certain nombre de charges sociales et pour les impôts, aux mêmes régimes que les autres catégories socio-professionnelles.

— Le prix de revient d'un produit, qu'est-ce que c'est ? Le prix du litre de lait en Bretagne, ou en Auvergne ?

— La notion de prix de revient est difficile à cerner. Ce prix dépend de la taille de l'exploitation, des conditions climatiques... Il est impossible de parler de prix de revient individuel. Il s'agit en fait d'une moyenne qui est réalisée sur un certain nombre d'exploitations modernisées et compétitives. Mais le niveau de prix ne peut tenir compte de handicap naturel. C'est dire que pour l'éleveur d'Auvergne, des Alpes ou du Jura, des aides — on en revient toujours là — devront compenser le coût supplémentaire de production lié aux conditions particulières.

— Que dirait Michel Debatisse à un exploitant dont la ferme n'est pas rentable, compte tenu des normes de prix de revient et en dehors de tout désavantage provoqué par la nature ?

— Je dirais qu'il lui faut regarder sa situation réelle. En augmentant sa surface, en modernisant son matériel, en grossissant son cheptel, en utilisant plus d'engrais, grâce à la politique de prêts, pourra-t-il, à échéance de quelques années, devenir un agent de la compétition économique ? Et, sinon, il s'agit de savoir par quel moyen la collectivité peut lui assurer une amélioration de sa situation. L'Etat n'a-t-il pas intérêt à maintenir des agriculteurs qui n'ont pas d'exploitation rentable au plan économique, mais qui ne vont pas gonfler le nombre des chômeurs ?

— Combien d'exploitants sont dans cette situation en France ?

— La situation varie selon les régions, mais il faut noter que 45 % des agriculteurs ont un revenu annuel inférieur à 10 000 F. Il faut noter aussi que, de 1965 à 1975, en francs constants, le salaire net moyen français a augmenté de 45 % et le revenu net par actif agricole de 22 % seulement.

L'Europe verte menacée

— Revenons aux exportations : 10 milliards de francs nets pour la balance commerciale en 1974 d'un côté ; plus de 10 milliards de francs de subventions diverses de l'autre. Où est le bénéfice ?

— Il ne faut pas mélanger les torchons et les serviettes. Qu'on exporte ou pas, il y a 1,2 actif pour 1 inactif en agriculture, alors que pour les autres secteurs il y a 4 actifs pour 1 inactif. La charge des « vieux » est donc considérable. Cela n'a rien à voir avec les exportations qui ont procuré un solde positif de 10 milliards de devises. En outre, une part notable des aides à l'agriculture profite à l'ensemble de la population, qu'il s'agisse des adductions d'eau, de l'électrification, de la voirie...

» Le problème pour un pays est d'utiliser au maximum ses richesses. Pendant longtemps on a considéré que seule l'industrie était créatrice de richesses. On redécouvre depuis 1974 avec la crise de l'énergie — avec la manière dont les Etats-Unis utilisent leurs céréales comme argument diplomatique — que l'agriculture est source de richesses. Il serait ahurissant que la France, au sein du Marché commun, ne puisse pas utiliser son potentiel pour contrebalancer le poids politique que leur production de céréales donne aux Etats-Unis. Mais il faut une volonté politique. Il faut que la France exige que la politique agricole commune, qui est menacée de mort par les distorsions monétaires, permette cela.

— Vous dites que l'Europe verte est menacée de mort ?

— En effet, si l'on ne résout pas la crise provoquée par le dérèglement des montants compensatoires. Par exemple, la Grande-Bretagne utilise les contributions des Etats de la C.E.E. pour subventionner sa nourriture. Cela lui permet d'obtenir une modération des salaires ouvriers. Et l'industrie britannique pourra ainsi concurrencer celle du continent. Cela ne peut continuer, même s'il faut aider nos amis d'outre-Manche : actuellement, la subvention aux produits importés par l'Angleterre atteint 43 %. Comment fixer dans ces conditions des prix agricoles communs qui par ailleurs depuis deux ans n'ont pas tenu compte de l'inflation française ? Ainsi, les prix du matériel de culture ont augmenté de 60 % en deux ans alors que les prix garantis à la production n'ont progressé que de 22 %.

— Est-ce que la prochaine étape de la défense de l'agriculture est l'élection à la députation de M. Michel Debatisse dans l'arrondissement de Saint-Flour (Puy-de-Dôme) ?

— Ce sont des choses d'un ordre différent. La règle de la F.N.S.E.A. est l'indépendance à l'égard des partis politiques. Il y a incompatibilité des mandats professionnels et politiques. Si j'étais tenté de me présenter à des élections politiques, je me plierais à cette exigence.

— Serez-vous tenté ?

— ... Je n'en dis pas plus.

Une action commune

— Vous avez parlé récemment d'une action commune des paysans, artisans, commerçants, cadres, au plan politique. Qu'en est-il exactement ?

— Un certain nombre de responsables professionnels à la tête d'organisations agricoles, artisanales, de commerçants ou de cadres, se rendent compte que ceux qu'ils représentent n'ont pas la place que normalement ils sont en droit d'attendre. Ces responsables professionnels, qui croient en un type de société fondée sur la responsabilité personnelle, trouvent que les événements tendent à les défavoriser dans la réalité. Or ils considèrent que cela est primordial pour l'avenir de la civilisation. Il faut que ces hommes utilisent à plein leur capacité personnelle, qu'ils prennent des risques... Or, dans la forme de société actuelle, ces groupes ne peuvent pas s'épanouir comme cela est souhaitable. Des contacts sont donc en cours, afin que des initiatives soient prises pour peser d'un poids plus lourd dans le débat politique. Cela ne veut pas dire que les organisations professionnelles de ces responsables vont s'engager en tant que telles dans le débat politique.

— Qui sont ces responsables ?

— Il n'est pas sage de rendre public des noms actuellement, tant que les choses n'ont pas été précisées.

— Cela s'insère-t-il dans le projet de Démocratie française *de M. Giscard d'Estaing ?*

— Le livre du président de la République précise des données. Notre réflexion est antérieure à la parution de ce livre. Si, au fond, elle concourt au même objectif, nous ne pouvons que nous en réjouir. Car une des données actuelles de la France est que les solutions aux problèmes ne découlent pas forcément d'une idéologie politique. Car au-delà de ces idéologies il y a des choses communes aux hommes. Il faut montrer qu'on résout tel et tel problème avec des hommes qui n'ont pas forcément les mêmes idées.

— Est-ce que votre réflexion aboutira à la publication d'un manifeste ?

— Il se peut qu'il y ait un texte qui éclairera l'opinion publique sur l'intention des hommes à l'origine de cette initiative. En fait des hommes fort divers font une démarche analogue. Et différentes démarches peuvent s'entrecroiser.

— Avec le chemin de M. Jacques Chirac, par exemple ?

— Le problème ne se pose pas pour l'instant.

— Il n'y a pas d'accord entre M. Jacques Chirac et vous ?

— La réflexion en cours ne sous-entend aucun accord avec aucun homme politique. »

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

● LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET L'EGYPTE sont parvenues à s'entendre vendredi 15 octobre, sur les termes d'un accord de coopération qui succédera à l'accord commercial préférentiel qui lie les deux parties depuis 1972. La principale innovation du nouvel accord est de prévoir, pour la prochaine période de cinq ans, une aide financière de 170 millions d'unités de compte (935 millions de francs) au profit de l'Egypte. Sur le plan commercial, la Communauté accordera l'accès de ses marchés en franchise de tout droit de douane aux produits industriels égyptiens. Cependant, des plafonds seront fixés pour un certain nombre de produits sensibles, tels que les produits pétroliers raffinés, le coton ou les phosphates. La Communauté a déjà conclu des accords de coopération avec les trois pays du Maghreb et avec Israël. Des négociations sont en cours avec la Syrie et la Jordanie et devraient bientôt aboutir.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ALSTHOM-ATLANTIQUE
SOCIÉTÉ RATEAU

Le conseil d'administration d'Alsthom-Atlantique, réuni sous la présidence de M. Pierre Loygue, et le conseil d'administration de la société Rateau, réuni sous la présidence de M. Roger Damish, ont adopté, le 14 octobre 1976, le projet de regroupement sur la société Alsthom-Atlantique de sa filiale à 61,4 %, la société Rateau.

Le projet adopté conclut à l'apport à Alsthom-Atlantique de l'ensemble de l'actif et du passif de la société Rateau. Alsthom-Atlantique reprenant toutes les obligations de Rateau vis-à-vis de tous tiers.

Les actionnaires de la société Rateau recevraient, en rémunération de l'apport, 2 actions Alsthom-Atlantique pour 5 actions Rateau avec jouissance du 1er janvier 1976.

Ce traité sera soumis aux assemblées générales extraordinaires d'Alsthom-Atlantique et de la société Rateau qui seront convoquées pour le 29 décembre prochain.

LA PRÉSERVATRICE S.A.

Dans le cadre de la restructuration interne des participations du groupe Paribas dans La Foncière T.I.A.R.D. et dans La Préservatrice S.A., et en plein accord avec les autorités de tutelle, le conseil de La Préservatrice S.A. a décidé de convoquer une assemblée générale dans le courant du mois de décembre pour proposer à ses actionnaires une augmentation de capital par voie d'apport de la majorité de La Foncière T.I.A.R.D. à raison d'une action Préservatrice S.A. contre 2,9 actions de La Foncière T.I.A.R.D., avant la dernière attribution gratuite d'une pour trois.

Cette parité a été approuvée par les commissaires aux apports désignés par M. le président du tribunal de commerce de Paris.

(*Cf. notre communiqué en date du 12 octobre 1976*).

LA SACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le chiffre d'affaires, toutes taxes comprises, de la société et de ses filiales, en septembre 1976, s'élève à 98 582 000 F, contre 85 928 000 F en 1975, et à surfaces constantes à 91 188 000 F contre 84 113 000 F.

OPTIMA

RENTABILITÉ — L'ÉQUILIBRE — SÉCURITÉ

SITUATION
AU 30 SEPTEMBRE 1976

Capital (mill. de F) ..	60,76
Nombre d'actions	607 686
ACTIF NET (mill. de F)	81,74
Répartition actif net	
Obligations en francs..	27,59 %
Actions en francs	18,70 %
Obligations étrangères..	0,46 %
Actions étrangères	44,38 %
Autres actifs	8,87 %
Valeur liquidative	
Coupon Couru (3e tr.)..	134,52 F
Exercice en cours (net)	3,42 F
Dividendes exercice 1975	
Montant global	5,53 F
Date de paiement	Mars 1976

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE D'IRAK

NOTICE N° (248)

NATIONAL DEVELOPING PLAN PROJECTS
MINISTRY OF MUNICIPALITIES
THE SEWERAGE BOARD
BAGHDAD - REPUBLIC OF IRAQ

TENDER FOR
NASSIRIYAH DRAINAGE & SEWERAGE SCHEME
(I st. STAGE)

The Sewerage Board invites the experienced tenderers to participate in tendering for the above mentioned scheme. The works comprised in the Tender consist of the following :

1. Construction (Supply and laying) of approximately 48 kilometers of subsidiary and main sewers ranging in diameter from 30 to 185 cm together with the construction of house connections, street inlets and other ancillary works to the network. The work also comprises widening and deepening of the existing Bagnol Drainage Canal approximately 3 750 meters long.
2. Civil engineering works for the construction of a sewage treatment plant and two area pumping stations. The Electrical/Mechanical works of the Treatment plant and pumping stations have already been awarded and the Electrical/Mechanical equipment are at the Sewerage Board's Stores in Baghdad.

Iraqi tenderers should be members of the chamber of commerce and hearing Income Tax certificate for this year and classified as first class Contractors.

Tenders must be accompanied by a preliminary deposit either in cash, certified check or by a bank guarantee of the sum ID. 100,000/— (one hundred thousand Iraqi Dinars) valid for a period of not less than six months from the Tender closing date.

The complete set of the tender documents can be obtained from the Sewerage Board's Office in Baghdad against payment of ID. 50/— (Fifty Iraqi Dinars) unrefundable.

The preliminary deposits together with other certificates and documents as required above and as specified in the « Instructions to Tenderers » of the Contract Documents should be contained in a separate envelope and enclosed together with the Tender, clearly written on the outside the name of the Tender and addressed to THE MINISTRY OF MUNICIPALITIES - BAGHDAD and deposited in the Tender Box at the Ministry of Municipalities before 12.00 Noon on Tuesday October 12. 1976*

N. ALANI
D.G. & Chairman
of the Board of Directors
Dr. Najmiddin Abdul Lati.

* *There is a possibility that the period of the tender may be extended.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

La «guerre de la chaussure» risque de se rallumer

La Fédération italienne des fabricants de chaussures (ANICI) a dénoncé, le vendredi 15 octobre, au cours d'une conférence de presse à Paris, les accords signés en août dernier avec la Fédération française des industriels de la chaussure, qui visaient à une limitation « volontaire » des importations de chaussures italiennes en France.

La guerre de la chaussure entre la France et l'Italie risque fort de se rallumer. L'« affaire » remonte à 1975. Confrontée tout à la fois à la crise économique et à des problèmes structurels, l'industrie française de la chaussure a dû faire face à des importations massives de chaussures italiennes, la décote de la lire facilitant l'invasion. Dix-sept entreprises françaises ont fermé leurs portes en 1975 et les effectifs ont diminué de 6 %. Les industriels français firent alors le siège de l'administration et en juin 1976 ils obtenaient des pouvoirs publics la mise en place d'un visa technique « intra-communautaire » visant à limiter les importations de chaussures italiennes.

Cette décision allait à l'encontre des règlements de la Communauté, mais, deux mois plus tard, faisant preuve de réalisme, les Italiens signaient avec les fabricants français un protocole secret. Ce texte, approuvé par les autorités des deux pays et la Communauté, planifiait les importations italiennes au cours des prochaines années. L'ANCI installait même à Paris un bureau pour faciliter les procédures.

Aujourd'hui, la fédération italienne accuse les pouvoirs publics français de ne pas avoir joué le jeu et de faire traîner en longueur les dossiers déposés en vue d'obtenir les visas d'importation. L'ANCI a donc repris sa « liberté d'action » et compte porter l'affaire au niveau des deux gouvernements et devant la Commission de Bruxelles pour faire cesser les pratiques de contingentement français, à moins que des assurances formelles ne lui soient délivrées par les différentes instances concernées avant le 25 octobre prochain.

La situation se complique du fait de l'intervention dans la bataille des détaillants français, qui n'avaient pas été consultés sur l'accord du mois d'août. Furieux, ceux-ci accusent les industriels italiens : « *C'est vous qui laissons vivre les fabricants italiens et vous avez passé un accord sur notre dos avec les producteurs français pour monopoliser les importations, alors que nous devions être vos premiers interlocuteurs* », a déclaré un de leurs représentants présent à la conférence de presse.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

ATTAQUE SUR LE FRANC — FAIBLESSE DE LA LIVRE

Baisse sensible, puis redressement partiel du FRANC FRANÇAIS, recul de la LIVRE STERLING, hésitation sur la LIRE, tension, puis détente, sur le DEUTSCHEMARK : la semaine a de nouveau été agitée sur les marchés des changes.

Amorcée lundi dès l'ouverture, la baisse du FRANC s'est accélérée pendant les deux séances suivantes, les cours du DOLLAR et du DEUTSCHEMARK s'inscrivant respectivement à 5,02025 et 2,067 F mercredi en fin de matinée. En fin de journée, l'intervention de la Banque de France aidant, il y eut une légère reprise, qui devait se confirmer jusqu'à la veille du week-end. Ce redressement n'a toutefois permis de n'effacer qu'en partie les pertes de réserves initiales, et le bilan de cette semaine apparaît finalement négatif pour le FRANC, qui a baissé sur toutes les places.

Que la spéculation à la hausse du DEUTSCHEMARK, qui a repris de plus belle en début de semaine, ait pesé sur le FRANC n'est pas douteux. Mais ces considérations techniques ne sauraient expliquer qu'en partie la chute brutale de la devise française. En fait, le FRANC a bel et bien été victime d'un phénomène de défiance. Que sa chute ait eu lieu en même temps qu'une baisse de la bourse des valeurs mobilières est significatif à cet égard.

Manifestement, les « possédants » s'inquiètent. Le succès de la journée d'action du 7 octobre avait désagréablement surpris. Les dissensions de plus en plus vives au sein de la majorité, l'évocation d'un éventuel impôt sur le capital, le sondage réalisé par notre confrère *l'Expansion*, révélant que près des trois quarts des chefs d'entreprises croyaient à une victoire de la gauche en 1978, n'étaient pas faits pour rassurer, et tout indique que des capitaux ont pris le chemin de la Suisse cette semaine... Les opérateurs étrangers, qui s'interrogent, compte tenu du climat social, sur les chances de succès du plan Barre, ne pouvaient, de leur côté, rester insensibles à ce climat... et la spéculation a profité de l'occasion.

Les fermes propos du premier ministre écartant l'impôt sur le capital ont amené, semble-t-il, un peu de calme dans les esprits. La déclaration de M. Barre et l'action de la Banque de France, qui est intervenue directement sur le marché pour soutenir le FRANC et a fait monter très vigoureusement les taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, ont permis d'enrayer la chute de la devise française. Cette politique d'argent cher s'avérera-t-elle efficace à plus long terme ? L'exemple de la Grande-Bretagne n'est pas rassurant...

L'escalade des taux d'intérêt outre-Manche n'a pas empêché en effet la LIVRE d'être l'autre grande victime de la semaine sur les marchés des changes. La baisse du STERLING a été particulièrement sensible jeudi, où, dans l'attente de la publication des chiffres du commerce britannique pour septembre — chiffres qui reflètent un accroissement du déficit, — son cours vis-à-vis du DOLLAR est tombé en dessous de 1,64. L'intervention de la Banque d'Angleterre a, là encore, permis d'enrayer la baisse, et le STERLING a regagné un peu de terrain à la veille du week-end. Il reste que ce redressement partiel ne convainc personne, et que certains spéculateurs estiment maintenant que le STERLING pourrait voir son cours revenir à 1,50 LIVRE pour 1 dollar !

La LIRE ITALIENNE, de son côté, a également mieux résisté la semaine qu'elle ne l'avait commencée. A la vérité, une grande confusion a régné sur cette dernière.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne le cours de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin
Londres		164,90 166,75	8,3848 8,4015	4,0441 4,0655	4,2321 4,2535	63,7550 63,8145	4,2173 4,2337
New-York	164,90 166,75		5,0225 5,0375	2,4500 2,4600	2,5650 2,5750	38,6500 38,7000	2,5550 2,5650
Paris	8,2988 8,3500	4,9875 4,9575		0,4877 0,4900	0,5107 0,5125	7,6900 7,7100	0,5085 0,5105
Zurich	4,0941 4,0853	2,4525 2,4500	49,9500 49,0000		1,0467 1,0460	15,7700 15,7600	1,0425 1,0415
Francfort	4,0300 4,0035	2,4440 2,4405	48,9400 48,9200	99,6934 99,6000		15,5600 15,5400	1,0300 1,0285
Bruxelles	51,7500 52,0145	31,0500 31,1500	7,6800 7,7000	15,7700 15,8000	16,1250 16,1563		14,8400 14,8600
Amsterdam	4,3175 4,2937	2,5575 2,5570	51,1700 51,1700	104,5313 104,3077	104,9448 104,7736	6,7383 6,7000	2,5700 2,5600
Milan	1.392,90 1.401,25	834,15 840,60	168,91 169,52	344,19 343,62	345,39 344,35	22,5497 22,5900	338,96 338,68

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne le cours de la semaine précédente.)

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne le cours de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin
Londres		164,90 166,75	8,3848 8,4015	4,0441 4,0655	4,2321 4,2535	63,7550 63,8145	4,2173 4,2337
New-York	164,90 166,75		5,0225 5,0375	2,4500 2,4600	2,5650 2,5750	38,6500 38,7000	2,5550 2,5650
Paris	8,2988 8,3500	4,9875 4,9575		0,4877 0,4900	0,5107 0,5125	7,6900 7,7100	0,5085 0,5105
Zurich	4,0941 4,0853	2,4525 2,4500	49,9500 49,0000		1,0467 1,0460	15,7700 15,7600	1,0425 1,0415
Francfort	4,0300 4,0035	2,4440 2,4405	48,9400 48,9200	99,6934 99,6000		15,5600 15,5400	1,0300 1,0285
Bruxelles	51,7500 52,0145	31,0500 31,1500	7,6800 7,7000	15,7700 15,8000	16,1250 16,1563		14,8400 14,8600
Amsterdam	4,3175 4,2937	2,5575 2,5570	51,1700 51,1700	104,5313 104,3077	104,9448 104,7736	6,7383 6,7000	2,5700 2,5600
Milan	1.392,90 1.401,25	834,15 840,60	168,91 169,52	344,19 343,62	345,39 344,35	22,5497 22,5900	338,96 338,68

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

A l'anglaise ?

Le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris a enregistré sa plus forte variation depuis bien des années, s'élevant brutalement de 9 13/16 % mardi à 12 1/16 % vendredi, avec deux relèvements successifs de 1 %. Cette très forte augmentation, qui nous reporte au niveau de la fin 1974, a été le fait de la Banque de France, qui, pour défendre le franc en chute libre, a appuyé ses interventions directes sur les marchés des changes par une action vigoureuse sur les taux d'intérêt à court terme. Une telle action n'a rien que de très classique.

Si l'on en croit les manuels universitaires, elle a pour objectifs à la fois de pénaliser les spéculateurs à la baisse en élevant le prix du financement par découvert et d'attirer les capitaux étrangers en leur offrant une meilleure rémunération. Mécaniquement, l'effet doit être certain, entraînant un redressement immédiat de la monnaie attaquée. D'où vient donc que cet effet soit désormais de faible importance et de faible durée ? C'est qu'aux yeux des deux cents cambistes et trésoriers de la place de Paris, un relèvement massif des taux à usage purement monétaire engendre immédiatement une réaction de défiance : faut-il qu'« ils » aient peur pour procéder aussi brutalement ! Va-t-on, se demandent-ils, imiter l'Angleterre, où la livre continue à s'enfoncer avec un taux d'escompte de 15 % ?

Même à la Banque de France, on sait parfaitement qu'une baisse de 1 % en quelques jours sur une monnaie représente au moins dix fois l'intérêt annuel servi à des capitaux, si élevés soit-il. Dans ces conditions, aucun cambiste n'hésite, et l'arme des taux devient illusoire. Elle devient même nocive si la tension s'installe, faute d'un redressement de la monnaie. En Italie, le taux de base des banques dépasse 20 %, en Grande-Bretagne il frôle 15 %, et Dieu sait que les économies de ces pays n'ont pas besoin d'un tel coup de frein.

En France, toute prolongation de la tension risque de faire de gros dégâts. Les capitaux à court terme étant mieux rémunérés que ceux à long terme, le marché des obligations, avec des taux de 10,60 % à 11 %, risque d'être fort perturbé, comme en 1974. Déjà, l'emprunt national de 3,5 milliards de francs se place assez mal. Les grands investisseurs, qui escomptent une hausse des taux à long terme et peuvent se placer en attente sur le court terme, ne se sont guère précipités, à la grande fureur du Trésor, qui aurait, dit-on, menacé de faire tomber des têtes. Quant au taux de base des banques et au taux d'escompte de la Banque de France, fixés respectivement à 9,60 % et à 10,50 % depuis la fin septembre, ils risquent de devoir être relevés si la tension persiste sur le court terme. Sans doute les autorités monétaires utilisent-elles ce qu'elles ont sous la main. Mais on en vient à se demander si le rétablissement d'un contrôle des changes partiel (devise-titre, etc.) ne serait pas préférable à la pénalisation qu'inflige le renchérissement des taux à une économie bien peu assurée de son expansion.

En 1974, la hausse des taux avait pour objet de freiner la demande spéculative, notamment l'immobilier. Ce n'est guère le cas en 1976...

A la tribune de l'Assemblée, le premier ministre, M. Barre, a assuré que « *le gouvernement ne se laisserait pas séduire par les théories selon lesquelles des taux d'intérêt élevé sont sources d'inflation* ».

M. le professeur Barre considère-t-il également que le renversement de la hiérarchie du taux (le court terme au-dessus du long terme) soit favorable à l'investissement et à la stabilité des coûts de production ? En ce cas, la France s'engagerait sur la même voie que la Grande-Bretagne et l'Italie, avec les résultats que l'on sait. Perspective peu réjouissante.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse persistante du café — Repli du cuivre

METAUX. — Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui sont revenus à leur niveau le plus bas depuis mars dernier. Les stocks britanniques se sont encore accrus pour atteindre 564 175 tonnes (+ 4 225 tonnes). Les utilisateurs réduisent leurs achats, car ils redoutent un ralentissement de l'expansion. La consommation mondiale de métal raffiné devrait croître au rythme annuel de 3 % au cours des prochaines années. Mais certains spécialistes estiment que la capacité mondiale de production ne pourra être utilisée qu'à concurrence de 85 % jusqu'en 1980.

Repli des cours du zinc à Londres. Les stocks britanniques dépassent désormais 100 000 tonnes, mais la diminution par les producteurs américains du prix de leur métal ramené de 40 à 37 cents la livre a été davantage ressentie par le marché.

Effritement des cours de l'étain tant à Londres qu'à Singapour.

TEXTILES. — Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les ventes aux enchères en Australie ont été caractérisées par un raffermissement des prix. La Grande-Bretagne, l'U.R.S.S. et la France, qui a accru ses importations de 58 %, sont les principaux acheteurs de laine à la Nouvelle-Zélande.

Fléchissement des cours du coton à New-York. La récolte des États-Unis est évaluée à 10 250 700 balles, soit 125 000 balles de plus qu'il y a un mois. Elle est toutefois supérieure de 23 % à celle de 1975-1976.

DENREES. — La hausse s'est poursuivie sur les cours du café, qui ont dépassé en cours de semaine le niveau record de 2 000 livres la tonne. En mai 1975, ils étaient inférieurs à 400 livres, mais ils avaient plus que doublé en juillet de la même année en raison des pelées qui avaient affecté la récolte brésilienne. Celle-ci est d'ailleurs évaluée entre 5,5 et 9,5 millions de sacs au lieu de 22,2 millions de sacs en 1975-1976 et 27,5 millions de sacs en 1974-1975.

Baisse des cours du sucre sur toutes les places. La production mondiale est évaluée par une firme privée pour la campagne 1976-1977 à 87 961 000 tonnes contre 81 823 000 tonnes pour la précédente campagne. L'accroissement le plus important est enregistré par la récolte de canne (53 312 000 tonnes contre 49 312 000 tonnes).

N.D.L.R. — Nous publierons lundi, dans la première édition du « Monde » daté du 19 octobre, les cours des principaux marchés.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap (F)
4 1/2 % 1973	43 966	15 333 468
Schlumberger	53 169	25 985 396
Michelin	91 826	25 776 250
I.T.T.	116 296	18 900 978
I.B.M.	17 329	15 251 770
Bic	10 775	8 379 325*

(*) Quatre séances seulement.

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ
CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche
pour son départemental fiscal un spécialiste fiscal ayant environ cinq ans d'expérience, comprenant, de préférence, une période dans l'administration (service des vérifications).
- Travaux variés de responsabilité.
- Rémunération élevée pour candidat ayant profil requis.
- Connaissance de base de l'anglais nécessaire.

POSTE BASE A PARIS

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à M. Breton
WHINNEY MURRAY ERNST & ERNST
10, avenue Montaigne. — 75008 PARIS
TEL : 720-82-58

Discrétion totale assurée

Entreprise Française Bâtiment et T.P. recherche pour postes en IRAN
SPÉCIALISTES ETUDES, FABRICATIONS et MONTAGE CHARPENTES METALLIQUES.
Ecrire J'ANNONCE 1.137, B.P. 1.547, 31000 TOULOUSE.

INGÉNIEURS INSTRUMENTISTES
Tél. pour R.-V. : 355-36-69

Régionales

Entreprise Bâtiment Génie Civil recherche DIRECTEUR REGIONAL pour activités importantes, REGION DE MONTPELLIER, sérieuses références, fonctions responsabilités exigées. Ecrire J'ANNONCE 1.136, B.P. 1.547, 31000 TOULOUSE.

représent. offre

Pour matériaux de réparation métaux, bois, béton, caoutchouc, rech. région PARIS et PROVINCE V.R.P. exclus. ou multi-cartes visitant services d'entretien. Ecr. avec C.V. SOMADI, 165, quai Dervaux, 92600 ASNIERES.

demandes d'emploi

SECRETAIRE MEDICALE exp., 26 a., ch. emploi, toutes régions. DROUET M.R., 4, rue Bossuet, 72000 LE MANS.

cours et leçons

MATHS toutes classes par POLYTECHNICIEN - 878-92-69.
MATHS. Leçons à domicile. Méth. pédag. - T. 337-40-87.
Mettez au point votre anglais. Solutions personnalisées, cours particuliers ou petits groupes. Horaires souples. Professeur de langue maternelle - T. 500-15-53
MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. - 278-77-71.

capitaux ou proposit. com.

DETTES DIFFICULTES FINANCIERES M.B. 357-64-56
Ouvert samedi : 9 h 30 à 13 h
JEUNE CADRE DISPOSANT 50 m2 bureaux, plein centre ALGER TEL. TELEX étud toutes propositions pour direction local. Ecr. ne T 93.787 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

occasions

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut MER. 26-73

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

Mo EXELMANS SUR JARDIN
Immeuble neuf, tt cft, balcon, SEJOUR + 1 CHAMBRE Entrée, cuis., s. de bains, tél. PRIX INTERESSANT. 3e étage, 1, rue PARENT-DE-ROSAN (angle 93, rue Michel-Ange), SAM., DIM., LUNDI 14 h 30-17 h.

Par 2 appartements moyens, 3 p., cft, 75 et 68 m², possibilité 6 pces, profess. libér. Vis. s/pl. lundi après 14 heures, 138, rue de Rivoli, 2e étage, ou téléphone 578-89-08, le matin.

HALLES Part. vd 5 p. 100 m2 + 2 balc., 5e ét. s/asc. 390.000. S/pl. 106, r. de Rivoli. Vdi-sam. 14-20 h.

URGT - Part. vd très beau DUPLEX 60 m2, tél., 150 m

PARC BUTTES-CHAUMONT
40, rue d'Hautpoul (angle rue Manin), asc. B, 6e étage.
Mo Ourcq ou Botzaris.
Vis. samedi de 16 à 20 h.

AVENUE FOCH
TRES BEL APPARTEMENT à vendre cause départ grandes réceptions, 2 chambres à coucher, double garage et dépendances. Répondre sous no 173, HAVAS STRASBOURG

Paris Rive gauche

253, RUE DE VAUGIRARD
4 pièces, 100 m², tout conft, tél., imm. P. de T. Prix : 515.000 F. Vis. 16-18 oct., de 15 à 18 h.

Mo BALARD 75, RUE LEBLANC
Imm. pierre de taille, calme, 2 GRANDES PIECES, entrée, cuis., salle de bains, wc, TEL. VUE 3.300 F le M² DEGAGEE
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

Mo CENSIER BON IMMEUBLE
2 PIECES + 1 PETITE PIECE Entrée, cuis., s. bains, wc, tél. PRIX INTERESSANT. S/RUE, 51, rue Gay-Lussac, 3e étage. SAM., DIM., LDI. 14 h. 30-17 h.

RUE BONAPARTE
près SEINE - Sur cour et jardin Superbe appt 178 m2 entièrem. RENOVE, boiseries, balcon. Tél. H. B. 742-47-45 ou 70-23 Après 18 h 30 : 325-77-88.

Province

COTE D'AZUR
SANARY, proche centre et mer Immeuble standing
T1 - A partir de 125.000 F
T2 - A partir de 148.000 F
T3 - A partir de 203.000 F
Cave et parking compris. Crédit.
AGENCE MOLLARD
37, Les Arcades du Port, 83110 SANARY-sur-MER (Var)
TEL. (94) 74-25-03

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ACH., URGT, directement, 2 à 4 P. PARIS, préf. rive gauche. Ecr. Lagache, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

hôtels-partic.

16e - METRO POMPE
RUE EUGENE-DELACROIX
Hôtel partic., s/voie privée, avec arbres, 200 m² utiles. 260-66-96.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans immeuble grand standing
Sur un seul niveau, 350 m2 répartis en 16 bureaux
POSSIBILITES : sal. de confér., bibliothèq., archives en ss-sol. TELEPHONE : 8 lignes réseau-16 postes (possibilités extension à 20 postes) permettant huit conversations simultanées. Capacité illimitée pour télex Climatisation Parkings - Tel. 293-62-52

SOCIÉTÉ LEVALLOIS
LOUE BUREAUX
Imm. récent pro. Pt-de-Levallois
1 LOT de 899 m2 ou
2 LOTS de 376 m2 et 523 m2
CLOISONS, moquette partiel., Aquipement, téléph., 1 standard 8 lignes, 10 park. sous sol. Rest. entreprise. M. Weber : 739-94-80.

locaux commerciaux

PART. à PART. LOUE dans MARAIS pas-de-pte, loc. commerc. 70 m2 + possib. sous-sol. Conviendrait bur. ou commerce. Log. possib. 30.000 F annuel - 272-74-42.

PART. cède belle boutique d'angle, boulevard Malesherbes. 522-45-23

Bruxelles, bureau d'ingén., 30 a., axial, tout bell juse, 1964 7,5 % net, inexcé. 16.000.000 F.B. ROY, tél. 537-90-64 Bruxelles.

fonds de commerce

TOULON (Var), vds belle droguerie, agencement mod., aff. Saine, sur gde aven. av. appart. possib. murs. Px à débattre. Ecr. HAVAS TOULON 56190.
RECH. FONDS de COMMERCE 522-22-00 - 834-09-24

viagers

Propriétaires, renseignez-vous à F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite - Discretion.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS - Beau 5 PIECES, tout confort, 2 bains, TELEPH. 3.300 F - AMP. 27-37.

PART. à PART. LOUE Ds MARAIS caract. appt remis neuf 2 pces, cuis., s. bs, chauff. 1.500 mens. Tél. 272-74-42

Région parisienne

BANL SUD par EVRY-CORBEIL à louer ds RESIDENCE GD STANDING APPTS NEUFS
— 2 pièces, depuis 700 F + ch.
— 3 pièces, depuis 780 F + ch.
— 4 pièces, depuis 1.000 + ch.
Visite sur place tous les jours de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, même le dimanche. S'adresser TERRASSES DU COUDRAY av. Charles-de-Gaulle 91 Coudray-Montceaux Tél. 498-52-79 et 496-18-81 Liaisons SNCF et AUTOR. A 6

Etranger

APPART. de LUXE LONDRES près du REGENTS PARK
Excellents APPARTEMENTS avec service, à court terme. Pour tous détails contacter : Harlington Company Limited 43, Portland Rd, London, W 11 Tél. 01-221 4578 ou 01-445. 6630.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées Demande

Province

INGENIEUR ch. appt 2-3 pièces ou petite maison NICE - ANTIBES 1er mois du 1er-11-76. T. 203-30-86.

maisons de campagne

Vd FERME FAMILIALE entièrement restaurée dans STATION SKI DOUBS sur piste, 4 p. + granges, 210 m² terrain 1.300 m². Prix : 170.000 F. - Ecrire à HAVAS LYON 8.446.

villas

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Constr. moderne, 120 m² habitables, séj. avec cheminée 26 m², 4 chbres, s. d'eau, s. bains, wc séparés, gar., cellier, beau jdin 500 m², vue dégagée. TEL. Px : 450.000 F. S/pl. samedi 16 octobre, 16 h. à 19 h., 18, rue du MOULIN-A-VENT (derrière l'église). - J.M.B., 978-79-79.

Saint-NOM-la-BRETECHE. Villa style Ile-de-France avec piscine chauffée s/terr. 2.300 m², 220 m² habit., séj. ex L. 48m², s. à manger 16m², 4 chbr., s. bs, salle d'eau, cave, garage 2 voit. Prix 1.050.000 F. J.M.B., 978-79-79.

MARLY-LE-ROI. Maison ancienne agréable à vivre, compr. 6 chbres, 2 bs, gd séj., belle s. à m., cuis., chauff. cent. mazz., cave voûtée, garage, le tout sur 380 m² de terrain. Visites souhaitées les 16 et 17, de 10 à 18 h., 44 bis, rue de Saint-Cyr.

pavillons

ORMESSON Sur terrain 750 m2 Pavillon plain-pied, 3 p., cuis., bains, w.-c., cellier + 1 pièce indép. av. sanitaire. Dimanche 14 h 30 à 18 h : 42, rue du 11-NOVEMBRE.

terrains

Vends en Alsace rég. OBERNAI-Mt-St-Odile beau terrain, site et vue exceptionnels. Bruchert, rue Eté, 68510 Sierentz.

B. ter. const. 5.300m², 70.000, rég. Draguignan. T. HB 16-94-68-07-80.

78 LOUVECIENNES
Bordure forêt, 1.000 m2 viabilisé : 375.000 F
Tél. : ERIER, 972-06-26

châteaux

Près EVREUX, 90 km. PARIS, Propriétaire vend directement CHATEAU, 40 pces + nombreuses dépendances, pavillon gardien, dans magnifique parc de 12 ha., dans belle vallée, rivière. Libre à la vente 1.700.000 F - 325-19-24.

forêts

Cherchons surfaces boisées toutes contenances, région BRETAGNE et DEPARTEMTS 14, 27, 28, 37, 41, 44, 45, 49, 50, 53, 72 - FRO, B.P. 96, 35400 SAINT-MALO. Téléphone : 40-83-09.

LA REVUE DES VALEURS

COTATION A ÉCLIPSE

Vendredi, la cotation de l'action Poclain, différée par trois fois en raison de l'abondance des demandes, n'a pu finalement avoir lieu. Il eût fallu probablement faire coter plus de 144 francs contre 125 francs la veille pour équilibrer le marché. La Chambre syndicale des agents de change, jugeant le mouvement aberrant, n'a pas voulu entériner une hausse de plus de 20 % pour ne pas léser les acheteurs « au mieux » pris au dépourvu. Ce souci peut paraître louable, mais prend-il en compte la nature et les servitudes d'un marché à terme ? Du 22 septembre au 13 octobre, l'action Poclain avait chuté de 45 %, revenant de 215 F à 115 F après l'annonce de trois cents licenciements. Cette chute, accélérée par des ventes spéculatives à découvert, fut stoppée précisément le mercredi 13 octobre.

Après un tel effondrement, une reprise purement technique était concevable. Elle fut amplifiée par une déclaration pas trop pessimiste faite par M. Pierre Bataille, P.-D.G. du groupe Poclain, à notre confrère « le Journal des finances » et déclencha la ruée des vendeurs à découvert se hâtant de racheter. Ni l'agent de change spécialiste, ni le Crédit du Nord, chargé du service des titres, ni la société Poclain, prise au dépourvu, semble-t-il, n'ont pu assurer la contrepartie. Et dire que l'un des grands arguments en faveur des valeurs mobilières est précisément la faculté de mobilisation immédiate ! Sauf opération immixtante, ou événement intéressant le titre, une cotation doit pouvoir être assurée. Un marché à terme est un marché à terme, nom d'un marché ! — F. R.

Valeurs à revenu fixe

ou indexées

Dans un marché relativement étoffé l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* a touché le cours record de 600 F pour terminer la semaine à 598 F. L'*Emprunt 7 % 1973* est toujours très recherché en raison de la présence, dans son contrat d'émission, de diverses clauses d'indexation — notamment sur le lingot d'or — susceptibles de jouer dans un avenir plus ou moins lointain.

	15 oct.	diff.
4 1/2 % 1973	598	+ 1,70
7 % 1973	138,40	+ 3,60
Empr. 10,30 % 1975	98,10	— 0,70
10 % 1976	100.01	— 0,09
4 1/4-4 3/4 % 1963	89	— 1
4 1/4 % 1963	101	+ 0,20
5 1/2 % 1965	102,90	+ 0,40
6 % 1966	103,10	+ 0,60
6 % 1967	95,50	inch.
C.N.E. 3 %	1597	+ 21
Charbonnages 3 %	114	— 1

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Compagnie bancaire* fait état, au premier semestre 1976, d'une demande de crédit supérieure de 52 % à celle du premier semestre 1975. Le résultat brut d'exploitation au 30 juin s'est élevé à 436 millions de francs contre 432 millions de francs et 710 millions de francs pour les exercices 1974 et 1975 tout entiers. Le résultat net consolidé de la société, après impôts et réduction de la part des tiers, s'élève à 111 millions de francs contre 64,9 millions de francs en 1975, soit 36 francs par action contre 25 francs et 55 francs pour les exercices complets de 1974 et 1975.

	15 oct.	diff.
B.C.T.	198	— 7
Compagn. bancaire	224	— 0,50
Crédit foncier	297,90	— 4,10
Financière de Paris	139,50	— 3,50
Générale occident.	167,50	— 8
Locafrance	110,20	— 5,80
Locindus	271	— 8,90
U.C.B.	167	+ 1
U.F.B.	154	— 4
Cofimeg	102,50	— 2
La Hénin	301	— 9,50
Slic	219	— 21,10
S.N.I.	332	— 16
Chargeurs réunis	175	+ 5
Pricel	168,90	+ 1,90
Schneider	151,10	— 4,10
Suez	204,50	— 4,50

Alimentation

Le chiffre d'affaires (T.T.C.) du groupe *Allobroge* s'est élevé à 703 millions de francs (contre 547) pour la période s'étendant du 1er janvier au 30 septembre. Le taux de progression se situe à plus de 28 %.

	15 oct.	diff.
Beghin-Say	69	— 5,60
B.S.N.-Gerv.-Dan.	514	— 19
Carrefour	1331	— 86
Casino	1118	— 34
C.D.C.	259	— 20,50
Moët-Hennessy (1)	429	— 25
Mumm	414	— 28
Olida et Caby	131,20	— 4,30
Pernod-Ricard	345,10	— 16,90
Radar	379	— 10
Raffin. St-Louis	84,50	— 12,50
S.I.A.S.	232	— 11
Veuve Clicquot	444,80	+ 5,80
Viniprix	473	— 17
Club Méditerranée	378	— 19,50
Perrier	89	— 5,50
P.L.M.	61,10	— 6,70
J. Borel Internat.	273	— 10
Nestlé	6550	—220

(1) Ex-coupon 7,90 F.

Pétroles

La situation provisoire d'*Antar* au 30 juin 1976 fait ressortir une perte de 17,74 millions de francs après dotation de 53,81 millions de francs aux amortissements et 2,09 millions pour dépréciation. Ce résultat n'est pas comparable à celui du premier semestre 1975, influencé par d'importants gains sur stocks. « En réalité, la perte s'élève à 118 millions de francs », a indiqué la société.

Le bénéfice d'exploitation de *Norsk Hydro* pour l'exercice clos le 30 juin s'établit à 405,1 millions de couronnes norvégiennes contre 392,8 millions, et le bénéfice net à 355,8 millions de couronnes norvégiennes contre 60,5 millions, compte tenu du versement, par le gouvernement norvégien, d'une somme de 329,4 millions de couronnes pour le rachat à la société de la moitié de ses intérêts dans le raffinage et la distribution d'hydrocarbures.

	15 oct.	diff.
Aquitaine	276,80	— 21,70
Esso	55,60	— 0,35
Franç. des pétroles	95	— 1
Pétroles B.P.	63,80	— 2,10
Primagaz	180	— 3
Franç. de raffinage	73,60	— 5,20
Sogerap	73	— 2
Exxon	262,70	— 7,30
Norsk Hydro	238,60	— 3,40
Petrofina	516	— 29
Royal Dutch	225	— 1,20

Métallurgie, constructions mécaniques

Les comptes de « Creusot-Loire » ont été équilibrés, à l'issue du premier semestre après 45 millions de francs d'amortissements. Au 30 juin 1975, un bénéfice net de 25 millions de francs avait été dégagé. La situation est restée satisfaisante dans la branche « mécanique et entreprise ». Mais les résultats de la branche « métallurgie » ont été gravement affectés par les grèves. Sauf circonstances exceptionnelles, le dividende global pour 1976 serait maintenu à 12 F.

Le bénéfice provisoire avant impôt de *Jaz S.A.* au 30 juin 1976 s'établit à 1,07 million de francs contre 0,09 million un an plus tôt.

Le compte d'exploitation de *Saunier-Duval* présente, au 30 juin 1976, un solde négatif de 4,2 millions de francs contre une perte de 21,9 millions un an plus tôt.

	15 oct.	diff.
Châtillon	43,40	— 4,10
La Chiers	83,80	— 6,20
Creusot-Loire	103	— 4
Denain Nord-Est	68,30	— 4,20
Marine-Wendel	76,10	— 0,90
Métal. Normandie.	72	— 7,80
Pompey	74	— 3
Sacilor	39	— 1,20
Sanlines	96	— 8
Usinor	43	— 5,50
Vallourec	148,50	— 3,70
Aispi	56,20	— 6,80
Babcock-Fives	75,50	— 4,40
Génér. de fonderie	150	— 7
Poclain (1)	125,50(1)	— 20,50
Sagem	515	— 26
Sannier-Duval	85	— 16,50
Penhoët	220	inch.
Citroën	42,50	— 2,10
Ferodo	333,50	— 16,50
Peugeot	213,30	— 7,70

(1) Cours du 14 octobre (voir encadré).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe *Union Minière* a subi, au cours du premier semestre, les effets de la diminution des dividendes perçus sur titres de participation, mais bénéficiera de plus-values sur ventes de produits en stock.

	15 oct.	diff.
Imétal	103,90	— 6,60
Peñarroya	46	— 2
Asturienne	136	— 8,20
Charter	9,20	— 0,85
Intern. Nickel	153,20	— 6,50
R.T.Z.	12,15	— 0,30
Tanganyika	13,10	— 0,45
Union minière	122,50	+ 0,50
Z.C.I.	1,21	— 0,20
Hutchinson-Mapa	112	— 2,50
Kléber	45,50	— 1,30
Michelin	1190	— 61

Bâtiment et travaux publics

Au 30 juin 1976, le bénéfice net des « Ciments Français » s'établit à 21,5 millions de francs contre 7,8 millions de francs en 1975. Celui de « Bouygues » atteint 11,3 millions de francs contre 11,06 millions de francs, la baisse d'activité résultant d'une conjoncture médiocre en France étant compensée par un développement « sélectif et prudent » sur l'étranger.

L' « Auxiliaire d'Entreprises » annonce un bénéfice semestriel de 25,3 millions de francs contre 17,3 millions de francs.

	15 oct.	diff.
Auxil. d'entrepr.	195	— 13,50
Bouygues	256	— 42
Chim. et Routière	107,50	+ 1,80
Ciments français	91	— 3,20
Dumez	444	— 31
Entr. J. Lefebvre	168	— 12
Génér. d'entrepr.	134	— 2
Gds Travx de Mars.	152,50	— 12,50
Lafarge	180,20	— 8,80
Maisons Phénix	1267	— 38
Pollet et Chausson	139,80	— 16,20

Pour les *Grands Travaux de l'Est*, le premier semestre 1976 s'est soldé par un bénéfice net de 4,85 millions de francs contre 4,02 millions un an plus tôt. La marge brute d'autofinancement a atteint 17,34 millions de francs contre 15,46 millions.

Les établissements *Herlicq et Fils* vont attribuer gratuitement une action nouvelle pour cinq anciennes.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 11 AU 15 OCTOBRE

Coup de frein

Le marché de Paris a frôlé la catastrophe cette semaine et n'a dû son salut qu'à l'intervention massive des organismes de placement collectifs et aux propos énergiques tenus par le premier ministre. Cependant, malgré le redressement qui s'est opéré à la faveur de ces prises de position, les différents indices ont encore baissé de 3,5 %. Depuis le début de l'année, les actions françaises ont, en moyenne, perdu 23 % de leur valeur, revenant ainsi à leur plus bas niveau depuis décembre 1974.

La timide amélioration apparue à la fin de la semaine précédente avait éveillé quelques espoirs. Mais les opérateurs durent vite déchanter. Reprenant de plus belle dès lundi, la baisse des cours devait, le lendemain, tourner à la débâcle. Cette journée, que les journalistes et divers commentateurs qualifièrent, sans concertation préalable, de « mardi noir », fut une des plus désastreuses que la Bourse ait connues ces dernières années. Quelle hécatombe ! 3 % de baisse en une seule séance avec des creux de 8 %, 9 % et même 10 %. L'on se croyait revenu aux plus mauvais jours de l'automne 1974, lorsque la mise en œuvre du plan de refroidissement et l'approche d'une récession mondiale provoquèrent une belle déroute boursière. Parmi les grandes valeurs traditionnelles, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine Kuhlman, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, tombaient à leurs plus bas niveaux historiques (en francs courants qui plus est), tandis que la sidérurgie accentuait sa descente aux enfers et que, pêle-mêle, l'alimentation, les banques, la construction électrique étaient lourdement touchées. Même les valeurs dites de croissance fléchirent sous l'assaut des ventes bénéficiaires qui pesèrent aussi sur des titres comme l'Air Liquide, considéré, pourtant, comme un des piliers du « temple ».

Encore une séance comme celle-là et personne ne répondait plus de rien. Dieu sait vers quels abîmes insondables les valeurs françaises auraient été entraînées, si les « gendarmes » (Caisse des Dépôts et autres), ne s'étaient mis en travers. Leur action, mercredi, fut déterminante : malgré quelques « bavures », la baisse fut stoppée net. Mais il était à craindre qu'ils ne puissent, à eux seuls, endiguer le flot des ventes et soutenir le marché. Heureusement, M. Barre vint leur porter main forte. Dans le discours prononcé l'après-midi lors du débat sur le collectif budgétaire, le premier ministre rejeta catégoriquement, et sans appel, l'idée d'un impôt sur le capital, défendue par plusieurs membres de la majorité. Qui plus est, il dénonça, avec une vigueur inaccoutumée, les agissements de ces parlementaires qu'il accusa de faire baisser le franc et la Bourse.

La fermeté de ces propos fit d'autant plus d'effet que, par chance, Wall Street venait de remonter en flèche, et de nombreux cours se redressèrent. A la veille du week-end, la rechute du New-York Stock Exchange, et surtout la hausse fulgurante des taux d'intérêts à très court terme (voir d'autre part) inspirèrent de nouvelles craintes. Mais les organismes de placement collectif veillaient, et les valeurs françaises ne résistèrent pas trop mal. Le boulet était quand même passé très près. Et maintenant ? Le pire, pour l'instant du moins, a été évité. La Bourse vient tout de même de subir une saignée importante. La transfusion pratiquée pendant la seconde moitié de la semaine a contribué à ramener le calme autour de la corbeille, du moins pour l'instant. Mais calme n'est pas synonyme de confiance.

Pour revenir à de meilleurs sentiments, la Bourse a besoin d'être rassurée sur l'avenir. N'est-ce pas beaucoup demander par les temps qui courent ?

Les valeurs étrangères n'ont pas été mieux loties. Elles ont également baissé de 3 %, les plus fortes pertes étant enregistrées aux mines d'or, les américaines, frappées par la chute de Wall Street, et les allemandes, se sont, elles aussi, repliées.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 310 F, à 18 900 F et le napoléon 5 F, à 226,70 F.

ANDRE DESSOT.

Matériel électrique, services publics

CEM (Cie Electro-Mécanique), qui avait subi en 1975 une perte de 30 millions de francs, devrait avoir un résultat positif cette année ; une reprise du dividende n'est pas exclue.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Thomson-Brandt* était en hausse de 20 % à fin septembre. Pour l'année entière, il devrait approcher 15 milliards de francs, dégageant ainsi un taux de progression de 18 %, et le bénéfice d'exploitation augmenter dans des proportions encore plus importantes. Une augmentation du dividende pourrait être envisagée.

	15 oct.	diff.
Alsthom	54,80	— 5,25
C.G.E.	252	— 6
C.E.M.	69,60	— 4,90
Legrand	1648	— 83
Machines Bull	28,50	— 1,55
Moulinex	198,50	— 7,30
L.M.T.	1349	— 90
Radiotechnique	459	— 12,10
S.A.T.	450	— 43
Thomson-Brandt	163,50	— 2,50
Leroy-Somer	785	— 43
Siemens	523	— 26
Générale des eaux	436,90	— 31,10
Lyonnaise des eaux	403	— 52
Ufiner-S.M.D.	97,50	— 0,50

Bâtiments, textiles, magasins

La situation provisoire d'*Agache-Willot*, arrêtée au 30 juin 1976, fait ressortir un bénéfice de 6,62 millions de francs contre 3,89 millions.

Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice clos le 30 septembre dernier, le chiffre d'affaires du groupe *SCOA* s'est élevé à 4.360 millions de francs contre 3.615 millions ; le bénéfice net consolidé atteint 63,3 millions, contre 73,4 millions pour la totalité de l'exercice précédent.

Le 26 octobre, les actions *Darty* seront admises à la cote. Le prix d'offre minimum de 300 F capitalise 16,3 fois le bénéfice net consolidé du dernier exercice et 13,6 fois le bénéfice prévisionnel de l'exercice en cours.

	15 oct.	diff.
Dollfus-Mieg	49,70	— 1
Sommer-Allibert	420	— 30
Agache-Willot	80	+ 0,60
Fourmies	23,90	— 0,90
Lainière Roubaix	72	+ 2
Roudière	345	— 20
Vitos	102	— 2
C.F.A.O.	369	— 6
Nouvelles Galeries	56,20	+ 1,15
Paris-France	87	— 3
Prénatal	37	— 1,80
Printemps	48,50	— 1,30
La Redoute	561	— 39
U.L.S.	208,50	— 6

Produits chimiques

Les espoirs formulés en juin dernier par M. Renaud Gillet ne se vérifieront sans doute pas à moins d'un miracle. Le groupe « Rhône-Poulenc » ne fera pas de bénéfice cette année et ses résultats pour l'exercice entier comme pour le premier semestre devraient tout juste permettre de couvrir les amortissements (environ 1 400 millions de francs), à condition encore que la conjoncture ne se détériore pas. Ainsi, malgré l'amélioration observée au cours des six premiers mois — durant cette période le chiffre d'affaires consolidé a atteint 10 776 millions de francs (+ 19 %) et le bénéfice avant amortissements, provisions et impôts 652 millions de francs contre 114 millions, — le rétablissement du numéro un français de la chimie est loin d'être complet. Les efforts déployés pour retrouver la voie de la rentabilité n'ont pas porté tous leurs fruits, a expliqué M. Gillet, et ce en raison, notamment, de l'accroissement général des rémunérations, plus rapide que la hausse du coût de la vie et du blocage des prix. De nouvelles mesures seront prises pour réduire le découvert clientèle et alléger les charges de personnel qu'entraîneront en 1977 des fermetures d'établissements et des réductions d'effectifs.

	15 oct.	diff.
C.M. Industries	164,90	— 16,10
Cotelle et Foucher	58,10	— 3,90
Institut Mérieux	294,50	— 60,50
Laboratoire Bellon	172,50	— 25,50
Nobel-Bozel	81	— 7
P.U.K.	83,10	— 3,40
Pierrefitte-Auby	66,35	+ 0,45
Rhône-Poulenc	70,90	+ 0,90
Roussel-Uclaf	128,50	+ 0,50

Stoppée en 1974, la progression des résultats de *C.M.-Industries* a repris au cours du premier semestre. Le bénéfice net après impôt de la société pour cette période s'élève à 12,80 millions de francs contre 11,13 millions au 30 juin 1975.

Le groupe *Delalande* n'a pas été aussi heureux. Affecté, en particulier, par les fortes dépenses occasionnées à la suite de la cessation d'activité de la division électronique médicale (2,8 millions) et les pertes de changes (1 million), le bénéfice net consolidé du premier semestre s'établit à 1,51 million de francs contre 5,55 millions en 1975 à pareille époque.

Mines d'or, diamants

Résultats en millions de rands comparés à ceux du deuxième trimestre (entre parenthèses) : *East Driefontein*, 12,37 (12,55) ; *West Driefontein*, 14,89 (17,25) ; *Harmony*, 1,97 (10,80) ; *East Rand*, 0,16 (1,60) ; *Blyvooruitzicht*, 6,13 (6,83) ; *Buffelsfontein*, 4,18 (4,16) ; *Stilfontein*, 1,32 (1,48) ; *Western Deep*, 11,64 (10,34) ; *Président Brand*, 11,27 (12,53) ; *Président Steyn*, 9,78 (10,52) ; *Western Holdings*, 6,93 (7,57) ; *Free State Geduld*, 11,73 (9,74) ; *Saint-Helena*, 8,93 (9,24).

	15 oct.	diff.
Amgold	72	— 3,90
Anglo-American	12,65	— 0,30
Buffelsfontein	33,20	— 1,20
Free State	55,70	— 1,10
Goldfields	10,40	— 0,20
Harmony	12,75	— 0,70
President Brand	48,50	— 2
Saint-Helena	57,10	— 2,70
Union Corporation	13,50	+ 0,10
West Driefontein	93,40	+ 1,60
Western Deep	37,90	— 0,90
Western Holdings	78,70	+ 0,55
De Beers	11,85	— 0,30

Valeurs diverses

Au 30 juin 1976, les résultats de *l'Air liquide S.A.*, avant amortissements, provisions et plus-values sur cessions de valeurs, s'établissent à 144,8 millions de francs contre 129,6 millions, un an plus tôt.

	15 oct.	diff.
L'Air liquide	320	— 10
Bic	760	— 40
Europe n° 1	335	— 5
L'Oréal	545	— 15
Club Méditerranée	378	— 19,50
Arjomari	121	— 4
Hachette	160	+ 2
Presses de la Cité	173,80	— 3,20
St-Gob.-P.-à-M.	108,10	— 8,50
Skis Rossignol	1740	— 65
Chargeurs réunis	175	+ 5

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	8 oct.	15 oct.
Indice général	81,8	80
Assurances	125,3	121,5
Banq. et sociétés financ.	63,9	64
Sociétés foncières	80,9	80,6
Sociétés investiss. portef.	85,7	85,1
Agriculture	72,8	71,3
Alimentat., brasseries, distill.	82,3	80,8
Autom., cycles et l. équip.	73,7	71,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	86,1	83,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	77,6	73
Carrières sollaes, charbon.	98,5	99,8
Constr. mécan. et navales.	73,3	71,2
Hôtels, casinos, thermal...	102,3	98,5
Imprimeries, pap., cartons.	72,8	70
Magas., compt. d'exportat.	58,4	58
Matériel électrique	86,4	84
Métall., cons. des pr. métal	70,7	68,5
Mines métalliques	123,2	118,5
Pétroles et carburants	75,6	73,9
Prod. chimiq. et pt.-mét.	83,7	80,3
Services publics et transp.	62,5	61,2
Textiles	78,7	74
Divers	100	96,8
Valeurs étrangères	78,9	96,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,2	112,9
Rentes perpétuelles	65,3	62,1
Rentes amort., fonds gar.	148,9	148,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,4	92,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	189,7	193,9
Secteur libre	101,2	100,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	188,3	197,8
Val. franç. à rev. variable.	565,9	554,4
Valeurs étrangères	731	712,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	64	62,2
Produits de base	41,2	33,8
Construction	88	84,8
Biens d'équipement	59,8	59,5
Biens de consom. durables	107,6	102,2
Biens de cons. non durabl.	54,6	52,9
Biens de consom. aliment.	74,1	71,5
Services	98,9	96
Sociétés financières	71,8	70,6
Sociétés de la zone franc expl. principal à l'étr.	155,8	154,5
Valeurs industrielles	57	55

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 8/10	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	18580 ..	18900 .
— (kilo en lingot)	18580 ..	18900 ..
Pièce française (20 fr.)	221 70	226 70
Pièce française (10 fr.)	133	136
Pièce suisse (20 fr.)	178 50	184 10
Union latine (20 fr.)	169 ..	174 ..
Pièce tunisienne (20 fr.)	140 ..	140 ..
Souverain	184 40	190 ..
Souverain Elizabeth II	213	218 20
Demi-souverain	194 50	197 20
Pièce de 20 dollars	900 40	918 ..
— 10 dollars	485 ..	477 ..
— 5 dollars	285	290 ..
— 50 pesos	734 50	760 ..
— 20 marks	269	272 40
— 10 florins	184 98	188 80
— 5 roubles	93 70	98 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 oct.	12 oct.	13 oct.	14 oct.	15 oct.
Terme	53 343 676	99 150 082	111 495 848	81 496 744	89 575 827
Comptant :					
R. et obl.	95 523 500	80 666 680	155 764 939	103 234 813	116 556 511
Actions	35 696 287	41 082 620	41 126 607	52 788 140	41 210 733
Total	184 563 463	220 899 382	308 387 394	237 519 697	247 343 071

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Valeurs :					
Françaises	80,1	77,6	77,4	78,2	78,4
Etrangèr.	103,5	102,7	103	104,1	102,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	63,5	61,6	61,1	62	62,2

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La baisse s'est poursuivie

En dépit d'une vive reprise technique intervenue mercredi, la baisse des cours s'est poursuivie cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a encore cédé plus de 15 points à 937 le 15 octobre, contre 952,28 le vendredi précédent.

Retrouvant ainsi ses plus bas niveaux depuis janvier 1976, le Dow Jones a perdu 76 points depuis le 23 septembre dernier (plus haut de l'année).

Les incertitudes politiques en cette période électorale et la prolongation de la pause économique du pays sont toujours à l'origine de ce marasme boursier. Pour les analystes financiers, le seul espoir de redressement, sauf reprise technique, réside pour le moment, dans une baisse des taux d'intérêt. Mais, après l'augmentation de 4 milliards de dollars de la masse monétaire au cours de la semaine au 10 octobre, il paraît peu probable que la Réserve fédérale (Fed) accède à un tel souhait, de peur de raviver l'inflation.

Les transactions ont porté sur un volume identique à celui de la semaine précédente : 89 millions de titres.

Indices du Dow Jones du 15 octobre : transports, 204,70 (contre 208,56) ; services publics, 96,69 (contre 98,16).

Indices du Dow Jones du 15 octobre : transports, 204,70 (contre 208,56) ; services publics, 96,69 (contre 98,16).

	Cours 8 oct.	Cours 15 oct.
Alcoa	53 7/8	53 1/2
A.T.T.	59 5/8	60
Boeing	41 1/8	41 3/8
Chase Man. Bank	28 5/8	28 3/8
Du P. de Nemours	118 3/4	118 3/4
Eastman Kodak	87 3/8	86
Exxon	54 1/4	53
Ford	57 5/8	55 5/8
General Electric	53 1/2	50 1/2
General Foods	33	33
General Motors	72 1/2	70 1/8
Goodyear	22 5/8	21 5/8
I.B.M.	278 1/4	265
I.T.T.	31 3/4	30 3/8
Kennecott	30 1/8	29 5/8
Mobil Oil	59 1/2	57 3/4
Pfizer	29 3/4	28 7/8
Schlumberger	99 1/2	97 1/4
Texaco	27 1/8	26 3/8
U.A.L. Inc.	23 1/4	22 5/8
Union Carbide	59	59 5/8
U.S. Steel	47	47 1/4
Westinghouse	17 3/4	17 1/4
Xerox Corp.	62 3/8	60

LONDRES

Au plus bas

Tombées, la semaine dernière, à leurs plus bas niveaux depuis quatorze mois, les industrielles n'ont guère évolué au cours de cette semaine.

Le débat sur l'économie, organisé d'urgence lundi aux Communes, n'a pas permis de dégager des solutions efficaces.

Il y eut bien quelques tentatives de redressement opérées par des vendeurs à découvert, mais elles furent de courte durée. Tous les indices économiques publiés ces derniers jours — production industrielle, balance des paiements, inflation — ont reflété l'aggravation de la conjoncture. Pendant ce temps, la livre a poursuivi sa détérioration.

Indices du « Financial Times » du 15 octobre : industrielles, 282,9 (contre 292,7) ; mines d'or, 106,5 (contre 113,2) ; fonds d'Etat, 57,02 (contre 56,77).

	Cours 8 oct.	Cours 15 oct.
Bowater	147	145
Brit Petroleum	580	614 1/2
Charter	112	110
Courtaulds	92	94
De Beers	204	190 1/2
Fre. State Geduld.	962	950
Gt Univ. Stores	134	132
Imp. Chemical	279	283
Shell	362	361 1/2
Vickers	127	129
War Loan	23 7/8	24 1/7

FRANCFORT

Lourde chute

	Cours 8 oct.	Cours 15 oct.
A.E.G.	84,50	80,60
B.A.S.F.	151,20	145,50
Bayer	126,50	121,50
Commerzbank	174,20	170
Hoechst	136,40	131,80
Mannesman	327	315
Siemens	266,20	253
Volkswagen	134,60	128

TOKYO

Nouveau repli

	Cours 8 oct.	Cours 15 oct.
Fuji Bank	280	278
Honda Motors	634	624
Matsushita Electric	616	626
Mitsubishi Heavy	121	119
Sony Corp.	2 610	2 540
Toyota Motors	870	850

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE
2. PROCHE-ORIENT
3. EUROPE
3. AFRIQUE
4. POLITIQUE
5. MÉDECINE
6. ÉDUCATION
7. JUSTICE
8. SPORTS
8. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 9 à 16
— Au fil de la semaine : Le chef, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Chatmayo (Somalie), par Philippe Decraene.
— Revue des revues, par Yves Florenne.
— Une femme à sa fenêtre : Celles qui dérivent..., par Dominique Desanti.
— RADIO - TÉLÉVISION : La bonne conscience des chaînes derrière les quotas, par Catherine Guigon ; Zitrone sur R.T.L. ou le Bon Dieu en personne, par Catherine B. Clément.

17 - 18. ARTS ET SPECTACLES
18 à 20. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
20 - 21. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (11 à 14)
Annonces classées (20) ; Aujourd'hui (16) ; Carnet (3) ; « Journal officiel » (16) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16).

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1976 a été tiré à 574 203 exemplaires.

APRÈS LE NAUFRAGE D'UN PÉTROLIER DANS L'ATLANTIQUE

De très importantes nappes de pétrole atteignent les côtes du Finistère-Sud

Le bilan de la tempête qui a soufflé pendant trois jours sur la Manche et l'Atlantique n'est pas définitivement établi, mais il est déjà particulièrement lourd : plus de trente marins disparus et plusieurs naufrages, dont celui d'un pétrolier au large du Finistère, d'un caboteur près des côtes néerlandaises, de deux chalutiers français en baie du Mont Saint-Michel et d'un yacht allemand à la pointe de la Hague.

Sur les trente-six personnes qui se trouvaient à bord du pétrolier est-allemand *Boehlen*, qui a coulé dans la nuit de jeudi à vendredi à 20 milles environ au large de la pointe Saint-Mathieu (Finistère), onze seulement ont été retrouvées.

De l'épave, qui repose par 100 mètres de fond, s'échappent 9 800 tonnes de pétrole vénézuélien qui provoquent une nouvelle marée noire en Bretagne. Les nappes d'hydrocarbures, poussées par un vent de nord-ouest, ont atteint l'île de Sein vendredi matin. Mais c'est toute la côte du Finistère-Sud, du goulet de Brest à la baie d'Audierne, qui est menacée, car d'autres nappes sont signalées au large. C'est la quatrième fois en neuf ans que la Bretagne est ainsi touchée par la pollution pétrolière. En 1967, elle subissait la catastrophe du *Torrey-Canyon*, puis une nouvelle marée noire moins importante en 1968. Au cours de l'hiver dernier, Ouessant était atteinte par le mazout échappé des flancs de l'*Olympic-Bravery*. Les conséquences du naufrage du pétrolier est-allemand risquent d'être beaucoup plus graves. Mais cette fois on n'a pas attendu pour déclencher le plan Polmar (pollution marine), puisque la mobilisation de tous les moyens de lutte a été décidée vendredi après-midi. Un P.C. est installé à Quimper, et des antennes locales à Audierne et sur l'île de Sein. Des avions de l'aéronavale tentent de repérer les nappes dérivantes, et deux remorqueurs de la marine nationale, équipés de rampes d'épandage, sont entrés en action ce samedi matin. Ils déversent de la craie, qui devrait couler le pétrole, et un produit dispersant. Exactement comme il y a neuf ans, lors du naufrage du *Torrey-Canyon*. Des barrages flottants seront tendus devant les ports, les bases nautiques et les parcs à huîtres si besoin est. Enfin, une fois le mazout parvenu au rivage, c'est la troupe qui sera réquisitionnée pour l'enlever.

L'affaire de l' « Andros-Antares »

Une autre marée noire a failli souiller le tout nouveau port pétrolier d'Antifer, près du Havre. Dans la journée de jeudi, un tanker libérien de 227 000 tonnes, l'*Andros-Antares*, a rompu ses amarres et a été drossé par le vent contre les enrochements d'une digue. De petites brèches se sont ouvertes dans la coque, mais heureusement il ne restait plus à bord que 16 000 tonnes de pétrole et de fuel. Dans la journée de vendredi, le pétrolier a été dégagé par les remorqueurs, et il a pu gagner Le Havre.

Mais cette affaire aura des suites. Selon M. Jacques Dubois, directeur du Port autonome du Havre (dont dépend le terminal d'Antifer), le commandant du tanker a refusé de ballaster comme on le lui enjoignait, c'est-à-dire de remplir ses cales d'eau de mer pour se lester. Il a également négligé, alors qu'on le lui demandait, de transférer dans ses cuves centrales le pétrole se trouvant dans ses réservoirs latéraux, en contact avec la digue. Aussi une dizaine de tonnes de mazout se sont répandues dans le plan d'eau d'Antifer. « *Cet accident n'aurait jamais eu lieu si le bateau avait été français* ou européen », a dit M. Dubois.

Deux enquêtes ont été ouvertes par les autorités portuaires et maritimes du Havre.

La première, diligentée par le quartier maritime du Havre (dépendant du secrétariat d'Etat aux transports), a pour but de déterminer si les faits qui se sont produits sont de nature à entraîner la comparution du capitaine du pétrolier devant le tribunal maritime commercial. La seconde, celui du Havre. Cette procédure s'appuie sur l'article 81 de la loi du 12 décembre 1926 portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

Une autre enquête distincte est menée par les autorités portuaires (ministère de l'équipement) du Havre. Elle devrait déterminer si le capitaine du pétrolier a ou non obéi aux ordres que lui a donnés le capitaine du port du Havre d'Antifer. On indique à la direction du port que les services de la capitainerie ont le droit de donner aux commandants des bateaux, français ou étrangers, des consignes et des ordres relatifs à la police ou à la sécurité maritime.

Procès-verbal a été dressé à l'encontre du capitaine de l'*Andros-Antares*, qui n'a pas respecté les ordres donnés par l'autorité portuaire. On ajoute, au port du Havre, que notification a été faite au capitaine du navire de la loi du 7 juillet 1976 sur la prévention et la répression de la pollution marine. Cette loi prévoit notamment que les pouvoirs publics français peuvent mettre en demeure un capitaine de navire de faire cesser tout risque de pollution. En cas de défaillance de ce propriétaire, l'Etat peut se substituer à lui.

Les pavillons de complaisance, et tout particulièrement celui qu'accorde le Liberia, ont enfin été vivement attaqués à Genève au cours de la conférence qui est réunie actuellement sur « *les conditions de vie à bord des navires de commerce* ». Les représentants des marins ont évoqué les déplorables conditions de travail qui règnent à bord des cargos battant pavillon libérien. Ils ont rappelé que le Liberia, qui a la plus importante flotte marchande du monde, n'a ratifié que trois des vingt-huit traités internationaux touchant au transport maritime.

ÉCHEC DU VOL SPATIAL SOYOUZ-23

Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-23, lancé le jeudi 14 octobre à 18 h. 40, avec à son bord les cosmonautes Viatcheslav Zoudov et Valeri Rojdestvenski, revient sur Terre ce samedi 16 octobre de façon précipitée. Par suite d'une défaillance du système d'approche il n'a pu s'arrimer sur la station orbitale Saliout-5. Le 15 octobre, à 21 h. 58, les cosmonautes ont mis en marche le système automatique d'approche et ont constaté un fonctionnement anormal. La décision a alors été prise d'annuler la mission et de ramener sur Terre les deux cosmonautes.

L'agence Tass n'a pas précisé l'heure de l'atterrissage ; il pourrait intervenir samedi en fin d'après-midi, quand Soyouz-23 survolera la région d'Asie centrale où ont habituellement lieu les retours sur Terre.

Cet incident n'est pas le premier qu'enregistrent les Soviétiques. En avril 1975, le vol de Soyouz-18 prenait fin au bout de quelques minutes, par suite d'une défaillance de la fusée porteuse. Huit mois plus tôt, la mission de Soyouz-15 n'avait duré que deux jours, à cause, déjà, d'une défaillance du système de poursuite et d'arrimage automatique sur la station Saliout-3. Et, en mai 1973, les Soviétiques avaient renoncé à utiliser leur station Saliout-2, lancée un mois plus tôt, à la suite de diverses pannes. Tous ces incidents n'ont cependant pas eu de conséquences graves pour les cosmonautes concernés. Ce n'avait pas été le cas antérieurement, puisque quatre cosmonautes soviétiques sont morts en mission : Vladimir Komarov, qui s'écrasa sur Terre à bord de Soyouz-1, le 23 avril 1967, et les trois occupants de Soyouz-11, victimes le 30 juin 1971 d'une dépressurisation brutale de leur cabine.

Impliqué dans un trafic de drogue

L'AMBASSADEUR DE CORÉE DU NORD EST EXPULSÉ DU DANEMARK

Le gouvernement danois a prié, vendredi 15 octobre, l'ambassadeur de la Corée du Nord, M. Kim Hong Chul, en poste à Copenhague depuis novembre 1975, et trois de ses proches collaborateurs de quitter le royaume dans les six jours. Les quatre diplomates auraient, en effet, depuis des mois, sous le couvert de leur immunité, été au centre d'un important trafic de drogue, d'alcool et de cigarettes. — *(Corresp.)*

● *Le premier ministre*, M. Raymond Barre, a reçu, vendredi 15 octobre, M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., puis, en présence de M. Rossi, ministre du commerce extérieur, MM. Jansko Smole, membre du conseil exécutif fédéral yougoslave, et Nodeljkovitch, président du conseil exécutif du Kosovo, et enfin M. Elorza y Chaniz, ambassadeur d'Espagne en France. Ce dernier entretien a permis de mettre au point le détail de la visite officielle du roi Juan Carlos, le 27 octobre.

(Publicité)

Enseignement et Sports en Suisse

(pour filles et garçons de 5 à 15 ans)

à l'École Internationale « Le Chaperon Rouge », CH-3963 Crans-sur-Sierre Valais (Suisse). Tél. : 027/41-25-00

— Enseignement des programmes français des classes enfantines à la 5e comprise (Progr. des lycées français)
— Anglo-américain allemand. Italien.
— Etude des langues, pratique de tous les sports.
— Vacances de Noël ou d'été à la montagne.

Pour année scolaire et pour vacances, demander renseignements et prospectus directement à l'école. Le directeur de l'école M. P. Bagnoud recevra les parents intéressés à l'« Hôtel de France », 22, rue d'Antin, Paris-2e, le lundi 18 octobre, de 11 h. 30 à 13 h. et de 17 h. à 18 h. Tél. 073-43-61 et 073-43-94.

Dans une lettre ouverte

M. CHAMBAZ PLAIDE A NOUVEAU POUR LE PLURALISME DE L'INFORMATION RADIO-TÉLÉVISÉE

Dans une lettre ouverte aux directeurs et aux journalistes des sociétés de radio et de télévision, et publiée dans l'*Humanité* du 16 octobre, M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste français, rappelle le principe selon lequel « *l'information, pour être démocratique, doit être pluraliste dans son fonctionnement et son expression* », précisant que ce principe serait valable dans un avenir « *qui comporterait la présence de ministres communistes au gouvernement* ».

Constatant que le pluralisme n'est pas respecté par les rédactions des chaînes de radio et de télévision, M. Chambaz énumère plusieurs exemples récents, le « *matraquage publicitaire* » auquel a donné suite la parution de *Démocratie française*, l'insuffisance des informations sur le séjour en Bretagne de M. Marchais, ou sur la journée du 14 octobre. M. Chambaz avait déjà déploré à plusieurs reprises que la « *sensibilité communiste* » ne soit pas représentée dans les rédactions des journaux radio-télévisés.

Aux Comores

L'ANCIEN PRÉSIDENT ABDALLAH REJETTE LES ACCUSATIONS DE COMPLOT

M. Ahmed Abdallah, ancien président du conseil de gouvernement des Comores, que nous avons pu joindre à Paris, nous a fait samedi matin la déclaration suivante :

« *Me référant aux informations publiées concernant une tentative de complot qui aurait été découverte par les services de sécurité des Comores (le Monde du 16 octobre), je m'indigne d'être mis en cause par le gouvernement de mon pays. En effet, si je me suis éloigné des Comores depuis février dernier, c'est précisément parce que j'entendais rester, pour l'instant, à l'écart de toute forme d'action politique quelle qu'elle soit. Si je séjourne en France, ce n'est pas pour y préparer des complots ; mais pour, je le réaffirme, rester un simple observateur de la vie politique comorienne. Les accusations dont je suis l'objet sont d'autant plus dénuées de fondement qu'elles font état de relations de complicité avec M. Marcel Henry* (1), *que je n'ai jamais rencontré depuis mon arrivée à Paris. Je n'ai d'ailleurs jamais cessé pour ma part de me faire le champion de l'unité de l'archipel des Comores, de même que je continue à rester irréductiblement attaché à l'instauration d'une véritable démocratie comorienne. A ce sujet, je m'étonne que, depuis le coup de force du 3 août dernier qui a porté M. Ali Soilih au pouvoir, la population des Comores n'ait pas encore été consultée...* »

(1) Leader du Mouvement mahorais, partisan du maintien de l'île de Mayotte au sein de la République française.

LA NOUVELLE AFFAIRE DES VINS DE BORDEAUX

« On vit fort bien dans le déshonneur mais très mal dans l'impécuniosité »

De notre correspondant

Bordeaux. — Alors que l'affaire des vins traités au nitrure de sodium (« le Monde » du 5 novembre 1975) n'est pas encore terminée et devait connaître des rebondissements, un nouveau dossier de fraudes vient de ternir le climat euphorique des vendanges 1976 : les services fiscaux ont dévoilé une escroquerie à la T.V.A. Les détournements, dont le montant atteindrait environ 1 million de francs, auraient été commis par quelques-uns des négociants en vins déjà mis en cause de 1973 à 1975.

« *Au vingtième siècle, on vit fort bien dans le déshonneur, mais très mal dans l'impécuniosité* », nous disaient en chœur, l'an dernier, MM. Pierre Bert et Bertrand de Pinos, qui, de nouveau, se retrouvent sur la sellette après avoir été condamnés en 1975, le premier à un an de prison, dont six avec sursis ; le second à quatre mois avec sursis. Se sont-ils retrouvés dans le besoin ? En tout cas, ils sont vite revenus au commerce des vins...

Au même moment, un nouveau commissionnaire, M. J. Van Velzen, apparaissait sur la place de Bordeaux et, manquant sans doute d'expérience, s'adjoignait la collaboration de Pierre Bert et de Bertrand de Pinos.

Pendant plus d'un an, les trois hommes auraient empoché une T.V.A. qu'ils n'auraient pas payée, puisqu'ils auraient acheté le vin auprès de propriétaires non assujettis au régime de la T.V.A. Les services fiscaux pensent que les trois hommes n'ont pas été les seuls à profiter de la fraude ; certaines maisons de négoce y auraient été associées.

Deux noms sont cités pour l'instant : la maison Castaing, qui traite chaque année environ 450 000 hectolitres de vin de consommation courante. Son propriétaire, M. Lucien Castaing, avait été condamné à un an de prison avec sursis lors des procès de 1974-1975.

Deuxième maison citée : la Sovincast, dans laquelle M. Lucien Castaing n'a plus d'intérêts officiels, mais qui est dirigée par son gendre, M. Fink. MM. Castaing et Fink ont été entendus le 12 octobre par les services régionaux des enquêtes fiscales ; ils étaient assistés par Me Raymond-Luc Larnandie, qui était déjà l'avocat de M. Castaing lors des procès de 1974-1975.

A Bordeaux, on pense que l'affaire sera retenue par le parquet et aura des suites judiciaires. Mais on respire un peu car on n'a pas touché cette fois à la réputation du vin. La fraude est purement fiscale.

Il n'en va pas de même dans l'affaire des vins traités au nitrure de sodium, dont l'instruction n'est pas terminée. A Pinos-du-Cros, on avait surtout cité un négociant des Charentes. On sait maintenant, de façon certaine, que ce n'est plus un mais huit dossiers que les enquêteurs ont à traiter, et que ceux-ci visent certaines des plus importantes maisons de Bordeaux. Le retentissement commercial risque d'être très grand, même si les fraudes ont porté sur de petites quantités : il ne s'agirait pas seulement de nitrure de sodium, car d'autres produits interdits ont été trouvés dans les chais. Quelques vins auraient changé d'appellation et, de plus, il serait encore question de fausses factures.

L'enquête est pratiquement terminée, retardée seulement par des expertises médicales et chimiques. Il s'agit, par exemple, d'étudier les effets du nitrure de sodium : ces expériences sont faites sur des rats, et il faut bien leur laisser le temps de se reproduire sur plusieurs générations...

Mais Mme Simone Gaborieau, le juge d'instruction, est formelle : « *Il est impossible de dire quoi que ce soit pour l'instant*, remarque-t-elle. *L'enquête continue. Je n'ai pas l'habitude de laisser dormir les dossiers.* »

PIERRE CHERRUAU.

● *La Table magazine*, nouveau mensuel du groupe Hayard-Presse, publiera son premier numéro le 28 octobre. Tiré à cent vingt mille exemplaires, comportant une centaine de page, *la Table magazine* se défend d'être un recueil technique « ni un livre de recettes ». M. Bernard Charreton dirige la rédaction.

Le débat télévisé entre MM. Dole et Mondale

Les colistiers sont apparus moins crispés que les candidats à la présidence des États-Unis

De notre envoyé spécial

Washington. — A quoi sert un vice-président américain, si ce n'est à piétiner dans la coulisse, pour le cas où le président lui-même viendrait à trépasser ou à se révéler inapte à remplir ses fonctions ? Pour lui rendre un certain lustre et le remettre à sa vraie place, qui devrait être la seconde, l'arrachant ainsi au rôle de doublure-potiche, la Ligue des électrices américaines, qui organise et finance les trois débats entre les candidats à la Maison Blanche, avait offert, vendredi soir 15 octobre, une heure et quart de discussions télévisées entre les deux colistiers électoraux de MM. Carter et Ford. Les sénateurs Mondale (démocrate) et Dole (républicain) s'affrontèrent sur des pupitres symétriques placés sur la scène d'un grand théâtre de Houston.

M. Robert Dole qui, à la Convention républicaine de Kansas-City, fut choisi pour prendre la relève de M. Rockefeller, a la réputation d'un pugiliste rhétorique de talent, ironique et cinglant, frisant souvent la démagogie. Il eut en effet vendredi quelques phrases mordantes sur le « libéralisme » de son adversaire, accusé de vouloir pressurer le contribuable, sauf lorsqu'il s'agit de lui faire payer le prix de la superpuissance militaire américaine, vaguement suspecté d'être une créature des syndicats, de chercher à surtaxer les riches, à restreindre la libre entreprise (surtout quand elle s'emploie à remplir de céréales les silos soviétiques). Mais, à aucun moment, sa verve ne fit vraiment mouche.

Le sénateur Mondale, qui n'est pas pour rien fils d'un pasteur d'origine scandinave, fit sans doute une meilleure impression parce que, sans oublier de réciter la litanie de six ans électoraux de son parti, il a paru plus pondéré, moins accrocheur, moins pressé de marquer des points à n'importe quel prix, et soucieux, dans les limites du temps imparti aux deux orateurs, d'aborder avec sérieux les principaux problèmes intérieurs (inflation, chômage, Sécurité sociale) et extérieurs qui les divisaient.

Ni l'un ni l'autre n'eurent le temps de développer un véritable dialogue à partir des questions qui leur étaient posées par trois journalistes. Mais leur apparition à l'écran a permis de donner aux téléspectateurs une idée somme toute assez dépourvue d'artifice — celle que MM. Jimmy Carter et Gerald Ford avaient donnée d'eux-mêmes, lors de leur première rencontre télévisée — de deux hommes dont l'un au moins pourrait être porté, à la suite de conditions dramatiques, à la magistrature suprême des États-Unis.

ALAIN CLÉMENT.

Un rapport officiel sur le retraitement des combustibles irradiés est publié à Washington

Washington (*A.F.P.*). — Un rapport confidentiel remis le mois dernier au président Gerald Ford affirme que la production de plutonium dans les usines de retraitement et son usage dans les réacteurs à neutrons rapides présente peut-être plus d'inconvénients que d'avantages.

Le mémorandum, préparé par le « *groupe d'étude de la politique nucléaire* », comité interministériel regroupant treize agences fédérales, a été publié, vendredi 15 octobre, par une agence de presse américaine. Il présente au président Ford les arguments pour et contre le retraitement des combustibles irradiés dans les centrales nucléaires afin d'en récupérer le plutonium.

Le document précise que l'abandon du retraitement de l'uranium, demandé par certains, serait justifié si les Etats-Unis parviennent aux conclusions suivantes :

● La technologie actuelle présente un risque de prolifération nucléaire inacceptable.

● Les avantages ne sont pas économiquement justifiés.

Le mémorandum souligne que l'abandon du retraitement aurait l'inconvénient d'augmenter les dépenses de recherches, et de compliquer le problème du stockage des combustibles irradiés.

Le rapport est connu sous le nom de « *rapport Fri* », du nom du directeur adjoint de l'administration pour la recherche et le développement de l'énergie (ERDA), Robert Fri. Il note que le président Ford a apparemment décidé de terminer la construction de l'usine de retraitement de Barnwell en Caroline du Sud.

Cette attitude, estime le rapport, laisse entendre que le retraitement est une technique acceptable. Elle est en contradiction avec la position américaine vis-à-vis de l'étranger, qui consiste à décourager la multiplication des usines de retraitement.

Le président aurait approuvé en partie ce document, mais aurait décidé de poursuivre le retraitement en l'assortissant de diverses mesures de précaution.

WESTINGHOUSE ACCUSE VINGT-NEUF SOCIÉTÉS PRODUCTRICES D'URANIUM D'ENTENTE ILLÉGALE

La société américaine Westinghouse Electric, qui figure parmi les plus importants constructeurs de réacteurs nucléaires, a entamé vendredi 15 octobre, devant le tribunal de Chicago, une action contre vingt-neuf producteurs d'uranium américains et étrangers qu'elle accuse d'entente illégale. La société estime que cette entente a eu pour effet de quintupler les cours de l'uranium, ce qui l'a amenée à rompre en 1975 des contrats de fourniture passés avec ses clients. La société réclame des dommages et intérêts trois fois supérieurs au dommage subi.

[Ce n'est pas la première fois qu'est évoquée la cartellisation du marché de l'uranium. Fin août, un rapport américain avait accusé la France et quatre autres pays (Grande-Bretagne, Canada, Australie et Afrique du Sud) d'avoir formé un cartel en février 1972 (« le Monde » du 14 septembre).]

LES PREMIÈRES COMMANDES POUR SUPER-PHÉNIX SERONT PASSÉES AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Le conseil de surveillance de la société Nersa a autorisé le directoire à passer les premières commandes relatives à la construction de Super-Phénix, annonce Electricité de France.

La société Nersa, créée en 1974 par E.D.F. (51 %), l'ENEL italienne (33 %) et la R.N.E. ouest-allemande (16 %), est le maître d'œuvre de la construction du surgénérateur de 1 300 MW Super-Phénix sur le site de Creys-Malville.

● *La grève S.N.C.F. à Marseille* décidée par les agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et autonomes pour le 15 octobre a été prolongée de vingt-quatre heures. Ce samedi matin, 79 % des agents de conduite étaient en grève, selon les syndicats, ce qui entraînait des perturbations du trafic voyageurs de banlieue et du trafic marchandises. Les services de grandes lignes étaient normalement assurés. Les grévistes devaient se réunir à nouveau samedi soir pour décider ou non de la poursuite de leur action. Ils réclament de meilleures conditions de travail et une prime particulière pour les conducteurs en manœuvre.

Pacer

STATION-WAGON
American Motors
Jean-Charles
IMPORTATEUR OFFICIEL
28, Rue CLAUDE-TERRASSE PARIS 16e Tél. 288-23-45

A B C D E F G